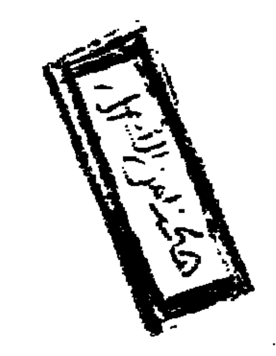


« Initiatives »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14702 – 6 F

MERCREDI 6 MAI 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Fermeté en Algérie

LES *treize intégristes* que le tribunal militaire d'Ouargla a condamnés à la peine capitale, lundi 4 mai, ont accueilli sans émotion ce verdict. « *Par elle [la foi] nous mourrons, par elle, nous vivons* », ont crié ces « *fous de Dieu* » *dont le plus jeune a dix-neuf ans, et qui avaient attaqué, à la fin du mois de novembre*, le poste militaire de Guemmar, à la frontière tunisienne, tuant et mutilant trois soldats. Dans son réquisitoire, le procureur avait dénoncé « ce crime abject commis au nom d'un islam qu'on ne connaît pas et qui est imposé de l'étranger ».

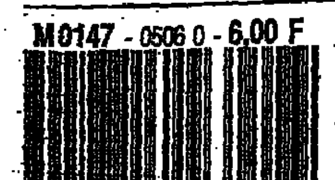
La justice s'est voulue d'autant plus exemplaire que deux militaires – un capitaine et un vétéran de la guerre d'Afghanistan – étaient impliqués dans cette *action terroriste*. Comme le sont *trois sous-officiers dans* l'attaque, à la *mi-février*, du siège *du* commandement de la *marine* nationale, à Alger, qui, avec d'autres intégristes, devaient comparaître, mardi, devant le tribunal militaire de Blida. La crainte du pouvoir est, en effet, que le Front islamique du salut (FIS) ne gagne à sa cause trop de sympathisants dans les rangs de l'armée, déjà contaminée par le « virus vert ».

QU'ILS se réclament du FIS retourné à la clandestinité ou de mouvements informels qui gravitent autour de lui, les islamistes semblent ne plus vouloir prendre des coups sans les rendre *aussitôt et paraissent, plus que jamais, décidés à entretenir un climat de violence* et d'insécurité. Auteurs de l'assassinat de plus d'une cinquantaine de membres des forces de l'ordre, ils tentent, depuis quelques jours, de s'en prendre aux bâtiments publics, qu'il s'agisse de l'université comme à Constantine et à Sétif, de magasins semi-étatiques comme à Batna et à Soumaa, ou même de voitures particulières comme à Jijel.

Les autorités algériennes craignent-elles que, de nouveau, la fièvre islamiste gagne le pays, comme *le dit la rumeur*? Toujours est-il que *le ministère de l'intérieur vient de publier* une sévère *mise en garde* à l'intention des « agitateurs traqués par les services de sécurité et condamnés par la population », qui « trouveront désormais sur leur chemin des pouvoirs publics déterminés », dont la démarche, au demeurant, a longtemps paru hésitante et cafouilleuse.

DÉTERMINÉ, le pouvoir donne, aujourd'hui, l'impression de vouloir l'être en entamant – prélude à un « changement radical » des mœurs politiques si *longtemps annoncé – la lutte contre la corruption, déjà marquée* par l'inculpation *et la mise sous écrou du général Mostefa Belloucif, ancien* chef d'état-major de l'armée. Autre acte d'autorité : la demande faite au FLN de restituer « immédiatement » à l'Etat le palais Zirout Youcef à Alger, qui lui sert de quartier général, ainsi que des *immeubles annexes. S'y ajoute l'annonce de la reprise de l'imprimerie* et des *équipements d'* « El Moudjahid » *et d'* « El Chaab », les deux quotidiens de l'ancien parti unique.

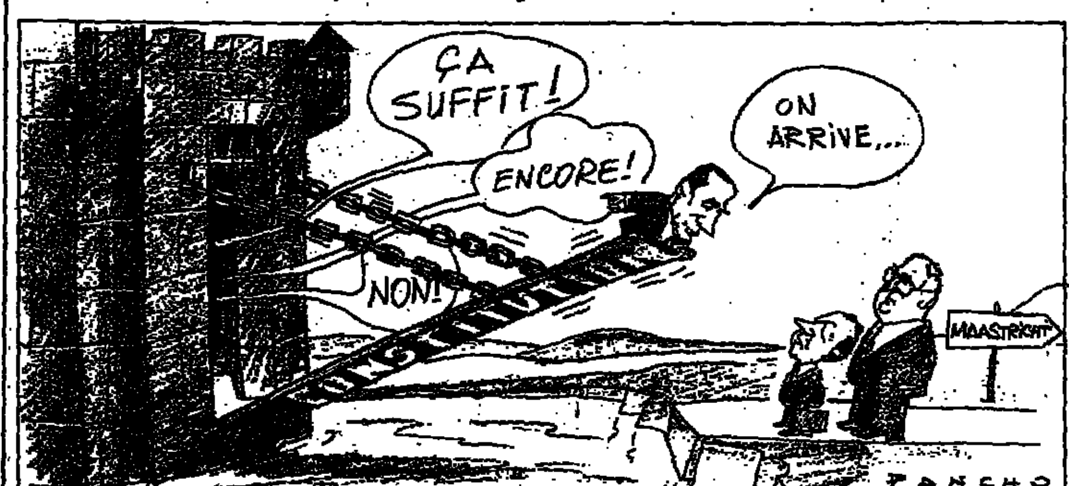
Ce combat sur plusieurs fronts laisse-t-il présager la remise en route du processus démocratique, aujourd'hui mis entre parenthèses?


M 0147 - 0506 0 - 6,00 F

L'ouverture du débat sur la révision de la Constitution

Le Parlement sera mieux associé à la construction européenne

L'Assemblée nationale commençait, mardi 5 mai, l'examen du projet de réforme de la Constitution, préalable à la ratification du traité de Maastricht. Ce texte propose l'insertion dans la Loi fondamentale d'un titre nouveau, « De l'Union européenne », qui autorise notamment les « transferts de compétences » nécessaires à l'union économique et monétaire et rend « électeurs et éligibles aux élections municipales » en France les résidents européens. Le gouvernement est prêt à accepter des dispositions permettant au Parlement français d'être mieux associé aux travaux des instances européennes.



La réorganisation de Matra-Hachette

En prélude à une plus vaste restructuration du groupe Lagardère, Publications Filipacchi renforce sa participation dans Hachette

page 20

Les combats en Bosnie-Herzégovine

Sarajevo demande une aide militaire étrangère

Lire page 3 les articles de FLORENCE HARTMANN et YVES HELLER

Affrontements intercommunautaires en Egypte

Des coptes victimes de maximalistes musulmans

Lire page 4 l'article d'ALEXANDRE BUCCIANTI

Projet de loi sur l'élimination des déchets

M[me] Ségolène Royal, ministre de l'environnement, devait faire adopter un texte ambitieux, mardi 5 mai, par le conseil des ministres

page 11

POINT

Les émeutes de Los Angeles

Cinquante-huit morts, de nombreux blessés, plus de un demi-milliard de dollars de dégâts : les habitants les plus pauvres de Los Angeles sont à la fois les auteurs et les victimes des émeutes qui ont ensanglanté la deuxième métropole des Etats-Unis du 29 avril au 3 mai.

Lire page 6 les articles de DOMINIQUE DHOMBRES, SERGE MARTI et RÉGIS NAVARRE

Les circonstances de l'Histoire

Le contenu du traité de Maastricht importe moins que le moment

par Thomas Ferenczi

Le traité de Maastricht donne-t-il vraiment à la construction européenne une dimension nouvelle, qui la ferait entrer dans une phase qualitativement différente? Ou n'est-il que la continuation d'un processus qui s'approfondit d'étape en étape sans changer réellement de nature? Autrement dit, le contenu des accords que le Parlement français sera appelé à ratifier après avoir procédé à la révision de la Constitution justifie-t-il que M. Mitterrand en fasse, selon ses propres termes, *« l'acte le plus important depuis le traité de Rome »* ?

Ou au contraire, comme l'ont dit notamment les dirigeants du RPR après quelques hésitations, leur portée n'a-t-elle pas été exagérée par le président de la République à des fins de politique intérieure? A entendre ceux qui crient le plus fort pour dénoncer les dangers que feraient peser sur la France les accords de Maastricht ou, à l'inverse, pour vanter leur *éminente contribution à la paix*, à la prospérité et à la lutte contre le chômage, les clauses du traité semblent bien en effet introduire dans le fonctionnement de la Communauté des modifications décisives. Mais, à examiner de plus près leurs propos, on s'aperçoit que les faits nouveaux *ne sont peut-être pas ceux qu'ils mettent* le plus volontiers en avant.

La principale avancée invoquée aussi bien par les partisans des accords que par leurs ses adversaires est celle de la monnaie unique. C'est en effet la seule, disent-ils, qui marque un progrès manifeste dans les relations entre les Douze.

Lire la suite page 10
ainsi que l'article de FRÉDÉRIC BOBIN et GILLES PARIS, page 9
et notre page « Débats »

La « productivité » des policiers

M. Quilès veut obtenir des résultats rapides en matière de sécurité

par Erich Inciyan

M. Paul Quilès est *« ministre de l'intérieur et de la sécurité publique »*. Inédite, l'appelation est, à elle seule, un programme : l'obtention de résultats rapides et tangibles sur le terrain de l'insécurité quotidienne est la priorité fixée à l'hôte de la place Beauvau. Le premier *ministre*, M. Pierre Bérégovoy, n'a-t-il pas placé *« l'insécurité urbaine »* parmi les *« trois fléaux qui démoralisent la société française »* (avec le chômage et la corruption), à l'occasion de son discours de politique générale? La solution n'est évidemment pas seulement policière – la nomination de M. Bernard Tapie au ministère de la ville en est le bruyant rappel. Mais elle passe, *dans l'immédiat, par une* amélioration de la présence policière, de sa visibilité et de son efficacité, dans les quartiers les plus chahutés par la crise urbaine.

Un objectif qui se résume à une question iconoclaste, devant laquelle plusieurs prédécesseurs de M. Quilès ont échoué : comment renforcer la « productivité » de l'appareil *policier*? Le diagnostic est connu : les conditions d'exercice du métier dans un service public ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre, comme les avantages acquis au fil des ans pour « acheter la paix sociale », ont conduit à accorder des horaires de travail très privilégiés aux policiers.

Une situation que résume cette anecdote : dans les années 70, un ministre de l'intérieur brandissait, à chaque visite de *circonscription, une liste nominative* des gardiens de la paix qu'il croyait avoir réussi à remettre sur la voie ;ubiique... sans savoir que des collègues l'avaient désertée pour remplacer ceux-ci dans les bureaux.

Lire la suite page 12

Après-guerre en Angola

A cinq mois des premières élections libres, le pays porte encore les marques d'un interminable conflit

LUANDA

de notre envoyé spécial

Seize années de guerre civile ont eu raison de Luanda. La ville manque d'eau et les coupures d'électricité sont fréquentes. De nombreux immeubles s'effondrent et les chaussées sont défoncées. Conçue pour quatre cent mille habitants, avant l'indépendance, la capitale explose : deux millions de personnes s'y entassent, dont beaucoup de paysans chassés des campagnes par la guerre.

Pourtant, les difficultés matérielles n'ont pas émoussé l'ardeur des Luandais. La débrouillardise s'est développée avec l'arrivée des gens du Nord – beaucoup viennent, en fait, du Zaïre. Des nuées de gamins vendent dans les rues des cigarettes étrangères, des montres, de l'électronique. Des produits auparavant introuvables réapparaissent.

Luanda vit la nuit. *« C'est mieux qu'au Brésil, ici ! »*, décrète fièrement José, le front dégoulinant de sueur après quelques sambas. A peine sorti de l'adolescence, il est un habitué du Parrallelo, endroit à la mode. *« Depuis la levée du couvre-feu, on n'est plus obligés de rester jusqu'au matin, on peut faire la tournée des boîtes la même nuit »*, se réjouit-il . A l'extérieur, des groupes de jeunes et quelques prostituées qui n'ont pu tromper la vigilance des videurs dansent sur la chaussée. Les militaires cubains ont laissé derrière eux le culte de la salsa...

Le Matheus est un dancing plus populaire, au cœur de la ville. Zerca, un homme d'affaires prospère, exhibe sa carte du Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA, *au pouvoir*) et entre comme un seigneur.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

Lire la suite page 8

INITIATIVES

Cadres à Douze

Plutôt bien payés, bénéficiant d'avantages en nature, les cadres espagnols sont *parmi les mieux lotis* d'Europe en dépit d'une pression fiscale qui vient de s'alourdir.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, l'Europe s'essaie à la reconnaissance des diplômes. Non sans mal.

pages I à VIII

SCIENCES ◇ MÉDECINE

■ *Paludisme des Amériques* : les flambées d'une épidémie que l'on disait pouvoir éradiquer ■ Les morts inconnus de Tchernobyl : six ans après la catastrophe, il est toujours difficile d'évaluer le nombre exact des victimes ■ *Herbe folle* : *cannabis et schizophrénie*

pages 13 et 14

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 26

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,60 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Le traité de Maastricht et l'union monétaire

Un champ nouveau pour nos ambitions

par Michel Sapin

LE Français qui, visitant successivement les douze pays, se déplace au sein de la Communauté, constate très concrètement que les frontières ont un coût : s'il change à chaque fois ses devises, il dépense en frais de transaction la moitié de la somme détenue au départ.

L'Européen qui envisage de commercer avec les pays de la Communauté rencontre des difficultés du même ordre. Il est plus facile de vendre à Marseille un produit fabriqué à Lille que de vendre ce même produit à Bruxelles. Les frontières économiques qui encerclent encore nos pays sont autant de freins au développement des échanges. L'Europe économique est encore un puzzle dont l'ajustement des pièces a un coût élevé. Ce coût se mesure en emplois qui ne sont pas créés, en richesses qui ne sont pas produites.

Les efforts des Français et la cohérence de la politique économique font du franc une monnaie solide. Notre indépendance monétaire se mesure à l'aune de notre force économique ; elle est la récompense de nos progrès dans la maîtrise de l'inflation. Cela étant, notre autonomie monétaire est partielle, comme celle de toutes les autres nations, même celles qui paraissent les mieux assurées. Le monde est étroitement interdépendant. Ni le yen, ni le deutschemark, ni le franc suisse ne protègent le Japon, l'Allemagne ou la Suisse des influences extérieures, n'exonèrent ces pays de la nécessité d'une bonne gestion. Bref, dans le monde d'aujourd'hui, les souverainetés monétaires trouvent facilement leurs limites.

De ces remarques découlent deux questions : la France peut-elle gagner plus de marge de manœuvre grâce à l'Europe ? Peut-elle accroître son influence monétaire dans le monde au travers de l'écu ? En d'autres termes, quelle est l'utilité économique des accords de Maastricht ?

Le parachèvement du grand marché ouvre un champ nouveau à la politique économique européenne. Le commerce extérieur des pays européens est à 60 % intracommunautaire. Ce seront demain des échanges complètement « intérieurs », et la Communauté sera moins dépendante de l'étranger que ne le sont aujourd'hui les pays qui la composent. Cette autonomie accrue nous donnera des marges de manœuvre supplémentaires, qui seront utilisées pour créer des emplois durables et donc distribuer du vrai pouvoir d'achat.

L'Europe est aussi la vraie dimension de l'aménagement du territoire. Un développement plus homogène permettra d'aboutir à une meilleure allocation des ressources dans l'espace. C'est vers la Catalogne autant que vers l'Aquitaine que Midi-Pyrénées doit se tourner, c'est vers les Flandres que le Nord-Pas-de-Calais peut se continuer. Notre Hexagone, placé par la géographie au cœur de l'Europe, en sera le cœur économique.

Ces avantages seront accrus par la mise en place de la monnaie unique. L'écu, à n'en pas douter, sera le pivot d'un nouvel ordre monétaire tripolaire.

Maastricht s'identifie largement à l'introduction de l'écu, qui en est la conséquence la plus porteuse de sens et d'espoir. Le bénéfice économique que tous les Européens vont retirer de l'unification monétaire est indiscutable. Les transactions seront facilitées, le financement de l'économie élargi. L'écu sera tout naturellement la première monnaie du monde, forte de l'assise économique européenne, de la vigueur de nos industries, de la puissance de notre commerce international. Sait-on que la Communauté des Douze a un produit intérieur supérieur à celui des Etats-Unis et plus de deux fois plus important que celui du Japon ? Que son commerce extérieur est le premier du monde ?

Reste la question de la souveraineté monétaire. Une monnaie unique veut dire que la politique monétaire doit être menée à douze et cela inquiète. La Banque centrale européenne sera une institution indépendante et cela fait peur. Il faut répondre clairement à ces questions.

L'exercice en commun d'une souveraineté renforcée

S'agit-il de la souveraineté ? On l'a vu dans le monde d'aujourd'hui, la souveraineté est nécessairement limitée. A mes yeux, le problème n'est donc pas de savoir si l'on perd sa souveraineté. Il s'agit de choisir entre l'exercice solitaire d'une souveraineté limitée et l'exercice en commun d'une souveraineté renforcée.

Mon choix est fait ! Exercer à douze la souveraineté monétaire. La France bénéficiera des avantages associés à la première monnaie du monde, une monnaie forte et respectée, qui donnera à nos entreprises des armes identiques, voire supérieures à celles dont disposent les Américains ou les Japonais : accès à des marchés financiers vastes et actifs, coûts réduits au minimum.

S'agit-il de l'indépendance de la Banque centrale ? Certes, ce n'est pas conforme à la tradition française, qui est celle d'un Etat unitaire. Cette tradition, dont je n'ai pas à rougir, se retrouve d'ailleurs au Japon ou au Royaume-Uni. Cependant, si l'on accepte l'idée d'une monnaie unique et d'une banque centrale unique, il va de soi que cette banque centrale ne peut pas dépendre étroitement de la France, pas plus que d'aucune autre nation de la Communauté. La Banque centrale européenne est forcément indépendante ! C'est d'ailleurs la conséquence logique institutionnelle qu'on voit à l'œuvre dans des pays tels que la Suisse, les Etats-Unis ou l'Allemagne. C'est pourquoi je n'ai aucune hésitation. La Banque centrale européenne indépendante sera le garant de la stabilité de notre monnaie européenne. C'est l'intérêt de l'Europe, et c'est l'intérêt de la France.

J'ajoute que nous ne perdrons pas pour autant notre liberté de décision dans le domaine de la politique économique. La politique des revenus, le renforcement de notre compétitivité économique et les réformes de structure seront entre nos seules mains. Certes, les déficits budgétaires ne devront pas dépasser certaines limites définies en commun. C'est la seule limitation qui nous sera imposée. Nous l'aurions respectée sans Maastricht, comme nous le faisons aujourd'hui. Nous l'imposerons nous-mêmes aux autres Etats pour qu'ils ne déséquilibrent pas la monnaie unique.

La non-Europe a un coût financier, économique et humain directement perceptible. C'est pourquoi il faut dire « oui » à Maastricht. La force symbolique de ce traité est illustrée par la vigueur du débat qu'il suscite. L'Europe cristallise en effet une bonne part des espérances de paix et de prospérité du continent, et Maastricht apporte aux dernières années de ce siècle une touche d'humanisme et de lumière qui contraste singulièrement avec les épreuves cruelles du passé. Combien de guerres a-t-il fallu, depuis la fin de l'unité carolingienne, pour que de nouveaux négociateurs reconstituent une Europe pacifique ? Que de siècles pour parcourir les quelques kilomètres qui séparent Verdun, où fut partagé en 843 l'empire de Charlemagne, de Maastricht ?

Il y a dans Maastricht une dimension historique : une période de stabilité politique, monétaire et économique s'ouvre devant nous. Mais il y a aussi dans Maastricht une dimension quotidienne : les notions abstraites qui alimentent ces jours-ci les débats politiques ont des conséquences très concrètes.

Pour toutes ces raisons, je ne doute pas que la modification de la Constitution, rendue nécessaire par les accords de Maastricht, puis la ratification du traité lui-même, feront l'objet d'une large approbation de la part des principales forces politiques du pays. Comment pourrait-il en aller autrement pour un projet qui, par-delà les dirigeants qui se sont succédé, est un projet de la France, comme l'a souligné récemment François Mitterrand ? Un projet de la France, c'est-à-dire, d'abord, un projet pour les Français.

▶ Michel Sapin est ministre de l'économie et des finances.

Espoir pour l'Europe de l'Est

par Alfred Grosser

LE traité va donc entrer dans la Constitution. On pouvait espérer autre chose. Par exemple que, dans le texte de référence amendable qu'est le préambule de 1946, on remplaçât les trois alinéas périmés sur les colonies par la simple phrase : *« La France fait partie de la Communauté européenne. »* On eût ainsi évité d'avoir à amender la Constitution à chaque nouveau progrès de cette communauté.

Parmi les arguments utilisés pour combattre le traité et, à travers lui, le développement communautaire, l'un des plus mauvais, l'un des plus pernicieux aussi parce qu'il affirme se fonder sur une morale de la solidarité, porte sur l'Europe de l'Est, sur les pays qui, depuis 1989, ont accédé à la liberté.

Depuis la chute du mur de Berlin, il nous est dit qu'il convient d'arrêter la marche vers la Communauté, qu'il faut même aller vers la dissolution de celle-ci. N'est-il pas horriblement égoïste de s'enfermer à douze, de vouloir construire un progrès économique et un développement social pour douze, alors que des pays frères, alors que des peuples aussi européens que nous, se débattent au milieu de terribles difficultés au-delà de la limite orientale de la CEE ?

Quel dommage que nos hommes et nos femmes politiques, qui cherchent toujours de nouvelles variations du thème « Le mur de Berlin est tombé. – Un mort : Jacques Delors », n'aient pas assisté, le 23 avril, au discours qu'a prononcé, devant les étudiants de Sciences-Po, le ministre des affaires étrangères de Pologne, le professeur Krzystof Skubiszewski ! Ils lui auraient entendu proclamer son espoir en la ratification du traité. Plus encore : en un approfondissement constant de la Communauté. Une Communauté dont la Pologne – comme la Hongrie, comme la Tchécoslovaquie – espère faire partie d'ici à l'an 2000.

Le nationalisme surmonté

En attendant que soit possible une adhésion comportant bien entendu la soumission à toutes les règles, à toutes les imbrications transnationales communautaires, qui ne souhaite, à l'Est, une Communauté de plus en plus forte, capable d'agir collectivement dans tous les domaines – la sécurité aussi bien que l'économie ?

Qu'elle se montre trop souvent impuissante prouve non qu'elle est superflue, ou même nuisible, mais qu'il conviendrait d'accroître d'urgence ses possibilités. Et que sont ces impuissances par comparaison avec les désordres, avec les anarchies que les éparpillements, les affrontements nationalistes font naître à l'Est ? Là où la Communauté représente précisément l'exemple et l'espoir du nationalisme surmonté.

Certes, aucune exclusivité n'est souhaitable, ni d'ailleurs envisagée. En matière de sécurité, le développement de l'UEO ne se substitue ni à l'Alliance atlantique ni à la CSCE. Les rapports bilatéraux ne sont pas périmés, encore que ni la Pologne ni la Tchécoslovaquie n'éprouvent un enthousiasme illimité pour le bilatéralisme avec l'Allemagne. Des relations trilatérales peuvent être fécondes, comme celles prévues dans la déclaration signée à Weimar, le 29 août 1991, par les ministres des affaires étrangères de Pologne, de France et d'Allemagne.

Il n'en reste pas moins que c'est la Communauté qui représente l'espoir pour l'Europe de l'Est. Combattre le traité parce qu'il constituerait une offense pour elle relève tout simplement de l'imposture.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Notre liberté définitivement aliénée

par Christine Boutin, Alain Mayoud et Michel Pinton

LA mise à mort du franc et la naissance de l'écu sont considérées comme une étape « historique » et irréversible vers l'Europe. Le président de la République a donné son appui actif au projet. A leur tour, opposition et majorité parlementaires sont prêtes à mêler leurs voix dans un « oui » massif. Il semble qu'il n'y ait plus d'obstacle à la réalisation du plan arrêté à Maastricht par onze chefs de gouvernement. Nous pesons bien peu face à l'autorité de tant de hauts personnages. Mais cela ne nous empêche pas de n'être pas d'accord avec eux. Nous ne croyons pas à cette monnaie. Nous ne croyons pas à cette Europe.

Commençons par les arguments les plus matériels, les plus palpables. Les partisans de la monnaie unique ont décrit les nombreux avantages qu'elle est supposée nous offrir : elle donnera un coup de fouet aux échanges commerciaux avec nos partenaires de la Communauté ; elle facilitera les investissements industriels ; elle tuera l'inflation. Ajoutons-y un avantage que nous qualifierons de gentiment démagogique, parce que son attirance sur chacun de nous est à ras de terre : lorsque vous irez passer vos vacances en Grèce ou au Portugal, vous n'aurez plus à changer de monnaie, donc plus de frais de change ; voyez l'intérêt personnel que vous en tirerez.

En réalité, ce premier paquet d'arguments est au mieux discutable ; au pis, inexact. Tous ont déjà été réfutés par des économistes de tout premier plan qui ont pour nom, entre autres, Aftalion, Garello, Salin et jusqu'au Prix Nobel Maurice Allais. Ces spécialistes appartiennent aux meilleures écoles libérales. Il est difficile, nous semble-t-il, de faire d'eux des nationalistes attardés. Et pourtant tous combattent l'abandon de notre franc au profit d'une monnaie européenne unique comme une mauvaise idée.

Ils ont démontré que les avantages attendus de l'absence de frais de change étaient insignifiants, les frais de transaction bancaire pesant autrement plus lourd ; ils ont démontré que les échanges commerciaux n'avaient pas attendu la monnaie unique pour s'intensifier prodigieusement entre les douze pays de la Communauté et que rien ne prouvait que cette innovation y ajouterait grand-chose ; ils ont démontré que l'investissement industriel se moquait comme d'une guigne de l'existence de monnaies différentes ; les Japonais le prouvent tous les jours en investissant massivement aux Etats-Unis malgré les hoquets du dollar par rapport au yen.

Un outil pour une politique

Mais il ne suffit pas de réduire à peu de chose les avantages qu'on nous annonce. Il faut faire un pas de plus : dévoiler ce qu'on ne nous dit pas, c'est-à-dire réfléchir aux dangers sérieux, aux contradictions troublantes du projet de monnaie européenne unique.

Une monnaie n'est pas une entité qui a sa fin en elle-même. Elle n'est pas seulement un objet commode qui permet nos achats, nos ventes, notre épargne. Elle est un outil qui prend son véritable sens lorsqu'elle sert une pensée ; lorsqu'il s'agit de chacun de nous, cette pensée s'appelle nos choix de vie ; lorsqu'il s'agit d'un Etat, cette pensée s'appelle sa politique. Le franc ou le mark servent une politique française et une politique allemande, et c'est ce qui fait leur valeur pour le meilleur ou pour le pire. Il ne peut pas y avoir de monnaie européenne sans politique européenne. Sinon, ce ne serait rien d'autre qu'un bateau ivre. Mais où est aujourd'hui cette politique européenne ? Qui la décidera demain ? Il n'y a aucune réponse. Voilà sur quel vide repose le grand projet de Maastricht.

On nous affirme que la gestion de l'écu ne sera pas laissée au hasard : elle sera confiée à un collège de hauts fonctionnaires choisis en fonction de leur compétence et de leur intégrité. Ces sages auront une mission simple : faire en sorte que l'écu soit « stable », c'est-à-dire que l'Europe échappe à l'inflation. L'objectif est louable, mais ce n'est pas une politique. Ce n'est qu'un vœu abstrait. Les problèmes concrets et rudes auxquels nous, Français, avons un besoin pressant de solutions s'appellent, par exemple, concurrence des Etats-Unis et du Japon, aide au tiers-monde, liens avec la Russie, et, en France même, chômage excessif, agriculture désorientée, branches industrielles affaiblies. Impossible de résoudre ces problèmes sans décisions délicates sur les taux de change, ou les taux d'intérêt, ou les volumes de crédit, donc sans action par la monnaie. La France doit-elle abandonner des choix d'une importance brûlante pour son existence à un aréopage de hauts fonctionnaires internationaux, même bienveillants ?

La réponse est non. D'abord parce qu'en soi cette mise en tutelle est humiliante pour un pays comme le nôtre : nous n'aurions dans le collège en question qu'un représentant qui ne sera même pas obligé, au nom de son indépendance de jugement, de « plaider le dossier de la France ». Mais, ensuite et surtout, nous avons sous les yeux l'expérience de ce que sait faire – ou plutôt ne sait pas faire – une commission de hauts fonctionnaires européens. Nous voulons parler de la Commission de Bruxelles.

L'expérience de Bruxelles

Nous avons confié à ce groupe d'hommes et de femmes – tous dévoués, tous sérieux, tous convaincus de l'importance de leur tâche – plusieurs missions hautement politiques. Nous leur avons remis le pouvoir de négocier certains de nos intérêts les plus sensibles, par exemple l'aéronautique avec les Etats-Unis ou l'automobile avec le Japon ; de donner un souffle nouveau à des branches entières de notre industrie comme l'électronique ; de guider et de protéger nos agriculteurs. Qu'ont-ils fait de tout cela ? Rien de convaincant.

« On connaît la triste « affaire de Havilland » par laquelle Léon Brittan brandissant des principes abstraits de droit à la concurrence a cassé les reins à un vaste projet de notre industrie aéronautique. La « filière électronique », qui était une des grandes ambitions de Jacques Delors, s'effondre chaque jour d'avantage sous les coups des Japonais en dépit de ses plans et directives ; la réglementation agricole concoctée par McSharry arrive à ce degré d'absurdité qu'elle met à la fois nos terres en friche et nos agriculteurs en ruine. Nous pourrions multiplier les exemples de l'impuissance bruxelloise à créer, à vivifier, à animer.

Lorsqu'une technocratie internationale se substitue à un pouvoir politique, elle n'aboutit à rien, parce qu'elle n'a prise sur rien, sur aucune réalité vivante ; elle ne sait que produire des règlements aussi compliqués que peu efficaces.

N'est-ce pas ce qui nous attend – en plus grave – avec la future Banque centrale européenne ?

C'est pourquoi l'intérêt national le plus élémentaire commande de bien réfléchir avant de lui confier cette création précieuse et fragile qu'est notre franc. A moins, bien sûr, que la monnaie unique ne tombe sous la coupe d'un pouvoir étranger qui saura, lui, la faire servir une politique. C'est aujourd'hui la tentation de l'Allemagne qui, très symboliquement, a abandonné le terme d'écu pour parler d'euromark.

Si l'on veut « faire l'Europe », notre instinct et notre réflexion nous poussent, à vrai dire, dans une tout autre direction. La véritable unité européenne, elle apparaît à nos yeux dans l'émulation à laquelle se livrent nos monnaies pour être aussi « vertueuses » les unes que les autres. Qu'elles courent à l'occasion au secours des plus faibles, de celles qui trébuchent sur le chemin de la vertu, est un acte louable, une preuve de notre volonté de solidarité européenne. Voilà ce que doit être, nous semble-t-il, une véritable politique monétaire commune, solidarité librement consentie par nos peuples et qui n'a rien à voir avec la solidarité forcée et technocratique qu'on veut, qui plus est, nous imposer de façon « irréversible », c'est-à-dire en aliénant notre liberté pour toujours, comme si cela n'était pas contraire au droit le plus élémentaire.

▶ Christine Boutin est député UDC des Yvelines, Alain Mayoud, député UDF du Rhône, Michel Pinton, ancien secrétaire général de l'UDF.

ÉTRANGER

BOSNIE-HERZÉGOVINE : alors que les combats se poursuivent

Sarajevo demande une aide militaire étrangère

Alors que la situation s'aggrave en Bosnie-Herzégovine et notamment à Sarajevo, où s'affrontent désormais directement les forces bosniaques et l'ex-armée fédérale appuyée par les milices serbes, la *direction* bosniaque a demandé lundi 4 mai une intervention militaire étrangère. Le chef de la diplomatie bosniaque, M. Hari Siladzic, devait se rendre, mercredi, au sommet de la CSCE à Helsinki pour y dénoncer *« l'agression contre la Bosnie-Herzégovine menée par la Serbie et le Monténégro et leur nouvelle fédération yougoslave, par l'armée et les formations paramilitaires serbes et monténégrines »*.

D'autre part, l'émissaire spécial de l'ONU, M. Marreck Goulding, était attendu mardi à Sarajevo où il devait notamment *« évaluer les possibilités d'un déploiement des « casques bleus » en Bosnie-Herzégovine »*.

BELGRADE

de notre correspondante

Lundi 4 mai, Sarajevo était en guerre. En l'espace de quelques jours, les affrontements violents mais sporadiques qui opposaient depuis un mois les milices bosniaques (mixtes) et musulmanes aux milices serbes, se sont transformés en une guerre totale entre les forces bosniaques et l'ex-armée fédérale. Le nombre des victimes et les dégâts matériels ne cessent de s'amplifier. La « bataille de Sarajevo » finira-t-elle comme celle de Vukovar (en Croatie), dans les ruines, les cendres et les gravats ? La capitale de la Bosnie-Herzégovine, pimpante depuis les travaux de rénovation faits pour les Jeux olympiques d'hiver en 1984, est meurtrie. Meurtrie, comme cet esprit de tolérance qui avait jusqu'à présent survécu à tous les remous politiques et historiques.

Dans la matinée, à proximité de l'aéroport, les mortiers musulmans répondaient aux canons fédéraux. Des tirs d'artillerie lourde s'échangeaient entre les quartiers musulmans et serbes de la périphérie de la ville. Rien n'était épargné, ni les immeubles d'habitation ni les bâtiments officiels. 16 heures 45 : *alerte générale après deux survols* de Sarajevo par des avions fédéraux qui causeront destructions et *incendies. Les chars avaient* auparavant ouvert le feu, faisant, selon la police bosniaque, de nombreuses victimes. En raison des combats, les négociations entre les autorités bosniaques et les responsables militaires yougoslaves ont été maintes fois repoussées, avant d'aboutir finalement à un accord sur la libération des quelque deux cents prisonniers – militaires et civils – capturés par les forces bosniaques lors de l'attaque d'un convoi militaire, dimanche en début de soirée.

Cet accord conditionnait la *reprise des pourparlers sur l'avenir* des unités de l'ex-armée fédérale stationnées en Bosnie-Herzégovine, *contraintes de se retirer depuis la* reconnaissance internationale de l'indépendance de cette République et après *la proclamation d'une* nouvelle fédération yougoslave réduite à la Serbie et au Monténégro.

Négocier le retrait de l'ex-armée fédérale de Bosnie-Herzégovine paraît pour le moment impossible. Les troupes sont composées d'une majorité de Serbes. Si l'armée actuelle devait être démantelée après la création de la fédération serbo-monténégrine, les Serbes de Bosnie qui portaient l'uniforme yougoslave se mettront pour la plupart au service des autorités sécessionnistes serbes de Bosnie-Herzégovine et de leurs milices.

Les récentes déclarations de plusieurs généraux de l'ex-armée fédérale tendent aussi à montrer que, dans les milieux militaires, personne n'envisage vraiment de quitter la Bosnie-Herzégovine.

FLORENCE HARTMANN

Dans la Krajina, enclave serbe de Croatie

Les « casques bleus » jugent une démilitarisation quasiment impossible

KNIN (Krajina)

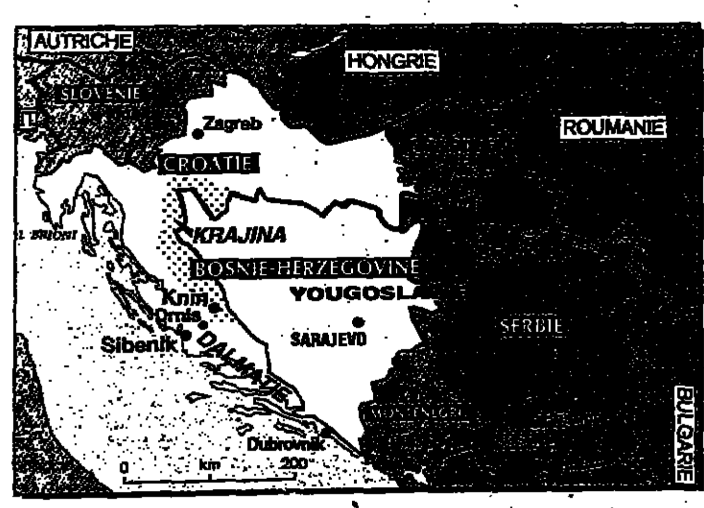
de notre envoyé spécial

Toutes les nuits, dans cette région rocailleuse de l'arrière-pays dalmate, le canon tonne. Chaque nuit, des hommes – Serbes ou Croates – tombent, victimes de bombardements devenus le lot quotidien de populations pour lesquelles cessez-le-feu signifie simplement ralentissement des combats.

A Pakovo-Selo, minuscule village, seules quelques silhouettes en tenue *camouflée*, quelques *blindés* changeant de position animent le paysage figé, *entre pierres* et maisons en ruines, qui constitue le front, *no man's land* séparant les Serbes de Krajina des Croates de Dalmatie. Ces deux régions appartiennent à la Croatie. Mais, peuplée de Serbes à plus de 80 %, la Krajina a fait sécession de la République de Croatie, aidée par l'ex-armée fédérale qui tient le terrain et qui, épaulée par la défense territoriale locale, a largement empiété sur des zones à majorité croate, comme Drnis, gros bourg à mi-chemin du port croate de Sibenik et de la « capitale » serbe de Krajina, Knin. A l'origine croate à près de 80 %, Drnis est aujourd'hui quasiment déserte. L'armée de Belgrade l'a conquis en septembre. Depuis, Drnis étale ses murs noircis par le feu, ses toitures défoncées par les obus ; tout comme d'autres villages le long de la route, dont on repère immédiatement les maisons serbes – intactes – des habitations croates – littéralement évidées.

Là se trouve l'une des zones de *déploiement* des « casques bleus » de la FORPRONU (Force de protection des Nations unies). Y sont déjà installés *un bataillon* tchécoslovaque et un bataillon français ; une troisième unité, kenyane, est attendue pour la mi-mai. *C'est en principe* à cette date que doit débuter la phase cruciale de la mission de l'ONU : la démilitarisation de la région. Et chacun, sur place, voit s'approcher l'échéance avec une appréhension non dissimulée. Si l'arrivée et l'installation des premiers « casques bleus » n'ont, jusqu'à présent, donné lieu qu'à des incidents *« mineurs »* – tels que des tirs de combattants ivres prenant la FORPRONU pour cible –, la prochaine étape risque, ici, d'être beaucoup plus dangereuse, de l'aveu même des premiers intéressés, à savoir des fonctionnaires internationaux travaillant sur le terrain et des officiers de la force de paix. Tous redoutent le moment où il va leur falloir désarmer les unités para-militaires et, surtout, prier l'ex-armée fédérale de quitter les lieux avec armes et bagages.

Déjà, à quinze jours de la date fatidique, l'un des principaux acteurs *du drame*, le général *Ratko Mladic*, commandant les unités serbo-fédérales de Krajina, a annoncé la couleur. Pas *question*, a *fait* savoir cet officier serbe originaire de Bosnie-Herzégovine connu pour sa détermination, d'évacuer la place si le plan de déploiement de l'ONU n'est pas modifié, éventualité jusque-là exclue.



La hantise de Zagreb

Ce plan, laborieusement élaboré, fruit de difficiles et longues négociations, ne prévoit pas, à de rares exceptions près, que les « casques bleus » s'installent sur la ligne de front. La plupart du temps en retrait de cette ligne, le dispositif onusien ne vise pas à « boucler » les enclaves serbes de Croatie, mais, au contraire, à tenter d'y rétablir paix et sécurité, prélude, sur le papier, à un retour des habitants – croates – ayant fui les combats ou ayant été chassés de leurs foyers. La hantise de Zagreb est, en effet, de voir se reproduire ici la situation qui prévaut à Chypre depuis quelque vingt-deux ans, c'est-à-dire l'établissement d'une « ligne verte » coupant indéfiniment le pays en deux. Les Serbes, eux, ont une vision diamétralement opposée de la mission de l'ONU. *Ils attendent des* « casques bleus » qu'ils consacrent la séparation et jouent un rôle de « bouclier » interdisant *toute intrusion* croate sur les territoires qu'ils contrôlent.

« Je ne déciderai de retirer mes unités [de Krajina] *que lorsque j'aurai la certitude que l'ONU protège réellement et efficacement tous les Serbes de Krajina, ce qui n'est pas du tout le cas actuellement »* : le général Mladic est catégorique. Il le dit et le redit à qui veut l'entendre, que ce soit publiquement ou aux représentants de la Conférence européenne sur la Yougoslavie ou encore au général (kenyan) Arap Rob, commandant les unités de l'ONU déployées dans le secteur. La menace est claire, d'autant plus sérieuse que le général Mladic ne passe pas pour particulièrement tendre, lui dont les hommes et les blindés ont été à deux doigts de prendre Sibenik en septembre dernier et qui n'a pas hésité, à l'époque, à ordonner le bombardement de la grande cité portuaire.

Une menace d'autant plus présente, aussi, que l'éclatement complet de la Yougoslavie a rendu le statut de l'armée ex-fédérale – l'une des plus puissantes d'Europe de l'Est – totalement incertain, tout comme il a rendu aléatoire la chaîne de commandement. De quelle autorité relève aujourd'hui le corps d'armée de Knin ? Le général Mladic lui-même a de la peine à répondre, lui, un Serbe ressortissant d'une République maintenant indépendante – la Bosnie-Herzégovine – mais que ses « compatriotes » combattent. S'il affirme être *« à la disposition du Commandement »* de l'armée, l'expression est assez vague, dans la confusion actuelle, pour laisser planer un doute sérieux sur son contrôle réel.

« On ne prend pas son arme à un Serbe »

En outre, la majorité des effectifs « fédéraux » stationnés en Krajina est composée de réservistes originaires de la région. En conséquence, le retrait de l'armée (s'il a lieu) se traduira, de fait, par la démobilisation *sur place d'hommes dont la réputation* guerrière n'est plus à faire et très rapidement remobilisables (*« On ne prend pas son arme à un Serbe »*, nous disait récemment un responsable de Knin). Sans attendre, on assiste à *un gonflement constant* des forces de police locales, les seuls éléments armés autorisés par le plan de paix de l'ONU. Les échanges d'uniformes vont bon train, de même que les changements de couleur des véhicules, du kaki militaire au bleu policier. Les hommes de l'ONU ont reçu un message très clair et insistant de la part des autorités policières – serbes – locales : si l'armée se retirait (ce que le général Mladic exclut en l'état actuel du plan de déploiement des « casques bleus »), *« nous tiendrons les premières lignes du front et nous nous battrons si les Croates font mine d'avancer »*. Or ces derniers n'ont jamais caché leur intention de récupérer, d'une façon ou d'une autre, les régions qui leur ont été prises et qui, bien que faisant partie de la Croatie, échappent aujourd'hui à *leur contrôle*...

Venus fin avril à Knin, deux membres de la Conférence européenne sur la Yougoslavie, son vice-président, M. Thierry de Beaucé, et l'ambassadeur néerlandais Henry Wynaendts, ont pu mesurer le degré de méfiance prévalant toujours dans la région, une défiance porteuse de tous les dangers. Lors de leurs conversations avec les autorités serbes locales ainsi qu'avec le général Mladic, MM. de Beaucé et Wynaendts ont eu un aperçu des difficultés présidant à l'implantation de l'ONU, à un déploiement bien accueilli à ses débuts mais de plus en plus controversé, leurs interlocuteurs estimant que les zones placées sous la protection des « casques bleus » n'englobent justement pas tous les Serbes à protéger des Croates. Quant à faire passer la Krajina sous législation croate, MM. de Beaucé et Wynaendts n'ont pu convaincre leurs interlocuteurs de revenir sur leur refus, en dépit des promesses prodiguées par le régime croate de M. Franjo Tudjman d'élaborer un statut spécial pour cette province rebelle. Consentant tout juste à envisager des *« relations de bon voisinage »* avec la Croatie, essentiellement *en matière économique*, certains dirigeants de Knin tournent surtout leurs regards vers la Bosnie-Herzégovine voisine, République déchirée qui, elle aussi, a sa Krajina serbe.

YVES HELLER

ALLEMAGNE : après les remous provoqués par la succession de M. Genscher

Les tensions s'apaisent au sein de la majorité

Les tensions provoquées au sein de la coalition gouvernementale allemande par la succession de M. Hans Dietrich Genscher au ministère des affaires étrangères s'apaisent. En dépit de la poussée de fièvre qui avait gagné, la semaine dernière, les états-majors de *l'Union chrétienne sociale (CSU)* de Bavière et du Parti libéral (FDP), les deux ailes de la majorité, aucun d'entre eux n'a réellement manifesté l'intention de briser la coalition. L'heure est de nouveau aux discussions avec l'opposition social-démocrate pour tenter de dégager un minimum de consensus sur les problèmes issus de la réunification.

BERLIN

de notre correspondant

Les chrétiens-démocrates (CDU) et les sociaux-démocrates (SPD) se sont mis d'accord, lundi, sur un rendez-vous au sommet le 27 mai, qui réunira les principaux responsables des partis traditionnels. Aux côtés du chancelier Kohl et du président du SPD, M. Bjorn Engholm, les dirigeants de la CSU et du FDP, MM. Theo Waigel, ministre fédéral des finances, et Otto Lambsdorff, devraient participer aux discussions, ainsi que les chefs des groupes parlementaires. D'ici à cette date, le chancelier rencontrera également les ministres-présidents des Länder, notamment pour examiner les conséquences internes des accords de Maastricht.

Un premier rendez-vous, proposé par M. Kohl pour le 8 mai, avait été rejeté par le SPD qui estimait ne *pas disposer d'informations suffisantes* sur les projets économiques et financiers du gouvernement. Mais *celui-ci s'est maintenant déclaré prêt* à les lui fournir. Mardi, le ministre des finances, M. Waigel, devait présenter aux *groupes parlementaires de* la majorité les orientations de sa politique financière pour le moyen terme. Le 13 mai, le *gouvernement* arrêtera les grandes lignes du projet de budget pour 1993. Des divergences *importantes existent*, tant au sein de la coalition qu'entre la majorité et le Parti social-démocrate, sur le partage des « sacrifices ». M. Waigel a *indiqué, lundi*, à *l'issue d'une* réunion avec la direction de son parti à Munich que l'objectif était *une limitation de la croissance* des dépenses de l'État à 2,5 %, ce qui suppose, compte tenu de l'inflation et des sommes consacrées à l'ex-Allemagne de l'Est, des coupes sombres dans de nombreux budgets.

Pas de grande coalition

Le ministre des finances a saisi l'occasion pour mettre en garde le Parti libéral contre la tentation de *vouloir jouer toutes les cartes* à la fois. Il a réclamé une solution rapide des questions litigieuses au sein de la coalition, dans le domaine économique, social, comme dans celui du droit d'asile politique, où le Parti libéral fait front avec le Parti social-démocrate contre les projets de réforme de la Constitution de la CDU et de la CSU.

Ces surenchères entre le parti bavarois et le Parti libéral sont fréquentes dans les moments de tension politique. Aucun des deux partis ne semble cependant avoir intérêt, pour le moment, à pousser le bouchon trop loin. Les spéculations de la semaine dernière sur un éclatement de la coalition relevaient plus de mouvements d'"humeur. Le comité directeur du FDP a mis un terme, lundi à Bonn, à la crise ouverte au sein du parti par le remplacement de M. Genscher. Il a confirmé dans ses fonctions son président, M. Otto Lambsdorff, qui avait subi dans cette affaire un véritable camouflet.

La « grande coalition », évoquée ces derniers temps dans la presse, est également majoritairement rejetée, pour le moment, par le Parti social-démocrate. La plupart de ses dirigeants estiment qu'une grande coalition nécessiterait, au préalable, des élections anticipées, ce qui n'est pas actuellement envisagé. Mais la poussée de l'extrême droite aux élections régionales à l'Ouest a montré que tous les partis traditionnels – et pas seulement ceux de la coalition gouvernementale – subissent le contre-coup des problèmes auxquels doit faire face le gouvernement, en raison de la réunification et de l'intégration européennes.

HENRI DE BRESSON

EUROPE

TURQUIE : en Asie centrale ex-soviétique

M. Suleyman Demirel évoque « un monde turc de l'Adriatique à la Muraille de Chine »

Le premier ministre turc, M. Suleyman Demirel, est rentré à Ankara, lundi 4 mai, d'une tournée de six jours dans les Républiques ex-soviétiques du Caucase et d'Asie centrale qui l'a mené en Ouzbékistan, au Kirghizstan, au Turkménistan, au Kazakhstan et en Azerbaïdjan. Une étape au Tadjikistan a dû être annulée au dernier moment en raison des manifestations dans la capitale, Douchanbé.

ISTANBUL

de notre correspondante

« La tête me tourne. Je suis très excité », a déclaré M. Demirel à son retour d'Asie centrale et du Caucase. L'accueil enthousiaste réservé dans ces Républiques musulmanes et turcophones aux dirigeants d'Ankara a une influence certaine sur la politique étrangère de la Turquie, généralement convaincue d'être incomprise et mal aimée par le reste de la communauté internationale. *« La Turquie a accepté la responsabilité de représenter le monde turc »*, a déclaré le premier ministre à Bakou, dernière étape de son voyage. Selon lui, le moment est venu pour une *« association turque »* entre ces Républiques culturellement proches. *« Personne ne peut nier qu'il existe un monde turc qui s'étend de l'Adriatique à la Muraille de Chine »*, a-t-il souligné lors de son voyage.

M. Demirel, en revanche, a rejeté catégoriquement l'idée d'une Turquie hégémonique, dominant cette région du monde. *« La politique turque ne peut en aucune façon être qualifiée de chauviniste*, a-t-il déclaré. *Nous essayons seulement de construire des ponts entre ces Républiques et la Turquie, ainsi qu'avec le reste du monde. »* Le premier ministre a invité les dirigeants de ces Républiques de l'ex-URSS à participer à un sommet turcophone qui se tiendrait en automne à Istanbul. De son côté, la Turquie assistera, avec l'Iran – son grand rival régional – et peut-être le Pakistan, à la réunion qui se tiendra le 10 mai à Achkhabad, au Turkménistan.

La Turquie, qui se targue d'être une fenêtre sur le monde extérieur pour ces Républiques jusqu'ici très isolées, avait plusieurs projets à offrir dans le domaine des communications et des transports. La compagnie aérienne Turkish Airlines, qui a déjà des vols hebdomadaires directs vers Bakou au départ d'Istanbul, inaugurera dans les semaines à venir des lignes vers les capitales d'Asie centrale. M. Demirel a également mentionné le développement possible d'une ligne de chemin de fer qui s'étendrait *« de la France à la Muraille de Chine »*, en passant par l'Iran.

L'arrivée de la délégation turque à Tachkent le 27 avril a coïncidé avec la transmission des premiers programmes de la chaîne internationale de télévision Avrasya (Eurasie), qui transmettra désormais les émissions de la télévision nationale turque, par satellite, à cent millions de téléspectateurs, de l'Europe à l'Asie centrale.

Des dizaines de protocoles de coopération ont été signés au cours de la tournée de M. Demirel. La Turquie a notamment accepté de former dix mille étudiants turcophones dans ses lycées et ses universités déjà surchargés. Des crédits importants ont également été accordés pour l'achat de biens de consommation turcs, ainsi que pour le financement de projets industriels ou de construction.

Des dizaines de protocoles de coopération

A l'Ouzbékistan, la Turquie a offert des crédits d'une valeur totale estimée à 500 millions de dollars, la moitié de cette somme étant destinée à financer l'importation de 2 millions de tonnes de blé et de 250 000 tonnes de sucre de Turquie. Le Kazakhstan s'est vu promettre 200 millions de dollars, le Kirghizstan 75 millions. Ces promesses vagues sont maintenant entre les mains des banquiers qui devront les transformer en accords financiers concrets.

Pour un pays qui affirme avoir peu à donner, la Turquie s'est montrée généreuse envers ces pays neufs, sollicités par tous leurs voisins. De nombreux entrepreneurs turcs s'intéressent à ces marchés nouveaux. Mais, à l'exception d'un projet – difficile à concrétiser – de gazoduc pour le Turkménistan, les Républiques ont, pour l'instant, peu à offrir en dehors de leur enthousiasme pour la culture turque.

Au niveau diplomatique, en revanche, les gains sont importants. La présence à ses côtés, au sein de la communauté internationale, de plusieurs Républiques incontestablement amies, a restauré la confiance de la Turquie, humiliée par des critiques fréquentes et le rejet de sa candidature à la Communauté européenne. Dans le journal *Hurriyet*, l'éditorialiste Emin Colasan exprimait ainsi ce sentiment nouveau. *« Pour la première fois peut-être, les hauts fonctionnaires turcs vont à l'étranger non pas pour quémander, mais pour donner, ne serait-ce que peu de chose. »*

NICOLE POPE

□ **Le ministre des affaires étrangères turc en Géorgie.** – M. Hikmet Cetin, ministre turc des affaires étrangères, doit se rendre en Géorgie les 21 et 22 mai, afin d'établir des liens diplomatiques avec l'ancienne République soviétique, a-t-on appris lundi à Ankara. – *(Reuter.)*

□ **Neuf séparatistes kurdes tués.** – Les services de sécurité turcs ont indiqué, lundi 4 mai, que neuf membres du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste) ont été tués et douze autres capturés au cours d'une série d'accrochages avec l'armée, samedi et dimanche. – *(Reuter.)*

Selon l'Azerbaïdjan

L'offensive arménienne s'étend au Nakhitchevan

Pour la première fois, les forces arméniennes ont attaqué, lundi 4 mai, plusieurs villages de la petite République autonome du Nakhitchevan, enclave azerbaïdjanaise située au sud-ouest de l'Arménie, à la frontière avec l'Iran, a affirmé le président du Nakhitchevan, M. Gueïdar Aliev.

Selon M. Aliev, membre du Politburo du PCUS à l'époque brejnévienne et ancien numéro un d'Azerbaïdjan, deux soldats et un civil azéris ont été tués lors des attaques arméniennes. Ces informations n'ont pu être confirmées de source indépendante.

Par ailleurs, selon des sources arméniennes, les forces azerbaïdjanaises ont poursuivi, lundi, leur offensive sur Stepanakert, capitale du Haut-Karabakh, enclave à majorité arménienne en Azerbaïdjan. – *(Reuter, AFP.)*

DIPLOMATIE

A Strasbourg

M. Mitterrand a défendu sa « théorie des ensembles » pour l'Europe de demain

Après avoir posé la première pierre du nouveau bâtiment qui abritera la Cour et la Commission des droits de l'homme, M. François Mitterrand est revenu, lundi 4 mai, sur son idée de confédération européenne devant l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Celui-ci pourrait être, selon le président de la République, *« l'un des creusets et, s'il a l'ambition et la réussite, le creuset »* de l'Europe de demain. Dans cette perspective, il a jugé utile que l'organisation des « vintg-six » (1) tienne tous les deux ans un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement.

STRASBOURG

de notre correspondant

Sensible aux critiques qui lui avaient été adressées après l'annonce de son projet de confédération européenne, M. Mitterrand a pris soin de rectifier le tir. Il ne s'agit pas selon son entourage, d'instaurer une *« norme juridique »* mais de définir une *« démarche »*, un *« concept »*, *« pour donner corps, à la théorie des ensembles »*. Car, pour lui, même si certains déplorent la multiplicité des institutions européennes, la nouvelle architecture du Vieux Continent ne peut être décidée en fixant d'autorité un cadre unique.

A ce stade, il faut donc selon M. Mitterrand, laisser chaque institution existante développer *« au mieux ce qu'elle a en propre »* : la CSCE, la sécurité et la prévention des conflits ; la CEE, en liaison avec le Fonds monétaire international et la Banque européenne de reconstruction et de développement, la prospérité économique ; le Conseil de l'Europe, la défense des *« valeurs imprescriptibles »*.

Ce principe d'autonomie doit s'accompagner, dans l'esprit du chef de l'Etat, de deux autres pas moins intangibles. Tout d'abord, les grandes organisations européennes doivent jouer la complémentarité d'une *« façon plus ordonnée »*. Ensuite, il est impérieux de respecter *« l'égale dignité entre tous les Etats membres »*.

« Laisser passer quelque temps »

Conscient de la difficulté d'appréhender les résultats que donnera l'évolution en cours, M. Mitterrand n'a pas voulu s'engager plus avant sur ce que sera cette confédération qui lui paraît *« si nécessaire »*. *« Il faudra laisser passer quelque temps*, a-t-il déclaré, *avant qu'on aborde avec audace la phase ultérieure pour savoir de quelle manière on se réunira sur des bases que je ne saurais imaginer. »*

En attendant, le Conseil de l'Europe, qui n'est *« ni un forum, ni une agence spécialisée »*, peut tirer son épingle du jeu en devenant l'*« endroit où tous les pays d'Europe, dotés d'institutions démocratiques, pourraient non seulement se rencontrer mais seraient aussi capables de fonder ensemble des institutions permanentes avec des compétences moins cernées que celles qui relèvent de la Communauté mais touchant à tout ce qui contribue à la vie quotidienne des Européens »*.

Afin que l'organisation de Strasbourg s'insère mieux dans cette *« démarche confédérale »*, indispensable face à la montée des *« nationalismes »*, des *« sectarismes »* et des *« exclusions »*, le président a indiqué quelques pistes susceptibles d'affirmer la présence et d'accroître l'efficacité du Conseil de l'Europe. Outre la tenue de réunions au plus haut niveau politique, il a préconisé un plus grand nombre des rencontres des ministres des affaires étrangères (deux par an actuellement) et des sessions parlementaires (quatre chaque année).

M. Mitterrand a aussi recommandé que soit donné un pouvoir de décision à des conférences ministérielles spécialisées. Il a évoqué dans cette perspective la tâche que pourrait entreprendre le Conseil de l'Europe dans les secteurs des transports et des télécommunications.

Le chef de l'Etat n'a pas voulu être en reste sur la *« réforme nécessaire »* que doivent entreprendre la Cour et la Commission des droits de l'homme afin d'éviter la paralysie. A l'appui de ses dires, M. Mitterrand a cité une série de chiffres : 2 273 dossiers sont actuellement en instance devant la Commission, dont 1 408 n'ont pas encore été ouverts ; 59 affaires sont pendantes devant la Cour, dont 35 n'ont pas commencé à être étudiées.

Avec l'arrivée des pays de l'Europe centrale et orientale, les procédures, a estimé le président de la République, vont courir sur cinq à six ans contre trois à quatre années actuellement (*le Monde* du 28 avril). Ici encore, il a formulé des propositions : la France favorisera un *« renforcement sensible »*, en moyens et en personnel, de la Cour et de la Commission et appuiera la création de chambres afin de permettre un examen plus rapide des plaintes des citoyens européens contre les atteintes aux droits de l'homme.

MARCEL SCOTTO

(1) Il est prévu que la Bulgarie devienne le 27e Etat membre dès cette semaine.

□ **Reprise des négociations entre la Corée du Nord et la Corée du Sud.** – Le premier ministre nord-coréen, M. Yon Hyong-muk, est arrivé à Séoul mardi 5 mai pour une nouvelle série d'entretiens avec son homologue du Sud, M. Chung Won-shik. Les négociations entre les deux chefs de gouvernement ont commencé en 1990. La question de la dénucléarisation de la péninsule sera au centre des actuelles discussions. Séoul devrait proposer la création de commissions mixtes chargées d'appliquer l'accord de non-agression signé le 30 janvier. Pyongyang a, par ailleurs, remis le 4 mai à l'Agence internationale à l'énergie atomique la liste des installations nucléaires dont elle a accepté l'inspection. Les premières visites de l'AIEA pourront avoir lieu en juin. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

EGYPTE : affrontements inter-communautaires au nord d'Assiout

Des coptes ont été victimes de violences de la part de maximalistes musulmans

Les affrontements sanglants qui ont eu lieu, lundi 4 mai, entre coptes – chrétiens d'Egypte – et musulmans dans la localité de Sanabou, à 300 kilomètres au sud du Caire *(nos dernières éditions du 5 mai)*, ont fait 13 morts et 5 blessés, a indiqué un communiqué du ministère de l'intérieur. On compte 12 tués et 4 blessés parmi les coptes et un mort du côté des maximalistes musulmans.

LE CAIRE

de notre correspondant

La tuerie a eu lieu à l'aube, quand quatre commandos de la branche armée d'une faction dissidente de l'organisation extrémiste musulmane Al Djihad ont attaqué à l'arme automatique le quartier de Mancheyet Nasser où sont concentrés les coptes. Il s'agissait d'une opération de représailles à la suite de la mort d'un des chefs de l'organisation tué dans la même localité, il y a près de trois mois.

Le 9 mars, un différend avait éclaté à Sanabou entre les maximalistes musulmans et une famille chrétienne au sujet de la vente d'une maison. Les « barbus » avaient roué de coups de gourdin le propriétaire, dont les parents étaient intervenus. Des coups de feu avaient été échangés et un islamiste, un copte et un passant avaient été tués.

Des heurts aussi au Caire

La localité de Sanabou, à une soixantaine de kilomètres au nord d'Assiout, à forte concentration copte, est un des fiefs des maximalistes musulmans. Selon un rapport de l'Organisation égyptienne des droits de l'homme (OEDH) publié le 2 mai, les islamistes ont la haute main dans cette région. Le rapport affirme qu'ils y ont interdit le culte aux chrétiens et ont imposé la *djizia* (tribut) aux commerçants coptes. Les contrevenants ont les os du bras droit et des deux jambes brisés, précise l'OEDH.

Mais les agressions des maximalistes musulmans contre des chrétiens ne sont pas circonscrites à la Haute-Egypte, région où aux côtés des fiefs islamistes vit une forte minorité copte.

Dans le quartier populaire d'Imbaba, au Caire, des dizaines d'islamistes ont dévasté une église, mercredi 29 avril, (trois jours après la Pâque copte). La voiture de police dépêchée sur les lieux a été attaquée par des « barbus », dont l'un a été tué, selon la version officielle, par l'officier de police en état de légitime défense. Deux jours plus tard, les islamistes ont organisé une grande manifestation après la prière du vendredi. Les forces de l'ordre, craignant la répétition des incidents de septembre, au cours desquels deux églises avaient été partiellement incendiées dans le même quartier, sont intervenues en masse. Une fillette de treize ans a été tuée par balle au cours des accrochages entre la police et les islamistes.

Cette recrudescence des agressions contre les coptes – qui constituent 8 à 16 % de la population totale de l'Egypte – est due, selon le rapport de l'OEDH, à *« l'atmosphère d'intolérance religieuse qui s'est accrue dans les années 80 »*. Le rapport rend l'Etat responsable de cette situation : *« L'Etat n'a pas bronché quand les maximalistes musulmans ont imposé, dans certaines régions d'Egypte, le statut de citoyens de troisième classe aux chrétiens* (...). *Il se contente d'opérations souvent contraires aux droits de l'homme pour défendre sa propre sécurité. »* Le rapport s'attaque enfin à l'infiltration de l'Etat par les islamistes. Il cite notamment les émissions islamistes diffusées par la télévision nationale et les programmes d'enseignement religieux dans les écoles qui *« accroissent l'intolérance »*.

ALEXANDRE BUCCIANTI

□ **IRAK : l'ONU a vérifié la destruction d'armes chimiques.** – La commission de l'ONU chargée d'éliminer les armes de destruction massive de l'Irak a indiqué lundi 4 mai s'être assurée que l'Irak avait bien détruit l'année dernière comme il l'affirmait plus de 24 000 de ses armes chimiques. *« Les chiffres confirmés coïncident, avec une marge d'erreur acceptable, avec les déclarations irakiennes »*, a précisé la commission sur la base d'un rapport d'une mission d'experts qui a visité 20 sites irakiens du 15 au 29 avril. Elle devait vérifier que Bagdad avait effectivement détruit 24 470 armes chimiques l'été dernier sans supervision des Nations unies. – *(Reuter.)*

ASIE

THAÏLANDE : sérieuse crise politique

La campagne contre le premier ministre se durcit

Une manifestation antigouvernementale a rassemblé 50 000 personnes le lundi 4 mai à Bangkok pour obtenir le départ du général Suchinda Krapayoon, qui avait formé un gouvernement le 16 avril. Les dirigeants de l'opposition ont aussi annoncé une « marche sur le Parlement » pour le 6 mai, jour où M. Suchinda doit présenter son programme aux députés.

BANGKOK

de notre correspondant

Les opposants au général Suchinda Krapayoon n'en démordent pas. Pour la deuxième fois en quinze jours, une foule évaluée à 50 000 personnes s'est rassemblée dans le centre de la capitale afin de réclamer la démission du nouveau premier ministre. Il est reproché à cet ancien chef d'état-major de n'être pas membre de l'Assemblée élue le 22 mars.

Pour former son cabinet, le 16 avril, le général Suchinda avait dû mener de laborieuses tractations avec cinq partis, favorables aux militaires, qui disposent d'une faible majorité (195 sièges sur 360) à la Chambre basse. Donnant une tournure dramatique à la situation, l'ancien et populaire gouverneur de Bangkok, le général Chamlong Srimuang, un bouddhiste qui s'est taillé l'image d'un ascète, a entrepris lundi 4 mai une grève de la faim pour obtenir la démission du général Suchinda. *« Jusqu'à ce que mort s'ensuive »*, a-t-il précisé, en affirmant qu'il refuserait tout soin.

« Anormalement riches »

Reprochant au général Suchinda, principal artisan du coup d'Etat du 23 février 1991, de ne pas s'être présenté aux élections, M. Chamlong avait proposé que l'un des députés de son parti (le Palang Dharma, « Pouvoir de la vertu bouddhique », qui a raflé 32 sièges sur les 35 en jeu dans la capitale) démissionne, afin de donner possibilité au premier ministre de se présenter devant les électeurs. Le général Suchinda a, jusqu'ici, refusé de relever le gant.

L'épreuve de force est donc engagée. L'opposition, mieux soudée que prévu, reproche à l'ancien commandant des forces armées d'être revenu à deux reprises sur ses engagements, en acceptant d'abord la direction du gouvernement puis en nommant des ministres déclarés *« anormalement riches »* par une commission désignée, l'an dernier, par les militaires. Elle s'oppose également à la Constitution, en refusant la nomination d'un premier ministre non élu, ainsi que la participation aux votes de censure des 270 membres d'un Sénat nommés par les militaires. La grève de la faim d'un ancien député, M. Chalat Vorachat, hospitalisé le 30 avril après vingt-trois jours de jeûne devant le siège du Parlement, a contribué à entretenir sa campagne.

Les chefs de l'armée, qui soutiennent le général Suchinda, ont fait savoir qu'ils ne toléreraient pas le désordre. Que les militaires interviennent, comme ils l'ont fait en février 1991, ne peut donc être exclu. Le nouveau patron des forces armées, le maréchal de l'air Kaset Rojananil, a laissé planer lundi l'hypothèse d'un recours à la loi martiale, *« en cas d'émeutes »*.

L'émergence des classes moyennes

Mais, de son côté, M. Chamlong a placé la barre si haut qu'il ne peut plus reculer : n'a-t-il pas ajouté, dans une *« lettre d'adieu »*, qu'il refuserait de participer à tout gouvernement ? Le calcul de l'ancien gouverneur de Bangkok est évident : pour la première fois sans doute depuis l'abolition de la monarchie absolue en 1932, la capitale, en votant pour lui et ses candidats anonymes, a ouvert une brèche dans le système traditionnel des clientèles électorales.

La crise a aussi provoqué le réveil des milieux universitaires et des étudiants, demeurés à l'écart de la vie politique depuis la dure répression de 1976. On peut également voir dans ces développements l'émergence des classes moyennes urbaines, produit des années de croissance exceptionnelle : les « cols blancs » sont favorables à M. Chamlong.

L'imprévu, cependant, ne peut jamais être écarté. L'armée et le premier ministre pourront jauger l'étendue de la contestation lors de la manifestation de mercredi. En durcissant le jeu, M. Chamlong a sans doute estimé qu'il disposait de quelques atouts. Quant au général Suchinda, il doit regretter de s'être laissé piéger en acceptant des fonctions qu'il n'avait pas envie d'exercer si tôt.

JEAN-CLAUDE POMONTI

« théorie
de demain

ASIE

AMÉRIQUES

Le calme est revenu à Los Angeles qui recevra une aide fédérale de 600 millions de dollars

La situation est pratiquement redevenue normale mardi 5 mai à Los Angeles, où le couvre-feu a été levé, les écoles rouvertes et les transports en commun rétablis. Un nouveau bilan des émeutes raciales ayant éclaté le 29 avril après l'acquittement de quatre policiers blancs accusés d'avoir molesté un automobiliste noir, fait état de 58 morts et de 2 300 blessés. Ce dernier bilan établi par les services de police locaux, décompte également 11 824 interpellations tandis que les services municipaux chiffrent les dégâts matériels à 717 millions de dollars.

Signe le plus tangible d'un retour à la normale : des embouteillages et des accidents ont été signalés sur les autoroutes desservant la ville alors que celles-ci avaient été pratiquement désertées par les automobilistes au cours des derniers jours. La Garde nationale et les marines restaient néanmoins déployés à South Central et dans les quartiers ravagés par les émeutes. Les tribunaux de la ville ont commencé à juger des centaines de pillards présumés qui encombrent jusqu'à saturation les prisons locales.

La Maison Blanche a annoncé qu'elle débloquait 600 millions de dollars pour la reconstruction des milliers d'immeubles et de commerces pillés et incendiés. Le président George Bush a rejeté la responsabilité des émeutes sur *« les programmes sociaux »* mis en œuvre par les démocrates dans les années 60 et 70 (ce que leur initiateur, Lyndon Johnson, appelait la « Grande Société »). Ceux-ci ont, selon M. Bush, créé les racines du problème en élevant toute une génération dans une culture de « dépendance » envers l'aide sociale.

La Maison Blanche a également annoncé lundi la nomination de M. David Kearns, secrétaire-adjoint à l'éducation, comme coordonnateur du groupe d'experts chargés d'évaluer les besoins de Los Angeles. M. Bush doit se rendre jeudi dans la deuxième ville des Etats-Unis pour constater lui-même les dégâts.

Le sénateur de l'Arkansas Bill Clinton, favori dans la course à l'investiture démocrate en vue de l'élection présidentielle de novembre, a visité lundi Los Angeles et a accusé l'administration Bush et le parti républicain de vouloir politiser la crise. A Washington, près de la moitié des 28 000 employés municipaux ont observé lundi une grève d'une journée pour protester contre le verdict du 29 avril.

Le général Colin Powell, chef de l'état-major inter-armes, qui avait la haute main sur les opérations de maintien de l'ordre, a déclaré que les Noirs avaient le sentiment d'être *« privés du rêve américain »*. Le général Powell, qui avait coordonné de Washington les opérations de la guerre contre l'Irak, et qui est lui-même noir, a ajouté qu'il *« s'agissait d'un problème américain que seuls les Américains peuvent résoudre »*. M. Gorbatchev, enfin, qui visitait lundi la Bibliothèque Ronald Regan à Simi-Valley, lieu du procès des quatre policiers, a estimé, sans faire directement allusion aux émeutes, qu' *« il était dangereux de remplacer l'idéologie par l'exclusion nationaliste qui peut si aisément faire place à la haine xénophobe »*.

« Deux mondes se sont soudain retrouvés face à face »

LOS ANGELES

correspondance

Les traces des émeutes sont dispersées sur une très grande surface. Il y a plus de 80 kilomètres entre Long-Beach au sud et San-Fernando au nord et plus de 30 kilomètres entre Pomona à l'est et Beverly-Hills à l'ouest. L'axe central du soulèvement était Vermont Avenue, une des artères commerçantes les plus dévastées du quartier noir de Watts.

Cette avenue de 20 kilomètres traverse l'un des quartiers les plus pollués de Los Angeles près du principal aéroport, avant de passer à South Central, puis de conduire au point où, semble-t-il, l'attention des casseurs s'était fixée : Korea Town, le quartier coréen.

La plupart des magasins qui ont été réduits en cendres appartiennent en effet à des Coréens : *liquor stores*, où les Noirs et les Mexicains venaient acheter de la bière et du whisky, petits restaurants, grands magasins d'électronique ou de pièces détachées pour automobiles. Plus on remonte vers le nord, plus les commerces sont asiatiques, en particulier coréens.

Au milieu de ceux-ci, outre de grandes surfaces (au moins trois sur Vermont Avenue), les banques, surtout les *check cashing* – où ceux qui n'ont plus de compte en banque peuvent échanger des chèques contre de l'argent liquide moyennant une lourde commission – et les Kentucky Fried Chicken ont brûlé. Tous les commerces qui sont réticents à embaucher des Noirs et qui semblent utiliser l'argent pour l'investir en dehors de la communauté ont été les cibles prioritaires des Noirs et des Latinos.

« Pendant les émeutes, je ne pensais pas à Rodney King mais à Latasha Harlins, la Noire de quinze ans tuée dans le dos par une commerçante coréenne qui lui avait refusé un crédit de 1,5 dollar », déclare Theresa, qui est descendue dans la rue mercredi et jeudi derniers.

Les traces de l'affaire Soon Ja Du

L'affaire Soon Ja Du – du nom de la commerçante – fut vécue comme une injustice peut-être plus grande encore que celle du verdict du procès Rodney King, car Mme Du ne fut condamnée, en février, qu'à une mise à l'épreuve, tandis que, peu de temps auparavant, un Noir avait été condamné à trois ans de prison ferme pour avoir tué un chien...

Dae Kyun Park, qui vend des hamburgers sur Vermont Avenue depuis deux ans, a vu son échoppe saccagée : *« Ils ont tout cassé et ont emporté ce qu'il y avait dans les frigos... »* Une entreprise coréenne est venue remplacer les baies vitrées, tandis qu'un peu plus loin Latinos, Noirs et Blancs déblaient un entrepôt qui appartient à un Philippin et effacent des graffitis comme *« La guerre du peuple »* ou *« Le droit de se soulever »*.

Samedi, des dizaines de milliers de Coréens avaient défilé sur Vermont avenue à la mémoire d'Edward Lee, tué alors qu'il tentait de dissuader les pilleurs de s'en prendre à sa boutique. Plus de huit cents entreprises coréennes auraient été détruites. Les dégâts s'élèveraient à 350 millions de dollars sur 800 millions pour la totalité des émeutes. Le président du Parlement sud-coréen avait demandé samedi au gouvernement américain de dédommager les Coréens américains. L'ambassadeur, M. Donald Gregg, avait répondu que les Coréens, comme les autres, bénéficieraient de la protection la plus totale contre les violences et leur avait exprimé ses plus vifs regrets.

Le candidat démocrate à l'investiture, M. Bill Clinton, de passage à Los Angeles, avait choisi Korea Town pour appeler à un renouvellement des liens entre les communautés et a demandé qu'on tire *« quelque chose de bon de tout ça »*. De son côté, le candidat d'extrême droite, M. Pat Buchanan, lui aussi de passage à Korea Town, a mis en cause l'Etat Providence, qui entretient, selon lui, la pauvreté.

La présence de la garde nationale est discrète sauf aux abords des supermarchés et des centres commerciaux, où les hommes casqués, en treillis, sont en faction. Trois ou quatre militaires ont posé leur fusil et se reposent à l'ombre devant des magasins tout près des insolites « tours de Watts » en métal, construites par l'artiste italien Sam Rodia en 1921, seule attraction touristique de ce vaste quartier.

Plus haut sur Vermont Avenue, l'université USC est presque intacte derrière ses grilles. Des vigiles armés assistés de policiers l'ont défendue contre les assaillants alors que les étudiants s'étaient barricadés dans les dortoirs. Deux annexes ont toutefois été incendiées. Dans cette université entourée de verdure, alors que la végétation est rare dans le quartier, moins de 6 % des élèves sont noirs. Lundi, les plages étant rouvertes (après avoir été fermées pour cause de pollution) et le couvre-feu levé ; des étudiants ont traversé le ghetto pour aller surfer : la vie reprend.

Bien des boutiques qui n'ont pas été incendiées portaient l'inscription « Propriétaire noir ». Le principal journal de la communauté, *la Sentinelle de Los Angeles*, a été épargné, car les employés avaient écrit, en gros caractères, en anglais et en espagnol, *« Ne touchez pas à ce bâtiment. Propriété des Noirs »*. En revanche, la boîte de nuit Jazz etc... située sur Santa-Barbara Plaza, et la seule librairie riche en livres sur l'histoire des Africains américains – la plus ancienne des Etats-Unis – ont brûlé.

En continuant de remonter l'avenue vers le nord, les pilleurs se sont approchés de Hollywood, où la boutique de lingerie excentrique Frederick of Hollywood a été saccagée, ainsi qu'un magasin de cassettes vidéo. L'émeute flirtait ici avec les quartiers riches. *« Deux mondes se sont soudain retrouvés face à face »*, écrivait dimanche le *Los Angeles Times*. *« Ce furent quelques heures pendant lesquelles le bas monde a émergé et a eu prise sur le Los Angeles blanc »*, conclut l'éditorialiste.

RÉGIS NAVARRE

La criminalité, plaie des ghettos noirs

WASHINGTON

de notre correspondant

Si le verdict d'acquittement dans le procès des quatre policiers qui ont brutalisé Rodney King a confirmé nombre de Noirs dans leur conviction que la justice est pour le moins partiale, le bilan des émeutes a conforté, pour nombre de Blancs (et de Noirs), l'image d'une criminalité incontrôlée dans les ghettos urbains. D'une communauté à l'autre, le procès et les émeutes ont consolidé les représentations les plus négatives : *« Les émeutes ont accru le niveau de peur, de malaise et de suspicion »* (entre Blancs et Noirs), titrait lundi le *Los Angeles Times*.

« Une différence fondamentale entre ces émeutes et celles des années soixante, dit le politologue Charles Murray, de l'American Entreprise Institute de Washington, un centre de recherche conservateur, *est que le niveau de sympathie que les Blancs pouvaient éprouver pour les Noirs a considérablement diminué du fait de la peur ressentie par les premiers devant la montée constante de la criminalité noire. »* Autre différence avec les manifestations des années soixante et, notamment, celles de Watts, à Los Angeles, en 1965 : la plupart des victimes avaient alors été tuées ou blessées dans des affrontements avec la police.

Le niveau de la criminalité dans les quartiers noirs n'est contesté par personne. *Son interprétation*, en revanche, fait partie du débat politique – et recouvre des clivages traditionnels. Pour le professeur Andrew Hacker, éminent enseignant au Queens College de New-York et auteur d'un récent et substantiel ouvrage sur l'état des relations raciales aux Etats-Unis (1), l'Amérique blanche est seule responsable : le crime est le produit du ghetto, et le ghetto celui de la marginalisation économique, sociale et culturelle d'une partie, au moins, de la société noire.

Grosso modo, c'est une analyse qui était acceptée par la « gauche » et, notamment, au sein du Parti démocrate. Cela change. Un homme comme Bill Bradley, sénateur démocrate du New-Jersey, et défenseur des minorités, dit tout haut ce que personne, à gauche, n'osait encore dire : la criminalité noire est responsable, en partie, de l'exacerbation des tensions raciales et doit être, prioritairement, l'affaire de la communauté noire. Les dirigeants de cette communauté, de Jesse Jackson aux responsables plus traditionnels, sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à tenir le même discours et à juger que le recours à l'explication « classique » (celle du professeur Hacker) ne suffit plus : l'Amérique noire, disent-ils, doit être sans complaisance à l'égard des gangs qui font régner la terreur dans ses quartiers.

Les sondages indiquent qu'un grand nombre de Noirs ont condamné les émeutes – du moins la violence – et la télévision a montré nombre d'habitants du quartier de South-Central – commerçants, notamment – atterrés devant ce qui s'y passait. Si elles ont renforcé certains stéréotypes dans chaque communauté, peut-être les émeutes ont-elles aussi commencé à démolir un cliché : celui d'une communauté noire homogène, alors qu'elle est éminemment diverse.

ALAIN FRACHON

(1) *Two Nations : Black and White, Separate, Hostile, Unequal* (Scribner's).

Quand l'Irak réclame une réunion du Conseil de sécurité

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

L'Irak a envoyé une lettre au président du Conseil de sécurité demandant une réunion d'urgence de cet organisme afin de discuter des *« souffrances des minorités à Los Angeles et dans d'autres villes américaines »*, a déclaré le chargé d'affaires irakien auprès de l'ONU. *« Washington, qui défend si ardemment les droits de l'homme en Irak, a adopté une politique d'oppression à l'intérieur des Etats-Unis, utilisant les armes à feu contre certains citoyens américains »*, a-t-il ajouté.

Le gouvernement de Bagdad estime que le Conseil de sécurité a le *« devoir »* d'adopter une résolution sur le comportement américain envers ses minorités. Selon des diplomates membres du Conseil, après un moment d'incrédulité à l'égard de cette demande, le président pour le mois de mai, l'ambassadeur autrichien Peter Johenfellner a tout de même décidé d'en faire part au cours des consultations à huis clos du Conseil de sécurité mardi après-midi. *« Le parti Baas a pour une fois fait preuve d'humour »*, estimait un diplomate en poste à l'ONU, certain qu'aucun autre membre du Conseil de sécurité n'appuierait la demande irakienne.

AFSANÉ BASSIR POUR

POINT / LES ÉMEUTES DE LOS ANGELES

Des journées « de folie et de rage »

La deuxième métropole des États-Unis, Los Angeles, a été le théâtre, du 29 avril au 3 mai, des plus graves émeutes raciales qu'aient connues les Etats-Unis depuis la seconde guerre mondiale. Le dernier bilan établi par les autorités municipales fait état de 58 morts, la plupart des jeunes gens noirs ou hispaniques, tués par balles. Des scènes d'une très grande violence ont été diffusées par les chaînes de télévision. Des camionneurs blancs imprudents ont été sortis de leur véhicule et roués de coups jusqu'à en perdre connaissance. Des conducteurs de voitures individuelles qui avaient le malheur de traverser les quartiers noirs ont subi un sort semblable peu après l'annonce du verdict déclarant non coupables, dans des conditions scandaleuses, quatre policiers blancs qui avaient brutalisé en mars 1991 un automobiliste noir en s'acharnant sur lui au point de lui infliger sept fractures différentes.

Le bilan est très lourd, non seulement en raison du nombre des morts, mais parce que l'événement va laisser des traces qu'il sera difficile d'effacer. La classe politique a été prise de court : contrairement à ce qui était à sa disposition dans des circonstances analogues au cours des années 60, elle ne dispose pas des moyens nécessaires pour répondre à l'ampleur de l'enjeu. Un des phénomènes nouveaux apparus lors de ces journées « de folie et de rage » a été l'antagonisme entre les habitants noirs des ghettos et les commerçants coréens, les seuls apparemment qui s'aventurent, avec leurs collègues hispaniques, à ouvrir et à maintenir des boutiques dans les quartiers pauvres.

Watts, de la terre promise à l'enfer d'un ghetto

LOS ANGELES

correspondance

Dans les années 20, l'agent immobilier C. H. Watts avait acheté les champs de céleri et de carottes du sud de Los Angeles, afin de les revendre en parcelles d'un quart ou d'un demi-hectare le long d'avenues rectilignes, régulièrement coupées par des rues perpendiculaires. L'investissement avait toutes les chances d'être rentable : la ligne de chemin de fer Pacific Electric venait d'être construite entre le centre de la ville et Long Beach. Mais C. H. Watts ne se doutait pas que ces terrains plats, parsemés de quelques palmiers brûlés par le soleil, formeraient un jour l'un des quartiers noirs les plus grands et les plus pauvres des Etats-Unis.

On décrit aujourd'hui avec nostalgie les années allant de 1900 à 1929, « âge d'or » des Noirs en Californie. Leur nombre passa d'environ 2 000 en 1900 à près de 16 000 en 1918. La plupart avaient fui les Etats racistes du Sud. A Los Angeles, ils pouvaient espérer acheter une maison. Les prix d'un terrain variaient alors entre 200 et 500 dollars et les possibilités de crédit étaient intéressantes. En 1910, le recensement a montré que plus d'un Noir sur trois était propriétaire, un fait presque unique dans les grandes villes américaines. La présence d'autres communautés, notamment celle des Chinois venus construire le chemin de fer, atténuait les réactions racistes des Anglo-Américains.

La légalisation de la ségrégation

Bien des petits entrepreneurs noirs réalisaient le second rêve américain : créer une affaire rentable. La rue commerçante, baptisée « l'Avenue » ou « le Petit Harlem », était Central Avenue, à l'est de Watts. Hôtels, clubs de jazz, commerces : tout un ensemble d'activités permettaient à une classe moyenne de Noirs américains de se développer. Les associations et les journaux de la communauté aidaient les Noirs à se défendre contre le Ku Klux Klan et à combattre, souvent en vain, les lois qui autorisaient les cafés et les restaurants à appliquer des prix variant en fonction de la couleur de peau des clients.

La crise de 1929 porta un coup dur aux espoirs des Noirs californiens et les années 30 virent s'élargir le fossé entre communautés. La Cour suprême de l'Etat rendit légale la ségrégation dans un quartier de Los Angeles, West Slauson. Les juges locaux autorisèrent les bains publics et les piscines de la ville à séparer les « heures blanches » des « heures noires ». Alors que les emplois étaient de moins en moins nombreux, la population noire continuait d'augmenter en Californie. Elle passa de 39 000 en 1930 à 64 000 en 1940. Nombre d'entreprises blanches refusaient d'embaucher des Noirs. Parallèlement au développement de Central Avenue, Watts commença à se peupler. Par crainte d'avoir une municipalité noire voisine, Los Angeles intégra le quartier dans la commmune.

A partir de 1942, l'industrie militaire eut besoin de main-d'œuvre pour construire les armes de la guerre du Pacifique. Philips Randolph, président de la Brotherhood of Sleeping Car Porters (Fraternité des porteurs affectés aux trains couchettes) avait exigé que le gouvernement de Washington assure aux Noirs une embauche équitable dans les industries militaires. Devant la menace d'une grande marche des Noirs sur Washington, le président démocrate Franklin Delano Roosevelt céda et signa un décret abolissant la discrimination dans les industries de défense.

En 1942, la société Lockeed embaucha son premier Noir et la communauté noire de Los Angeles « explosa » pendant les années de guerre. Mais cette population, composée souvent d'ouvriers agricoles, ne s'adaptait pas toujours aux emplois industriels. De plus, le classe moyenne noire rejetait souvent ces « sans-abri ». Si la population noire doubla pendant cette période, la municipalité ne l'autorisa pas à s'installer ailleurs qu'à Watts, où un programme public de construction de logements fut mis en route. La concentration augmentait.

Un conflit au sujet d'une école qui ne voulait admettre que des Blancs fut la cause des premières violences entre communautés. Soutenus par la NAACP (association nationale pour le progrès des « gens de couleur ») et une de leurs églises, les Noirs se défendirent. Un procès opposa notamment une famille venue du Texas, qui avait obtenu l'autorisation d'acheter un terrain dans une partie blanche de Watts sans avoir légalement le droit de l'occuper, se termina devant la Cour suprême des Etats-Unis. La famille Law obtint gain de cause mais ne put, en fait, jamais s'installer sur son terrain...

En 1950, Los Angeles comptait près de 180 000 Noirs, soit 8,7 % de la population qui se concentrait à Watts et à South Central, le long de Manchester Avenue, Main Street, Vermont Avenue et Crenshaw. Watts devenait de plus en plus le grand quartier noir. Toutefois, les problèmes de propriété n'étaient pas résolus. Tandis que les Noirs continuaient d'affluer, la Californie proposa, cette même année, un référendum sur la loi Rumford qui obligeait les agents immobiliers à traiter sans discrimination Blancs et Noirs. Le « non » l'emporta. La communauté noire se sentit frustrée. Un été torride se préparait. Au moment où les étudiants de Berkeley protestaient contre la guerre du Vietnam, une étincelle (l'arrestation d'un automobiliste, Marquette Frye) suffit, le 11 août 1965, à enflammer le quartier de Watts, où les policiers et leur chef Parker se permettaient trop de brutalités.

Au moment de ces émeutes de Watts, 15 % des Noirs étaient au chômage (contre 40 % aujourd'hui). Deux familles sur cinq vivaient en dessous du seuil de pauvreté. La fermeture d'une ligne de bus avait accru l'isolement de Watts. Les distances était grandes, impraticables à pied. De plus, le système scolaire s'était dégradé dans cette zone où les écoles n'étaient plus fréquentées par les Blancs. Les Noirs brûlèrent et pillèrent les commerces sur plus de trente kilomètres carrés, faisant pour plus de quarante millions de dollars de dégâts, principalement dans le quartier de Watts.



Martin Luther King appela au calme, tout en déclarant que le chef de la police Parker, qu'il venait de rencontrer, avait démontré son *« ignorance complète de la situation sociale »*. Une commission fut nommée par le gouverneur, afin d'étudier les causes du soulèvement et les conditions de vie à Watts. Cette commission recommanda l'admission de plus de Noirs et de Mexicains dans la police du quartier. Parker rejeta cette idée.

Panthères noires et Bérets bruns

En 1966, à l'initiative de deux militants noirs – Huey Newton et Bobby Seale – une force d'autodéfense se forma, les Black Panthers, chargée de veiller à ce que les policiers blancs procèdent aux arrestations, conformément au droit défini par la Constitution des Etats-Unis. Les Panthères noires patrouillèrent avec leurs armes et leur code juridique. En 1968, deux policiers blancs furent blessés, trois « panthers » furent tués. Le gouverneur, M. Ronald Reagan, craignit de nouvelles émeutes.

Les Mexicains, de plus en plus nombreux à South Central et à East Los Angeles, organisèrent eux aussi leurs groupes d'autodéfense, les Brown Berets (Bérets bruns). La lutte des Latinos semblait se substituer à celle des Noirs. En 1970, les Hispaniques attirèrent sur eux l'attention en manifestant à l'université UCLA.

Tandis que les Noirs les plus aisés quittaient Watts pour aller vers des « ghettos dorés », comme Baldwin Hills et View Parks, les bandes de jeunes prenaient de plus en plus d'importance, au fur et à mesure que tout se dégradait et qu'un commerce florissant se développait, celui de la drogue. Aujourd'hui encore, les petits vendeurs de drogue peuvent gagner jusqu'à 5 000 dollars par jour, en vendant du « crack », ce dérivé de la cocaïne qui crée un accoutumance presque immédiate. On estime que plus de 10 000 jeunes vivent de ce commerce.

Guerre des gangs

Armes au poing, les adolescents se disputent le contrôle des rues aux murs recouverts de graffitis. La guerre des gangs (bandes de jeunes) a provoqué la mort de 700 personnes à Los Angeles en 1991. Résultat : de plus en plus de commerçants noirs ont fui South Central. Globalement, la population des Noirs a chuté de 30 % en dix ans.

Les Latinos, originaires principalement du Mexique, du Guatemala et du Salvador, sont désormais majoritaires. Les Noirs leur reprochent d'accepter de travailler pour cinq dollars l'heure, alors que les salaires étaient, auparavant, de dix dollars. Ils défendent certains de leurs bastions, comme l'hôpital Martin Luther King où le personnel est en majorité noir, alors que le quartier est maintenant latino. Les emplois des services publics sont presque toujours monopolisés par des Noirs, tandis que les Mexicains acceptent les emplois de gardiennage, d'entretien et de construction.

Les Coréens ont pris progressivement la place des commerçants noirs qui partaient vers San-Francisco, San-Diego ou encore vers des Etats voisins, comme le Nevada. Les Asiatiques, qui ont le monopole de la vente d'alcool dans les *liquors stores*, s'attirent la haine des Noirs en raison des prix élevés pratiqués et de leur refus de tout crédit. En 1988, la bande des Bloods lança des cocktails Molotov sur les Coréens, qui répliquèrent avec des fusils mitrailleurs AK 47. Et, durant les dernières émeutes, les Asiatiques ont été les premières cibles des Noirs.

RÉGIS NAVARRE

Le tiers-monde au cœur du « rêve américain »

Les émeutes de Los Angeles ont des traits qui rappellent le tiers-monde. La violence enflamme les esprits et les maisons, l'honnête citoyen d'hier, le père tranquille du ghetto noir, se transforme, l'espace de quelques heures, en pillard et fait cause commune avec des éléments moins policés de la communauté. L'explosion révèle aux intéressés, et au reste du monde, des haines profondes et peut-être inexpiables. Cela ne relève presque plus de la politique, comme on l'entend généralement. Et, comme souvent dans des circonstances semblables, les plus pauvres sont à la fois les auteurs et les victimes des émeutes.

Les membres des gangs de jeunes Noirs, que ce soient les *Bloods* ou les *Crips*, ont choisi ce moment pour régler leurs comptes avec la police, majoritairement blanche et peu amicale, c'est le moins qu'on puisse dire, à leur égard. Ils vivent, pour l'essentiel du trafic de drogue et de la revente des objets volés dans une conurbation de 12 millions d'habitants. La police avait totalement disparu du paysage, le 29 avril dans l'après-midi, peu après l'annonce du verdict. Les petits commerçants, souvent coréens, mais aussi noirs, blancs, ou « hispaniques » (c'est-à-dire d'origine mexicaine, qui ne sont pas considérés, aux Etats-Unis, comme des Blancs à part entière) ne pouvaient compter que sur eux-mêmes pour défendre leurs biens.

Ils l'ont fait, comme le leur accorde la Constitution, avec des armes à feu. Le résultat a été des tirs nourris et croisés entre les jeunes Noirs des gangs, qui pillaient les supermarchés soudain à portée de main, et les agents de sécurité, coréens ou autres, munis de simples revolvers ou... d'armes automatiques.

Faute originelle

Cette situation est liée à toute une tradition (le *« droit de porter des armes et de former des milices armées »* est reconnu par les pères fondateurs de la République américaine). Elle explique certainement le nombre de jeunes (et moins jeunes) Noirs et Hispaniques tués par balle au cours des émeutes. Celles-ci se sont traduites, pour l'essentiel, en un pillage spontané provoqué par une décision inique de jurés blancs. Les armes à feu ont transformé en massacre ce qui, sous d'autres cieux, aurait été seulement une manifestation particulièrement « dure ».

Mais les Etats-Unis n'ont pas de leçons à recevoir des vieux pays européens qui ont eux-mêmes, il n'y a pas si longtemps à l'échelle des sociétés humaines, donné l'exemple de la barbarie. C'est d'ailleurs pour échapper à ces horreurs que nombre des Californiens d'aujourd'hui, leurs parents ou leurs grands-parents, ont choisi de venir vivre ici. La seule exception notable est... celle des Noirs, amenés en esclavage dans les plantations du Sud, puis attirés par les hauts salaires de l'Ouest dans les années 40 et 50. Ils n'ont jamais « choisi » les Etats-Unis. Ils se vengent à leur façon du sort qui leur a été imposé par les négriers du temps de la traite, complices et fournisseurs des grands planteurs du Sud.

Ils sont d'autant plus tentés de le faire que les studios de cinéma ne sont pas loin, que l'« usine à rêves » d'Hollywood fonctionne à plein rendement, et qu'ils ont précisément le sentiment, à tort ou à raison, d'être, encore plus qu'au temps de la lutte pour les droit civiques dans les années 60, les grands perdants du « système ».

Cette faute originelle à l'égard des Noirs, les Américains n'ont pas fini de la payer. En attendant, le phénomène le plus encourageant pour l'avenir est l'attitude des bénévoles blancs, noirs, hispaniques, coréens, qui travaillent à la réconciliation des groupes ethniques, à la paix des esprits et... au déblaiement des débris.

DOMINIQUE DHOMBRES

Plus d'un demi-milliard de dollars de dégâts

NEW-YORK

de notre correspondant

Déclarés « zone sinistrée » par l'administration fédérale, la ville et le comté de Los Angeles pansent les plaies des émeutes de ces derniers jours, au cours desquels 51 personnes sont mortes et plus de 2 300 personnes ont été blessées, selon les bilans les plus récents. L'heure est aussi à l'évaluation des dégâts matériels, provoqués par les incendies et les pillages, qui ont détruit environ 10 000 magasins et maisons particulières.

Fixée dans un premier temps à environ 250 millions de dollars, l'estimation des dégâts atteint à présent 717 millions de dollars (près de 4 milliards de francs). Selon le maire de la ville, M. Tom Bradley, ce chiffre sera certainement révisé à la hausse, après la prise en compte définitive des stocks de marchandises volées ou détruites et des milliers d'emplois perdus.

Ce bilan est bien inférieur au précédent « record » : les émeutes qui s'étaient déroulées du 11 au 17 août 1965 dans le quartier de Watts (secteur South Central de Los Angeles) avaient officiellement « coûté » 182,5 millions de dollars. Les dégâts des violences de Detroit en juillet 1967 avaient été estimés à 162 millions de dollars, et la facture des émeutes de Miami en mai 1980 s'était élevée à 104 millions.

Peu de personnes assurées

D'après certains spécialistes, le taux de chômage qui dépasse déjà 15 % de la population dans le secteur de South Central à Los Angeles, va franchir la barre des 20 %, une augmentation préoccupante, quand on sait que la demande d'emploi est une revendication permanente de la communauté noire locale et un facteur d'agitation constante.

En réalité, c'est tout le sud de la Californie qui va subir les conséquences économiques de ces événements, puis l'ensemble de l'Etat, longtemps considéré comme le plus dynamique et le plus riche de l'Union. Le taux d'accroissement de la population de la Californie est le plus important des cinquante Etats (25 % au cours des dix dernières années), mais le « Golden State » a subi de sérieux revers depuis le début de la récession, en juillet 1990. Sous l'effet des réductions de dépenses militaires décidées par le Pentagone et de la crise qui affecte tout particulièrement les secteurs de l'immobilier, de l'informatique et de l'électronique – trois des principaux piliers de l'économie locale, – la Californie a perdu plus de 500 000 emplois en dix-huit mois. Le taux de chômage de l'Etat dépasse les 8 %, soit un point de plus que la moyenne nationale.

La plupart des habitants des quartiers pauvres touchés par les émeutes ne sont pas assurés, de même qu'une partie des échoppes et magasins alentour. Toutefois, la perspective d'importantes indemnisations que devront verser, pour leurs assurés, les principales compagnies californiennes (Aetna, Travelers, General, California Insurance) a fait chuter leur action à la Bourse. Ces compagnies devaient déjà faire face aux indemnisations consécutives aux récents tremblements de terre et à d'autres calamités naturelles, qui ont frappé la région au cours des deux dernières années.

SERGE MARTI

Séville
Séville

PARTENAIRE OFFICIEL

A PARTIR DU 6 MAI, AIR INTER VOUS TRANSPORTE VERS 111 PAYS.

Grâce à Air Inter, la seule compagnie française à desservir Séville, vous allez être transportés par l'Exposition Universelle, la dernière du siècle, où 111 pays sont représentés. Et pour cela, Air Inter, Partenaire officiel du Pavillon France vous emmène à Séville tous les jours de la semaine. Renseignez-vous vite auprès d'Air Inter (Paris 45 46 90 00) ou de votre agent de voyages et Minitel 3615 - 3616 AIRINTER.



GROUPE AIR FRANCE

AMÉRIQUES

BRÉSIL : dans un climat social tendu

Le président Collor ne parvient pas à élargir son assise politique

Un mois après l'important remaniement du gouvernement brésilien décidé par le président Fernando Collor de Mello, l'agitation politique qu'il a provoquée est loin de se calmer.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Une dizaine de gouverneurs, réunis à la fin du mois d'avril dans la ville d'Ouro-Preto, ont mis en garde le nouveau cabinet contre les effets dramatiques d'une récession qui se prolonge. *«Il est temps de desserrer la vis»*, a ainsi déclaré le gouverneur de Sao-Paulo, M. Luiz Antonio Fleury, alors que son homologue de Bahia, M. Antonio Carlos Maghalaes, estimait que *«le président devait répondre à l'attente sociale»*.

Le taux de chômage à Sao-Paulo a atteint 14,6 % au mois de mars, un niveau record depuis 1984. Un vent de révolte souffle chez les militaires, qui veulent des augmentations de salaire. Ils ont manifesté en différents points du pays, à l'initiative du député et ex-capitaine de l'armée, M. Jair Bolsonaro. Les saccages de supermarchés se sont d'autre part multipliés ces dernières semaines, dans les banlieues déshéritées de Rio-de- Janeiro.

La situation n'est certes pas explosive mais le fragile consensus qui s'était établi autour de la politique de rigueur menée par le ministre de l'économie et des finances, M. Marcilio Marques Moreira, est menacé. L'approche du scrutin municipal, qui doit avoir lieu en octobre prochain, n'est pas étrangère à ces remous, qui découlent aussi du «remaniement manqué» du mois dernier.

Désireux de s'assurer une majorité stable au Parlement et de mettre en œuvre des grandes réformes – fiscale notamment – le président Fernando Collor avait tenté de s'assurer la participation et le soutien de l'influent Parti socialiste brésilien (PSDB). Après dix jours de difficiles négociations, les socialistes avaient finalement refusé les portefeuilles des affaires étrangères et de l'équipement, qui leur étaient proposés. A travers cette décision, il s'agissait en fait, comme l'avait reconnu le président du PSDB, M. Tasso Jereissati, de *«maintenir l'unité du parti»*, très divisé sur l'opportunité de cette participation directe.

Coup d'épée dans l'eau

Cet échec a obligé le président à composer avec ses alliés traditionnels, en faisant appel à des parlementaires et à des personnalités réputés. L'avocat et écrivain Celso Lafer a ainsi hérité du ministère des affaires étrangères. Mais l'effet recherché à travers le remaniement complet annoncé par surprise n'a guère été atteint. Le chef de l'Etat entendait en effet donner un nouvel élan à son action à mi-mandat et couper court aux multiples accusations de corruption. Avec le refus du PSDB, son habile manœuvre politique s'était transformée en un coup d'épée dans l'eau.

La situation économique toujours fragile, avec une inflation mensuelle restant au-dessus de la barre des 20 %, et les récents soubresauts du dollar sur le marché brésilien ont obligé le ministre de l'économie et des finances à réaffirmer qu'il n'envisageait en aucune manière un nouveau plan de choc ou un quelconque blocage des prix. Bien que le président ait réitéré son *«ferme appui»* au ministre, le marché financier reste très nerveux. D'autant que le troisième volet de la renégociation de la dette extérieure du pays avec les banques commerciales est toujours en discussion, après l'accord conclu avec le FMI et le Club de Paris.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

□ **NICARAGUA : décès du «commandant Franklin», ancien chef militaire de la Contra.** – Le principal chef militaire de l'ancienne résistance nicaraguayenne (Contra), Israel Galeano, connu sous le nom de commandant Franklin, est décédé, lundi 4 mai, dans un accident de la circulation, survenu à San-Ramon (au nord de Managua), a indiqué le ministère de l'intérieur. Son véhicule est sorti d'une route de montagne; son épouse et son garde du corps ont été grièvement blessés, précise-t-on de même source. Le commandant Franklin, trente-huit ans, a été le dernier chef militaire de la Contra à accepter de déposer les armes après la victoire de Mme Violeta Chamorro à l'élection présidentielle de février 1990. – *(AFP, Reuter.)*

SALVADOR : dénonçant les infractions aux accords de paix

La guérilla repousse la démobilisation de ses effectifs à une date indéterminée

Estimant que le gouvernement salvadorien *«ne respectait ni la lettre ni l'esprit»* des accords de paix signés à Mexico le 16 janvier, le Front Farabundo-Marti pour la libération nationale (FMLN) a réaffirmé, lundi 4 mai, qu'il ne démobiliserait pas ses effectifs dans l'immédiat. Selon le calendrier établi par les deux parties, la guérilla s'était engagée à réintégrer dans la vie civile, à partir du 1er mai, 1 600 hommes sur un total de 8 000.

SAN-JOSÉ

de notre correspondant en Amérique centrale

L'euphorie des premières semaines qui ont suivi l'entrée en vigueur du cessez-le-feu au Salvador, le 1er février, a fait place à la préoccupation dans les milieux politiques et, plus particulièrement, chez les rebelles. Ces derniers savent en effet qu'ils perdront l'essentiel de leur pouvoir de persuasion dès qu'il auront entamé le processus de désarmement qui doit les conduire au démantèlement complet de leurs structures militaires le 31 octobre.

Réunis en session extraordinaire à la mi-avril, les «commandants» du FMLN avaient annoncé qu'ils concentreraient leurs troupes dans quinze campements, conformément aux accords de paix. Simultanément, l'armée confirmait son engagement à regrouper ses forces sur soixante-deux positions. Dans les deux cas, cette opération aurait dû être terminée depuis le 1er mars mais, déplore un document de la guérilla, *«à peine 40 % des accords ont été réalisés dans les temps de manière satisfaisante»*.

Quelques jours à peine après cette déclaration, la guérilla décidait d'interrompre la concentration de ses troupes en signe de protestation, à la suite de survols effectués par des avions non identifiés au-dessus de ses zones de concentration. Cela allait provoquer la première rupture du cessez-le-feu depuis le début de l'année, bien que les tirs de la guérilla n'eurent aucun impact. Ces survols constituent une infraction aux accords de paix que certains secteurs de l'armée n'ont jamais vraiment acceptés, en particulier la force aérienne.

Le processus de paix menacé

Plus grave encore pour le FMLN, l'adoption par le Parlement, vendredi 24 avril, d'une loi qui semble remettre en question la dissolution des corps répressifs, la police fiscale et la Garde nationale. Les 7 000 hommes de ces deux forces paramilitaires avaient été démobilisés le 1er mars, mais le président Alfredo Cristiani a lui-même annoncé qu'une partie d'entre eux seraient réintégrés dans deux nouveaux corps, la police militaire et les garde-frontières.

«C'est une violation flagrante des accords de paix, soutient le député démocrate-chrétien Gerardo Le Chevallier, qui partage les appréhensions de la guérilla. *Cela confirme la mauvaise volonté du gouvernement, qui cherche à revenir sur ses engagements, sous prétexte qu'ils ne satisfont pas l'armée ni l'entreprise privée. Jusqu'à présent, le FMLN, qui avait – il faut le reconnaître – beaucoup moins d'engagements à remplir, a respecté l'esprit des accords, même s'il a pris un peu de retard dans la concentration de ses troupes.»*

Ce jugement sévère est partagé par une partie de la classe politique, qui reproche sa «passivité» à la mission des Nations unies, ONUSAL, chargée de vérifier l'application des accords de paix. La droite, en revanche, estime que les fonctionnaires internationaux en font déjà trop.

«Le processus de paix est gravement menacé par l'attitude du gouvernement», affirme un des principaux dirigeants du FMLN, le «commandant» Shafik Handal, qui n'est pas prêt pour autant à rompre les ponts, comme le prouve l'installation récente, à San-Salvador, des deux stations de radio de la guérilla, jusque-là dans la clandestinité. La plupart des Salvadoriens veulent croire que le processus de paix ne peut plus être remis en question et personne ne souhaite la reprise de la guerre civile. *«C'était tout à fait irréaliste de croire que le processus de paix allait se dérouler sans accrocs*, reconnaît M. Le Chevallier. *Nous allons devoir suivre un parcours en dents de scie en fonction de l'évolution du rapport de forces.»*

BERTRAND DE LA GRANGE

AFRIQUE

L'action humanitaire sur le continent noir

Un accord de coopération a été conclu entre la Croix-Rouge et l'Organisation de l'unité africaine

GENÈVE

de notre correspondante

Un accord de coopération a été signé, lundi 4 mai, à Genève, entre M. Cornelio Sammaruga, président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), et M. Salim Ahmed Salim, secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), afin de faciliter l'action humanitaire sur le continent noir. Cet accord donne officiellement le droit au CICR de participer, en qualité d'observateur, à toutes les réunions de l'OUA, y compris à celles des ministres des affaires étrangères et aux sommets des chefs d'Etat africains.

Que la tâche du CICR se heurte, dans certains pays d'Afrique, à des obstacles quasi infranchissables est peu dire. En Somalie, pour ne citer qu'un exemple, les travailleurs de l'organisation doivent affronter en permanence des risques physiques. Récemment, un délégué suisse, Peter Altwegg, un collaborateur membre de la Croix-Rouge belge, Wim Van Booxelaert, et plusieurs employés locaux, ont été tués dans ce pays où sévissent la famine, la sécheresse et des conflits armés entre clans.

Les responsables du CICR et ceux de l'OUA ont mis leur rencontre à profit pour examiner les moyens de porter remède à la tragédie qui endeuille la Somalie. Il a également été question de l'activité du comité en Afrique du Sud, au Libéria, au Mozambique, au Sahara occidental et au Soudan. L'accord conclu à Genève met en évidence la nécessité qui s'impose aujourd'hui au CICR, pourtant si soucieux de préserver sa neutralité, d'emprunter la voie de la politique pour atteindre des objectifs humanitaires.

ISABELLE VICHNIAC

□ **AFRIQUE DU SUD : remaniement ministériel.** – Le président Frédérick De Klerk a annoncé, lundi 4 mai, la nomination de M. Derek Keys, ministre du commerce et de l'industrie, au poste de ministre des finances, en remplacement de M. Barend du Plessis, démissionnaire (*le Monde* du 28 avril). Ce remaniement ministériel permettra d'autre part à M. Gerrit Viljoen, ministre des affaires constitutionnelles, devenu ministre des affaires d'Etat, de se consacrer exclusivement aux discussions de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA). – *(AFP, Reuter.)*

□ **GUINÉE ÉQUATORIALE : un parti en exil dénonce l'assassinat d'un opposant.** – Un opposant équato-guinéen, M. Feliciano Moto, a été tué récemment à coups de crosse à Malabo, la capitale du pays, par des membres de la garde présidentielle, a rapporté, lundi 4 mai à Libreville, un communiqué de l'Union pour la démocratie et le développement social de Guinée équatoriale (UDDS). Selon ce texte, signé par le secrétaire général du mouvement, M. Antonio Sibacha, deux autres personnes, MM. Arsenio Moro et José Luis Mvumba, ont été arrêtées la semaine dernière en raison de *«sympathies avec l'opposition»*. – *(AFP.)*

□ **MALAWI : deux religieux auraient été arrêtés.** – Un représentant de l'église d'Ecosse, le révérend James Wilkie, a annoncé lundi 4 mai à Lusaka, capitale de la Zambie, l'arrestation de deux religieux, vendredi, au Malawi voisin. – *(AFP.)*

□ **NIGÉRIA : rétablissement des relations diplomatiques avec Israël.** – Le Nigéria et Israël ont rétabli, lundi 4 mai, leurs relations diplomatiques, qui avaient été rompues en 1973 conformément à une décision de l'Organisation de l'unité africaine prise après la guerre du Yom Kippour. D'autre part, des centaines d'émeutiers ont brûlé des voitures et des bus lundi, à Lagos, pour protester contre les augmentations *«sauvages»* des transports urbains, a rapporté l'agence NAN.

□ **Rectificatif.** – Contrairement à ce qui était indiqué dans l'article énumérant «Les rendez-vous électoraux» sur le continent africain, publié dans *le Monde* du 25 avril, les élections pluralistes du 29 avril en Gambie n'étaient pas les premières organisées dans ce pays. L'ambassade de Gambie à Paris nous rappelle à juste titre que *«depuis l'indépendance* (1965), *tous les partis politiques briguent les élections générales»*.

Après-guerre en Angola

Suite de la première page

Muni de son sésame, l'homme d'affaires échappe au coup de tampon encreur sur le revers de la main et économise les quelques kwanzas habituellement perçus à l'entrée. Zerca est Blanc, d'origine portugaise. Mais, s'il est né à Madère, sa vie, c'est l'Angola. Et son héros, l'actuel président, M. Eduardo dos Santos. Car – Zerca en est sûr – c'est lui qui *«gagnera les élections de septembre»*. D'ailleurs, affirme-t-il, *«les choses ont beaucoup changé depuis l'instauration du multipartisme et le passage à l'économie de marché»*. Ses compagnons l'écoutent, sceptiques.

Certes, en dépit de nombreux accrocs, le cessez-le-feu tient bon. Mais la création d'une trentaine de nouveaux partis et le retour en politique de M. Jonas Savimbi, le chef de l'Union pour la libération totale de l'Angola (UNITA), ne sont pas des garanties suffisantes. La guerre est encore très présente. Elle laisse derrière elle quatre-vingt mille mutilés et cinquante mille orphelins. Chaque famille a été directement touchée. Le spectre d'une reprise des hostilités hante les esprits. La signature de la paix, le 31 mai 1991, au Portugal, n'a pas effacé les inquiétudes.

Une troisième force toujours à venir

A cinq mois des élections générales des 29 et 30 septembre, les Angolais sont plus que jamais dans l'expectative. Fin septembre, M. Savimbi a quitté Jamba, son quartier général, dans le Sud-Est du pays, pour rentrer officiellement à Luanda et commencer sa campagne électorale (*le Monde* du 1er octobre 1991). Dans la capitale, M. Savimbi fait peur. *«Si jamais l'UNITA remporte les élections, il y aura des représailles contre ceux qui auront travaillé pour le gouvernement ou collaboré avec le MPLA ; si l'UNITA perd les élections, Savimbi a beau dire qu'il deviendra chef de l'opposition, il peut très bien décider de retourner au maquis et essayer de prendre le pouvoir par la force»*, résume un professeur d'université.

Le chef de l'UNITA, qui sillonne sans relâche le pays, s'est lancé à l'assaut des provinces du Nord, traditionnellement favorables au Front de libération nationale de l'Angola (FLNA) de M. Roberto Holden. A Uige, à 350 kilomètres de Luanda, il a facilement séduit, début avril, les quelque cinq mille personnes venues l'écouter. *«Voulez-vous des pantalons rapiécés ou des pantalons neufs pour diriger le pays?»*, a-t-il demandé à la foule, moquant les réformes *«cosmétiques»* du gouvernement.

C'est à bord d'un C-130 Hercules de la compagnie sud-africaine Safair qu'il s'est rendu à Uige, précédé d'une dizaine de journalistes embarqués dans un vieux Dakota, lui aussi sud-africain, qui a longtemps servi à transporter les «invités» de l'UNITA, acheminés jusqu'à Jamba à partir d'un petit aéroport discret, proche de Pretoria. L'Afrique du Sud soutient toujours M. Savimbi, ex-héros de l'Occident, chargé de bouter le communisme et sa piétaille cubaine hors d'Afrique australe. La perestroïka et la chute des régimes socialistes ont bouleversé la face du sous-continent.

Le MPLA et l'UNITA se sont longtemps affrontés, marionnettes de la guerre froide en Afrique. La paix, instaurée sous la pression des Etats-Unis et de l'ex-URSS, a fait sortir M. Savimbi du couvert de la brousse. Généralissime de guérilla, il n'est pas à l'aise en civil et n'a pas encore réussi à transformer son mouvement en parti politique. Ses discours à l'emporte-pièce sont violents. *«Si vous n'avez pas de maison, prenez-en par la force!»*, disait-il aux habitants des *mousseques*, les bidonvilles de Luanda, quinze jours après son retour dans la capitale.

Des propos d'autant plus inquiétants, pour les populations de Luanda, qu'une crise interne secoue l'UNITA. Les récentes révélations sur l'assassinat de Tito Chigundji et de Wilson dos Santos, deux membres éminents de la hiérarchie de l'organisation, puis les défections du général Nzau Puna, qui fut le bras droit de M. Savimbi pendant trente ans, et du général Tony da Costa Fernandes ont semé le doute quant au caractère démocratique de l'UNITA.

Paradoxalement, le MPLA n'a pas exploité ce filon, alors que la bipolarisation de la vie politique est une réalité. L'émergence d'une troisième force social-démocrate, tant espérée par les intellectuels, est toujours à venir. *«L'idéal serait que ni l'un ni l'autre de ces deux partis n'obtienne une majorité absolue»*, estime M. Joachim Pinto de Andrade, un ancien prêtre, très proche du cardinal Alexandre do Nascimento et de l'Eglise catholique, la plus importante du pays.

Depuis août 1991, M. Pinto de Andrade dirige le Parti du renouveau démocratique (PRD), qui partage avec le Front pour la démocratie (FPD) les faveurs d'un grand nombre d'intellectuels. Unanimement respecté dans toutes les sphères angolaises, M. Pinto de Andrade croit *«indispensable qu'un autre parti ou une alliance puisse recueillir quelque 30 % des suffrages et jouer le rôle d'une minorité de blocage»*. Une situation qui contraindrait le parti arrivé en tête à constituer *«un gouvernement de coalition, seule garantie de véritable réconciliation nationale»*.

Un gouvernement d'entente nationale

L'idée d'un *«gouvernement d'entente nationale»* fait son chemin. Le président du Parti social-démocrate (PSD), le Dr. Miguel, considère qu'il s'agirait de *«la meilleure solution»*, surtout pour *«le premier gouvernement démocratique de l'après-guerre»*. Un point de vue partagé par M. Lopo do Nascimento, qui a récemment démissionné de son poste de ministre de l'administration territoriale, pour se consacrer à la réorganisation du MPLA. *«Un gouvernement représentant plusieurs partis est certainement moins efficace qu'un cabinet homogène. Mais je suis favorable à une structure élargie, quel que soit le résultat des scrutins, car nous sortons d'une situation conflictuelle grave, et il faut maintenant que chaque Angolais, au lendemain des élections, ait le sentiment d'avoir gagné»*, explique l'ancien haut fonctionnaire, qui fut, après l'indépendance, un premier ministre d'Agostinho Neto.

Cependant, le consensus ne règne pas au sein du MPLA. Le président dos Santos croit en ses chances d'être réélu au suffrage universel. Mais le parti – avec lequel le chef de l'Etat a préféré prendre ses distances, pour se placer au-dessus de la mêlée – manque cruellement d'un vrai tribun et d'une audience au sein des Ovimbundus, l'ethnie majoritaire, de M. Savimbi. A moins, murmure-t-on, que M. Daniel Chipenda, ancien dissident du MPLA, puisse être l'homme de la situation. Il réunit les deux qualités et pourrait bien faire un retour en force à la tête du parti.

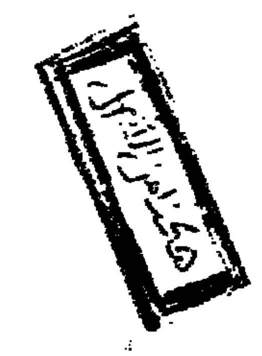
C'est dans un esprit de timide réconciliation qu'a été créée, fin février, la «grande famille du MPLA», censée renouer des liens avec ceux qui avaient fait défection, au cours des quinze dernières années. Mais le comité central du MPLA, où l'orthodoxie socialiste est encore forte, a rejeté, le 31 mars, la proposition de créer un poste de vice-président, qui aurait pu être confié à M. Chipenda.

La «grande famille du MPLA»

Les stratèges de la *«grande famille»* aimeraient bien que M. Chipenda prenne la tête du parti et voudraient aussi que M. Lopo do Nascimento dirige le futur gouvernement, *«au lendemain de la victoire du MPLA et de l'élection de M. dos Santos à la présidence de la République»*.

En dépit des protestations des petits partis, qui ne peuvent arpenter le pays pour se faire connaître, faute de moyens, il paraît acquis que les élections auront bien lieu aux dates prévues. L'UNITA y tient. Le MPLA aussi. *«Si nous n'organisons pas les élections en septembre, ce sera de nouveau la guerre»*, affirme M. Lopo do Nascimento. *«Si l'UNITA et le MPLA sont d'accord, on peut alors considérer qu'il y a consensus»*, constate cyniquement un diplomate occidental, soulignant que ces élections seront moins le début d'une nouvelle ère pour l'Angola que le dernier acte d'une guerre civile qui a fait près de trois cent mille victimes.

FRÉDÉRIC FRITSCHER



POLITIQUE

L'ouverture du débat sur la révision de la Constitution

Le gouvernement ne remettra pas en cause le droit de vote des Européens

La longue procédure de ratification du traité de Maastricht sur l'Union européenne, qui implique d'abord, en France, une réforme de la Constitution, entrait, mardi 5 mai, dans sa phase de discussion en séance publique à l'Assemblée nationale. Après des jours de débats par interviews et tribunes de presse interposées, après la réunion des organes de décision de la plupart des partis, après l'examen du projet gouvernemental par les commissions des lois, des finances et des affaires étrangères du Palais-Bourbon, les députés vont se prononcer sur la révision constitutionnelle, préalable jugé indispensable par le Conseil constitutionnel à la ratification elle-même.

La séance devait s'ouvrir à 16 heures par une courte intervention du premier ministre. M. Pierre Bérégovoy entendait souligner l'importance du pas que s'apprête à faire la France en s'engageant dans une Union européenne qui ne sera plus seulement économique mais aussi monétaire et politique. Après lui, M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, devait développer les aspects diplomatiques du dossier avant que M. Michel Vauzelle, garde des sceaux, ne détaille le pourquoi et le comment de la révision constitutionnelle, en soulignant, comme il l'a fait devant la commission des lois, que si la souveraineté nationale est inaliénable, certaines des compétences qui y sont liées peuvent être déléguées à une organisation internationale. Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, ne devait intervenir qu'en réponse aux orateurs.

Le débat s'annonçait fort long. La journée de mardi devait être consacrée aux interventions des membres du gouvernement, à celles des rapporteurs des trois commissions, MM. Gérard Gouzes (PS), Edmond Alphandéry (UDC) et Jean-Marie Caro (UDF), à celles des présidents des commissions des finances, M. Jean Le Garrec (PS), et des affaires étrangères, M. André Bellon (PS), ainsi que de la délégation de l'Assemblée pour les Communautés européennes, M. Michel Pezet (PS).

M. Philippe Séguin (RPR) devait ensuite défendre, à titre personnel, probablement dans la soirée, une exception d'irrecevabilité visant à faire reconnaître que le projet est contraire à la Constitution. Ce n'est que mercredi matin que M. André Lajoinie, président du groupe communiste, devait défendre une question préalable, tendant à faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer. Ce n'est qu'après ces motions de procédure, qui, selon toutes probabilités, seront repoussées, que pourra commencer une discussion générale de plus de sept heures, dans laquelle sont inscrits, notamment, MM. Laurent Fabius, Raymond Barre et Alain Juppé.

La discussion des articles ne commencerait donc, au mieux, que jeudi après-midi. Le gouvernement espère que l'ensemble de son projet pourra être adopté dans la nuit de jeudi à vendredi. Mais cela semble un peu court, d'autant que les députés tiendront certainement à quitter Paris assez tôt pour participer vendredi, dans leurs circonscriptions, aux cérémonies du 8 mai.

Le gouvernement, à plusieurs reprises, a assuré qu'il était prêt à engager une discussion approfondie sur le projet et à tenir compte des améliorations qui lui seraient demandées. Pour autant, il n'entend pas modifier le cœur du texte de la réforme. Il n'acceptera pas que soit remis en cause le droit de vote et d'éligibilité des citoyens des onze autres États de la Communautés aux élections municipales françaises. C'est principalement sur l'association du Parlement aux travaux des instances européennes qu'il pourrait faire un geste, sans que la nature exacte de celui-ci soit déjà déterminée.

Th. B.

L'opposition attend un geste du premier ministre

Guerre des nerfs, éclats de voix, rodomontades, départs précipités... Saisie de fièvre théâtrale, la commission des lois n'a guère donné, jeudi 30 avril, l'exemple du débat « serein » souhaité par le gouvernement (*le Monde* daté 3-4 mai). Un observateur non avisé, ou pressé, aurait même pu y puiser matière à un franc scepticisme. Mais faut-il vraiment s'inquiéter du sort de cette onzième procédure de révision de la Constitution de 1958?

Faut-il s'alarmer, alors que l'on décèle, derrière les dénonciations bravaches du *« coup de force »* ou les calculs à triple détente des adeptes du *« coup de poker »*, pour reprendre des formules utilisées la semaine dernière, une solide volonté de calmer le jeu? Paradoxalement, l'éclat du 30 avril en commission des lois aura surtout permis de vérifier la fermeté des convictions pro-Maastricht de la majorité des élus de l'opposition, y compris de ceux qui ont recouru, cette nuit-là, à la politique de la chaise vide en signe de protestation contre la *« précipitation »* du rythme de travail. Y a-t-il eu *« maladresses »* ou *« erreurs psychologiques »*, comme l'affirment les mieux disposés d'entre eux, de la part des députés socialistes arc-boutés sur leur refus de décaler le calendrier préétabli? L'essentiel, aujourd'hui, est que le gouvernement ne s'expose, au pire, qu'à une sanction mineure.

Il suffira d'un geste, d'un simple geste émanant de la commission des lois ou d'un ministre – l'annonce de la prise en compte de tel amendement formel – pour désamorcer les ressentiments et isoler les ultras. En revanche, si les raideurs du 30 avril venaient à se confirmer, on verrait alors mécaniquement les groupes RPR, UDF et même UDC voter en faveur de la motion de renvoi en commission que défendra M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie). Un européen convaincu comme M. Alain Lamassoure (UDF, Pyrénées-Atlantiques) la voterait sans complexe car, dit-il, *« nous n'avons aucune raison de faire preuve de bonne volonté si nous ne sommes pas payés de retour »*. Mais il est vrai que l'on ne démantèle pas Maastricht avec un renvoi en commission.

Au-delà de l'impératif de ne rien concéder sur le fond, le gouvernement devra donc veiller à ne pas fournir inutilement des provisions aux adversaires de Maastricht. Ceux qui guettent ses faux pas sont minoritaires mais rompus à l'activisme procédurier. L'escalade qu'ils ont provoquée en commission des lois leur a permis, avec un succès inespéré, de jeter un froid dans l'entente cordiale nouée entre les européens de l'UDF et les européens du PS. Ils n'ont eux-mêmes pas hésité à voter la question préalable déposée par les communistes, *lesquels n'ont guère eu d'états d'âme à s'associer à l'exception d'irrecevabilité soulevée par M. Philippe* Séguin (RPR, Vosges). S'agit-il des *« actions communes »* dont Mme Marie-France Garaud parlait lors du déclenchement, le 13 avril, de sa campagne anti-Maastricht aux côtés de M. Séguin?

Et si le danger n'était pas tant aux extrêmes que diffus dans ce marais dont personne ne parle mais qui, lui *aussi, est travaillé par des humeurs?* On a beaucoup exploré, ces derniers temps, les tourments du RPR sur Maastricht. On s'est moins aperçu que la cause était loin d'être entendue, aussi, du côté des fantassins de l'UDF, obsédé que chacun était par le duel codé entre MM. Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing.

La palette de sensibilités y est en effet plus large qu'on ne croit, comme en témoignent les positions antinomiques adoptées par M. Bernard Bosson, *député centriste de la* Haute-Savoie, ancien ministre chargé des affaires européennes dans le gouvernement de cohabitation de M. Jacques Chirac, tout acquis au traité sur l'Union européenne, et par M. Philippe de Villiers, député apparenté UDF de la Vendée, qui ajoute à son «Combat pour les valeurs» la lutte *Pour l'Europe, contre Maastricht*, comme l'indique le titre du Livre blanc qu'il a publié à cette occasion.

Un troisième camp

A l'Assemblée nationale, le groupe *centriste, distinct de celui de l'UDF*, est sans aucun doute le plus homogène. A l'UDC, seule Mme Christine Boutin (Yvelines) a fait connaître depuis longtemps son opposition au traité soumis à l'approbation du Parlement *(lire page 2 l'article qu'elle a cosigné avec MM. Michel Pinton et Alain Mayoud)*. En revanche, plusieurs tendances cohabitent dans le groupe UDF, qui désigne désormais pour les débats européens deux orateurs : MM. Alain Lamassoure (Pyrénées-Atlantiques), député européen actif, spécialiste incontesté des questions communautaires, et Alain *Madelin (Ille-et-Vilaine), qui n'est pas* à proprement parler un européen viscéral.

Dans ce groupe, le camp le plus important est constitué, selon la formule de M. Lamassoure, par les *« européens critiques »* qui ratifieront sans barguigner, mais avec un enthousiasme mesuré, le traité européen après avoir voté le projet de loi modifiant la Constitution.

A l'oppposé, MM. Philippe de Villiers et Alain Griotteray (Val-de-Marne) regroupent autour d'eux la minorité constituée des parlementaires irréductibles opposants du traité de Maastricht qui contient *« en germe »*, selon le député vendéen, *« le super-Etat, négation progressive de la souveraineté nationale »* et *« la social-démocratie »*, alors même qu'un autre député *UDF, M. Alain Madelin*, chantre du libéralisme, y voit au *contraire le parachèvement* de la défaite du socialisme.

Entre les deux, un troisième camp, plus modéré, s'est organisé autour de M. Pierre-André Wiltzer (Essonne), président des adhérents directs de la confédération, ancien chef de cabinet de M. Raymond Barre. M. Wiltzer est à *l'origine d'un amendement sup*primant le droit de vote et l'éligibilité *pour les ressortissants des Etats mem*bres de la Communauté. Cet amen*dement a été cosigné*, pour l'heure, par dix-huit autres députés UDF plus que réticents devant la perspective d'une citoyenneté européenne.

M. Wiltzer n'a pas encore arrêté de position dans le cas, prévisible, du rejet de cet amendement, mais il n'a pas exclu un vote négatif sur l'ensemble du projet de modification de la Constitution. Redoutant que le débat devant le Parlement *« ne soit qu'un simulacre, puisque le projet du gouvernement sera à prendre ou à laisser »*, le député de l'Essonne invite M. François Mitterrand *« à ne pas malmener exagérément le Parlement »* sous peine d'entraîner les *« réactions négatives »* de certains députés, *« y compris parmi les parlementaires qui sont bien disposés à l'égard de la construction européenne »*. Tout sera décidément bien là : ménager la forme pour mieux conserver le fond.

FRÉDÉRIC BOBIN
et GILLES PARIS

□ **M. Balladur estime que le débat sur Maastricht a pris *« un tour beaucoup trop passionnel »*.** – *« Il faut agir sans trop perdre de temps dans cette affaire de Maastricht »*, a déclaré, lundi 4 mai sur Europe 1, M. Edouard Balladur, député (RPR) de Paris, souhaitant, en prévision des prochaines élections législatives, que l'*« horizon soit dégagé de la discussion sur ce traité »*. L'ancien ministre de l'économie a suggéré qu'on ne fasse *« pas de politique intérieure, ni de la part du gouvernement ni de la part de telle ou telle tendance de l'opposition »* à propos de ce débat européen qui a pris, selon lui, *« un tour beaucoup trop passionnel »*. M. Balladur a redit que les accords ne lui posaient *« pas de problèmes particuliers »* et il a souhaité que le gouvernement *« entende l'opposition sur les modifications contitutionnelles »*. Si c'était le cas, M. Balladur voterait la réforme de la Constitution.

L'analyse de M. Gérard Gouzes, rapporteur de la commission des lois

« La France accepte de limiter sa souveraineté... »

Dans son rapport, rendu public mardi 5 mai, M. Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne), rapporteur de la commission des lois, saisie au fond du projet de révision de la Constitution, explique en quoi l'évolution du concept de souveraineté autorise la France à *« limiter sa souveraineté en vue de la réalisation d'un objectif d'intérêt supérieur »*, cette limitation entraînant *« un transfert de compétences »*.

La notion de souveraineté étant au cœur du débat sur le traité de Maastricht, M. Gouze s'interroge longuement dans son rapport sur la manière dont la théorie juridique appréhende ce concept. Il note en premier lieu que la Constitution en fournit une interprétation *« ambivalente »*, à la fois *« interne »* et *« externe »*. En affirmant, au sujet de la souveraineté nationale, qu'*« aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice »*, l'article 3 de la Loi fondamentale paraît ainsi s'inspirer, selon lui, d'une conception *« purement interne »* de la souveraineté.

En revanche, en posant que les partis politiques *« doivent respecter la souveraineté nationale »*, l'article 3 intègre une dimension *« externe »* de cette souveraineté, dans la mesure où il fait référence à l'éventualité d'un parti d'obédience étrangère. Faut-il en déduire pour autant, s'interroge M. Gouzes, que le droit de vote et d'éligibilité ne saurait être accordé à d'autres que les citoyens français? La réponse, selon lui, est *« moins simple »* qu'il n'y paraît, l'article 3 n'étant pas sans *« ambiguïté »*. Car s'il dispose que *« sont électeurs (...) tous les nationaux majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques »*, l'article en question ne précise pas : *« Seuls sont électeurs... »*

M. Gouzes observe que d'autres dispositions de la Constitution entretiennent cette ambiguïté. D'abord, le quinzième alinéa du préambule de la Constitution de 1946 qui autorise *« sous réserve de réciprocité, les limitations de souveraineté nécessaires à l'organisation et à la défense de la paix »*. Ensuite, le titre XIII, intitulé « Des accords d'association », qui stipule que *« la République où la Communauté peuvent conclure des accords avec des Etats qui désirent s'associer à elle... »*.

Certes, la décolonisation a rendu cette disposition caduque, mais M. Gouze soutient que *« si de tels accords avaient vu le jour, ils auraient probablement entraîné des limitations de souveraineté allant au-delà de celles visées dans le préambule de 1946, voire de véritables transferts »*. Enfin, le titre XII, intitulé « De la Communauté », reconnaissant à la Communauté un domaine de compétences comprenant *« manifestement des matières relevant pleinement de la souveraineté »*. M. Gouzes constate la *« curieuse similitude »* de ces matières avec les compétences qui seront celles de l'Union européenne.

Trois décisions du Conseil constitutionnel

Le député PS du Lot-et-Garonne en tire donc la conclusion que *« ni la signification ni la portée du principe constitutionnel de souveraineté ne sont susceptibles d'une interprétation unique »*. Allant plus loin, il ajoute que la jurisprudence du Conseil constitutionnel depuis vingt ans a fait *« évoluer »* ce principe dans le *« sens d'une plus grande ouverture »*. Il cite ainsi trois décisions des *« sages »* du Palais-Royal : celle du 19 juin 1970 à propos du traité, signé à Luxembourg le 22 avril 1970, modifiant certaines dispositions budgétaires des traités antérieurs et instituant un conseil et une commission unique; celle du 30 décembre 1976 relative à l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel direct; celle, enfin, du 22 mai 1985 à propos du protocole additionnel à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales concernant l'abolition de la peine de mort.

Dans chacune de ces décisions, insiste M. Gouzes, le Conseil constitutionnel s'est interrogé sur le point de savoir si l'engagement international dont il était saisi portait atteinte aux *« conditions essentielles de l'exercice de la souveraineté »*. La réponse a été, rappelle-t-il, *« négative »*.

Puis il en vient à la décision du 9 avril 1992 relative au traité de l'Union européenne, qui est à l'origine de la présente révision. Selon lui, cette décision *« confirme et amplifie l'évolution jurisprudentielle »* du concept de souveraineté. En outre, relève-t-il, la censure du juge constitutionnel n'a porté que sur *« un nombre fort restreint de clauses »*, la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) ainsi que l'élargissement du champ de compétences de la Communauté n'ayant pas été contestés. *« Il n'est pas illégitime,* conclut-il, *de donner à la notion de souveraineté une signification nouvelle. »*

Cette nouvelle conception, indique M. Gouzes, *« conduit à distinguer limitations et transferts, souveraineté et compétences »*. Ainsi crée-t-elle une situation nouvelle où la France *« par un acte souverainement consenti, la signature d'un traité, accepte de limiter sa souveraineté en vue de la réalisation d'un objectif d'intérêt supérieur »*, une telle limitation entraînant *« un transfert de compétences »*. Mais le rapporteur de la commission des lois ajoute aussitôt qu'aucun *« traité n'est irrévocable »* et que ce qu'un *« engagement international a fait, un autre peut le défaire »*.

F. B.

POLITIQUE

L'ouverture du débat sur la révision de la Constitution

Les circonstances de l'Histoire

Suite de la première page

La monnaie unique, souligne par exemple M. Jacques Barrot, président du groupe UDC de l'Assemblée nationale, est un des *«piliers»* de la construction européenne. Aussi le dirigeant centriste reproche-t-il au gouvernement comme aux rédacteurs du traité de *«mélanger ce qui est important et ce qui est secondaire»*. Pour lui, *«ce qui est important»* dans les accords de Maastricht, c'est bel et bien la fixité des taux de change imposée par la monnaie unique, qui garantira ainsi aux Douze *«un même outil de mesure économique»* et qui, en même temps, rendra plus que jamais nécessaire une organisation politique capable d'en assurer la gestion.

Les opposants les plus résolus à «l'Europe de Maastricht» ne disent pas autre chose. Les amis de M. Jean-Pierre Chevènement dénoncent ainsi les critères «monétaristes» retenus par les négociateurs. *«Le fédéralisme politique s'est réfugié dans les catacombes du fédéralisme monétaire»*, affirme M. Didier Motchane (dans un entretien avec M. Gérard Fuchs publié par *le Nouveau Politis*) avant de lancer : *«C'est réellement l'Europe des banques qu'instaure le traité. Le reste n'est que rhétorique.»*

Pourtant, même ceux qui s'empoignent à propos de Maastricht reconnaissent que l'union monétaire n'est, après tout, que l'aboutissement – la *«concrétisation»*, selon M. Pierre Mazeaud (RPR) – d'une évolution commencée il y a trente-cinq ans, que sa mise en œuvre demeure en outre soumise à des conditions aléatoires et que la vraie «révolution», si révolution il y a, est plutôt celle qu'a représenté l'Acte unique en 1985. M. Alain Lamassoure (UDF), l'un des deux députés, avec Mme Alliot-Marie (RPR), à siéger à la fois à Paris et à Strasbourg, raconte qu'en réponse à M. Philippe de Villiers, qui dressait avec indignation, devant le groupe UDF, la liste des compétences désormais dévolues à l'Europe, il lui a fait observer que la plupart d'entre elles étaient le résultat de l'Acte unique, ratifié en 1986 sous le gouvernement de M. Chirac, dont M. de Villiers faisait partie.

La «refondation»

A défaut de l'union monétaire, l'union politique, second volet du traité, n'est-elle pas, elle, l'amorce d'une mutation? La naissance d'une citoyenneté européenne, les perspectives d'actions communes en politique étrangère, les responsabilités accrues du Parlement de Strasbourg ne sont-elles pas l'indice d'une vision nouvelle de la Communauté? Il est vrai que l'exercice du droit de vote en France par des ressortissants européens est perçu par certains, qu'ils soient pour ou contre, comme un symbole assez fort. *«C'est la première fois,* note M. Jacques Toubon (RPR), *que la citoyenneté est dissociée de la nationalité.»* Toutefois, les conséquences de ces dispositions, qui toucheront peu de gens, sont le plus souvent tenues pour négligeables. Les aspects politiques du traité sont même jugés *«marginaux»* par M. Max Gallo (PS), qui le combat. Mme Alliot-Marie, qui le défend, parle de *«petit pas»*. M. Lamassoure note que l'union politique ne va pas beaucoup plus loin que la «coopération politique» de naguère, même si elle comporte *«une obligation de résultat plus solennelle»*.

Alors, comment ce traité, qualifié de *«modeste»* par M. Lamassoure et qui, selon M. Gallo, n'apporte, au fond, *«rien de neuf»*, peut-il être présenté comme une *«grande affaire»*? Pour deux raisons au moins. La première tient aux circonstances : les accords de Maastricht sont conclus au lendemain de la chute du mur de Berlin et de l'unification de l'Allemagne. Pour M. Jean François-Poncet, sénateur UDF et ancien ministre des affaires étrangères, dont les convictions proeuropéennes ne font de doute pour personne, l'importance de l'événement est là. L'Europe, dit-il, s'est construite avec une moitié de l'Allemagne : qu'allait-il advenir le jour où l'Allemagne serait une? La réponse est venue avec Maastricht. Le «test» est passé avec succès : il signe, selon M. François-Poncet, la «refondation» de l'Europe.

M. Lamassoure est du même avis. *«Grâce à une intuition particulièrement opportune,* dit-il, *MM. Mitterrand et Kohl ont compris, après une période de flottement, qu'il fallait achever l'Europe, même dans le nouveau contexte international.»* Les «chevènementistes» tirent du même constat la conclusion opposée. M. Motchane dénonce *«une sorte d'ultime gesticulation d'une petite Europe qui n'a plus de sens»*. M. Gallo regrette que l'on fasse *«comme si rien ne s'était passé à l'Est»*. Les uns et les autres convergent au moins sur un point : la petite Europe s'achève, place à la grande Europe.

La seconde raison qui donne à Maastricht un certain retentissement est que, pour la première fois depuis longtemps, s'ouvre un débat national sur l'Europe. L'Acte unique, à cause de la cohabitation, n'avait pas donné lieu à controverse. En 1992, la révision de la Constitution est au contraire l'occasion de confronter les points de vue. Le moment n'est pas mal choisi. Au-delà des divergences sur la construction européenne, chacun sent bien que la donne est en train de changer. Pour beaucoup de parlementaires le traité de Maastricht marque donc la fin d'une époque et le commencement d'une autre, moins par son contenu que par les hasards de l'Histoire.

THOMAS FERENCZI

POINT DE VUE : le droit de vote des immigrés

Le moment est venu

par Etienne Balibar, Michael Löwy et Sami Nair

Les auteurs de ce point de vue ont tenu à le présenter sous la forme d'une adresse au président de la République

MONSIEUR le président, à plusieurs reprises depuis 1981 vous vous êtes déclaré personnellement favorable au vote des immigrés aux élections locales, tel qu'il existe dans d'autres pays et qu'il vient encore, tout récemment, d'être recommandé par le comité des ministres du Conseil de l'Europe (1) : juste reconnaissance de la place qu'ils occupent dans la vie sociale, garantie de leur participation responsable à la gestion des cités, symbole d'intégration et de reconnaissance mutuelle. Vous ajoutiez seulement que les conditions favorables – juridiques et psychologiques – n'étaient pas réunies. Elles le sont, ou vont l'être.

La ratification des accords de Maastricht exige une modification de la Constitution permettant aux étrangers résidant en France d'y exercer certains des droits du citoyen. Vous pouvez et devez, pour être fidèle à vous-même, et dans la tradition républicaine, démocratique et socialiste dont vous vous réclamez, aller au-delà de la formulation adoptée en conseil des ministres le 22 avril dernier (2) et proposer que ces droits soient accessibles dans les mêmes conditions à tous les étrangers résidant légalement en France de façon permanente. Les accords de Maastricht vous font une obligation de conférer le droit de vote local à certains d'entre eux : ils ne vous interdisent évidemment pas de le conférer à tous.

Qui ne voit les effets négatifs qu'aurait une discrimination? Fondée sur des critères d'origine ethnico-nationale, au mépris de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et de la Constitution, elle serait ressentie comme une injustice et une stigmatisation. Elle choquerait nombre de nos concitoyens pour qui, en raison de l'histoire commune faite d'heurs et de malheurs, de conflits et de solidarités, et d'une longue cohabitation, un Algérien, un Malien ou un Vietnamien de Lille, de Paris, de Nice ou de Dreux ne sont évidemment pas «plus étrangers» qu'un Britannique, un Espagnol ou un Allemand des mêmes villes. Elle esquisserait un véritable apartheid légal au niveau européen, avec les conséquences dramatiques qu'on peut imaginer, et qu'il faut prévenir d'emblée.

Au contraire, l'extension du droit de vote local à toutes les communautés étrangères de France aurait valeur de commencement et d'exemple pour l'Europe entière. Elle signifierait que nous concevons celle-ci non comme un syndicat de nantis – une «forteresse blanche» – mais comme un pôle de justice et une institution d'avant-garde de la démocratisation dans le monde. Elle marquerait enfin que la France ne voit pas, dans l'évolution de son droit constitutionnel et la redéfinition partielle de sa souveraineté nationale, une concession faite à des intérêts extérieurs ou à des rapports de force, mais bien une contribution active à l'édification de nouvelles solidarités, conformes à ses intérêts d'avenir et aux exigences du monde actuel, et comme telle un accroissement de son autonomie et de sa puissance.

Monsieur le président, il n'est plus temps de tergiverser.

(1) Convention sur «la participation des étrangers à la vie publique au niveau local» adoptée le 13 novembre 1991

(2) Article 88-2 : sous réserve de réciprocité et pour l'application du traité sur l'Union européenne signé le 7 février 1992, les ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne résidant en France sont électeurs et éligibles aux élections municipales. Ils ne peuvent ni exercer les fonctions de maire ou d'adjoint au maire ni participer à l'élection des sénateurs.

► Etienne Balibar est maître de conférences à l'université de Paris I; Michael Löwy directeur de recherche au CNRS, Sami Nair professeur à l'université de Paris-VIII.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence

Conflit entre M. Bellon et le PS

DIGNE

de notre correspondant

Député des Alpes-de-Haute-Provence depuis 1981, M. André Bellon risque d'avoir du mal à conserver son siège aux prochaines élections, la fédération socialiste demandant son départ du département. Le 11 avril, quatre jours après son élection à la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, M. Bellon, jospiniste, a été mis en cause lors d'une réunion de la commission exécutive fédérale, dont la majorité est fabiusienne.

Par trente-deux voix «pour» et aucune «contre» (il y a eu une abstention), la commission a adopté une motion, transmise à la direction du parti, dénonçant l'attitude du député pendant la campagne pour les élections régionales et cantonales. Elle lui reproche son absence de la préparation des deux derniers scrutins, alors que le ministre des affaires sociales d'alors, M. Jean-Louis Bianco, tête de liste de la majorité présidentielle aux régionales – rôle que lui avait contesté M. Bellon – et candidat aux cantonales à Forcalquier, menait campagne. La fédération demande que l'intéressé ne soit pas candidat aux prochaines élections législatives dans le département.

M. Bellon est donc banni pour *«désertion face aux réalités locales»*, ce qui devrait permettre à M. Bianco, aujourd'hui ministre de l'équipement et des transports, d'être le candidat officiel de la majorité présidentielle, en mars 1993, dans la circonscription de Manosque. Le président de la commission des affaires étrangères, qui n'a pas participé à la réunion de la commission exécutive fédérale, *«la convocation* [lui] *étant parvenue trop tard»*, refuse de commenter le texte adopté.

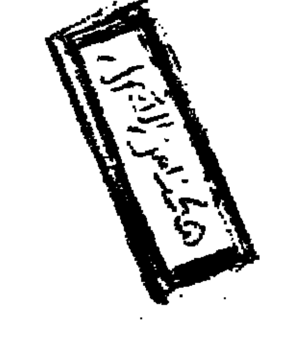
FRANÇOIS DE BOUCHONY

EN BREF

□ **L'affaire Habache au Sénat.** – La commission d'enquête du Sénat *«chargée de recueillir tous les éléments d'information sur les conditions dans lesquelles il a été décidé d'admettre sur le territoire français M. Georges Habache»* a désigné, mercredi 29 avril, son président et son rapporteur qui sont respectivement MM. Bernard Laurent (Union cent., Aube) et Gérard Larcher (RPR, Yvelines).

□ **M. Queyranne critique M. Chevènement.** – M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du Parti socialiste, a critiqué, lundi 4 mai, le projet de M. Jean-Pierre Chevènement de lancer une nouvelle organisation de gauche (*le Monde* du 5 mai), en l'assimilant à *«une entreprise de division»*. L'avenir de la gauche passe par le rassemblement autour du PS et *«pas par un éclatement ou par une aventure personnelle»*, a ajouté M. Queyranne, qui a ironisé sur *«la rêverie d'un socialisme de plus en plus solitaire»*. Pour le porte-parole du PS, la *«démarche»* de M. Chevènement va *«à l'encontre de toute l'histoire des socialistes»*. Toutefois, a précisé M. Queyranne, l'ancien ministre de la défense conserve *«pour le moment toute sa place au sein du PS»*.

□ **La Gauche socialiste lance une «pétition» pour une «alliance rouge-rose-vert».** – La Gauche socialiste, le courant du PS animé par MM. Julien Dray, Jean-Luc Mélenchon et Mme Marie-Noëlle Lienemann, souhaite que le prochain congrès du PS en juillet se prononce *«pour une alliance rouge-rose-vert»* et lance une pétititon en faveur d'un *«contrat commun de gouvernement»* avec les communistes et les écologistes. Dans son bulletin hebdomadaire *A gauche*, la Gauche socialiste appelle ses adhérents à faire circuler dans le parti cette pétition *«destinée à permettre le regroupement de tous ceux qui veulent une vraie stratégie conquérante pour les socialistes»*.



SOCIÉTÉ

Ces drôles de paroissiens de Port-Marly

Depuis six ans, des traditionalistes ralliés à Rome occupent une église des Yvelines La cour d'appel a ordonné leur expulsion et la tension monte

Déjà sous la Révolution, Port-Marly s'entredéchirait pour son église, dont Louis XVI, en voisin de Versailles, avait posé la première pierre. Un prêtre jureur avait succédé à Jean-Ignace Lemoyne, chassé pour avoir refusé de prêter serment, mais qui continuait clandestinement son ministère de curé. Jusqu'à sa mort en 1965, l'abbé Bois, un saint pasteur, qui entretenait de ses propres deniers l'église Saint-Louis, ne cachait pas ses opinions royalistes. Et quand l'évêque de Versailles, au lendemain du concile Vatican II, nomme le chanoine Roussel, il croit bien mettre un terme à cette tenace rivalité entre les nostalgiques de l'Ancien Régime et les républicains, entre les fidèles modernistes et les amoureux de la messe en latin.

Un personnage, ce chanoine Roussel. Maître de chapelle à la cathédrale et au château de Versailles, lié depuis la Résistance au général de Gaulle, il est l'intime d'André Malraux. Grâce au ministre de la culture, il restaure la chapelle royale et sa propre église de Port-Marly. Il adore la musique du dix-septième siècle et les belles cérémonies. Il est à la fois prédicateur et organiste, peste contre les « *messes à guitares* » et leur préfère les messes en latin. Chaque dimanche, on vient l'écouter en foule de Versailles et des environs. « *Sa messe, ce n'était pas du Pie V* (l'ancien rite en latin), *ni du Paul VI* (la messe moderne), *c'était la messe du chanoine !* », se souvient un fidèle.

Quand il meurt en 1985, c'est la consternation. Le chanoine Roussel avait maintenu à bout de bras son bercail uni, mais, à sa disparition, le troupeau va éclater. L'évêque de Versailles laisse imprudemment traîner les choses et quand, un an après, il nomme un curé « *moderniste* », l'abbé Pierre Caro, qui célèbre la messe « *comme le pape* », en gardant un peu de grégorien et de latin, le camp de la tradition se rebiffe. En plein hiver 1986, au premier dimanche de l'Avent, il fait le coup de force, occupe l'église, chasse le nouveau curé, obligé de s'exiler juste en face, de l'autre côté de la route nationale qui coupe en deux la ville de Port-Marly. Et il fait appel à un prêtre ordonné par Mgr Lefebvre, un hors-la-loi de l'Eglise, Bruno de Blignières.

Une allégeance expéditive

Une forte nature que cet Arnaud de Blignières, Bruno en religion, fils d'un officier dirigeant de l'OAS, Hervé de Blignières. A la sortie de Saint-Cyr, Bruno entre au monastère bénédictin intégriste de Flavigny (Côte-d'Or), mais quand celui-ci se rallie à Rome en 1986, il claque bruyamment la porte. A Port-Marly, il fait la une des journaux quand, le 30 mars 1987, la police, en application d'une décision de justice, expulse tous les occupants de l'église. Il a le temps d'enfiler ses vêtements liturgiques et de foncer à l'autel où, calice sur la poitrine, il se fait mitrailler par les photographes, ravivant l'imagerie du martyre de ses ancêtres contre-révolutionnaires.

L'abbé Caro, le curé légitime, reprend donc son église, mais pour peu de temps. Le Front national, sa presse, ses députés, ses militants investissent le parvis. Et le dimanche des Rameaux 1987, des fidèles traditionalistes, armés d'un bélier, fracturent le « *mur de la honte* » et, sous les yeux d'une police étrangement passive, occupent à nouveau l'église de Port-Marly. Six ans après, ils y sont toujours, en dépit de toutes les décisions de justice et tentatives de médiation du maire modéré, M. Louis Didier, et de l'évêque de Versailles, Mgr Jean-Charles Thomas. Un millier de fidèles, missel d'une main, enfants de l'autre en uniforme de collège, viennent de tout le département suivre la messe à l'ancienne du Père de Blignières. On y croise François Ceyrac ou Louis Pauwels, des colonels à la retraite et des élus du RPR. De l'autre côté de la nationale, l'abbé Caro, devant un effectif plus maigre, celui des fidèles de la ville, célèbre la messe « moderne ».

Cette situation est unique en France. Elle diffère de celle de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, paroisse schismatique du V[e] arrondissement de Paris, occupée depuis 1977. A Port-Marly, les deux groupes de fidèles, qui s'observent depuis six ans en chiens de faïence, répètent une guerre d'un autre siècle, héritage de rancunes politiques, sociales, religieuses chères au milieu versaillais. Mais ils appartiennent à la même Eglise officielle. Le 3 juillet 1988, en effet, juste au lendemain du schisme de Mgr Lefebvre, auquel il était tout dévoué, Bruno de Blignières court à Rome pour faire allégeance au pape, au grand dam des éléments intégristes les plus radicaux qui crient à la trahison.

A l'époque, le Vatican fait les yeux doux aux intégristes pour arracher leur repentir. Hier proscrit, l'abbé de Blignières, qui n'appartient au clergé d'aucun diocèse, ni à aucun ordre monastique, ni même à la Fraternité Saint-Pierre créée pour accueillir les prêtres ex-lefebvristes, régularise en un tour de main sa situation. Il obtient d'un cardinal romain, qui aujourd'hui s'en mord les doigts, un « celebret », une autorisation de célébrer la messe dans le rite ancien, que le curé illégitime de Port-Marly brandit encore aujourd'hui pour affirmer la légalité de sa situation (1).

Il en faut toutefois plus pour impressionner l'abbé Pierre Caro, nommé et soutenu par son évêque tiraillé. Il manque de diplomatie, mais il a le droit pour lui. Après quatre ans de procédure – un délai que ses amis mettent au compte des pressions politiques, – la cour d'appel de Versailles confirme, le 31 janvier 1991, l'ordonnance de référé de 1987 : elle ordonne l'expulsion des occupants « *sans titre, ni droit* », ainsi que la remise des clés de l'église Saint-Louis au curé affectataire.

Mais, à part les plaignants, personne ne semble pressé d'arriver à l'épreuve de force. Les huissiers de la commune se dérobent. C'est un confrère de Versailles qui vient signifier l'expulsion et réclame au sous-préfet de Saint-Germain le concours de la force publique. Mais ni le maire ni l'évêque, qui croient encore au bon sens dans une affaire où il a complètement disparu, ne veulent donner le feu vert.

Toutes les transactions échouent, une à une, et la menace d'une intervention musclée fait monter la tension. Les occupants traditionalistes refusent tout déménagement vers une autre église. Faut-il partager celle de Port-Marly, à l'image de ces églises d'Alsace où, en alternance, protestants et catholiques célèbrent leur office ? C'est la solution qu'avait imaginée M[e] Damien, maire de Versailles, nommé médiateur par le tribunal. « *Ce serait possible à Port-Marly,* répond l'avocat de l'abbé Caro, *mais à condition d'installer deux compagnies de CRS entre chaque office.* »

« Vous êtes un traître »

Des curés lefebvristes aujourd'hui repentis s'interposent, sans succès, comme le propre frère de l'abbé de Blignières, Louis-Marie, et surtout l'abbé Christian Laffargue qui, pendant quelques mois de lune de miel, a servi de second à la paroisse Saint-Louis, avant d'en être expulsé avec fracas. Ayant eu vent d'une rencontre entre son assistant et le curé légitime, l'abbé de Blignières sent le coup monté. Le 3 février dernier, il lance à la figure de l'abbé Laffargue son aube, son surplis et son calice, avec ces mots : « *Vous êtes un traître. Je vous interdis de rentrer dans l'église. Vous avez jusqu'à ce soir pour quitter les lieux.* » Son téléphone est coupé. Le samedi suivant, Mgr Thomas, après une confrontation de deux heures, parvient à réconcilier les deux hommes. Mais, dès le lendemain, dimanche 9 février, un « commando » l'empêche de rentrer dans l'église de Port-Marly.

Cet incident va déboucher sur un concert de portes claquées et de démissions sonores. Président de l'association traditionaliste, M. Laurent de Villers se retourne contre l'abbé de Blignières qu'il accuse de vouloir transformer son église en « secte », dont il serait le « gourou ». Jugé « *peu sûr doctrinalement* », il est aussitôt remplacé par un colonel à la retraite, Louis d'Anselme. De fait, le curé occupant, rallié à Rome, semble de plus en plus débordé par son aile extrémiste, politiquement liée, pour certains de ses membres, au Front national.

C'est de Port-Marly que sont partis les amis de Romain Marie, député européen du Front national, pour incendier le cinéma Saint-Michel coupable de jouer le film de Scorsese *la Dernière Tentation du Christ*. L'un des condamnés, Pierre Soleil, est toujours actif à l'église de Port-Marly, où on continue de vendre *Présent* à la sortie de la messe. Une réunion du Front national a même eu lieu le 11 avril dernier à l'école Sainte-Geneviève dont l'abbé de Blignières est le directeur. Le Front a fait 18 % des voix à Port-Marly, mais plus encore dans certaines communes voisines. L'histoire est-elle proche du dénouement ? Nul ne sait, mais il faudrait, pour y parvenir, une qualité et une vertu qui, depuis six ans, ont beaucoup manqué : l'autorité et la charité.

HENRI TINCQ

(1) Président d'une commission chargée de la réintégration des traditionalistes, le cardinal Mayer a dû depuis démissionner.

Au cours d'une commémoration de l'expulsion des juifs d'Espagne

M. Joseph Sitruk, grand rabbin de France, loue le réveil de la diaspora

MADRID

de notre correspondant

Sept torches ont été allumées, lundi soir 4 mai à Tolède, et confiées aux ambassadeurs des sept pays qui ont ouvert leurs portes aux juifs d'Espagne après leur expulsion il y a cinq cents ans à la suite d'un décret royal (*le Monde* du 2 avril). Sept flambeaux d'« espoir » et de « gratitude » pour rappeler un événement que la communauté juive mondiale est venue commémorer à l'initiative de « By my spirit », nom tiré de la célèbre formule : « *ni par la puissance, ni par la force, mais par mon esprit.* »

Cette manifestation, devant l'académie militaire de Tolède, a pris la forme d' « *un aller-retour dans la sérénité retrouvée* », selon l'expression du rabbin Josy Eisenberg. Ce rassemblement spirituel précédait « un concert à la mémoire », donné par l'Orchestre philharmonique d'Israël en présence de la reine Sophie d'Espagne. Ce geste a été salué par la présence du grand rabbin de France, M. Joseph Sitruk.

La veille, dimanche 3 mai, le maire de Tolède avait remis à vingt juifs du monde entier, portant tous le nom de Tolédano, les clés de la ville. Un geste symbolique pour marquer la fin d'une expulsion qui avait jeté sur les routes près de 150 000 juifs, dont la plupart avait gardé la clef de leur maison. Les vingt clefs sont toutes différentes et illustrent la légende selon laquelle elles peuvent encore ouvrir les serrures closes depuis 500 ans.

De « *ce moment quasi-surnaturel* », a dit le grand rabbin Sitruk, il faut retenir que « *la diaspora a refusé de s'endormir* », que les juifs peuvent désormais sortir de l'ex-URSS et qu'Israël est une réalité. Devant près de deux mille personnes, le grand rabbin de France a délivré un message en forme de victoire. « *Ce soir,* a-t-il dit, *face aux échecs du monde, nous sommes le succès du monde. Jérusalem, c'est le toit du monde. C'est là-bas que le destin de l'humanité se scelle. Israël est un arbre qui a ses racines dans le ciel et donne ses fruits sur la terre.* »

MICHEL BOLE-RICHARD

ENVIRONNEMENT

Dans l'île de Porquerolles

M[me] Ségolène Royal assiste à la démolition d'une maison édifiée sans permis

TOULON

de notre correspondant

« *Il faut bien commencer un jour...* » Ces quelques mots de M[me] Ségolène Royal ont mis fin lundi 4 mai à une construction illégale édifiée en bordure du parc naturel sur l'île de Porquerolles (Var). Le ministre de l'environnement avait fait le déplacement pour cette « *affaire exemplaire* ». M[me] Royal a assisté à l'entière démolition d'une résidence de 570 mètres carrés construite au lieu et place d'un bâtiment pour lequel les propriétaires n'avaient obtenu qu'un permis de construire portant sur la modification des façades. Après un arrêté prononcé en février 1989 et le jugement du tribunal de grande instance de Toulon, ordonnant la démolition en juillet 1989, confirmé par les cours d'appel et de cassation, le temps était venu de l'exécution de la sommation.

Avare de commentaires, le ministre s'est contenté de suivre attentivement les évolutions du bulldozer jusqu'à arasement complet du bâtiment. Un peu plus tard, à la préfecture, M[me] Ségolène Royal exprimait sa position : « *Les sans-gêne et les profiteurs de tous poils doivent savoir que le temps est révolu où l'on pouvait faire appel à ses relations.* »

Le ministre s'est engagé à « *encourager les élus à être plus courageux* ». « *Les services de l'Etat sont là pour que les élus puissent assumer des positions courageuses,* a-t-elle indiqué *car le temps où l'environnement était tourné en dérision par les services techniques est révolu.* »

S'adressant aux constructeurs, M[me] Ségolène Royal a par avance réfuté tout « *chantage à l'emploi et à l'occupation des lieux* » : « *Il faut que les promoteurs sachent que nous passerons au-dessus.* » Quelques heures plus tard, au Pradet (Var), elle procédait au retrait symbolique de trois panneaux publicitaires, et rencontrait le président de la Chambre syndicale française de l'affichage, M. Jean Thill, avec lequel elle a signé une « *charte de la qualité de l'affichage* ». Celle-ci prévoit le retrait d'une centaine de panneaux d'ici à mai 1992, et un dialogue permanent entre les professionnels et les pouvoirs publics pour définir un programme d'action pluriannuel.

Le ministre s'est attaché au cours de son passage-éclair à souligner « *le rôle capital des associations qui pourront toujours compter sur l'appui très ferme du gouvernement* ». M[me] Royal a annoncé qu'elle mettrait en place « *d'ici huit jours un code de bonne conduite en relation avec les supermarchés, les sociétés d'autoroutes et les promoteurs* » pour mieux contribuer à l'insertion des bâtiments et des ouvrages d'art dans leur environnement.

JOSÉ LENZINI

Au conseil des ministres

Le gouvernement adopte un projet de loi sur l'élimination des déchets

C'est un texte de quatorze pages serrées et comptant des dizaines d'articles que M[me] Ségolène Royal, ministre de l'environnement, devait faire adopter, mardi 5 mai, par le conseil des ministres. Il formalise la nouvelle politique de traitement des déchets dont M. Brice Lalonde, son prédécesseur, avait déjà fait avaliser le principe par le gouvernement de M[me] Cresson au début de cette année (*le Monde* du 24 janvier). L'esprit du projet de loi est d'endiguer le flot montant des ordures de tout acabit qui pollue chaque jour davantage le territoire national actuellement 70 millions de tonnes par an dont on ne sait plus que faire.

On applique donc à ce problème la solution de bon sens adoptée il y a bientôt trente ans pour juguler la pollution des eaux. L'établissement d'une taxe – 20 F la tonne acquittés par l'exploitant de la décharge – qui, collectée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, est utilisée pour financer des recherches sur les technologies propres et l'installation de centres de traitement. L'application aux ordures du principe « qui pollue paie » devrait rapporter 375 millions de francs par an.

Corollaire de cette première disposition, le second principe de la loi c'est que, désormais, toute mise en décharge de déchets bruts est bannie. L'interdiction deviendra effective, et son non respect sanctionné, dès l'an 2002. Autrement dit toutes les ordures ménagères et industrielles banales devront être recyclées d'une manière ou d'une autre (incinération, compostage, récupération, etc.). D'où le développement attendu d'une nouvelle activité industrielle, celle des « transformeurs ».

Cette politique nationale se traduira, dans chaque département, par un plan d'élimination des déchets qui va obliger les conseils généraux à s'impliquer dans ce grand nettoyage. Précaution indispensable et prévue par le texte : l'exploitant d'une unité de traitement de déchets devra prévoir la remise en état du site et verser pour cela une garantie financière. L'Etat pourra se substituer à un « transformeur » défaillant et faire d'office les travaux nécessaires au nettoyage d'un ancien dépot. Enfin le courtage et le transport des ordures vont être plus étroitement encadrés.

SCIENCES

A la suite d'une série d'incidents

Le CEA veut faire respecter les règles de sûreté dans ses laboratoires de recherche nucléaire

Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) va entamer auprès du personnel de ses laboratoires de recherche nucléaire, situés à Saclay, Fontenay-aux-Roses, Cadarache, Grenoble et Marcoule, une action destinée à accroître le respect des règles et procédures de sûreté instituées par la réglementation. Cette mesure a été demandée par la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) du ministère de l'industrie, à la suite d'une série d'incidents survenus ces derniers mois dans les installations de base du CEA. Le plus sévère d'entre eux, provoqué en novembre dernier au laboratoire de purification chimique de Cadarache par l'ouverture accidentelle d'un conteneur de déchets nucléaires, avait entraîné la contamination superficielle de cinq techniciens.

A la suite de cet accident, classé au niveau 2 (sur 6) de l'échelle de gravité des accidents et incidents nucléaires, M. Philippe Rouvillois, administrateur général du CEA, avait demandé à l'inspection générale de la sûreté nucléaire (IGSN) de son organisme d'entreprendre une enquête auprès de tous ses centres de recherche. Celle-ci a révélé de multiples manquements au respect des règles de sécurité (vingt et un à Saclay, deux à Grenoble, treize à Cadarache). Les plus graves concernent le « risque de criticité » lié au traitement du plutonium et de l'uranium enrichi, dont la manipulation mal contrôlée peut générer un début de réaction en chaîne et une forte irradiation du voisinage.

« *Si certains écarts ne relèvent que d'aspects formels, telles l'actualisation de consignes ou la mise à jour de dossiers de sûreté, d'autres constituent des transgressions de prescriptions techniques de caractère intangible, comme celles qui ont trait au risque de criticité* », a conclu le DSIN, en précisant que ces anomalies, classées dans leur ensemble au niveau 2 de l'échelle de gravité et révélatrices « *de certaines dérives dans l'exploitation des installations* », avaient toutes fait l'objet « *de mesures correctives immédiates* ». Tout en soulignant que l'on ne peut pas traiter des laboratoires de recherche « *comme une centrale nucléaire* », l'ISNG du CEA a précisé de son côté, lundi 4 mai, que son personnel « *ne doit pas se laisser prendre par la routine et doit être beaucoup plus motivé* » par le respect des règles de sûreté nucléaire.

SPORTS

RUGBY : sanctions prises par la FFR

Six internationaux écartés de la tournée en Argentine pour jeu dur

Bernard Lapasset, président de la Fédération française de rugby (FFR), part en croisade contre la violence sur les terrains. Très irrité par l'expulsion du Dacquois Olivier Roumat à l'occasion des festivités du Centenaire de la Fédération néo-zélandaise, il a décidé d'écarter de la prochaine tournée en Argentine ce joueur ainsi que les Béglais Vincent Moscato et Philippe Gimbert, les Agenais Grégoire Lascube et Abdelatif Benazzi et le Biterrois Jean-François Gourragne qui se sont également rendus coupables de brutalités.

Le président de la FFR entend profiter de la présence à Paris des présidents de club avant la finale du championnat (6 juin) pour insister sur les défauts de l'actuelle compétition qui sera réorganisée la saison prochaine avec une élite réduite à trente-deux clubs en phase finale. « *Les présidents et les entraîneurs devront maintenant préparer leurs joueurs pour des rencontres de haut niveau supplémentaires, ce qui supposera un travail en profondeur tant sur les postes de jeu que sur la maîtrise individuelle* », dit-il.

Plus encore que les autres, les candidats à la sélection en équipe de France devront être irréprochables. « *Il faudra désormais être capable d'intégrer les responsabilités individuelles et collectives tant dans le jeu que dans l'image, hors et sur le terrain* », prévient Bernard Lapasset.

□ **HOCKEY SUR GLACE : championnat du monde.** – La Russie, la Tchécoslovaquie, la Suisse, le Canada, la Finlande, l'Allemagne, la Suède et les Etats-Unis se sont qualifiés pour la phase finale du championnat du monde disputé en Tchécoslovaquie. Battue par la Norvège (1-0), lundi 4 mai, la France devra disputer mercredi un match de barrage avec la Pologne pour le maintien dans le groupe A.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'administration pénitentiaire prise en faute

Illusion de hachisch

L'administration pénitentiaire a rapporté, lundi 4 mai, une circulaire du 24 avril dernier, qui retirait de la vente aux détenus un tabac à mâcher de marque Sifaco. *« Cette décision a été* prise, explique le ministère de la justice dans un communiqué, *après la réalisation d'analyses complémentaires approfondies infirmant les tests initiaux qui laissaient soupçonner la présence de hachisch dans ce produit ».*

Cette pâte à mâcher, appelée Bentchicou, fabriquée en Belgique et distribuée en France par la SEITA, avait, lors d'une première analyse un peu rapide, faite par les gendarmes au centre de détention de Bapaume (Pas-de-Calais), *« permis de déterminer que ce produit vendu en cantine contenait du hachisch ».* Le président de la Sifaco, fabriquant belge du Bentchicou, avait protesté contre l'interdiction française, estimant que son produit était conforme aux normes de la SEITA.

Le directeur de l'administration pénitentiaire a reconnu sa méprise : *« Un des agents de texture contenu dans cette pâte à mâcher avait eu des réactions identiques à celles qu'aurait pu avoir du hachisch, sans pour autant être du hachisch ».*

Au tribunal correctionnel de Rouen

Trois ans de prison ferme pour un chauffard ivre

Le tribunal correctionnel de Rouen a condamné, lundi 4 mai, à trois ans de prison ferme et 30 000 F d'amende M. Christian Vignon, le conducteur qui, en état d'ébriété, avait tué deux policiers et blessé grièvement un troisième en octobre 1991. La cour, présidée par M. Jean-Pierre Gicquel, a accordé certaines circonstances atténuantes au prévenu, contre lequel le procureur avait requis, au cours de l'audience du 21 avril *(le Monde* du 24 avril), la peine maximale de quatre ans de prison et 60 000 francs d'amende.

Dans la nuit du 3 au 4 octobre, M. Vignon, un chef d'entreprise dépressif âgé de quarante-trois ans, avait perdu le contrôle de son véhicule sur une des artères principales de Rouen, et, après avoir grillé un feu rouge, avait fauché trois motards de la police urbaine, postés, pied à terre, pour une mission de routine à un carrefour. Ghislain Lemarchand, trente-six ans et Pascal Deneubourg, trente-cinq ans, avaient été tués sur le coup. Pascal Schang est resté invalide. Les examens pratiqués peu après les faits ont évalué le taux d'alcoolémie du chauffard à 2,40 grammes par litre de sang (le taux légal est de 0,8 gramme).

Après l'énoncé du jugement, M. Vignon a évoqué son expérience des sept mois purgés à la prison de Rouen : il a affirmé qu'une des méthodes utilisées pour y faire tenir tranquilles les détenus – alors que lui-même suit une cure de désintoxication – était de leur offrir de la bière.

Aux prud'hommes de Saint-Dié

L'abus du harcèlement

Le tribunal des prud'hommes de Saint-Dié (Vosges) a condamné, lundi 4 mai, la société Rockwell (pièces pour automobiles, 800 salariés) à verser 200 000 F d'indemnités à un salarié, M. Bernard Loiseau, âgé de trente-cinq ans, qu'elle avait licencié en septembre 1991 sous prétexte de harcèlement sexuel dans l'entreprise.

Les prud'hommes ont constaté qu'aucune plainte pour harcèlement sexuel n'avait été déposée et que l'employeur n'avait pu fournir aucune preuve de ses accusations. Selon le conseil de M. Loiseau, Me Gérard Welzer, du barreau d'Epinal, Rockwell avait en fait voulu punir le salarié d'avoir participé à l'organisation d'une grève dans l'entreprise en juin 1991 et l'avait accusé sans fondement de harcèlement sexuel. La société n'a pas encore signalé son intention de faire appel, devant la chambre sociale de la cour d'appel de Nancy.

EN BREF

□ **Démantèlement d'un réseau de fausses cartes de crédit dans le Midi.** – Un réseau de contrefaçon de cartes bleues et de documents administratifs, le plus important jamais découvert en France selon les enquêteurs, a été démantelé près d'Aix-en-Provence et de Marseille. Parmi les onze personnes arrêtées le 30 avril à la suite d'investigations menées depuis une dizaine de mois sur l'ensemble du territoire national, figurent le chef présumé de la bande, Jean-Claude Zamudio, trente et un ans, ses « lieutenants », les frères Pascal et Franck Piton, trente et un et vingt-sept ans, ainsi qu'Elie Velasco, trente-deux ans.

□ **Dix tonnes de hachisch saisies en région parisienne.** – Près de dix tonnes de hachisch ont été saisies et seize personnes arrêtées le 28 avril dans la région parisienne par l'Office central pour la répression du trafic illicite (OCRIS) après huit mois d'enquête dans les Hauts-de-Seine, l'Essonne et le Val-de-Marne. Cela a permis le démantèlement d'une filière internationale venant du Maroc à destination de la France et d'autres pays européens via l'Espagne dont les chefs présumés sont Gérard Automarchi, quarante-six ans, et Philippe Bonifaci, trente-huit ans, Jean-Claude Petitpas, quarante-sept ans, Antoine Palmas, trente-deux ans et Pascal Rey, trente-quatre ans. Les seize interpellés ont été inculpés de trafic illicite de stupéfiants

□ **Carte scolaire : le maire de l'Ardèche cesse la grève de la faim.** – M. Georges Chagounoff, maire de Saint-Vincent-de-Barrès (Ardèche), a cessé la grève de la faim qu'il observait depuis quinze jours pour obtenir un poste d'instituteur *(le Monde* du 5 mai), à l'issue d'une table ronde à la préfecture de l'Ardèche, lundi 4 mai. M. Jean Fasquel, inspecteur d'académie, se serait engagé à créer la classe supplémentaire que le maire réclamait pour la rentrée prochaine. M. Jean-Pierre Marquié, préfet, a toutefois précisé que la classe serait ouverte *« si les effectifs constatés à la rentrée sont ceux annoncés par le maire ».* – *(Corresp.)*

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Farid Smahi

S'estimant mis en cause dans le Monde *du 25 avril, M. Farid Smahi, ancien responsable du comité parisien de France-Plus, dont une partie a quitté l'association présidée par M. Arezki Dahmani, pour fonder Arabisme et francité, nous écrit :*

Né dans un bidonville à Lyon-Bron, de parents qui vivent en Algérie, j'ai consacré ma vie au sport, à l'enseignement public et à mon environnement familial et social. A l'écoute, comme enseignant et comme père de famille, de toutes sortes de jeunes d'origine immigrée, que pourrais-je avoir de commun avec le Front national, dont je n'ai jamais rencontré le moindre adhérent ? Par contre, j'ai, durant des années, comme membre du PS, collé les affiches et distribué les tracts de ce parti, sans jamais, hélas, en obtenir la moindre prise en considération des vrais problèmes des familles immigrées qui ont choisi la France.

L'article incriminé dans *le Quotidien de Paris* était très clair : dommage que votre collaborateur n'en ait repris que des phrases tronquées pour accréditer l'accusation d'un *« pacte avec le diable ».* Quant à M. Dahmani, qui nous accuse, mes adhérents et moi, de convoitise, qu'il me suffise de rappeler que mon association n'a jamais bénéficié de la moindre aide financière, précisément pour garder son indépendance. En conclusion, je voudrais que l'on sache bien quels sont nos seuls objectifs dans l'association que je préside : donner une patrie à ceux qui pourraient douter d'en avoir une...

La « productivité » des policiers

Suite de la première page

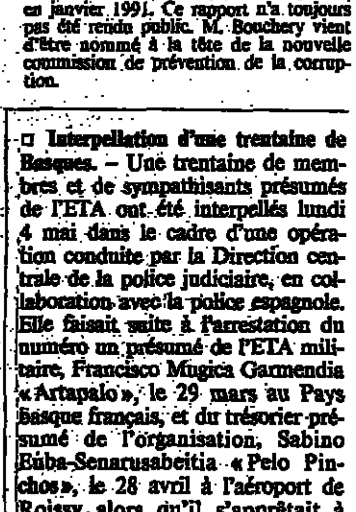
Même M. Robert Pandraud, pourtant fin connaisseur de l'institution, échoua à augmenter les horaires de travail des policiers parisiens, malgré les substantiels avantages indemnitaires accordés en 1986-1987.

C'est au tour de M. Quilès de mesurer l'ampleur du mal. Une série d'équations résument la difficulté de rendre le dispositif opérationnel plus performant : près des deux tiers des 123 000 fonctionnaires de police sont, à tout instant, en position d'indisponibilité (congés, formation, ou « récupération » des heures supplémentaires) ; l'organisation du travail en vacations revient à prévoir 6,5 policiers pour occuper un seul poste (le *ratio* fait un nouveau bond si l'on raisonne en termes de présence effective sur la voie publique) ; quelque dix mille policiers sont affectés à des tâches administratives dans les bureaux, tandis qu'un nombre équivalent de fonctionnaires de police sont des personnels administratifs et techniques. Comment, dès lors, assurer une plus grande présence des policiers sur la voie publique ?

Une trentaine d'heures par semaine

« J'ai tout de suite affirmé que rien n'était tabou », a écrit M. Quilès à propos de la réforme des PTT, dans un petit livre publié deux mois avant sa nomination place Beauvau (1). Des *« tabous »,* justement, la police n'en manque pas. Le premier est celui des horaires : la question est si sensible que le ministère se garde bien de réaliser un audit général sur le temps de travail dans la police nationale. Tout indique cependant que les policiers travaillent, en moyenne, une trentaine d'heures par semaine. Une moyenne qui ne doit certes dissimuler ni la soixantaine d'heures effectuées par certains (en police judiciaire, notamment) ni la pénibilité du travail dans certains services de police urbaine (les brigades nocturnes, en particulier).

Une bonne partie de la police urbaine ne s'en trouve pas moins empêtrée dans des situations ubuesques, sous l'influence du travail en vacations et des journées de récupération – plus de deux jours et demi par semaine, pour la masse des policiers assurant les cinq brigades de « roulement ». Bon nombre de *« vieux flicards »* ont suffisamment de temps libre pour mener double vie professionnelle, agrémentant leurs fins de mois d'un petit travail au noir. D'autres préfèrent rentrer chez eux, pied au plancher, afin de cultiver leur jardin. *« Nous aussi, on a lu Courteline,* se lamente un directeur départemental de police urbaine. *Les types sont complètement démotivés par leur métier. On a le plus grand mal à trouver des îlotiers, parce que cela impose de travailler tous les jours et en soirée... »* Tant pis pour la police de proximité !



Le deuxième tabou est un grand classique de la fonction publique : les règles de mutation et le tabou syndical pesant de l'égalité des carrières interdisent de favoriser les personnels travaillant dans les quartiers « difficiles » ; du coup, ce sont les policiers les moins expérimentés qui se retrouvent dans les secteurs qui exigeraient les plus grandes compétences. Ainsi des commissariats dits *« biberons »* de la grande couronne parisienne : les gardiens de la paix y sont affectés dès leur sortie d'école et déposent leur demande de mutation dès leur arrivée (la moyenne d'âge est de vingt-huit ans en Seine-et-Marne, mais d'environ quarante ans à Bordeaux). Dernier abcès de fixation : les indemnités de sujétion et les primes de pénibilité, accordées pour compenser des conditions de travail difficiles, ont été peu à peu généralisées et transformées en salaires. Les contreparties exigées ont été peu à peu effacées, donnant à l'Etat l'impression d'avoir versé de l'eau dans le sable.

Autant dire que M. Quilès devra naviguer au plus près des corporatismes. Sa tâche sera d'autant mieux assurée que la priorité gouvernementale à la sécurité se traduira par un effort budgétaire à la hauteur. Si toute création massive de postes policiers semble aujourd'hui hors de portée budgétaire (2), d'autres voies restent ouvertes. Le ministère envisage ainsi de créer des emplois de personnels administratifs, ce qui permettrait de remettre des policiers actifs sur la voie publique (moins de 10 % des fonctionnaires de police français sont des administratifs, au lieu d'un tiers en Allemagne).

La Place Beauvau songe notamment à ouvrir une possibilité de compensation des heures supplémentaires par de l'argent (et non plus par du temps récupéré en contrepartie) ; il est révélateur que, à ce jour, seuls les CRS soient touchées par ce mode de rémunération qui ne nuit pas à la disponibilité opérationnelle. Les services travaillent également sur l'instauration d'indemnités pour postes géographiquement difficiles, même si les capacités de gestion paraissent limiter les ambitions au niveau du département. Enfin, M. Quilès a mis à l'étude l'amélioration des conditions de logement des policiers, un dossier cher à l'ancien ministre du logement. De quoi mettre de l'huile dans les rouages en inscrivant des moyens financiers en face d'améliorations ponctuelles de l'efficacité policière.

A condition que les partenaires syndicaux jouent le jeu, ce discours ministériel peut remobiliser des troupes et des états-majors policiers qui, dans la dernière période, avaient baissé les bras. A entendre les conversations de couloirs, vrais baromètres de la « maison », la tendance est inversée et le ministre bénéficie d'une réputation d'homme à poigne doublée d'une compétence sur les dossiers techniques. Le gouvernement semble à présent décidé à privilégier une lutte contre l'insécurité au quotidien qui, dans le triptyque des fonctions régaliennes – maintien de l'ordre, sécurité de l'Etat, délinquance et criminalité, – arrivait habituellement en dernière position.

De plus en plus concurrencée par ses rivaux de toujours (de la gendarmerie aux polices municipales, en passant par la douane et les sociétés de gardiennage et de vigiles), la police a tout à y gagner au moment où le Parlement devrait débattre d'un projet gouvernemental de *« sécurité intérieure »* annoncé, le 20 novembre 1991, par le conseil des ministres. A l'ordre du jour devrait notamment figurer la création du haut conseil de la fonction de police (3), à laquelle le nouveau ministre paraît tout acquis. L'instauration de cet organisme indépendant de contrôle des pratiques policières serait, à tout le moins, bienvenue pour améliorer l'image de la police républicaine.

ÉRICH INCIYAN

(1) Paul Quilès, *Nous vivons une époque intéressante, réponses à la morosité,* Editions Gauche Contact, mars 1992.

(2) Les derniers recrutements massifs avaient été réalisés pendant le ministère de Raymond Marcellin dans les années 1968-1974 (quelque dix mille policiers supplémentaires) et, pour un nombre similaire, en 1982-1983 sous Gaston Defferre.

(3) Cette création était notamment préconisée par le conseiller d'Etat Robert Bouchery, dans son rapport remis au ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, en janvier 1991. Ce rapport n'a toujours pas été rendu public. M. Bouchery vient d'être nommé à la tête de la nouvelle commission de prévention de la corruption.

□ **Interpellation d'une trentaine de Basques.** – Une trentaine de membres et de sympathisants présumés de l'ETA ont été interpellés lundi 4 mai dans le cadre d'une opération conduite par la Direction centrale de la police judiciaire, en collaboration avec la police espagnole. Elle faisait suite à l'arrestation du numéro un présumé de l'ETA militaire, Francisco Mugica Garmendia « Artapalo », le 29 mars au Pays basque français, et du trésorier présumé de l'organisation, Sabino Euba-Senarusabeitia « Pelo Pinchos », le 28 avril à l'aéroport de Roissy alors qu'il s'apprêtait à prendre l'avion pour le Mexique. Les identités de la plupart des suspects qui ont été interpellés aux Pays basque, en Bretagne et dans la région parisienne n'ont pas été révélées.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

S'éclater

LES neuf motards écrabouillés au Mans, l'autre semaine, qui s'en souvient ? Les atrocités absurdes se chassent l'une l'autre, le temps d'un journal, d'un propos de cafétéria. A peine entrevus, les cadavres disparaissent sans laisser de traces ni de leçons, comme les morts de Shakespeare tirés en coulisse par les pieds, ou le *toro* d'arène cahotant à la traîne des chevaux, le flanc luisant de plaies iniques, du sable collé à sa morve grenat. Bel après-midi, non ? Vous êtes garés loin ?

Motard, il se trouve que je le suis. Pas pour la griserie, grands dieux ; affaire, mettons, de dignité. L'air imbécile et rogue des automobilistes coincés dans un bouchon ou en quête de coup tordu à l'ennemi qu'est l'« enfoiré de devant », cet air d'enfant maladif que nous avons tous, au volant, quelle déchéance piètre, pour notre Occident qui se veut l'avant-garde de l'humanité !

A deux roues, au moins, on va son chemin librement, on s'arrête où bon semble, si survient un ami perdu de vue, on prend le temps de lui dire : ça alors ! Le véhicule reste un moyen, non une fin fétiche que l'on pomponne à la Nenette. Cela veut bien d'exposer son corps aux intempéries, aux injures, aux invalidités, à la mort aplatie des hérissons. J'oubliais la félicité qu'il y a à se lover dans les courbes vieillottes d'une départementale à 55 km/h, à respirer les odeurs changeantes d'une haie de lauriers chauffés à blanc.

A leurs débuts, les adeptes de la moto en attendent des vertiges plus puissants. Il y a un âge pour les flirts avec l'envers du décor. Sagan a tout dit sur le frisson d'alcool vidé cul sec et de banco réussi qu'on éprouve à se coller au siège et à étirer les enfilades de platanes par une simple pression de l'orteil sur l'accélérateur.

A moto, tout le corps participe à la transgression. Vue dans le prolongement d'un guidon et d'un compte-tours, la route enfin dégagée après le roue-à-roue des villes s'offre comme une tentation irrépressible. Il suffit d'un coup de poignet et sous le réservoir, entre les genoux, la bête familière va vibrer follement, jetant homme et machine dans un réseau de pressions contraires, dans un air compact et docile comme de l'eau, comme de la gentillesse. « S'éclater », disent-ils !

A la sortie du virage, il faut payer. La centrifugeuse qui solde l'aventure pardonne, ou pas. Si oui, c'est le sourire de peur surmontée, derrière le Plexiglas de l' « intégral » constellé de moucherons en sang, le signe de pouce adressé au copain qui négociait, juste derrière, la même transe... ; ou bien alors, pour rien, un gravillon, 100 tours-minute de trop, la main attirée par la butée des gaz comme par un serment solennel, une erreur infime qui, à vélo ou dans une carrière de bureau, compterait pour du beurre, le métal gicle, l'horizon vrille sur lui-même, à peine une douleur au thorax ou à l'aine, pas le temps de se tâter, juste du chaud qui s'écoule et « rien ne va plus », le néant se penche sur le pantin de cuir, il enfile ses gants à crispin, ramasse la bouillie de sa mise dans un sec poubelle. Saint Coluche priez pour eux. « L'âge des conneries », soupireront les éditoriaux.

Que peut un pays de liberté contre la liberté de mourir sur la route en insecte ? Techniquement, tout. Du jour au lendemain, il est possible de court-circuiter électroniquement tous les delcos du monde, à 1 km/h près, s'ils dépassent les vitesses tolérées. Mais qui prendra jamais ce risque d'impopularité ?

La mauvaise foi des pouvoirs est totale. Tout en limitant les vitesses, ils autorisent, et taxent à leur profit, des bolides donnés pour rouler deux fois plus vite que permis. Ils laissent vanter la sécurité de dépassement de « reprises » foudroyantes dont ils savent très bien qu'elles constituent, à quatre comme à deux roues, les plus dangereuses tentations d'imprudence et d'agressivité. Quand ces bombes pour circuits déboulent sur les routes de tout le monde et les changent en bowling, il se trouve toujours un sous-ministre pour écraser une larme d'un poing furtif et pour prêcher l'apprentissage de la responsabilité. Mais comment masquer qu'au trafic de la drogue-vitesse l'Etat empoche, sournois *dealer* !

Si la mort incite aux lieux communs, la mort inutile y condamne. Ce n'est pas drôle d'être jeune en 1992, a-t-on lu. Citez-moi un millésime où ce fut gai. 1916 ? 1942 ? Le chômage ou la perspective de gestionner dans une tour teintée pour concurrencer Japonais et Bavarois, on peut souhaiter plus émoustillant. Mais quel rapport avec l'étourderie d'un virage mal négocié ?

Un oncle à moi rêvait d'entrer à Berlin avec sabre et gants blancs : que son nom soit gravé quelque part avec les premiers héros de Quatorze ne le distingue pas radicalement des petits écrabouillés du Mans. Toutes les générations connaissent cet âge, somme toute béni, où l'existence paraît trop belle pour s'achever en charentaises, les doigts agrippés à une canne, sur un banc.

De là à jouer sa vie sur une bande blanche ! Le dépassement en haut d'une côte n'est pas la façon la plus judicieuse de se « dépasser », si ce vocabulaire de la gagne a un sens en morale. L'accident-suicide, comme le meurtre, signale toujours un manque d'imagination. Sur route, on oublie que la vitesse change en arme l'arbrisseau inoffensif. La mer et la montagne sont des écoles de prise de risque autrement subtiles, peut-être parce que le péril s'y voit davantage.

Les techniques de cette fin de siècle ont développé, sur la neige, l'eau et le bitume, un nouveau rapport tendre et joueur avec les choses. Il y aurait à creuser en quoi cette « glisse » tout terrain a changé les idéologies et la perception des autres, de soi, de la planète, du danger.

Pour éviter que la béatitude de s' « éclater » en se défiant soi-même ne tourne, comme au Mans, au carnage niais, il existe des remèdes finalement très proches, meilleur marché, et ayant l'intelligence dansante de la beauté : le ski de fond ou la planche à voile.

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Paludisme des Amériques

Récemment, on disait pouvoir l'éradiquer. Aujourd'hui la malaria flambe dans la plupart des pays d'Amérique latine. Pourquoi ?

BRASILIA

de notre envoyé spécial

EN moins d'un demi-siècle, on est passé, sur le continent américain, d'une éradication annoncée du paludisme à une situation épidémique qui ruine, à court et moyen terme, tous les espoirs de ceux qui, progrès techniques et investissements financiers aidant, tenaient pour acquis le contrôle de cette maladie parasitaire. Ainsi, loin d'être un hymne aux progrès de la thérapeutique, la réunion internationale, organisée du 26 avril au 1er mai à Brasilia par l'Organisation mondiale de la santé aura permis de prendre la mesure des reculs enregistrés sur les fronts américains de la lutte antipaludéenne.

Terme d'une série de rencontres organisées sur les continents les plus touchés par le paludisme, cette manifestation était la dernière étape avant une conférence qui réunira, en octobre prochain à Amsterdam, les ministres de la santé des très nombreux pays de la ceinture tropicale où cette maladie sévit sur un mode endémique. Objectif : adopter au plus vite un plan mondial contre cette affection en pleine recrudescence (1).

A la veille du Sommet de la Terre de Rio-de-Janeiro, et à un moment où le docteur Hiroshi Nakajima, directeur général de l'OMS, entend plus que jamais mettre l'accent sur les liens entre la santé et l'environnement, la réunion de Brasilia aura aussi permis, fort opportunément, de souligner à quel point la lutte antipaludéenne, au-delà de ses dimensions médicales, est une affaire de développement économique. Et, plus encore, une question éminemment politique.

A l'occasion du cinq centième anniversaire de la découverte des «Indes occidentales» par Christophe Colomb, il faut rappeler que c'est l'homme qui a introduit le parasite responsable du paludisme sur le continent américain. Le paludisme (ou malaria) désigne un ensemble de troubles caractérisés notamment par des accès fébriles, conséquence de l'infection de l'organisme par des parasites comme le plasmodium. La forme la plus grave et la plus fréquente est celle correspondant au *Plasmodium falciparum*. Pour les spécialistes, il ne fait aucun doute que le *Plasmodium falciparum* a suivi, sur le continent américain, Européens et esclaves africains.

Les *Plasmodiums* sont transmis à l'homme par des moustiques femelles anophèles, eux-mêmes infectés. Les moustiques vecteurs du parasite étant, le plus souvent, largement répandus dans l'environnement américain, le paludisme devait rapidement sévir sur un mode endémique.

Résurgences généralisées

La partie noire du continent où la transmission ne fut jamais élevée a suivi la même évolution qu'en Europe : l'amélioration du circuit des eaux, des conditions de vie et des systèmes sanitaires permit progressivement d'observer une quasi-disparition de l'affection. L'éradication fut une chose acquise dans les années 40, avec l'apparition, grâce au développement de la chimie moderne, des premiers médicaments antipaludéens synthétiques et des insecticides.

Le même objectif – l'éradication – fut alors visé en Amérique latine où l'on pensait, trop simplement sans doute, que les mêmes drogues produiraient les mêmes effets. Or, après une série de premiers résultats tout à fait encourageants, dus notamment à l'usage des insecticides à l'intérieur des habitations, la tendance s'inversa. Aujourd'hui, on ne peut que constater l'évidence. Le Brésil fournit, à cet égard, le meilleur exemple, comme l'a rappelé à Brasilia M. Donald Sawyer, coordonnateur de l'institut Société, population et nature.

Dans les années 40, on estimait à six millions le nombre de cas annuels de paludisme au Brésil (soit le septième de la population de l'époque). Ce chiffre était tombé à environ 50 000 en 1970. Il dépasse aujourd'hui les 500 000. Il y a peu, l'OMS signalait que, dans la région constituée par le Surinam, la Guyane française et Guyana, le paludisme était réapparu sur des plaines côtières d'où il avait disparu depuis des dizaines d'années. D'autres observations font état, comme dans le département de la Guyane *(voir encadré)*, de bouffées épidémiques en périphérie des villes.



MANUEL ALVAREZ BRAVO/GALERIE AGATHE GAILLARD

Le parasite est arrivé en Amérique dans le sillage de Colomb.

Conséquence du développement

Et les statistiques qui fixaient, en 1974, à 269 000 le nombre des cas annuels de paludisme pour l'ensemble du continent américain, dépassent aujourd'hui le million dans vingt et un pays. En moins de vingt ans, la morbidité du paludisme est passée de 49 pour 100 000 (1974) à 150 pour 100 000 (1990) (2).

« Il ne faut pas pour autant parler de résurgence généralisée du paludisme dans l'ensemble de l'Amérique latine, nous a déclaré le docteur José Najera-Morrondo (division du contrôle des maladies tropicales à l'OMS), l'un des meilleurs spécialistes de la lutte contre le paludisme. *Ainsi, au Brésil, la grande majorité des 500 000 cas enregistrés le sont dans le bassin amazonien, et notamment aux confins des Etats de Rondonia, Para et Mato-Grosso. On peut ajouter que 80 % des 8 500 cas enregistrés dans le reste du pays sont diagnostiqués chez des personnes qui ont préalablement contracté l'affection dans la zone amazonienne. La même analyse peut être faite pour l'ensemble des pays voisins, qu'il s'agisse de la Bolivie, du Pérou, de la Colombie ou du Venezuela. »*

Comment comprendre ? Longtemps, l'explication des échecs de la lutte antipaludéenne se fondaient sur des arguments techniques, au premier rang desquels l'apparition de nouveaux phénomènes de résistance du parasite aux médicaments et des insectes vecteurs aux insecticides, ainsi que sur la gestion – trop souvent irrationnelle, il est vrai – de ces substances. S'ils ne doivent pas être ignorés, ces arguments doivent aujourd'hui être relativisés.

La réunion de Brasilia a notamment permis de mettre en lumière à quel point il faut compter avec les données socioéconomiques et environnementales, trop souvent sous-estimées. Les flambées épidémiques observées sur le continent américain ne doivent en effet rien au hasard.

JEAN-YVES NAU

Lire la suite page 14

(1) On estime généralement (*Health Sector Priorities Review Malaria.* Banque mondiale, décembre 1991) à 110 millions le nombre de cas annuels de paludisme à travers le monde, entraînant 1 million de décès, et à 270 millions le nombre de personnes infectées. Cette maladie sévit sur un mode endémique dans plus d'une centaine de pays tropicaux ou subtropicaux. Les deux premières réunions préparatoires au sommet d'Amsterdam se sont tenues à Varsovie (octobre 1991) et à New-Delhi (février 1992).

(2) Pour des données exhaustives, se reporter à *Status of Malarias Programmes in the Americas*, septembre 1991. *Panamerican Health Organization*, Washington DC.

Les morts inconnus de Tchernobyl

Six ans après la catastrophe, il est très difficile d'évaluer le nombre des victimes qui ne pourra probablement jamais être déterminé avec exactitude

SIX MILLE, huit mille ou dix mille ou seulement... trente et une ? Régulièrement, le nombre des victimes de Tchernobyl est sujet à polémique. En particulier à l'approche de la date anniversaire de l'explosion du réacteur N4 survenue le 26 avril 1986.

Selon des chiffres publiés le 22 avril par le ministère ukrainien chargé de la population, *« six à huit mille »* habitants de cette République seraient morts des suites de la catastrophe. De leur côté, sans cependant avancer de chiffres, les Biélorusses rétorquent, à juste titre, qu'ils ont été plus touchés que leurs voisins (1). Enfin, M. Vladimir Tchernousenko, de l'Institut de physique théorique de l'Académie des sciences de l'Ukraine, estimait l'an dernier que sept à dix mille des «liquidateurs» ayant participé aux travaux d'assainissement de la «zone interdite» auraient été victimes des suites de l'irradiation (*le Monde* du 24 mai 1991).

Ces déclarations contredisent, notamment, le rapport élaboré sous l'égide des Nations unies par l'International Tchernobyl Project. Après plus d'une année d'enquête, menée sur 825 000 personnes (excluant les quelque 650 000 liquidateurs), ce groupe d'experts internationaux n'avait pas observé d'augmentation notable de la fréquence des maladies liées au rayonnement, en particulier des leucémies et des cancers (*le Monde* du 22 mai 1991 et daté 26-27 mai 1991).

Le scepticisme des experts

Qu'en est-il exactement ? Certes, personne ne pousse, aujourd'hui, le ridicule jusqu'à soutenir que le bilan officiel de trente et une victimes n'a pas été largement dépassé. Mais de combien ?

Les chiffres avancés en 1991 pour les décès des «liquidateurs» correspondent, en gros, au taux de décès moyen «normal» pour la tranche d'âge de vingt-neuf ans en ex-URSS (soit 1,26 %). Cela tendrait donc à prouver que la catastrophe n'a eu aucun effet sur leur mortalité. C'est peu probable, mais les experts sont tout aussi sceptiques quand les autorités ukrainiennes affirme que le taux de mortalité des sauveteurs est de trois à cinq fois plus important que la normale.

Quand leurs propos ne visent pas directement les pourvoyeurs de fonds d'aide occidentaux, les experts les plus sérieux restent dans le flou le plus total, faute de moyens d'évaluation précis. *« Un ministre ukrainien n'a pas craint d'affirmer, il y a trois ans, que des gens mouraient de leucémie dans la rue à Kiev*, se souvient le docteur Jean-Claude Nenot, de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire français (IPSN) (2). *C'était évidemment faux, il faut faire la part du racolage électoral. Je ne dis pas que les gens sont bien portants, mais, malheureusement, on ne dispose pas d'enquête épidémiologique vraiment sérieuse, ou de suivi d'ensemble qui permette de se faire une idée précise. Malgré toutes les bonnes volontés, c'est une gigantesque pagaille. »*

Pour le médecin français, s'il est vrai qu'un certain nombre de personnes, notamment chez les «liquidateurs», ont *«pris des doses conséquentes»*, il est impossible que celles-ci aient pu provoquer un nombre très important de décès dans un délai aussi restreint. Reste que les seuls effets indirects sont suffisants pour rendre caduc le bilan officiel de 31 morts, fondé sur les victimes immédiates, comptabilisées dans les premières semaines après la catastrophe.

Ainsi l'irradiation provoque-t-elle des problèmes hématologiques et une baisse des défenses du système immunitaire. Des habitants de la région ou des sauveteurs ont pu mourir d'affections opportunistes, faute d'un suivi médical suffisant. Le bilan a pu aussi s'aggraver avec ce qu'on appelle sur place la «radiophobie». Il s'agit, en fait, du «post traumatic stress disorder» des Anglo-Saxons, une pathologie secondaire des grandes catastrophes qui, selon les experts, constitue pour l'instant la conséquence la plus grave de l'accident de Tchernobyl. Aggravée encore par la détérioration des conditions économiques et sociales, elle se manifeste par une augmentation de l'anxiété, des états dépressifs, diverses maladies psychosomatiques, la consommation d'alcool, l'abus de médicaments et même des suicides.

Les effets directs les plus redoutés à court terme porteraient sur les affections de la thyroïde touchant les enfants. Mais, souligne l'IPSN (3), *« les examens cliniques et échographiques sont normaux, même chez les 8 000 enfants de la région de Kauzhkaya, dont certains ont reçu jusqu'à 10 sieverts (4) à la thyroïde. »* Mais un autre bilan présenté récemment par des médecins de Biélorussie semble contredire ces observations. Il fait état d'une augmentation du nombre des nodules thyroïdiens et des cancers de la thyroïde, particulièrement chez les enfants âgés de moins de trois ans au moment de la catastrophe. L'étude devrait être approfondie et étendue aux deux autres Républiques les plus touchées (Ukraine et Russie).

« Il ne serait pas étonnant que l'on trouve des pathologies, avec tout l'iode radioactif qui a été relâché au moment de l'accident », estime le docteur Nenot. Cependant, ajoute-t-il, les cas ne sont pas rares, même en temps normal, dans ces régions carencées en iode. Selon l'IPSN, la mise en œuvre d'appareils performants comme les échographes, *« inusités auparavant, risque de surestimer les conséquences attribuées à l'accident »*.

Trop tôt pour les cancers

Si l'on en croit les données recueillies par le centre d'Obninsk, qui centralise (avec beaucoup de difficultés, semble-t-il) les données cliniques sur les victimes de Tchernobyl, les taux de leucémie n'ont pas augmenté après 1986. Mais il est trop tôt pour en tirer des conclusions : les leucémies se déclarent plusieurs années après l'irradiation, avec un pic à sept ans, soit en 1993. Le nombre des cas décroît ensuite.

Les autres types de cancers induits ne se sont pas encore manifestés. Ils ne se déclareront pas, selon les spécialistes, avant 1996, et même beaucoup plus tard pour certaines autres formes comme les cancers des voies digestives, par exemple, dont le taux a enregistré une progression importante ces dernières années chez les irradiés d'Hiroshima et Nagasaki.

Ils seront, par ailleurs, très difficiles à détecter, pour des raisons purement mathématiques. *« Considérons, par exemple, le cas d'une ville de dix mille habitants*, explique le docteur Nenot. *On évalue à environ deux mille le nombre de ceux qui, en temps normal, mourront d'un cancer. En appliquant les estimations les plus pessimistes, le nombre des cancers mortels passera, à cause de Tchernobyl, de 2 000 à 2 050, soit bien en deçà des marges d'incertitude statistiques, surtout dans ces pays. »*

Sur les seuls 650 000 «liquidateurs», une telle projection donnerait 3 250 décès supplémentaires. Le bilan réel de Tchernobyl risque donc d'être effectivement très lourd. Mais on n'en connaîtra probablement jamais le chiffre exact. Il sera perdu dans le «bruit de fonds» que constituent les marges d'erreur des études épidémiologiques..

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Pour plus de détails sur les niveaux de contamination des populations, lire le dossier publié le 24 avril 1991 dans *le Monde* du 24 avril 1991.

(2) Organisme de recherche et d'expertise, l'IPSN est étroitement associé à l'assistance – aussi bien médicale que technique – aux pays de la CEI touchés par Tchernobyl. Il assure notamment le fonctionnement du centre médical franco-ukrainien de Kiev, en coopération avec l'Institut Gustave-Roussy, et l'association « Les enfants de Tchernobyl », initiatrice de ce projet.

(3) L'IPSN vient de publier un rapport intitulé « Tchernobyl, six ans après ».

(4) A titre indicatif, la limite annuelle d'exposition réglementaire pour la population en France est de 5 milli-sieverts.

Voyage au centre du « sarcophage »

Coffrage de béton et d'acier édifié à la hâte autour du réacteur numéro quatre éventré par l'explosion du 26 avril 1986, le sarcophage de Tchernobyl est probablement, avec le Kremlin, l'un des « monuments » de l'ex-URSS les plus connus à l'étranger. Ce n'est pourtant qu'en 1989 que l'on a pu y pénétrer assez loin pour avoir une idée précise de ce qui se passait à l'intérieur de ce mausolée pas très étanche (*le Monde* du 3 octobre 1990).

On s'est ainsi rendu compte que le combustible nucléaire, mélangé à des métaux, du sable et à divers matériaux déversés sur le cœur après l'accident, s'était écoulé dans les locaux inférieurs du bâtiment du réacteur sous forme d'une sorte de « lave ».

La description qu'en donnent aujourd'hui les experts de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) fait frémir. *« La dalle supérieure en béton, d'une masse de 2 000 tonnes, se dresse, presque à la verticale, en appui sur le bord de la cuve métallique*, écrivent-ils dans un rapport publié récemment (1). *La « lave », initialement très dure, se désagrège lentement sous l'effet des rayonnements, de l'air et de l'eau. Par ailleurs, l'ensemble des locaux est recouvert d'une poussière de combustible finement dispersée, qui a été l'un des principaux obstacles pour pénétrer dans le réacteur ou effectuer des sondages.*

» Cette poussière se trouve dans l'air, sous forme d'aérosols (particules en suspension). Elle sort de l'édifice par les orifices du toit et des murs (...). Les rejets radioactifs sont actuellement très faibles, de l'ordre d'un demi-million de bacquerels (15 microcuries) par jour en césium 137. Toutefois, l'éboulement de grandes structures à l'intérieur du sarcophage pourrait provoquer une contamination supplémentaire du site de la centrale et de ses abords immédiats. Enfin, il faut noter que les structures sous le réacteur, partiellement brûlées, supportent d'importantes charges, pour lesquelles elles n'ont pas été dimensionnées. »

« Le maintien en l'état de l'édifice actuel n'est donc pas envisageable à moyen terme », concluent sobrement les experts de l'IPSN. Les autorités russes et ukrainiennes discutent actuellement de différents projets de renforcement (envisagés dès 1990) avec des entreprises étrangères. Notamment Bouygues, en France.

J.-P. D.

(1) *Tchernobyl, six ans après* (avril 1992).

Géologie profonde de la France

Lors du récent colloque sur l'étude de la croûte continentale par des forages profonds, les réalisations françaises ont été présentées

Créé en 1984 par l'association du Bureau de recherches géologiques et minières, du CNRS (Institut national des sciences de l'Univers) et du ministère de l'éducation nationale, le programme « Géologie profonde de la France » a déjà mené à bien quatre opérations d'étude par forage de la croûte continentale (*le Monde* du 22 avril). Certes, les objectifs en étaient plus modestes que ceux du forage russe de Kola et du KTB allemand. Mais, consacrés chacun à un thème particulier, les forages français ont apporté des informations très intéressantes et les inévitables surprises inhérentes à ce genre d'opérations.

Le premier forage a été fait à Echassières (Allier) en 1984. Il est descendu à la profondeur de 900 mètres et a coûté 7 millions de francs (de la prospection géophysique préliminaire aux publications). Il a permis de se renseigner sur les phénomènes liés à la montée et au refroidissement (avec fractionnement par cristallisation) de sortes de « gouttes » de granite très chargé en minéraux utiles (étain, tungstène, fluor) et donc à la formation de gîtes exploitables de ces minéraux.

L'anomalie magnétique du Bassin parisien

L'année suivante, ce sont trois forages de 1 400, 500 et 180 mètres qui ont permis d'étudier, pour 15 millions de francs, l'hydrothermalisme actuel (dernière manifestation de l'ancienne, mais assez récente, activité volcanique de la région) du Cézallier (sur la commune d'Ardes, Puy-de-Dôme). Ils ont montré que la région est en extension : les fractures et fissures, toutes ouvertes et peut-être sur toute l'épaisseur de la croûte, sont des lieux de mélange pour les eaux venues de la surface et des gaz qui montent du manteau. Cette surprise pourra désormais servir de guide pour installer des captages profonds et de meilleure qualité des eaux thermales.

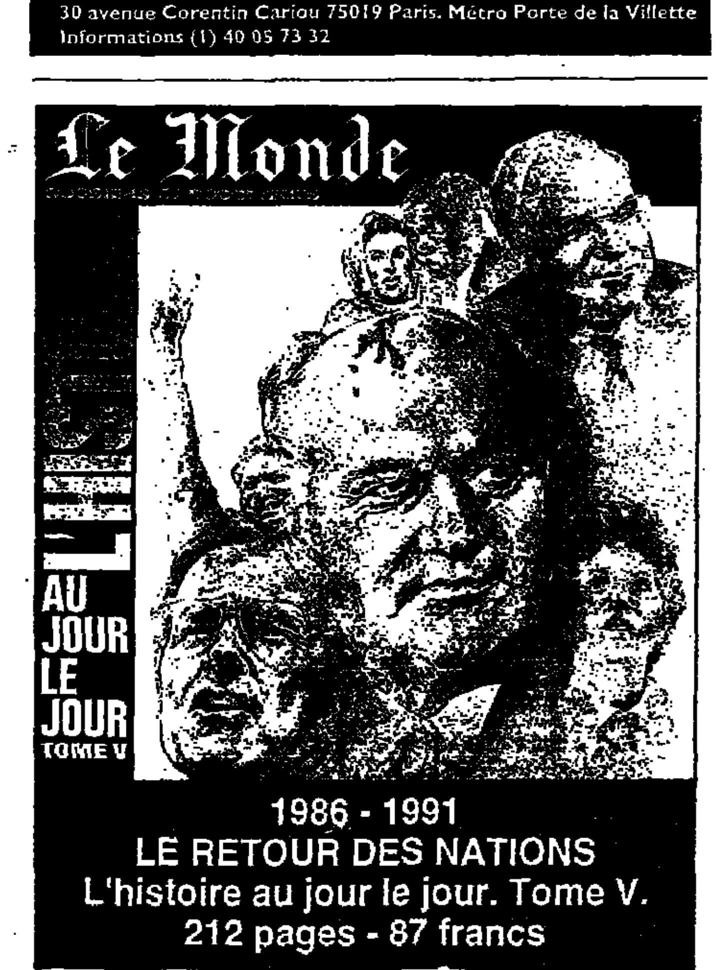
En 1987, a été fait le forage continental français le plus profond et le plus cher : 3 500 mètres à Sancerre-Couy (Cher), 48 millions de francs. Ce site est situé sur la grande anomalie magnétique qui traverse tout le Bassin parisien, de Fécamp à Vichy. On espérait y trouver la cause de cette anomalie. Cet espoir a été déçu. Mais, de 2 200 à 2 500 mètres, le puits a traversé beaucoup d'inclusions et de filets de pyrrhotite (du sulfure de fer magnétique) qui ne suffisent pas à expliquer toute l'intensité de l'anomalie. Autre surprise : le forage a montré que les couches traversées étaient presque verticales, alors que les profils sismiques les montraient presque horizontales ! De plus, les fluides profonds, pompables mais captifs dans leurs couches géologiques, sont des saumures (essentiellement des chlorures avec de l'azote et du méthane).

Enfin en 1990, a été foré dans l'Ardèche un puits de 1 730 mètres. Là, il s'agit encore de fluides qui ont été chauffés à plus de 130 °C au cours de leur longue histoire. Mais ces fluides sont de deux origines. Les études, faites dans de nombreux laboratoires de terrain qui ont fonctionné pendant tout le forage (ce qui explique son coût de 37 millions de francs) ont permis de dater la circulation de ces fluides : du début du trias au jurassique moyen (de – 245 à – 150 millions d'années environ).

Les premiers, les plus importants, ont été expulsés sur le côté de sédiments déposés dans le bassin du couloir rhodanien puis soumis à une forte compaction. Ce sont des fluides de bassin typiques : sulfates, carbonates, silice en solution dans des saumures. Les seconds sont des fluides venus du socle. Ils étaient chargés d'argent, de plomb et de zinc (ce qui explique les anciennes mines de Largentière toutes proches et justifie les discussions actuelles avec des partenaires européens pour faire éventuellement un deuxième forage).

Le programme GPF étudie d'autres sites pour de futurs forages de la croûte continentale, notamment près des Alpes et des Pyrénées.

YVONNE REBEYROL



Herbe folle

Les scientifiques sont divisés sur le rôle aggravant du cannabisme dans la schizophrénie

LA consommation du cannabis, traditionnelle dans certains pays comme l'Inde ou le Maroc, s'est largement répandue ces dernières années dans les pays occidentaux sans que l'on s'interroge réellement sur ses incidences sur la santé de l'homme : le haschich avait tendance à passer pour un produit inoffensif et suscitait surtout des débats idéologiques.

Depuis quelques années cependant, la communauté scientifique – non sans avoir parfois, elle aussi, des arrière-pensées idéologiques ou politiques – essaie d'y voir plus clair et commence à poser le problème de l'éventualité de la dangerosité de ce produit. Tel était le thème central du colloque international sur les drogues illicites qui a réuni quelques dizaines de scientifiques, les 8 et 9 avril à l'Académie nationale de médecine, à Paris.

Difficile à évaluer avec précision, la consommation du haschich serait, en France, de l'ordre de 40 à 100 tonnes par an. Elle représenterait environ 60 % de la consommation totale de stupéfiant.

Certains spécialistes tentent depuis environ cinq ans de cerner les effets physiopathologiques liés à la consommation de cette substance. Grâce à la tomographie par émission de positron, ils injectent une molécule (le THC) marquée par des isotopes radioactifs de courte durée. Celle-ci se désintègre et émet un signal particulier que l'on peut suivre sur un écran.

Le haschich contient en effet un produit actif appelé tétrahydrocannabinol, ou encore THC, et dont la concentration est extrêmement importante lorsque la plante est cultivée dans les pays chauds. Particulièrement soluble, le THC semble agir principalement au niveau cérébral. Partant de là, certains biologistes et psychiatres ont émis l'hypothèse selon laquelle le THC pourrait jouer un rôle dans le développement de la schizophrénie.

Ainsi le psychiatre québécois Juan Carlos Negrete (professeur à l'université McGill de Montréal) affirme-t-il que, *« sans causer d'états d'ivresse très symptomatiques, cette drogue semble avoir des effets nocifs sur la phénoménologie de la schizophrénie. Un survol des études effectuées jusqu'à présent permet de conclure que le cannabisme augmente le risque de déclenchement de la schizophrénie et favorise un début précoce et symptomatique de la maladie »*.

Le professeur Peter Allebeck (chef du service d'épidémiologie à l'hôpital universitaire de Stockholm) considère lui aussi que la consommation de cannabis doit être envisagée comme un facteur déterminant du développement de la schizophrénie chez des personnes particulièrement vulnérables. A l'appui de cette thèse, il rappelle les résultats de deux études faites en Suède. La première, réalisée en 1990, portait sur cinquante mille conscrits suédois interrogés sur leur consommation de drogues. Au terme d'une surveillance de quatorze ans, on s'est rendu compte que les consommateurs de cannabis présentaient plus fréquemment des « évolutions schizophréniques » que les autres. La seconde étude portait sur deux cent vingt-neuf schizophrènes hospitalisés et tend à montrer que l'emploi abusif de cannabis chez certains malades a précédé le développement de la maladie.

Tous les spécialistes ne sont évidemment pas d'accord avec de telles hypothèses. Pour le professeur Olivenstein, qui ne participait pas au colloque, il serait sage de considérer de tels travaux avec des pincettes. *« En ce qui concerne le cannabis, on a dit tout et son contraire. »* S'il est évident que l'on n'a pas affaire à un produit inoffensif, force est de constater que les travaux de la recherche fondamentale ne sont pour l'instant pas corroborés par des résultats cliniques.

Même verdict de la part du docteur Bernard Defer (Villejuif) : *« La description des troubles mentaux ne peut procéder de l'expérimentation mais d'une observation durable dans les milieux où le cannabis est couramment consommé. L'usage prolongé du cannabis provoque chez l'homme un état d'émoussement affectif et de désinvestissement existentiel sur lequel se greffent des épisodes psychotiques aigus. Il n'y a pas lieu pour autant de retenir la notion de schizophrénie cannabique. »* En ce qui concerne les études suédoises, la thèse de la schizophrénie se heurte au très faible nombre d'authentiques schizophrènes répertoriés dans les pays où le haschich est traditionnellement et abondamment consommé.

C. W.

Paludisme des Amériques

Suite de la page 13

Elles ne sont, pour l'essentiel, que la conséquence du développement des nouvelles activités agricoles ou minières, aux marges ou au centre de la forêt amazonienne. Dans les vingt dernières années, la population de cette région est passée de 1,7 à 5,2 millions de personnes. La densité dépasse aujourd'hui 4 habitants au kilomètre carré

« Il s'agit là des tentatives d'exploitation forestière et de colonisation agricole mises en œuvre de manière plus ou moins officielle, explique le docteur Najera-Morrondo. *La situation est aussi particulièrement aiguë dans les exploitations minières qui regroupent un nombre très élevé de personnes attirées par une nouvelle « fièvre de l'or ». On peut dire que le paludisme y est une maladie quasi obligatoire, d'autant plus grave qu'elle frappe des sujets vierges de tout contact préalable avec le parasite, et qu'on observe des phénomènes de résistance entretenus, quand ils ne sont pas accentués, par une consommation désordonnée de médicaments. A cela, il faut ajouter un autre problème majeur que sont, en Amérique latine, toutes les activités agricoles de culture de coca, ou d'activité minière illégale, comme en Colombie. Tout cela constitue autant de territoires « interdits » dans lesquels aucune prévention n'est possible. Il y a, de la même manière, toutes les conséquences de l'instabilité des régimes politiques ou des conflits endémiques sur les systèmes sanitaires de la région. »*

Les dégâts des « garimpeiros »

Le cas d'Haïti illustre pleinement ces difficultés. Dans ce pays francophone, parmi les plus pauvres de la planète, le paludisme frappe chaque année plus de 100 000 personnes et en tue une centaine. Rurale pour l'essentiel, la maladie, là encore en pleine recrudescence, touche aujourd'hui les bidonvilles qui entourent Port-au-Prince. *« Les programmes mis en place dans le cadre du plan d'éradication du paludisme se sont brutalement interrompus avec le retrait, à cause des événements politiques, de toute l'aide que les Etats-Unis fournissaient via US Aid »*, explique le docteur Jean-François Vely.

La réunion de Brasilia a permis d'aborder dans le détail la situation amazonienne, analysée de manière exhaustive par M. Donald Sawyer (3). L'un des aspects les plus spectaculaires et les plus dramatiques tient ainsi aux conséquences épidémiologiques de l'activité des nouveaux chercheurs d'or amazoniens, les *garimpeiros*, sur les populations amérindiennes. Si celles-ci possèdent en effet des anticorps contre certaines formes de parasite, elles sont démunies de toute protection envers le *Plasmodium falciparum*. Or, à cause de la présence de cette nouvelle population de *garimpeiros*, les indigènes sont aujourd'hui brutalement exposés à un paludisme fréquemment mortel. *« L'association du* Plasmodium falciparum *et des autres affections dues au contact avec la « civilisation » peut fréquemment être mortelle »*, résume M. Sawyer. En deux ans et demi, 15 % des Indiens Yanomani sont morts du paludisme. Et, pour la seule année 1990, 60 % des décès chez les Yanomani étaient attribués à cette maladie.

Pour autant, l'expérience montre qu'il n'y a, dans ce domaine, aucune fatalité. Plusieurs spécialistes présents à Brasilia ont ainsi souligné que l'intensification de la présence humaine dans la forêt amazonienne n'entraînait pas *ipso facto* la multiplication de l'épidémie paludéenne, dès lors que l'on voulait bien se doter des moyens techniques et médicaux de prévention (désinfection des habitations par insecticides, moustiquaires, prophylaxie médicamenteuse).

Dans ce domaine, selon le docteur Najera-Morrondo, les récents exemples des constructions de la Transamazonienne, de la route Belém-Brasilia ou du grand barrage d'Itaipu tranchent avec celle, à la fin du dix-neuvième, et au début du vingtième siècle, d'une ligne de chemin de fer Madeira-Marmoré, destinée à transporter le latex et au cours de laquelle le paludisme fut à l'origine d'énormes pertes humaines, l'histoire retenant que les décès furent équivalents au nombre des traverses de la ligne. Or – sans même parler des dégâts écologiques majeurs liés à la destruction grandissante de la forêt amazonienne – l'exploitation forestière, agricole ou minière, dans ces zones que l'homme contribue à infecter tout en étant victime de cette infection, n'est pas, loin s'en faut, contrôlée.

Frilosité

Conscients de la situation actuelle, les spécialistes de la lutte contre le paludisme ont abordé à Brasilia la question, hautement politique, des déplacements massifs de population et de la « colonisation » d'une partie croissante de la région amazonienne. Ainsi, les recommandations de cette conférence évoquent-elles la nécessité de repenser les politiques publiques qui induisent ces phénomènes migratoires. Cette question, essentielle, est toutefois traitée de manière hautement diplomatique, noyée dans les considérations traditionnelles de la lutte antipaludéenne (éducation de la population, renforcement des travaux épidémiologiques, etc.).

On ne peut manquer d'être frappé, avec le cas du paludisme, comme on peut l'être ailleurs avec celui du sida, de la frilosité de nombre de spécialistes quant à la mise en œuvre concrète des mesures qu'ils préconisent en théorie, dès lors qu'elles ont à voir avec des décisions économiques et politiques.

La situation amazonienne démontre pleinement l'énorme décalage pouvant exister entre la somme des données médicales ou épidémiologiques et l'absence générale, ou presque, des moyens – lobbying incluant organisations non gouvernementales, « bailleurs de fonds » et spécialistes de l'affection, par exemple – qui permettraient d'imposer, fût-ce pour de simples raisons économiques, une prévention efficace à ceux qui, pour faire fortune – ou survivre – montent sans précaution aucune vers le front, sans cesse élargi, de la malaria.

Ainsi, et en dépit des connaissances sans cesse accumulées depuis la découverte magistrale faite il y a plus d'un siècle par Alphonse Laveran, le paludisme semble-t-il devoir demeurer une tragique fatalité. Dans ce contexte, on peut se demander quel impact pourra avoir le prochain « engagement mondial » d'Amsterdam.

JEAN-YVES NAU

(3) *Malaria and the environment*, de Donald Sawyer, SPN Institute, Caixa Postal 09944, Brasilia. M. Sawyer précise dans ce document qu'un vaccin antipaludéen est en cours d'expérimentation dans la région de Costa-Marques (Rondonia). On se reportera également à *Economic Development and Population Movements in Brazil* de Roberto Luis Monte-Mor, Donald Sawyer et Diana Oya Sawyer.

Guyane, prudence

La Guyane française n'échappe pas à la recrudescence du paludisme en Amérique du Sud. En vingt ans, les spécialistes estiment que l'on est passé d'une centaine de cas annuels à plus de six mille (1). Plusieurs espèces de *Plasmodium* sont aujourd'hui identifiées dans ce département : *vivax* sur le littoral et chez les populations vivant sur l'Oyapock, *malariae* sur le Maroni et *falciparum* sur les fleuves frontières ainsi, fait nouveau, qu'en périphérie de certaines agglomérations du littoral. Les cas les plus graves sont dus au *Plasmodium falciparum*, souche qui commence à manifester une certaine résistance aux médicaments antipaludéens.

La recrudescence importante du paludisme en Guyane française ne peut être totalement expliquée par l'augmentation rapide de la population du département – près de 120 000 personnes actuellement – même s'il est clair que l'immigration, en provenance du Brésil notamment, est directement à l'origine d'une proportion nullement négligeable des cas observés. Il faut ajouter que l'incidence du paludisme en Guyane, fort élevée si on la compare aux pays voisins, tient sans aucun doute à une meilleure recherche des cas.

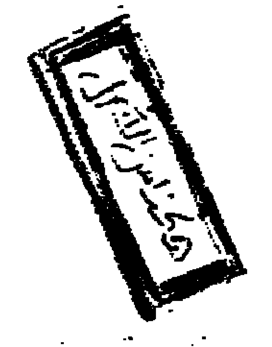
Face à une telle situation, quelle doit être la meilleure démarche préventive ? Une conférence de consensus organisée à Cayenne avec le soutien du conseil général et réunissant une dizaine de spécialistes locaux et parisiens fournit une réponse pour le moins inattendue, à l'opposé des idées généralement reçues en matière de prophylaxie anti-paludéenne. Selon les conclusions de cette conférence de consensus, les sujets non immuns contre le paludisme (touristes ou personnes résidant en Guyane moins de trois mois) ne doivent nullement avoir recours aux nouvelles – et coûteuses – médications que sont la méfloquine (Lariam) ou l'halofantrine (Halfan), mais à une association de chloroquine (Nivaquine) et de proguanil (Paludrine). *« Ces précautions ne doivent être observées que si le sujet est à moins de douze heures d'une formation sanitaire, ce qui est très généralement le cas en Guyane »*, précise le docteur Cathy Venturin (service départemental de lutte anti-paludique, Cayenne).

D'autre part, pour les personnes déjà immunisées contre le paludisme, les spécialistes de cette conférence conseillent l'absence de toute prophylaxie médicamenteuse, sauf en cas de baisse de l'immunité, que cette baisse soit normale comme durant la grossesse, ou pathologique. Ces conclusions tiennent fort justement compte des phénomènes de résistance observés ces dernières années sur les souches de *Plasmodium falciparum*. Les spécialistes de la lutte anti-paludéenne craignent notamment que *« l'usage immodéré »* de la méfloquine soit à l'origine d'une augmentation des résistances du parasite en accélérant la sélection des souches non sensibles.

Or, contrairement à ce que l'on pourrait espérer, rien dans ce domaine n'est acquis, certains praticiens libéraux « ne jouant pas le jeu » se refusant en pratique à adopter les conclusions de cette conférence de consensus et continuant à prescrire des antipaludéens de nouvelle génération.

J.-Y. N.

(1) La dernière étude réalisée sur les formes graves des cas de paludisme « importés » en France entre avril 1989 et janvier 1991 fait état de neuf cas de paludisme importés de Guyane sur 567 cas recensés, parmi lesquels on compte huit échecs de prophylaxie par méfloquine (Etude du Centre national de référence pour la chimio-sensibilité du paludisme, Hôpital Bichat-Claude Bernard, Paris. Cette étude a été publiée dans le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* du ministère de la santé, daté du 13 avril).



LETTRES

La mort d'Henri Guillemin

storien et critique littéraire
l Guillemin est mort lundi
à Neuchâtel, en Suisse, où
it depuis une dizaine d'an-
Il était âgé de quatre-vingt-
ans *(nos dernières éditions
mai)*. Né à Mâcon en 1903,
élève de l'École normale
eure, agrégé de lettres et
d'une thèse de doctorat
martine, Henri Guillemin
enseigné au Caire et à Bor-
avant d'être obligé de
la France pour la Suisse
l'Occupation. Il avait été
iller culturel à l'ambassade
ance à Berne de 1945 à
avant de poursuivre sa car-
universitaire à Genève.

Un historien pamphlétaire

Henri Guillemin laisse un nom qu'aucun historien de la France contemporaine ne peut ignorer et une œuvre qui s'impose à l'attention en dépit – ou à cause, qui sait ? – de ses partis pris. Edifiée en un demi-siècle, cette œuvre, importante par son volume, présente, outre une indéniable originalité, une grande unité d'inspiration et aussi de facture. Dès son *Histoire des catholiques français au dix-neuvième siècle*, parue peu de temps après la Libération, les jeux sont faits : Guillemin est en pleine possession de son talent, et s'y affirment tous les traits qui assignent à ses travaux une place à part dans les ouvrages d'histoire : on y trouve d'emblée la méthode, le système d'explication, le genre littéraire qui caractériseront tous ses livres, quel qu'en soit le sujet.

Sa prédilection allait à la séquence qui s'ouvre avec la révolution de 1848, à laquelle l'avait amené sa sympathie pour Lamartine – il y avait du quarante-huitard chez cet homme – et qui s'achève avec l'affaire Dreyfus. Période capitale qui a fondé notre démocratie, où s'enracinent encore nos controverses idéologiques les plus récentes et dont les débuts de la IIIe République, avec le grand incendie de la Commune, constituent le cœur. Il a débordé de cette période, remontant jusqu'à Napoléon pour le flétrir, à la Révolution pour réhabiliter Robespierre, descendant jusqu'à de Gaulle pour corriger la légende.

Sa méthode doit beaucoup à sa formation et à ses recherches d'historien de la littérature : familier comme personne des écrits du dix-neuvième, des moins connus comme des plus fameux, grand lecteur de Mémoires et de correspondances, dénicheur d'inédits, collectionneur d'autographes, grand chasseur d'archives, il excelle à faire parler les textes qu'il sollicite parfois pour leur arracher leurs secrets au risque de leur prêter un sens auquel l'auteur n'avait pas songé.

Une vision dualiste du monde

Avec une habileté consommée à laquelle le talent d'écrivain apporte une touche de plus, il compose une marqueterie de citations. Il en tire des conclusions qui invitent le lecteur à partager l'indignation de l'auteur qui s'est érigé en juge dans ces procès en révision des réputations. Il diabolise les gloires consacrées et canonise les réprouvés : il défend Jean-Jacques contre Voltaire et Jaurès contre Péguy.

Le système d'explication qui oriente tous ses livres était en 1947 relativement neuf pour un historien d'inspiration chrétienne : il se fonde essentiellement sur une vision dualiste, presque manichéenne, du monde et singulièrement du monde politique, mais la ligne de partage ne coïncide pas avec la traditionnelle division de la droite et de la gauche : Guillemin a fustigé certains politiciens de gauche ; personne n'a été plus sévère pour les fondateurs de la IIIe République – ceux de l'« ère des Jules » – et il aurait des tendresses pour quelques conservateurs qui auraient des préoccupations sociales.

C'est aux notables qu'il s'en prend : il n'a pas cessé pendant un demi-siècle d'instruire le procès des classes dirigeantes et de requérir avec passion contre les puissants et les possédants. La bourgeoisie a toujours trahi parce qu'elle n'a jamais obéi à d'autres mobiles que la défense égoïste de ses intérêts de classe et la peur de voir ses privilèges menacés. Il croit aux complots, aux machinations, aux conspirations des riches contre les pauvres. La crainte d'être dupe, la volonté de démystifier le conduisent à écrire une histoire policière, toute en intrigues, en provocations, en coups montés. Paradoxalement cet homme qui était la générosité même, tout désintéressement, attribue à ceux qu'il poursuit de sa vindicte des sentiments bas ; il ne croit pas à leur sincérité : il explique leur comportement par des motifs égoïstes. En revanche, sa sympathie et sa tendresse vont aux petits, aux pauvres et à leurs défenseurs, de Lamennais et Ozanam à Jaurès et Zola.

L'interprétation est souvent injuste ? En vérité Guillemin ne se soucie guère d'être équitable : il a choisi son camp : depuis sa jeunesse dans le sillage de Marc Sangnier, c'est celui du peuple. Guillemin est un militant, il écrit une histoire engagée où le jugement moral est inséparable de l'appréciation de l'historien.

Le combat de la vérité contre l'injustice

Par un paradoxe qui n'en serait un qu'au regard de la froide objectivité, cet homme qui s'est, toute sa vie, insurgé contre les simplifications d'une histoire bien-pensante, retourne contre ceux qu'il exècre le système d'explication du type « c'est la faute à... ». Le titre, repris pour un de ses livres, d'un article publié avant guerre dans *la Vie intellectuelle* et qui fit quelque bruit en son temps, « Par notre faute », exprime excellemment l'exigence morale, l'inclination à disculper les esprits les plus éloignés de sa famille d'esprit et à faire retomber l'entière responsabilité des malentendus et des erreurs sur son Eglise. Il est aussi proche à la fois des historiens marxistes et de l'Histoire à la Beau de Loménie incriminant la responsabilité des dynasties bourgeoises.

Passionné, Henri Guillemin était un conteur passionnant. Quel talent pour faire revivre les hommes, évoquer les situations ! C'était aussi un incomparable conférencier. Il aura certainement gagné à l'histoire beaucoup de lecteurs auxquels il aura fait partager et sa curiosité et ses sentiments. Pour stigmatiser le « coup du 2 décembre » ou clouer au pilori les versaillais, il a les accents du Hugo des *Châtiments* ou la plume de Jules Vallès. Si ses reconstitutions tiennent parfois autant du roman historique que du travail de l'érudit, dans ses meilleures pages, au plus haut de son inspiration, il fait penser à Michelet et à Bernanos : au premier il s'apparente, quoi qu'il en ait, par le lyrisme comme par l'amour du peuple ; du second il se rapproche par la détestation des bien-pensants et les philippiques du pamphlétaire. Toute sa vie il aura livré le même combat pour la vérité contre l'injustice, porté par une capacité inépuisée d'indignation et de générosité. Il n'a jamais dévié des convictions de son adolescence. Il aura créé, à l'intersection de l'histoire et du pamphlet, un genre original qui perpétuera le souvenir d'un chrétien fidèle à l'amour des humbles.

RENÉ RÉMOND

Bibliographie

Aux éditions Plon : *Flau-
t devant la vie et devant
u* (1939) ; *Cette affaire
ernale, Rousseau-Hume*
42).

Aux éditions Milieu du
nde (Genève) : *Un
nme, deux ombres : Rous-
u, Julie, Sophie* (1943) ; *la
aille de Dieu* (1944) ; *les
vains français et la
gne* (1945) ; *Histoire des
oliques français au
siècle* (1947).

Aux éditions La Bacon-
re : *Reste avec nous*
(1944) ; *l'Humour de Victor
Hugo* (1951).

Aux éditions Gallimard : *le Coup du 2 décembre* (1951) ; *Hugo et la sexualité* (1954) ; *Claudel et son art d'écrire* (1955) ; *Monsieur de Vigny, homme d'ordre et poète* (1955) ; *A vrai dire* (1956) ; *Cette curieuse guerre de 70* (1956) ; *Benjamin Constant muscadin* (1958) ; *l'Héroïque Défense de Paris, 1870-1871* (1959) ; *la Capitulation, 1871* (1960) ; *Eclaircissements* (1961) ; *l'Enigme Esterhazy* (1962) ; *Présentation des Rougon-Macquart* (1964) ; *l'Homme des « Mémoires d'outre-tombe »* (1965) ; *l'Arrière-pensée de Jaurès* (1966) ; *la Première Résurrection de la République, 24 février 1848* (1967) ; *le « Converti » Paul Claudel* (1968) ; *Pas à pas* (1969) ; *Jeanne dite « Jeanne d'Arc »* (1970) ; *l'Avènement de M. Thiers, réflexions sur la Commune* (1971) ; *la Liaison Musset-Sand* (1972) ; *Précisions* (1973) ; *Nationalistes et nationaux : 1870-1940* (1974) ; *Regards sur Bernanos* (1976) ; *Sulivan ou la Parole libératrice* (1977).

Aux éditions du Seuil : *Charles Péguy* (1981) ; *l'Affaire Jésus* (1982) ; *le Général clair-obscur* (1984) ; *l'Engloutie : Adèle, fille de Victor Hugo* (1985) ; *Madame de Staël et Napoléon* (1987) ; *Robespierre, politique et mystique* (1987) ; *Lamartine* (1987) ; *Parcours* (1989) ; *Vérités complémentaires* (1990) ; *Regards sur Nietzsche* (1991).

Aux éditions Arléa : *Silence aux pauvres : libelle* (1989) ; *la Cause de Dieu* (1990) ; *Du courtisan à l'insurgé : Vallès et l'argent* (1990) ; *Une certaine espérance ; entretiens avec Jean Lacouture* (1992).

La passion de l'individu

Avec un cœur trop à gauche pour ne pas croire à la justice, et une âme trop chrétienne pour douter de l'autre vie, Henri Guillemin était bien assuré d'avoir à affronter le jugement des morts qu'il avait élus pour ses justiciables, et parfois violemment châtiés sans les avoir, pour autant, beaucoup aimés. L'heure est donc venue, pour lui, de faire face à l'interrogatoire et au réquisitoire des ombres.

On imagine le procès bouleversant où peut l'appeler celle qu'il a dénommée *« Jeanne dite Jeanne d'Arc »*. Elle se plaindra à lui de n'avoir été considérée – il en a fait l'aveu imprudent – que comme « sujet » pour *« un grand truc de TV »*. Et surtout, elle souffrira de ce qu'il ne lui a pas donné, ce qu'elle exige de nous tous : guère de justice, d'amour, de foi et moins encore de vérité. Pour lui, c'est grave. Est-ce plaider, que de suggérer qu'à travers le « grand truc » il avait surtout vu en elle le prétexte rêvé pour régler son compte à Michelet et à son *« lyrisme insane »* ? Alors, pour celui qui s'est voulu un historien, et qui fut, en tout cas, un écrivain, la rencontre avec le père de l'histoire risque de n'avoir pas le temps d'être orageuse, mais simplement et immédiatement foudroyante. Attention : alors qu'il se croyait dans l'histoire et militant pour elle, c'est en réalité contre la poésie – épopée, lyrisme, légende – et contre l'imagination, contre tout romantisme, que Guillemin se déclarait.

Attristé, blessé ou indigné devant cette tentative de destruction du seul héros incontestable et qui fut une femme, le lecteur n'était plus que stupéfié par celle qui visait le *« truand qui s'est fait empereur »*, autrement dit Napoléon : l'aigle étoilé n'apparaissant, « tel quel », aux yeux du pamphlétaire que sous la forme d'un *« petit chacal »*. Mais le justicier délirant n'aura pas, Dieu merci, à comparaître devant quelque tribunal impérial. Pareillement, à son *M. de Vigny, homme d'ordre et poète* – où le poète se présente essentiellement sous les traits d'un « bouilleur de cru » et d'un indicateur de police, – c'est par le silence qu'il sera répondu.

Un silence que par charité et amitié on aurait voulu pouvoir imiter aujourd'hui. Ce qui devait être dit étant dit, c'est assez : à présent, Henri Guillemin, à son tour, n'est plus là pour se justifier comme il savait le faire, avec une bonne foi désarmante et une conviction où, parfois, se glissait une inquiétude. Et même davantage. Comment ne pas revoir, dans une lettre, ces mots soulignés deux fois : *« J'ai eu tort »* ?

C'est à tort aussi qu'on a dénoncé son œuvre et son dessein comme une entreprise de démolition. Plus modestement, il n'avait en vue qu'une entreprise de nettoyage. Par « passion de la connaissance » et goût de la vérité, il s'est donné pour tâche la démythification. Seulement, il n'a pas su voir que la vérité et la connaissance sont dans le mythe et la légende, chaque fois que s'y exprime l'histoire, qui est la création d'un peuple. Alors qu'elles ne sont que faiblement, ou dérisoirement, dans les seuls petits faits vrais (dont certains, d'ailleurs, étaient faux). Dans la mesure même où l'homme l'intéressait plus que tout, il a pensé, non sans raison, que les plus grands sont faits aussi de leurs petits côtés. Mais pour certains – ceux qu'il n'aimait pas, – il a, comme à plaisir, accumulé la petitesse jusqu'à effacer la grandeur.

Avec ferveur et fureur

Pourtant, ce n'était pas chez lui, comme chez d'autres aujourd'hui, un parti pris de négation, un système, une méthode. La grandeur de l'homme, ou la grandeur dans l'homme, il l'a reconnue et saluée. On oublie trop que l'entreprise de Guillemin fut aussi de vraie justice, de réhabilitation et même d'exaltation. Avec quel enthousiasme – justicier, toujours – il s'est voué à Rousseau, à Hugo, à Lamartine, à Zola, à Vallès, à Jaurès ! Reste – ces noms-là le disent assez – que, pour lui, l'écriture et l'écrivain ne sont jamais séparables de l'action, de l'engagement. Et c'est pourquoi avec Guillemin, écrivain lui-même et critique, on ne peut jamais se détacher de l'Histoire.

Dans ce prétoire où l'attitude politique et morale est jugée plus que l'œuvre, Benjamin Constant n'est certes pas une exception, si Musset, lui, en est une : poésie pure. Mais, tout comme une certaine bienveillance apitoyée pour Germaine de Staël ne sert qu'à mieux accabler le premier, le second est, dans les mains du justicier, le témoin et l'instrument pour la damnation de George Sand, à qui Guillemin, comme Baudelaire, voue une sorte de haine théologique.

Quarante ans après ses premiers essais, apportant des *Précisions* qui sont un peu son « Art critique », Guillemin s'avouait littérairement impénitent : fidèle à la *« critique de grand-papa »* et à ses *« errements préhistoriques »*, il proclamait sa persévérance *« coupable »* ; convaincu, bien sûr, qu'elle était bonne et nécessaire. Il a entendu saisir et débrouiller la vérité, dans un langage intelligible, familier et dru, sans quitter d'un pas l'histoire et la biographie. Pour lui, l'homme et le texte sont l'un dans l'autre : il s'attache donc à les déchiffrer l'un par l'autre. Ce qu'il a voulu, en définitive, c'est mettre au jour, chez celui qui écrit et dans ce que révèle l'écriture, une certitude devant la vie et l'avenir ; bref, conscient ou non : un engagement spirituel et politique. Il l'a fait avec ferveur et fureur ; avec une générosité qui s'inversait dans l'outrance et l'outrage ; sa passion, ce fut de *découvrir* un homme. Il l'a dit : *« L'individu, c'est démodé, eh ! bien, j'ai la passion de l'individu. »* Il a eu aussi celle de *« comprendre ! Comprendre du dedans et à fond »*.

Présence et violence d'une conscience en colère, feu et flammes de la passion de vérité : il n'y a pas à s'étonner que l'inconscient ait parfois envahi cette conscience ; ni que cette passion ait à la fois nourri et dévoré la vérité.

YVES FLORENNE

Un iconoclaste fraternel

Les imposteurs de tout poil vont faire ouf. C'est un empêcheur de mystifier en rond qui nous quitte. Le contraire de l'iconoclaste farfouilleur qu'on a cru et qu'on va peindre encore. L'œil en vrille derrière les grosses lunettes de myope, comment ne pas y voir autant de bonté que de malice ! Au *Monde*, où Guillemin a donné tant de papiers savoureux, nous perdons le moins blasé des hommes de la génération en train de disparaître, le plus gamin. Mieux : le plus imprévisible. Pourquoi nous jetions-nous sur sa prose ? tout simplement parce qu'elle se dégustait, fougueuse, tonique, juvénile, d'une liberté de pur-sang au pré.

A la fin de *l'Affaire Jésus*, son livre-testament, Guillemin se désolait de ne laisser qu'une œuvre de « commentateur », et non de « créateur », comme Sartre, son bizut et ami de la rue d'Ulm. C'était négliger qu'à ce point d'érudition et de réflexion personnelle, l'histoire et la biographie deviennent des arts à part entière.

A tour de rôle, les fervents des gloires qu'il malmenait se sont plaints : il y aurait du procureur en lui, prompt à expliquer par le bas les gens et les œuvres, à rabaisser ses propres idoles (tel Péguy). Le vrai est qu'il abhorrait les dévôts, même de son bord. En France, il avait fort à faire. L'admiration s'y porte bondieusarde. Pourquoi taire les faibles des grands ?

Ses coups de griffes, qu'il avait féroces, allaient d'abord aux légendaires, aux indéboulonnables : Jeanne d'Arc, Napoléon, le petit sourtout, Vigny, un rien drapé. Ceux avec qui il s'est surpassé ne l'avaient pas volé : les généraux imbéciles de 1870, ceux de 1940, que la défaite arrangeait plutôt.

Un chrétien de conviction

Mais quand Guillemin rencontrait des Justes selon son goût, il restait dans les limites de la curiosité caustique, de la taquinerie fraternelle. Ce fut le cas avec Rousseau, Hugo, Lamartine, les Communards, les Dreyfusards, Zola, Jaurès, Sulivan.

En chrétien de naissance et de conviction, Henri Guillemin ne confondait pas la charité avec la mièvrerie et les silences pieux. Il mettait à décaper les statues l'ardeur d'un Bernanos, sans la morgue, toujours du côté des humbles, des transparents.

BERTRAND POIROT-DELPECH

□ **Bibliothèque de France.** – La cité de chantier de la Bibliothèque de France (139, quai de la Gare, 75013 Paris) est ouverte, désormais, au public du lundi au samedi de 10 heures à 17 heures et le dimanche de 11 heures à 17 heures.
▶ **Renseignements :** (1) 44-23-03-30.

Au sommaire du « Monde de l'éducation » de mai

- **ENQUÊTE** : sexe, amour et lycéens. – Une radioscopie des comportements de la nouvelle génération. Avec le point de vue d'enseignants et de psychologues.
- **REPORTAGE** : les foulards islamiques à l'école. – Trois ans après l'affaire de Creil, une enquête de terrain auprès d'établissements qui accueillent des jeunes filles portant le foulard.
- **DOSSIER** : réussir la philo du bac. – Chaque mois jusqu'en juin, une aide pratique pour rédiger une dissertation ou un commentaire de texte. Et ce mois-ci, les réflexions de Bernard Bourgeois sur le philosophe et le politique et la copie de bac de Jacques Rancière.
- **ACTUALITÉ** : Jack Lang, les dossiers brûlants.
- **REPORTAGE** : Christophe Colomb débarque dans les classes.
- **SOCIÉTÉ** : les villes dont le maire est un enfant.
- **PARENTS-ENFANTS** : les relations de vos enfants avec d'autres adultes.
- **ETRANGER** : la revue de presse internationale.

▶ En vente chez tous les marchands de journaux. 25 francs.

CULTURE

CINÉMA

Le chien de l'enfer

Par touches discrètes, l'explosion d'un couple miné par l'arrivée d'un enfant



Nicolas Prive

SANS UN CRI
de Jeanne Labrune

Un jeune homme en tenue de jogging court sur une route, s'arrête face à la caméra et, tout essoufflé, livre quelques confidences dont le sens n'apparaîtra qu'à la fin du film. Pierre, camionneur, était accompagné, dans ses trajets par sa femme, Anne. Jusqu'au jour où ils ont eu un enfant, un fils, Nicolas. Anne s'est installée avec Nicolas dans la maison d'une petite gare désaffectée. Pierre transporte des blocs de marbre, parcourt la France et l'Italie, comme prisonnier de cet énorme camion. Chaque fois qu'il revient au foyer, Nicolas, devenu gamin, tombe malade. La vie de couple est déréglée. Anne, enfermée elle aussi, décore le logis aux couleurs, aux objets de ses rêves. Pierre et Nicolas semblent s'affronter silencieusement.

L'homme, frustré, adopte un chien, Molosse, pour lui tenir compagnie en voyage. La bête, en grandissant, représente une menace pour Nicolas. Mais le gamin taciturne réussit à l'apprivoiser. Le fils vole au père l'amour de son chien. La mère, partagée dans ce conflit dont elle ne comprend pas bien les raisons, se laisse aller.

Dans ses téléfilms (*les Prédateurs, la Digue, la Part de l'autre*) et dans son premier long-métrage de cinéma, *De sable et de sang*, Jeanne Labrune a scruté, sans bruit et sans fureur mais avec une étrange lucidité, la psychologie des profondeurs, les blessures enfouies, les passions non dites et les obsessions de personnages appartenant à divers milieux, dérivant tous, lentement, vers l'insoutenable éblouissement de leur heure de vérité.

Son écriture, à la fois aiguë et feutrée, se promène dans les zones d'ombre, enregistre les failles de l'amour, des sentiments humains, raconte sans juger ni sans faire appel au pathétique. *Sans un cri* s'attache à des êtres simples, peu cultivés, incapables de communiquer. C'est, dans une atmosphère semi-onirique (la gare désaffectée, les trains passant à toute vitesse la nuit, le long des vitres d'une salle-aquarium, les routes, le chien plus symbolique que réel), une descente vers l'enfer, organisée par un enfant non désiré, replié sur la douleur qu'il ne peut exprimer.

Il fait face à la haine filtrant des yeux, des gestes, du corps de son père (Rémi Martin étonnant en homme fruste, aux réactions primaires, mais détruit de l'intérieur). Jeanne Labrune a complètement remodelé Lio – toujours insupportable à l'écran, – au point qu'on a l'impression de la découvrir. Le petit garçon, Nicolas Prive, a, dans l'enfance sacrifiée, la présence implacable d'un mutant dont s'affirmerait soudain le pouvoir. L'histoire ici contée est d'horreur psychologique pure. La même horreur, en termes cinématographiques, que celle distillée par la romancière anglaise Ruth Rendell, la virtuose du meurtre indirect et du tréfonds de la nature humaine.

JACQUES SICLIER

▶ **Ce film est présenté au Festival de Cannes, dans la section Cinémas en France.**

EN BREF

□ **Musées gratuits pour les handicapés.** – La Direction des musées de France a décidé d'instaurer la gratuité des musées et monuments historiques pour les personnes handicapées et leurs accompagnateurs. Cette décision, datée du 15 avril, accorde un tarif réduit pour les visites conférences.

□ **Annulation du récital du pianiste Alfred Brendel salle Pleyel.** – Le pianiste autrichien Alfred Brendel, qui devait commencer, le 14 mai, à la salle Pleyel à Paris, une intégrale en concert des trente-deux sonates de Beethoven, annule son premier récital à la suite d'une tendinite. Le virtuose sera remplacé par Radu Lupu le 18 mai.

MUSIQUES

Le jazz, des origines à nos jours

Un festival sur la Côte d'Opale pour passer de Larry Coryell à « la Création du monde » de Milhaud

LE TOUQUET
de notre envoyé spécial

Le 28 octobre 1923, les ballets Suédois de Rolph de Maré créaient... *la Création du monde* de Darius Milhaud au Théâtre des Champs-Elysées. Argument de Blaise Cendrars, décors de Fernand Léger, la pièce fait alors un effet bœuf. C'est justement la pleine époque du Bœuf sur le Toit. Darius Milhaud revient des Etats-Unis d'Amérique. Il en rapporte des échos de printemps, des échos de ce qu'on n'appelle pas encore jazz, une rumeur de musique nègre, quelques bruits intuitivement glanés à des sources d'ailleurs inégales, mais l'origine ne fait rien à l'affaire. Echos malgré tout suffisants pour sidérer un auditoire qui n'a ni l'idée de ces rythmes ni celle de ces harmonies.

Intelligente reprise donc de la partition de Milhaud que cette recréation de *la Création du monde* par le Jeune Orchestre symphonique de Douai (direction Henry Vachey) pour la Nuit de la création du festival Tendances 92. L'exécution en est correcte, excessivement timide aujourd'hui où un vent de folie, une volonté de déphasage, devraient s'imposer pour redonner quelque chose de l'idée du choc originel, ce big bang pour orchestre moyen qui a présidé à son élaboration. L'idée de ce choc ou l'ombre de l'idée, mais bon.

Dans un monde où la notion même de «création», après avoir été passée à tabac, revient en force pour cause de politique culturelle, *la Création du monde* a des airs de retour à l'envoyeur. Entouré du même orchestre de Douai, Larry Coryell, en tenue de musicien classique présente à son tour un *Concerto pour la Côte d'Opale* de bonne facture. Guitare solo : tenue par le compositeur en personne à la carrière bariolée, reconnu dans tous les styles, du jazz (avec Miles Davis, Sonny Rollins, Charles Mingus ou Dizzy Gillespie) au rock en passant par la fusion dont il est un des promoteurs. Il a commencé à écrire son concerto l'an dernier sur la Côte d'Opale. Coup de cœur. Il revient l'y créer. Création ou pas, le festival de Patrick Dréhan réussit aux musiciens.

Qu'est-ce qu'un festival ? Dans la plupart des cas, une combine bien ficelée sur des tournées préfabriquées. Au mieux, un esprit, un lieu. Après quelques souvenirs pieusement rangés dans la boîte aux mythes (les deux concerts de Miles Davis, par exemple, en 1988 et 1990), celui de la Côte d'Opale est bien de la seconde catégorie. Il suscite à la fois sa propre personnalité et son terrain : Le Touquet, Berck-Plage, dont le professeur de musique, Bruno Mursic, se joint à la Nuit de la création, Calais, Dunkerque, Boulogne, Hardelot, Wimereux, paysages à la Birel et préjugés sur les climats... Le lieu commun des premiers soirs est la guitare. Ce n'est pas si évident. En de telles circonstances, la question n'est jamais de savoir comment les uns et les autres traitent l'instrument (Geoffrey Oryema, Eric Bell, Michel Sigwalt, Michel Cusson...), mais comment ils traitent la musique.

Retrouver Larry Coryell au lendemain dans une salle populaire, à Berck, intelligent contrepoint aux élégances du Touquet, renverse très à propos l'idée de création. Création ou musique à la source ? En jazz – gardons le mot, c'est le plus beau, – en musique improvisée si l'on veut, l'occasion reste toujours maîtresse d'œuvre. Au programme, Coryell, Philip Catherine, Juan Carmona, Bireli Lagrene : un plateau pour chapiteau à six mille chaises orange. Ce n'est pas, Berck soit loué, le cas. On est un dimanche en fin d'après-midi comme en studio. Les quatre guitaristes ont juste ce qu'il faut de sérieux léger pour jouer comme ils joueraient pour d'autres musiciens.

Les secrets d'une histoire

Larry Coryell indique une voie à Juan Carmona. L'Andalou découvre en direct les formes d'une improvisation autre. Il renvoie la balle. Coryell propose un arrangement, non, un «dérangement», c'est son mot, du *Boléro* de Ravel que l'on croyait difficilement recréable, et des harmonies subtiles sur *Summertime* (même chose). Philip Catherine confirme à découvert une expression de mélodiste rare aujourd'hui, peut-être unique (*Galerie des princes*, qu'il vient d'enregistrer avec Stéphane Grappelli, digne de son *Father Christ- mas* qu'il avait composé pour Mingus). Et, phénoménal de facilité, d'ironie et d'invention, extra-terrestre très humain, Bireli Lagrene, vingt-six ans, dérègle en permanence une opération que rien ne menace.

Il est des concerts qui se passent, d'autres qui se déroulent, les plus rares racontent une histoire. Les plus secrets d'entre eux, une histoire de musiciens. Les quatre guitaristes ont fini par jouer pour eux. Avec les imprécisions et les coups de génie du genre. Plus d'ego, l'oubli de soi, la saveur d'une petite salle, nul souci d'écraser l'autre, le jeu pour le jeu. On ne raconte jamais tout des festivals, les chorus sur contrat, les croche-pieds, les séparations pour raisons sublimes (une chambre d'hôtel plus ensoleillée, une salle de bains plus grande, un regard de travers), les petites haines tenaces. Quand les musiciens se laissent jouer, quand ils perdent totalement de vue le public sans jamais l'oublier, quand ils ne jouent pas du public mais de la musique, quand ils jouent enfin pour eux-mêmes, c'est évidemment pour le public qu'ils jouent à nouveau. Mais ça n'arrive pas tous les soirs.

FRANCIS MARMANDE

▶ **Festival Tendances 92 de la Côte d'Opale : le 5 mai à Wimereux, les Nouvelles Polyphonies corses ; le 6 mai au Portel, Francis Bebey, et création du Roi du jazz (Dréhan et Lucile) à Condette ; Le 7 mai à Etaples, Didier Lockwood ; le 8 mai à Dunkerque, Nuit label bleu ; le 9 mai à Desvres, le Super Rail Band de Bamako ; le 10 mai à Hardelot, African Jazz Pionneers.**

Le trouvère et le jongleur

Rafael Alberti, poète, et Paco Ibanez, chanteur traversent cinq siècles de poésie espagnole

PACO IBANEZ, RAFAEL ALBERTI
au Casino de Paris

Cette traversée de la poésie espagnole est une histoire à trois. A gauche de la scène, un vieil homme, veste blanche et fines lunettes, est assis comme un ministre dans un vaste fauteuil de cuir noir. Il lit. A droite, légèrement en retrait, un chanteur au verbe bourru est appuyé sur sa guitare. Au fond, trône un superbe cheval de bois, au fessier large et rond. Animal fort et pacifique que l'on découvre articulé, frondeur, quand Paco Ibanez l'anime d'un geste pacifique en entonnant *A Galopar*, poème de Rafael Alberti dont le chanteur a fait un succès de radio, avant d'en suggérer la mise en volumes – le cheval – au plasticien José Maria Gorris.

Des chevaux. Des terres espagnoles vastes, seules et grandes, qui mènent à la mer. Des cris retenus par le sang, des remparts de papiers, des mots, qui se dressent devant la mort, les ténèbres, la rage. Grenade, les taureaux et les pierres. Les belles et les cocus. Cette Espagne flamboyante va bientôt clore le siècle *«sans avoir encore pu restaurer la République. Le cheval, je l'appelle « el cavallo de la furia », le cheval de la colère*, explique Paco Ibanez. *Il représente tous les chevaux du monde qui ne sont pas contents».* Comme Rafael Alberti, poète adulé par le monde hispanique né à Cadix en 1902, ultime survivant de la «génération de 27», où l'on retrouve Garcia Lorca, Dali, Neruda ou Bunuel, et anti-franquiste viscéral.

Rafael Alberti lit des poèmes, en commençant par Jorge Manrique, poète courtisan et sans illusions du quinzième siècle. Il les lit à son rythme. L'essentiel est au-delà. Le monde de Rafael Alberti est ailleurs. Alors que le public l'ovationne depuis longtemps déjà, un fonctionnaire missionné par Jack Lang, ministre de la culture et de l'éducation, monte sur scène pour remettre au poète *«monument de la culture universelle...»* les insignes de chevalier des arts et lettres *«au moment où l'Europe s'unit».* Le fonctionnaire se fait huer : qu'importe, Alberti n'est plus là. Assis sous le regard de tous, il a fermé sa porte. Fixe, silencieux. De cette réserve, Alberti ne sort qu'avec la complicité de Paco Ibanez l'ébouriffé tendre, qui chante après lui, avec lui, Leon Felipe, Antonio Machado, Luis Cernuda, José Angel Valente, et Alberti bien sûr. Il chante loin du micro, à voix feutrée, épaulé parfois par le guitariste classique Gabriel Garcia Santos. L'idée de ce *A Galopar, poésie espagnole d'hier et de toujours*, a germé du temps de l'exil, avant 1977 (date du retour en Espagne du poète), entre Paco Ibanez et Rafael Alberti qui se croisaient alors souvent à Paris ou à Rome. Créé l'an passé à Madrid, le spectacle était appuyé par un programme où l'on trouvait les textes et les références d'auteurs. Repères dont les spectateurs parisiens sont malheureusement privés, livrés à eux-mêmes face à un mythe de la littérature hispanique, mais heureusement guidés par le répertoire déjà connu de Paco Ibanez.

Ce programme imprimé outre-Pyrénées commençait par une préface en forme de credo, où il est question des *Trovadores y Juglares*, les trouvères (les auteurs) et les jongleurs (les interprètes musiciens) qui dans la Provence du douzième siècle utilisèrent les mots de la langue d'Oc. *«Des gens cultivés, joyeux et satiriques... dont l'influence sur le commun des mortels était énorme, ce qui effraya bien souvent les détenteurs du pouvoir.»* Huit siècles plus tard, Alberti et Ibanez ont fait alliance en faveur de la poésie populaire. *«Il ne faut pas enfermer les mots dans des livres,* explique Paco Ibanez. *Un poème, c'est comme une orange, il y a des odeurs, du jus, du moelleux, une saveur particulière à chacune. J'ai découvert la poésie par Brassens et Atahualpa Yupanqui, puis j'ai toujours essayé de retrouver la musicalité particulière de chaque auteur. Alberti possède la magie et la grâce de l'Andalou. Ce n'est pas seulement un grand homme, mais aussi une page d'histoire vivante, mûrie pendant presque un siècle, une force qui ne s'arrête pas, généreuse.»* Et *«quand je vois ses yeux, je me dis : pendant toutes ces années, lui, il n'a pas fait la sieste !»*

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ **Les 5, 6 et 7 mai. Tél. : 49-95-99-99.**

Le croissant fertile

Le Jazz and Heritage Festival, célébration annuelle des histoires musicales de La Nouvelle-Orléans

LA NOUVELLE-ORLÉANS
de notre envoyé spécial

La vingt-troisième édition du Jazz and Heritage Festival de La Nouvelle-Orléans, répartie sur deux week-ends, s'est ouverte le 24 avril dernier et s'est achevée le 3 mai. La mi-temps du «Jazzfest» a correspondu aux émeutes de Los Angeles. Pourtant, même si des témoins ont perçu une certaine tension à partir du jeudi (ce reportage a été réalisé avant les troubles), aucune modification de programme, aucun incident n'a marqué la fin du festival, rencontre multiraciale sur scène comme dans le public. La Nouvelle-Orléans ne se conduit jamais tout à fait comme les autres métropoles américaines, question d'âge, question d'histoire.

Dans le Jazz and Heritage Festival de La Nouvelle-Orléans, les deux termes – jazz et héritage – pèsent autant l'un que l'autre sans occuper le même volume. La programmation respecte un savant équilibre : le jazz, au sens strict du terme, ne tient qu'une place minoritaire, tout en étant entouré de musiques parentes (rhythm'n'blues, blues, gospel, rock) qui mettent en valeur sa primauté, acquise à Storyville à la fin du siècle dernier, entre bordels et cortèges funéraires.

Sur le champ de courses situé à quelques kilomètres du centre-ville, il fallait – à l'aide d'un programme qui ressemblait au bottin mondain de la musique afro-américaine – organiser des parties de Monopoly musical menant des rues de Bamako ou de Conakry (quelques musiciens d'Afrique de l'Ouest avaient fait le voyage) à celles des ghettos (le rap était représenté, quoique symboliquement) en passant – obligatoirement, systématiquement – par la «Crescent City», la ville qui a assoupli le plan en damier des métropoles américaines pour mieux s'arrondir le long du Mississippi. A la fin du festival, 300 000 spectateurs s'étaient livrés à cet exercice. Le soir, on pouvait se jouer les prolongations dans les clubs de la ville (Tipitina's, Muddy Waters, Maple Leaf), où le programme du jour se réécrivait sur un mode plus intime.

Sur le champ de courses, une tente, dont le mécène était l'un des plus gros entrepreneurs de pompes funèbres de la ville, était réservée au gospel. La scène Fais Dodo accueillait surtout les paysans descendus en ville, accordéonistes cajuns ou zydecos. Entre les stations musicales de ces longues déambulations, les restaurants de la ville proposaient des versions simplifiées des grands classiques du French Quarter ou du bayou : tartes à l'écrevisse, saucisse d'alligator, jambalaya et gumbo.

Au bout de trois après-midi, il s'était joué assez de musique pour suffire aux besoins de n'importe quelle ville (sauf La Nouvelle-Orléans, bien sûr) pendant deux ans. Pendant le «Jazzfest», les anciens retrouvent la jeunesse, les tâcherons deviennent des stars, les inconnus entrevoient un avenir radieux.

Sans doute parce qu'elles jouent à domicile, devant leur public, les grandes figures du rhythm'n'blues local échappent ici aux tristes relents de réchauffé qui accompagnent souvent leurs apparitions européennes. Le pianiste Eddie Bo, figure mineure mais omniprésente de la scène musicale de Louisiane depuis les années 50, a presque fait oublier que Professor Longhair et Huey Piano Smith n'étaient plus de ce bas monde. La chanteuse Marva Wright, qui n'a jamais rencontré les auteurs qui auraient pu donner à sa voix exceptionnelle les nourritures nécessaires, résumait assez bien la situation en proclamant aux milliers de personnes qui l'acclamaient : *«Je n'ai pas de contrat avec une grande maison de disque* (friselis de piano et roulement de tambour) */Mais je n'en n'ai pas besoin...* (nouvelle pause musicale) */Parce que j'habite à N'Awlins.»*

Doctor John sorcier vaudou

Allen Toussaint, parrain de la ville, héros du jour parce qu'il a réussi à faire produire une comédie musicale sur Broadway, le vieux Boozoo Chavis, accordéoniste de zydeco, maître de bal incomparable, ou Doctor John, sorcier vaudou, génie nocturne qui surmontait pour une fois sa haine de la lumière du jour, on pouvait tous les entendre au meilleur d'eux-mêmes. (Doctor John, Zachary Richard, Eddie Bo, le chanteur Johnny Adams, Willy DeVille et Bo Dollis et les Wild Magnolias composeront un plateau Nouvelle-Orléans qui se produira au mois de juillet en France et en Europe.)

On attend maintenant des nouvelles de Charmaine Neville, fille de Charles (Neville Brother, saxophoniste), chanteuse versatile, qui peut passer du scat le plus élégant au plus graveleux des blues sans jamais arrêter de séduire. Ou des Subdudes, groupe de rock local qui plonge ses racines assez loin dans le bayou. Ou des Blue Runners, venus de Lafayette, patrie de la musique cajun qu'ils passent au prisme du rock américain des vingt-cinq dernières années, du Band à REM. Ou encore de Deff Generation (où l'on retrouve un autre Neville, Jason, fils d'Aaron), un groupe de rap qui chante *Welcome to the Second Line*, sans doute le seul rap dont la ligne de basse soit tenue par un tuba, un vrai, pas un échantillon, parce qu'on est à La Nouvelle-Orléans.

THOMAS SOTINEL

CULTURE

THÉATRE

Une grande première : la greffe de l'âme

Un demi-siècle avant Freud, Théophile Gautier tente (et rate) une analyse

AVATAR
au Théâtre de l'Atalante

Une séance de psychanalyse, un demi-siècle avant Freud, telle est la surprise que nous fait Théophile Gautier. Son *Avatar*, que propose à présent le Théâtre de l'Atalante, parut dans *le Moniteur universel* en 1856, et la *Psychopathologie de la vie quotidienne* de Freud est de 1904. Il faut rappeler ici le synopsis d'*Avatar*, tant le recoupement, si élémentaire soit-il, est drôle.

« Personne ne pouvait rien comprendre à la maladie qui minait lentement Octave. Il ne gardait pas le lit, et menait son train de vie ordinaire ; et cependant il dépérissait à vue d'œil ». Ce sont là les premiers mots par quoi Gautier présente le « cas ».

« Comme les médecins ordinaires n'entendaient rien à cette maladie étrange, car on n'a pas encore disséqué l'âme, on eut recours, en dernier lieu, à un docteur singulier qui passait pour opérer des cures merveilleuses. »

« Je suis le médecin des âmes »

Octave, inquiet sans trop savoir de quoi, fait quelques difficultés pour rencontrer le docteur Cherbonneau, puis cède à l'insistance des parents et amis. Après un assez long silence, un échange s'ébauche :

Le docteur : *« Avez-vous la volonté de vivre ? »*

Octave : *« Je vais, je viens, pour les motifs qui me déterminaient autrefois, mais sans participer à ce que je fais. »*

Le docteur : *« La pensée est une force qui peut tuer, quoique la trace de ses ravages ne soit pas saisissable aux faibles moyens d'analyse dont la science vulgaire dispose... Allons, ouvrez-vous à moi, je suis le médecin des âmes. »*

Octave : *« Puisque vous y tenez... mais j'ai honte de dire quelque chose de si vulgaire. »*

Le docteur : *« Il n'y a que le commun qui soit extraordinaire pour moi. »*

Et Théophile Gautier de préciser qu'*« Octave était à demi-couché sur un divan »*, que le docteur était assis sur un siège *« à coté du divan »*. Il ajoute que *« le docteur s'établit carrément dans son fauteuil comme quelqu'un qui se dispose à écouter une confidence d'une certaine longueur »*.

Et le fait est qu'Octave, longuement, raconte souvenirs, rêves. Mais le docteur Cherbonneau, que Gautier a prénommé, d'une façon tendancieuse, Balthazar, manque terriblement d'une solide formation viennoise : il s'étonne de ce qu'Octave ne retrouve pas *subito presto* du tonus ; les *« confidences d'une certaine longueur »* restent, jour après jour, sans effet.

Patience : *« Théophile Gautier sait tout faire »*, claironnait son copain Baudelaire. Le docteur Cherbonneau, piaffant, lâche l'analyse pour la magie. D'un stage de brahmanisme aux Indes, il a rapporté des pratiques. Il va tenter une grande première européenne : la greffe de l'âme. (Afin de ne pas employer sans cesse le mot « âme », Gautier a recours à deux autres termes : le *« moi »*, et la *« psyché »*.)

Le *« médecin des âmes »* jette son dévolu, pour la transplantation, sur un monsieur dont la santé, celle du corps comme celle de l'esprit, est excellente : le comte polonais Olaf Labinsky. Il isole la *« psyché »*, pleine d'allant, du comte, et la greffe sur le corps d'Octave. En échange, le *« moi »* maladif, *déprimé* d'Octave habite soudain la personne magnifique, courageuse, d'Olaf Labinsky. Le docteur s'est dit que la pauvre âme souffrante d'Octave, domiciliée dans un homme beau, riche, brillant, habitant un palais superbe, marié à une femme sublime, oui, que cette âme allait subir un coup de fouet, retrouver du punch.

Une fausse bonne idée

C'est l'exemple même de la fausse bonne idée, stupide. Bien sûr, la conscience du comte, logée par force dans le corps bourgeois, dans l'appartement vieux jeu d'Octave, *n'est pas contente*. Voici que le faux Octave et le faux Olaf se trouvent nez à nez. Bagarre sanglante. *« Scélérat, rends-moi ma peau ! »* hurle la conscience du comte détenue dans le corps d'Octave. Et c'est, inévitable, le duel.

Duel sans précédent, duel irréalisable : chacun des deux adversaires n'a aucune envie de se tuer soi-même. La conscience du comte polonais, qui possède à fond la science de l'épée, n'a pas la moindre envie de pourfendre et de trucider son propre corps, qu'en face *de lui squatterrise illégalement* Octave. Et la conscience d'Octave, locataire abusive de la belle stature du comte, *ne passerait pour* rien au monde l'épée à travers son propre corps, auquel il reste très attaché, même de loin. Les deux hommes arrêtent le combat, font la paix sous un arbre voisin, et exigent alors de Balthazar Cherbonneau qu'il mette fin à ce double *transfert*.

Sans aucune difficulté, le docteur réinsère le *« moi »* du comte Olaf dans son organisme d'origine. Mais ensuite, au moment de replacer l'âme, pas encore guérie, d'Octave dans son habitacle naturel, le médecin des âmes a une seconde d'inquiétude, d'hésitation : *n'est-ce pas reconnaître son* échec ? Le temps de cette indécision, l'âme d'Octave s'échappe par la *fenêtre ouverte, disparaît*.

Le corps d'Octave, *inhabité*, gît tout raplapla sur son divan aux confidences, et alors le vieux docteur, bien calé dans son fauteuil à côté du divan, a soudain le mot (et l'idée) de la fin : il rédige son propre certificat de décès et, ni une ni deux, son moi-psyché saute à pieds joints dans le corps, encore frais malgré tout, d'Octave. Il repousse son cadavre de vieux rebouteux sous le divan, et, sous l'apparence d'Octave, il a encore devant lui plusieurs dizaines d'années d'analyses et de fantaisies.

Avatar était, à l'origine, une nouvelle. Toutes les nouvelles de Théophile Gautier gagnent à être *« greffées »* au théâtre, car la vie immédiate des planches supprime un défaut de Gautier, une vraie maladie : *sa manie des interminables et insupportables descriptions*. Au théâtre survivent le *propos, toujours inattendu et* fascinant chez Gautier, et ses dialogues, toujours vifs. A l'Atalante, la *mise en scène* et les décors de Thierry Atlan, les costumes de Anne Le Turcq, sont parfaits : un vrai mirage de romantisme tout à fait là, intelligent, bien vivant, indiqué par touches légères, justes (il ne fallait pas donner dans la mouscaille, la femme du comte lit *Novalis*).

Christian Breadel (*le comte Olaf*), Ariane Fazzuoli (son irrésistible épouse qui, à l'approche du *faux Olaf, repère tout de suite* anguille sous roche), Pierre Poirot (Octave), Alain Rais (Balthazar *qui jongle avec les « moi »*), et Yumi Fujimori, Emmanuelle Nataf, Michel Trillot (nombreuses *figures curieuses qui passent*) animent avec chaleur et gaieté d'imagination cette belle fable mystérieuse.

MICHEL COURNOT

▶ Du mercredi au lundi à 20 h 30. Dimanche 17 heures. Tél. : 46-06-11-90.

Pleurez sur vos enfants

Le dramaturge suisse Claude Delarue utilise Haydn pour évoquer Israël et le Golgotha

LES SILENCES DU QUATUOR CONRAD
à Hébertot

Invités par une cantatrice russe qui a été célèbre mais a perdu la voix dans une avalanche, les membres d'un quatuor à cordes débarquent dans un chalet de haute montagne avec mission d'interpréter *les Sept Dernières Paroles du Christ*. Dès la première répétition, un malaise s'installe. D'exceptionnelles chutes de neige retiennent les musiciens prisonniers des glaces. L'hôtesse, en principe *sourde-muette*, vient s'asseoir devant eux quand ils jouent, et ne les quitte pas des yeux.

Des recoupements entre cette pièce, *les Silences du Quatuor Conrad*, œuvre du dramaturge suisse Claude Delarue, et les dernières paroles prononcées par le Christ vont apparaître. Affinité entre ce mont tragique et le Golgotha. Tous les protagonistes sont juifs, et le violoncelliste, naguère, célèbre, a cessé de jouer seul depuis le jour où il a participé à Auschwitz à une cérémonie du souvenir. Deux des *Dernières Paroles du Christ* : *« Mon Elohim, pourquoi m'as-tu abandonné ? »* et *« Il dit à la mère : femme, voici ton fils ; ensuite il dit à l'adepte : voici ta mère »* (traduction Chouraqui), vont apparaître, « en situation » : l'ex-cantatrice est la belle-mère du premier violon (elle a cessé de le voir depuis des années), et elle est aussi la mère de l'altiste, une femme (elle l'avait abandonnée dès sa naissance).

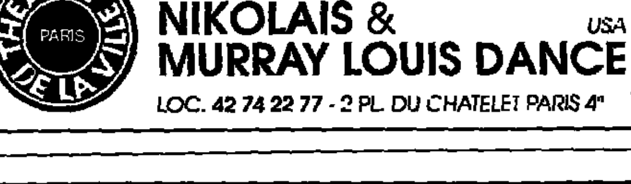
Ces deux enfants vont prendre la décision de condamner la mère qui met en eux trop de désordre (*« Père, remets-les ; non, ils ne savent pas ce qu'ils font »*) : elle meurt de froid, debout, adossée au tronc d'un arbre – rappel de la Croix. L'auteur n'a pas tenté une correspondance entre les quatre « voix » de l'opus de Haydn et les entrelacs d'un dialogue des quatre musiciens. *Il a misé plutôt sur les* silences, il semble d'ailleurs avoir songé, lors d'une répétition du quatuor en plein air, en plein froid, *sur le glacier*, à un « *accord de* perfection » entre Haydn (et *l'Opus 6* d'Alban Berg) et le silence absolu des cimes, que va détruire le tonnerre d'une avalanche, rappel du *terremento* qui conclut le quatuor.

Ces nombreuses interventions, dans la pièce, d'un texte et d'une musique de la plus élevée dimension (*la Passion du Christ* et le *Quatuor* de Haydn) n'empêchent pas la pièce de se maintenir dans *une quasi-médiocrité gentille*, convenable, comme si des amateurs de bonne volonté évoquaient de grands souvenirs, dans la *mesure de leurs moyens*.

Décors et costumes pas vilains de Pierre Dios. Eclairages modestes de Philippe Lacombe, mise en *scène attentive* de Gabriel Garran. Interprétation retenue et fine d'Alain Libolt (le grand violoncelliste *volontairement rentré* dans l'ombre), jeu sobre et attachant de Pascale Roze (la jeune abandonnée), *art plus extérieur* de Jean-Claude Dreyfus, Régis Ivanov, Jean Martin. Présence dure, fermée, forte, de Catherine Retti dans le rôle muet de la mère, qui fait songer à une phrase du Christ, antérieure aux « sept paroles » : *« Ne pleurez pas sur moi, pleurez plutôt sur vous-mêmes et sur vos enfants. »*

M. C.

▶ Du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche 15 heures. Tél. : 43-87-23-23.



Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale y compris CEE avion
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

PP. Paris RP — 201 MON 01

Durée choisie :

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ________ Prénom : ________

Adresse : ________

________ Code postal : ________

Localité : ________ Pays : ________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

MERCREDI

Naissance du cinéma (1948), de R. Leenhardt, Voyage à travers l'impossible (1904), de Georges Méliès, le Grand Méliès (1952), de Georges Franju, 18 h 30 ; Hommage à Artavadz Pelechian, 20 h ; la Fête à Henriette (1952), de Julien Duvivier, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma polonais : Bilan trimestriel (v.o. s.t.f.), de Krzyzstof Zanussi, 14 h 30 ; Aria pour un athlète (1979, v.o. s.t.f.), de Filip Bajon, 17 h 30 ; la Mort du président (1977, v.o. s.t.f.), de Jerzy Kawalerowicz, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

MERCREDI

Le Ventre de Paris : Jeune Public : la Grande Vadrouille (1966) de Gérard Oury, 14 h 30 ; Actualités anciennes : les Actualités françaises, 16 h 30 ; Fantasmes culinaires : Un dimanche chez le pâtissier (1965) de Nestor Almendros, le Festin de Babette (1986-1987, v.o.) de Gabriel Axel, 18 h 30 ; le Marché noir : Eclair journal, Au bon beurre (1980) d'Edouard Molinaro, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A BRIGHTER SUMMER DAY (TAIWAN, v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).
LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
APRÈS L'AMOUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA BELLE HISTOIRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
BETTY (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
BORDER LINE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
BUGSY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) : Studio 28, 18e (46-06-36-07).
CÉLINE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
CONTE D'HIVER (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LA COTE D'ADAM (Sov., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
LE COUP SUPRÊME (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
CROC-BLANC (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
DE JOUR COMME DE NUIT (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
DELICATESSEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LA DIVINE COMÉDIE (Por., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
LES DOORS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
EUROPA (DANOIS-Su., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
L'EVASION DU CINÉMA LIBERTÉ (Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
FACE A FACE (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
FACES (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).
LA FAMILLE ADDAMS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE FESTIN NU (*) (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
FRANKIE & JOHNNY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
LA GAMINE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
GRAND CANYON (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
LA GUERRE SANS NOM (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
HAMLET (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
HOLLYWOOD MISTRESS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
HOOK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
HUSH-A-BYE, BABY (IRALANDAIS, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
INDOCHINE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
JFK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
JOHNNY STECCHINO (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
JOHNNY SUEDE (A.-Suis., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
JUSQU'AU BOUT DU MONDE (Fr.-All.-Autr., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
KAFKA (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LATINO BAR (Esp.-Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LUCKY LUKE (A., v.f.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
MARCELLINO (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).
MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES NERFS A VIF (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
NOUS DEUX (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
PARISTORIC (Fr.) : Espace Hebertot, 17e (42-93-93-46).
PAS DE RÉPIT POUR MÉLANIE (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE PRINCE DES MARÉES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
LE QUATRIÈME HOMME (*) (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
LA RÉVOLTE DES ENFANTS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ROLLING STONES (A., v.o.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
ROME ROMÉO (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
RUSH (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
SAM SUFFIT (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
SANG CHAUD POUR MEURTRE DE SANG-FROID (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LA SEMAINE DU SPHINX (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
LA STAZIONE (It., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
TOUTES PEINES CONFONDUES (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
TRAHIE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
TRULY, MADLY, DEEPLY (Brit., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
TRUST ME (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
UNE LUEUR DANS LA NUIT (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA VIE DE BOHÈME (Fr.-Su.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
LA VIE SUR UN FIL (Chin., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
YOUNG SOUL REBELS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

BASIC INSTINCT - A PARTIR DE VENDREDI 8 MAI. (**) Film américain de Paul Verhoeven, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DANSE AVEC LES LOUPS. Film américain de Kevin Costner, v.o. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93).

ROBERT'S MOVIE. Film turc de Canan Gerede, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SANS UN CRI. Film français de Jeanne Labrune : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam. 13 h 30.
ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 19 h.
APPROCHE (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., jeu. 21 h.
BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.
BLANCHE NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 13 h 50, 15 h 30, jeu. 10 h, 13 h 50, 15 h 30, ven., sam., dim. 15 h 30 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30, 15 h, jeu., ven., sam., dim. 15 h.
BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (copie neuve) mer. 20 h, jeu., ven., sam. 16 h, dim. 20 h 10, lun., mar. 20 h.
CASABLANCA (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 21 h.
LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h, ven. 15 h 30.
CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven., dim. 16 h 45, jeu. 15 h.
CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.
LES COMMITMENTS (IRLANDAIS, v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 30, mar. 22 h 15.
LE DÉCALOGUE 1. UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., avec.
LE DÉCALOGUE 2. TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.
LES DISPARUS DE SAINT-AGIL (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) film mer., dim. 10 h T.U. : 30 F, 18 F pour les - de 15 ans.
LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45, jeu. 16 h 30, ven., dim. 15 h.
DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 13 h 30, mar. 22 h 10.
EASY RIDER (A., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., jeu., ven., sam. 22 h 15.
EMMANUELLE (**) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.
LES ENFANTS DU NAUFRAGEUR (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., dim. 15 h 30.
FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 55.
LE FLEUVE (Ind., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., dim. 12 h.
LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (SR - version longue) mer. 21 h.
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven., dim. 15 h, sam. 18 h 45 T.U. : 18 F.
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 21 h.
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.-It.-All.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 19 h.
JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. 12 h.
LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., mar. 20 h 15.
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 16 h.
MAMAN, J'AI RATÉ L'AVIGN (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., jeu., ven., sam. 18 h 45.
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (english subtitles) mer. 10 h 30.
METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, sam. 0 h 30.
MILLER'S CROSSING (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.
MOBY DICK (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) film mer., dim. à 10 h T.U. : 30 F, 18 F pour les - de 15 ans.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., dim. 11 h 50.
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit. v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 18 h 30, ven., lun. 20 h 20.
OLIVER ET OLIVIA (DANOIS, v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30.
LES P'TITS SCHTROUMPFS (Bel.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) mer., sam., dim. 14 h.
LE PEUPLE SINGE (Fr.-Indon.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 15, sam. 12 h.
PRINCESS BRIDE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 16 h 30, sam. 16 h 15.
QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40.
LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 19 h.
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h, 17 h 10, ven., sam., dim. 13 h 50.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 15 h 50, ven., dim. 12 h, sam. 22 h, lun. 18 h 10, mar. 22 h.
SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 17 h 50, jeu. 22 h, sam. 17 h 40, mar. 17 h 50.
SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.
TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., jeu., sam. 15 h.
TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 18 h, sam. 22 h 20, lun. 20 h 10.
VOYAGE SUR JUPITER (Can.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 15 minutes.
LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., jeu., ven., sam., dim. 13 h 30 T.U. : 18 F.

LES GRANDES REPRISES

LA BALLADE DES SANS-ESPOIRS (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
BLANCHE NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
CAUGHT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
DERRIÈRE LE MIROIR (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
FANTASIA (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE GRAND CHANTAGE (A., v.o.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'IMPÉRATRICE ROUGE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
KEY LARGO (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
LOS OLVIDADOS (Mex.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
MADAME DE... (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE PLAISIR (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
QUOI DE NEUF PUSSYCAT? (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
REFLETS DANS UN ŒIL D'OR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
SANS LENDEMAIN (Fr.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).
SHADOWS (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
UN CHIEN ANDALOU (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 6 MAI

« La Cité des sciences et de l'industrie », 14 heures, Maison de La Villette, angle avenue Corentin Cariou et quai de Charente.

« Les passages couverts (deuxième parcours), exotisme et dépaysement assurés », 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« De la Ville l'Evêque au parc Monceau », 14 h 30, métro Saint-Augustin (Paris pittoresque et insolite).

« Autour de Notre-Dame », 14 h 30, parvis de Notre-Dame, statue équestre de Charlemagne (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'histoire du Louvre, de Philippe Auguste à la pyramide » (groupe limité à 30 personnes), 15 heures, sous la pyramide, côté auditorium.

« L'histoire de Lutèce et du Paris médiéval à la crypte archéologique du parvis de Notre-Dame » (groupe limité à trente personnes), 15 heures, entrée de la crypte, sous le parvis, côté préfecture (Monuments historiques).

« Le bourg du Vieux Caillou et son quartier », 15 heures, métro Ecole Militaire (Lutèce-visites).

« L'Ecole militaire » (carte d'identité), 15 heures, place Joffre, angle avenue Duquesne (Paris et son histoire).

ÉCONOMIE

BILLET

Wall Street joue la reprise

L'optimisme affiché par Wall Street depuis le début de l'année ne se dément pas. Lundi 4 mai, la Bourse américaine a battu de nouveaux records, le Dow Jones frôlant le seuil des 3 400 points. Explication des cambistes : le retour au calme après les émeutes de Los Angeles.

On verra au cours des prochains mois si ce qui vient de se passer dans la grande ville californienne modifie la perception qu'ont les Américains de leur société. Mais il sera très important également de savoir si les morts de Los Angeles vont brouiller l'image qu'ont les étrangers des Etats-Unis, démocratie forte et pays réputé le plus sûr du monde pour les placements en capitaux et les investissements. Cette semaine, justement, 36 milliards de dollars doivent être refinancés par le Trésor, et les observateurs se demandent avec un peu d'anxiété si les Japonais seront présents à l'appel.

Quoi qu'il en soit, les dramatiques événements de Los Angeles n'ébranlent pas la confiance en la reprise que manifeste Wall Street depuis quatre mois. Parti de 1 200 points au début de 1985, le Dow Jones avait atteint 1 800 points au début de 1986, avait plafonné un temps à ce niveau avant de s'envoler en 1987, battant tous ses records le 25 août de la même année avec 2 722 points, quelques semaines avant le krach de novembre. Nous en sommes à presque 3 400 points.

Les boursiers se trompent-ils ou font-ils preuve de plus de clairvoyance que les économistes qui continuent de s'inquiéter ? Les chiffres de l'emploi qui seront publiés vendredi apporteront un début de réponse. Mais une chose apparaît positive : la production industrielle augmente (+ 2 % entre mars 1991 et mars 1992) alors même que l'économie américaine a supprimé 1,6 million d'emplois pendant la récession, dont 98 % l'ont été dans l'industrie. Ce qui veut dire que la productivité s'améliore.

Le *Wall Street Journal* vient d'ailleurs de publier une enquête montrant que les bénéfices des entreprises américaines avaient fortement progressé au premier trimestre par rapport à la même période de 1991.

Dans le même temps, on apprend que l'endettement des ménages (presque 4 000 milliards de dollars à la fin de l'année dernière) a diminué. C'était une condition pour qu'augmente à nouveau la consommation. Et, avec elle, la croissance économique. Wall Street a peut-être raison.

ALAIN VERNHOLES

L'entrée en vigueur d'une nouvelle loi sur les faillites

40 % des emplois industriels sont menacés de disparition en Hongrie

1992 sera sûrement l'année la plus noire de l'histoire de l'industrie hongroise. La production industrielle a déjà chuté de 25 % en 1991, essentiellement à cause de la disparition des marchés du COMECON. Cette année, près de la moitié des entreprises de ce secteur sont menacées de fermeture par l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi sur les faillites.

BUDAPEST

de notre correspondant

« 40 % des emplois industriels pourraient disparaître d'ici à la fin de l'année », estime M. Balaze Botos, secrétaire d'Etat adjoint au ministère de l'industrie et du commerce. Deux ans après son investiture, le gouvernement conservateur cherche à enrayer l'un des plus lourds héritages de l'ancien régime : l'endettement mutuel des entreprises. Ce système de crédit forcé a permis de maintenir artificiellement en vie des pans entiers de l'économie et représente aujourd'hui un passif de quelque 300 milliards de forints (environ 21,5 milliards de francs). Un volume multiplié par plus de vingt en l'espace de seulement quatre ans.

D'après la nouvelle loi entrée en vigueur au début de l'année, les entreprises insolvables avaient jusqu'au 8 avril pour déclarer leur faillite. Elles disposent maintenant de 90 jours pour parvenir à un compromis avec leurs créanciers. Si les négociations n'aboutissent pas, elles seront alors automatiquement mises en liquidation.

Une restructuration douloureuse

L'impact de ces mesures risque d'être à double tranchant. En obligeant les entreprises à renforcer leur discipline financière, l'Etat assainit les rouages économiques en liquidant les plus malades. Parallèlement, ce processus comprend un triple danger : d'abord, une avalanche de faillites provoquera une flambée du chômage qui frappe déjà 8,9 % de la population active. Ensuite, les banques, largement engagées auprès des entreprises, seront profondément déstabilisées. Enfin, les recettes fiscales de l'Etat se réduiront dramatiquement alors que le gouvernement fait actuellement face à un gonflement inquiétant de son déficit budgétaire.

Les prévisions ne sont guère encourageantes. A la fin du mois d'avril, 146 des 800 entreprises sous la tutelle du ministère de l'industrie étaient en faillite. Mais, d'après une étude réalisée par les experts du ministère, le nombre de sociétés menacées s'élève en fait à 350. Et elles emploient 40 % des 1,5 million de salariés du secteur industriel, selon M. Balaze Botos. Le tribunal de Budapest, qui centralise le plus grand nombre de déclarations de faillite, a reçu 2 068 dossiers à ce jour. *« Mais dans la plupart des cas*, souligne M. Sandor Piskolti, vice-président du tribunal, *l'endettement des entreprises est tellement élevé que les négociations avec les créanciers vont se terminer par des liquidations. »*

Le gouvernement affirme que sa marge de manœuvre est réduite mais indique qu'il est prêt à aider les entreprises qui peuvent être compétitives. *« Il s'agit au maximum de 15 ou 20 sociétés »*, précise M. Balaze Botros. La priorité sera donnée aux grandes firmes dont la fermeture aurait de lourdes conséquences sociales, telles que l'usine de wagons Györi Raba, ou à celles qui occupent un créneau spécifique, comme Nitrokemia, l'unique producteur d'engrais chimiques du pays. En attendant de connaître les conséquences globales de la nouvelle législation sur les faillites, il n'y a qu'une seule certitude : la Hongrie vient d'entamer une des plus douloureuses phases de sa transition économique. D'ores et déjà l'hiver 1992 s'annonce rude.

YVES-MICHEL RIOLS

Les grèves du secteur public outre-Rhin

Les employeurs allemands proposent une « meilleure offre »

FRANCFORT

de notre correspondant

Qui a dit que les grèves étaient inefficaces ? Pas les 2,3 millions de salariés des services publics allemands qui viennent d'obtenir – ou presque – une victoire après dix jours de grève en ramenant les employeurs à la table de négociations avec de *« meilleures offres »*. Les employeurs ? L'Etat fédéral, les Länder, les communes. La réunion de retrouvailles se déroulera mercredi 6 mai à Stuttgart.

A l'appel de leur syndicat, l'OTV, les salariés des services publics sont en grève depuis le lundi 27 avril, réclamant des hausses de salaires de *« plus de 5,4 % »*. Ce chiffre avait été celui avancé par la commission de conciliation il y a maintenant trois semaines. Les syndicats l'avaient accepté mais pas les employeurs, qui s'en tenaient à 4,8 %. OTV avait alors poussé ses adhérents à débrayer.

Depuis le début de la semaine, pour montrer sa force, le syndicat a durci le mouvement. Celui-ci touche maintenant les transports urbains, les hôpitaux, la poste, les ramassages d'ordures et désormais les aéroports. L'Allemagne ne donne pourtant pas l'impression d'une gigantesque pagaille parce que les mouvements affectent les services les uns après les autres. On reçoit son courrier un jour sur trois par exemple. A cause de cette tactique, l'opinion publique, d'abord défavorable aux grévistes, est maintenant plus conciliante.

Le contenu de la nouvelle offre patronale est tenu secret. Mais on sait depuis la semaine dernière que la solution passe par un relèvement différencié, qui serait plus important pour les petits salaires (de l'ordre de 6 %), les salaires élevés se contentant d'une hausse inférieure à 5 %. Après avoir refusé cette distinction lors des discrètes tractations qui se sont poursuivies ces derniers jours, les syndicats l'ont finalement acceptée. Elle permettra aux uns et aux autres de sauver les apparences.

Reste à s'entendre sur les chiffres, sur les primes (formation et vacances) et sur la moyenne générale qui, selon Mme Monika Wulf-Mathies, dirigeante de l'OTV, devra être supérieur aux 5,4 %. Cette « barre », décidément symbolique, servira de référence aux autres négociations salariales qui se dérouleront en Allemagne jusqu'en octobre. Les syndicats menacent de faire grève dans l'imprimerie et la métallurgie. Dans ces secteurs, les patrons offrent des augmentations de 3,3 %.

ÉRIC LE BOUCHER

Pour réduire les subventions

Le gouvernement roumain libère les prix des produits de base

BUCAREST

de notre correspondant

« Etape la plus difficile », *« désagréable mais inévitable »* du programme économique du gouvernement, les prix des produits et services de base – à l'exception notable des loyers – ont fortement augmenté, lundi 4 mai, en Roumanie. Dans le cadre d'un programme d'élimination totale qui doit s'étaler sur deux ans, le gouvernement de M. Theodor Stolojan a décidé de réduire de 25 % les subventions de ces produits et services. Les produits les plus subventionnés, comme l'énergie, voient leur prix fortement augmenter, même s'ils restent encore largement inférieur à leur coût réel. Le kilowatt/heure passe ainsi de 0,65 leu (1) à 3,70 lei (de 2 centimes à 10 centimes). La livre de pain augmente de 8 à 12 lei (de 23 centimes à 33 centimes), le litre de lait de 10 à 16 lei, etc.

Cependant, une partie de la population recevra une compensation financière : le salaire minimum grimpe de 9 150 lei à 11 200 lei (de 256 francs à 313 francs), le salaire moyen de 18 600 lei à 21 840 lei et la retraite moyenne de 6 254 lei à 7 640 lei (de 175 francs à 214 francs). Dans le cadre de son programme de *« redressement de l'économie nationale »* – qui se dirige, pour 1992, vers un déficit commercial de 1,5 millard de dollars – le premier ministre a aussi annoncé, la semaine dernière, pour lutter contre l'inflation, des restructurations et encourager les investissements, une forte augmentation (de 70 % à 80 %) des taux d'interêt de la banque nationale, ainsi que l'introduction d'une surtaxe douanière sur les importations jugées non-essentielles.

Peu soucieux de sa popularité, qui reste étonnament élevée, le premier ministre a décidé d'imposer une nouvelle cure d'austérité au pays, de lutter sans merci contre une inflation qui a atteint 14 % en moyenne mensuelle au premier trimestre. Quitte à faire exploser le chômage, qui ne touchait, mi-avril, que 560 000 personnes, soit 4,6 % de la population active. M. Stolojan s'est déclaré *« convaincu »* que ces difficiles mesures allaient être soutenues par tous alors que la presse de Bucarest s'inquiète des risques d'explosion sociale.

J.-B. N.

(1) Un leu (pluriel des lei) = 0,028 francs.

□ **Discussions entre la Pologne et le FMI.** – La Pologne et le Fonds monétaire international ont renoué des contacts lundi 4 mai. Selon M. Michel Deppler, vice-directeur du département Europe du FMI, qui a eu un entretien avec le ministre polonais des finances, M. Andrzej Olechowski, Varsovie et le FMI aimeraient trouver un accord permettant de débloquer les crédits gelés depuis septembre dernier en raison d'un déficit budgétaire plus important que prévu et d'une forte inflation. Le FMI pourrait reprendre son aide à condition que la Pologne maintienne son déficit à 4,8 milliards de dollars (5 % du produit intérieur brut) et que l'inflation annuelle ne dépasse pas 45 %.

La Banque asiatique de développement veut accroître ses capacités d'intervention

Comme d'autres banques régionales, la Banque asiatique de développement (BAD), qui tient son assemblée annuelle à Hongkong depuis lundi 4 mai, souhaite accroître ses ressources pour pouvoir assurer le financement de projets plus nombreux dans les pays en développement de la région Asie-Pacifique. Son président, M. Kimimasa Tarumizu, un Japonais, envisage de procéder à une augmentation de capital devant rapporter près de 30 milliards de dollars d'argent frais d'ici trois ans.

Soutenu par le Japon, ce projet n'a reçu qu'un accueil mitigé de la part des Etats-Unis. Les Américains, principaux actionnaires de la banque avec les Japonais, conditionnent toute augmentation des ressources de la BAD à une réorientation de ses priorités d'assistance vers le secteur privé. – *(AFP.)*

Dans le Nord-Pas-de-Calais

Le conseil régional ne s'opposera pas à la déclaration d'utilité publique de l'autoroute A16

LILLE

de notre correspondant

Une délégation d'élus de toutes tendances et de représentants du monde économique picard ont manifesté, lundi 4 mai, à Lille, à l'initiative de la toute nouvelle association « Amiens Picardie autoroute » contre la remise en cause par le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais de l'autoroute A16.

Reçue par MM. Michel Delebarre, premier vice-président de l'actuelle assemblée régionale, Daniel Percheron (PS), vice-président anciennement chargé des infrastructures, Guy Hascoet (Verts), qui lui a succédé, la délégation s'est déclarée relativement rassurée, ayant obtenu l'engagement du conseil régional de ne pas s'opposer à la déclaration d'utilité publique (DUP). La décision est en effet du ressort du ministre des transports et Mme Marie-Christine Blandin, présidente verte du conseil régional, avait déjà déclaré qu' *« elle ne se coucherait pas devant les bulldozers »*.

Les Verts, hostiles au projet de l'A16, faisaient savoir dans la soirée qu'ils maintenaient leur opposition et demandaient toujours au ministre de surseoir à la signature de la DUP. Ils préfèrent une voie expresse à quatre voies aménagée sur l'actuelle RN1, formule qu'ils espèrent faire approuver par l'ensemble du conseil régional.

« Juridiquement, l'Etat peut engager les travaux demain, assure Guy Hascoet, *politiquement il y a un problème de société. Il n'y a pas une seule région de France où la construction des infrastructures ne pose pas question. »*

JEAN-RENÉ LORE

Pour la protection de l'environnement

La combinaison du rail et de la route serait plus efficace sur les moyennes distances

BARCELONE

de notre envoyée spéciale

Le transport « combiné », où l'on met les remorques des camions sur les trains, peut-il contribuer à préserver l'environnement ? Oui, à condition qu'il se développe entre 200 et 500 kilomètres et non pas au-delà. C'est ce qui ressort d'une étude néerlandaise (1) portant sur les douze pays de la CEE, plus la Suisse et l'Autriche. Présentée lors du colloque de l'Union internationale des transports routiers (IRU) qui s'est tenu du 29 avril au 2 mai à Barcelone, ces recommandations vont à l'encontre de ce que l'on pensait jusqu'alors.

Le transport routier de marchandises s'exerce pour plus de 97 % à l'intérieur des frontières. Et sur 8,6 milliards de tonnes transportés en 1989, 66 % l'ont été sur des distances de moins de 50 kilomètres. Même si le transport international connaît une croissance plus forte que le national – 5,5 % par an contre 3,1 % – il devrait rester marginal à l'horizon 2010. Son volume passera de 2,8 % en 1989 à 4,5 % en 2010 (soit 745 millions de tonnes). A l'inverse, la part du transport routier national doublera presque en passant à 15,8 milliards de tonnes.

De quoi apporter quelques déceptions à ceux qui voient dans le développement du transport « combiné » de la route et du rail sur les longues distances un salut pour l'environnement. En 2010, le trafic routier de marchandises transportées sur plus de 1 000 kilomètres ne représentera que 1,2 % de l'ensemble du transport routier, entre 500 et 1 000 kilomètres 4 % et de 100 à 500 kilomètres 15,4 %. Le transfert de 50 % du trafic routier sur plus de 1 000 kilomètres (soit 100 millions de tonnes) vers le rail-route d'ici l'an 2010 ne permettrait d'absorber que le tiers d'une seule année de croissance du trafic routier !

Les investissements communautaires

Le véritable potentiel du transport « combiné » se situe donc, selon l'étude, entre 200 et 500 kilomètres. Dans cette tranche, le volume de transport routier atteindra près de 1,7 milliard de tonnes en 2010. Ces résultats sont en sens inverse de la politique promue par la CEE pour un développement du transport rail-route sur 500 kilomètres au moins et si possible sur plus de 1 000 kilomètres. *« Si cette politique devait être poursuivie, le risque est très grand de voir engager des investissements considérables mais improductifs »*, note l'institut de recherche.

Reste que, pour les transporteurs routiers, le développement du transport rail-route sur des distances de 200 à 500 kilomètres semble *« irréaliste »*. Il suppose, reconnaissent les auteurs de l'étude, un équipement considérable avec des terminaux informatisés facilement accessibles, une technique de transbordement rapide et immédiate et des services ferroviaires réguliers sous forme de navettes, c'est-à-dire des investissements considérables de la part des sociétés de chemins de fer et des professionnels.

MARTINE LARONCHE

(1) L'étude – intitulée « Le transport routier de marchandises et son environnement dans l'Europe de demain » – a été réalisée par l'Institut néerlandais de recherches et de formation dans le domaine des transports (NEA) pour le compte de l'IRU.

INDICATEURS

CEE

● **Conjoncture : incertitude.** – Les industriels de la CEE confirment leurs jugements de février sur l'évolution des carnets de commandes, indiquent les enquêtes européennes de conjoncture de l'INSEE du mois de mars : légère hausse en France et au Royaume-Uni et faible baisse en Allemagne. On note une orientation favorable pour les biens intermédiaires et d'équipement, surtout en France, et une dégradation dans le secteur des biens de consommation. Quant aux prix de vente, ils resteraient stables voire en baisse, sauf au Royaume-Uni.

ÉCONOMIE

COMMUNICATION

En prélude au mariage Matra-Hachette

Filipacchi bénéficie du « décroisement » des participations Hachette-Rizzoli

Hachette a cédé pour 412 millions de francs sa participation de 8,11 % dans la maison d'éditions italienne Rizzoli-Corriere della Sera. L'acquéreur est le groupe financier Gemina, filiale de Fiat et maison-mère de Rizzoli. Cette vente n'est en rien une surprise : elle fait partie des cessions d'actifs « non stratégiques » annoncées par Hachette pour renflouer un bilan passablement malmené par les pertes de La Cinq (*le Monde* daté 3-4 mai). En retour, Rizzoli vend pour 330 millions de francs les 9,26 % de Hachette que l'éditeur italien détenait depuis l'échange croisé de participations entre les deux groupes en 1987.

C'est le groupe français Publications Filipacchi qui récupère cette participation dans Hachette et qui bénéficie donc du « décroisement ». M. Daniel Filipacchi, l'associé de longue date de M. Jean-Luc Lagardère dans ses affaires de presse, était déjà un actionnaire important de Hachette au travers de Marlis, une société holding dont il détient 34 % et qui elle-même contrôlait 51,6 % de Hachette.

Mais le mariage entre Matra et Hachette qu'ambitionne leur commun président M. Lagardère, et dont il devait annoncer les détails mardi 5 mai en fin de matinée, devrait se traduire par une redistribution des pouvoirs et des structures dont l'opération italienne n'est qu'un prélude. En devenant actionnaire direct, M. Filipacchi renforce une indépendance qu'il appelait de ses vœux pour préserver la part du groupe qui lui tient à cœur : la presse.

L'accord financier triangulaire ainsi conclu ne devrait pas modifier les opérations communes entamées entre Hachette et Rizzoli, la publication en Italie de *Elle* et *Elle Décor* et une société éditrice en Grèce.

M. C. I.

EN BREF

□ **« La Légende du siècle » suspend sa parution.** – Après cinq numéros (vendus à plus de 10 000 exemplaires), l'hebdomadaire *la Légende du siècle* dirigé par Roland Castro annonce son interruption jusqu'à la rentrée de septembre, le titre alors paraîtra sous une formule renouvelée et augmentée de seize pages. Les responsables du titre, qui disposaient au départ de 2 millions de francs, annoncent qu'ils vont rechercher de nouveaux partenaires et de nouveaux capitaux (3 à 5 millions), le seuil d'équilibre étant une diffusion de 30 000 exemplaires.

□ **La CSL conforte sa position au comité d'entreprise de Talbot-Peugeot à Poissy.** – Les élections du 23 avril au comité d'entreprise de l'usine Talbot-Peugeot de Poissy (Yvelines) ont conforté la place de la CSL dans l'entreprise. La Confédération des syndicats libres recueille 46,3 % des voix (+ 0,20 %), soit 11 sièges, contre 25,6 % à la CGT (4 sièges), qui améliore son score de 1,6 %. Selon les chiffres fournis par la CSL, viennent ensuite FO (14,1 %, soit +0,2 %), les autonomes (8,1 %, soit –0,9 %), la CFDT (4,3 %, soit –1,2 %) et la CFTC (1,5 %, soit +0,1 %). Chez les ouvriers, pour 7 000 suffrages exprimés sur 10 760 inscrits (tous collèges confondus), la CGT obtient 30,5 % des voix, derrière la CSL (41,9 %).

□ **58 % des Français jugent les retraites insuffisantes.** – Les *« revenus actuels »* des retraites ne sont *« pas satisfaisants »* pour 58 % des Français, alors que 30 % sont d'un avis contraire et 12 % restent sans opinion, indique un sondage SOFRES publié par le magazine *Notre Temps* dans son numéro de mai. Réalisée sur un échantillon de 1 000 personnes représentatives, âgées de dix-huit ans et plus, cette enquête révèle que la proportion des retraités mécontents est la plus forte, puisque 68 % d'entre eux jugent leurs revenus *« faibles »*. S'agissant de la « guerre des âges », l'étude souligne que 54 % des personnes interrogées estiment que le nombre croissant de retraités est une *« chance »* car *« leur expérience et leur disponibilité sont utiles »*.

Une étude sur la presse quotidienne régionale dans six pays

Les soucis communs des journaux du terroir européen

Ancrée dans son terroir, souvent en position de monopole local, la presse des régions ne peut pourtant ignorer l'Europe en formation. Le Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR) a donc mené depuis trois ans l'enquête dans six pays d'Europe pour comparer les natures, les moyens et les marchés de ses homologues (1).

Le pluriel est de mise : si, partout, le besoin d'information de proximité est fort, l'histoire et les cultures ont façonné des modèles de presse fort différents . L'Allemagne et l'Italie polycentrées lisent nationalement des journaux édités en région, les régionaux britanniques ne sont pour la plupart qu'une présentation localisée de nationaux.

Mais ces dissemblances n'empêchent pas une communauté de problèmes. Face à eux, la PQR française se juge parfois mal armée. La modernisation technique? *« L'obstacle a été franchi partout, sauf en France »*. La pénétration? Elle ne cesse de baisser depuis la Libération. Pour les éditeurs du SPQR, le prix n'explique pas seul ce déclin relatif. La distribution, c'est-à-dire la densité du réseau de points de vente et surtout le pourcentage d'abonnements portés à domicile sont des ingrédients essentiels du succès. Au passage, ils constatent que *« partout le service postal apparaît comme fournissant une prestation insuffisante »*. Enfin, les éditeurs français, que leur origine familiale prive souvent de capitaux suffisants, sont aussi trop désunis face au marché publicitaire.

Ce tour d'Europe est un outil de travail, mais aussi de revendications : TVA « zéro », liberté de la publicité, lois sociales, aides, etc. Le commissaire européen à la culture, M. Jean Dondelinger, a tenu lundi 4 mai à rassurer les éditeurs : *« Une réglementation de Bruxelles ne serait pas de mise, pour un produit qui n'est pas un objet destiné au libre-échange international. La Commission n'a donc pas à intervenir dans les systèmes d'aides nationaux. Mais certaines règles s'appliquent à la presse comme à d'autres. En matière de concurrence notamment. Si jamais se posaient des problèmes de concentration, alors se poserait la question soit d'une législation, soit d'une application extensive des textes. »*

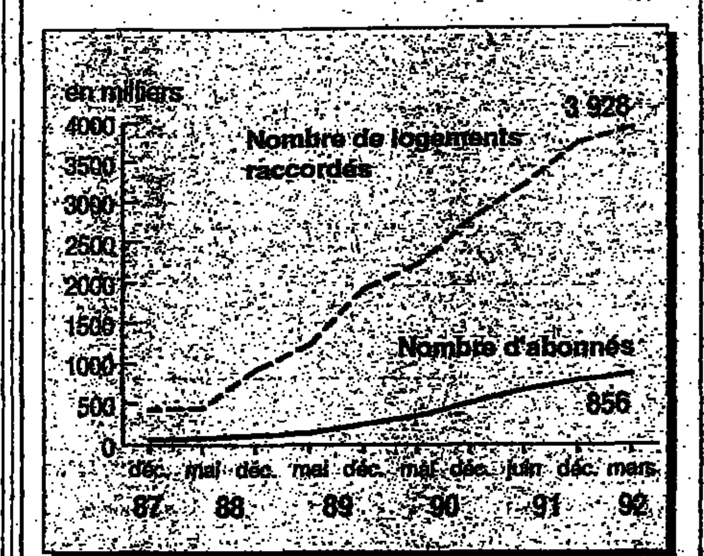
M.-C. I.

(1) L'Europe de la presse quotidienne régionale, enquête dirigée par Jean-François Lemoine, SPQR, 190 pages, 125 F. Diffusé par le Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ), 33 rue du Louvre, 75002 Paris.

(1989)	Diffusion des quotidiens*	Pénétration (exemplaires /1000 foyers)	Part de la presse régionale	Prix moyen (en francs)	Part du portage
France	8 796	417	73 %	3,78	20 %
Allemagne (Ouest) .	20 598	775	72 %	4,40	63 %
Belgique	1 753	456	60 %	3,75	12 %
Pays-Bas	4 635	823	56 %	4,50	88 %
Espagne	3 128	289	46 %	4,36	n.c.
Italie	6 295	308	43 %	5,47	0 %
Grande-Bretagne	22 394	1 017	33 %	2,50	50 %

* En milliers d'exemplaires.
Source : « L'Europe de la presse quotidienne régionale ».

La relance du câble



M. Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat à la communication, devait présenter mardi, 5 mai, au conseil des ministres un projet de loi facilitant l'installation des réseaux câblés de télévision, notamment le câblage des logements collectifs. Avec la baisse des tarifs, la nouvelle répartition des rôles entre opérateurs et constructeur, la hausse des parts de France-Télécom dans le capital des opérateurs, ce projet fait partie des mesures de relance du câble décidées récemment (*le Monde* du 2 avril). M. Emile Zucarelli, ministre des postes et télécommunications, devait faire une communication sur le développement des réseaux. D'après les chiffres de l'Agence câble, il y avait au 31 mars près de 857 000 abonnés raccordés, sur presque 4 millions de logements raccordables répartis entre 195 réseaux (contre 553 000 abonnés sur 136 réseaux il y a un an). Les abonnements progressent au rythme de 23 000 par mois, ce qui conduirait à atteindre le million d'abonnés au cours du dernier trimestre de 1992.

FINANCES

Panne informatique à la Bourse de Paris

« Heureusement, les obligations et le comptant ont fonctionné, sans cela on se serait ennuyé ferme ». Ce constat mi-désabusé, mi-ironique était celui d'un responsable de société de Bourse après la clôture de la séance de lundi 4 mai qui, de mémoire de boursier, aura été l'une de plus courtes vécue au Palais Brongniart depuis que l'informatique a fait son apparition (*nos dernières éditions du 5 mai*). Ce responsable aurait pu ajouter le second marché à sa liste car ce dysfonctionnement informatique constaté dans une nouvelle version du système CAC (cotation assistée en continu) n'a affecté que les cotations sur le marché à règlement mensuel.

En tout, la panne s'est prolongée près de cinq heures et, par voie de conséquence, la séance n'a duré que deux heures ! Selon la Société des Bourses françaises (SBF), le traitement de l'anomalie a nécessité la reconstitution de l'ensemble des carnets d'ordres sur les valeurs classées en catégorie 1 (groupes I, J et K). L'opération nécessaire au redémarrage du système de cotation s'est achevée en début d'après-midi. Les plus mauvaises langues ont justifié cette panne par la fermeture du marché londonien : *« Paris n'avait plus de marché directeur »*...

D'autres ont remarqué que cette panne avait coïncidé de façon étonnante avec la mise en service au même moment de la « fourchette moyenne pondérée » (FMP). Sous ce sigle barbare se cache une réforme qui vise à permettre à la Bourse de Paris d'offrir un service équivalent à celui de Londres sur le marché des blocs de titres (le marché de gros). Le FMP permet notamment d'offrir des blocs de titres d'importance équivalente à ceux traités par les *markets makers* (teneurs de marché) à Londres. La FMP indique le prix moyen auquel un investisseur peut acheter ou vendre une grande quantité de titres en prenant en compte la majeure partie des offres de vente et d'achat.

F. BN.

A l'inverse des placements à court terme

Les sicav actions sont largement gagnantes sur le long terme

Le long terme en Bourse paye. Et cela même sans acheter directement des actions. L'investissement dans les OPCVM (organisme de placement collectif en valeurs mobilières), pourvu qu'il se porte plus spécialement sur les sicav investies en actions, se révèle particulièrement lucratif. Selon une étude de la société d'information financière EuroPerformance, un particulier qui aurait placé au mois de décembre 1981 la somme de 100 000 francs aurait disposé à la fin du mois de mars 1992 de 518 090 francs. En tenant compte des résultats de la meilleure de toutes les sicav actions françaises, son investissement n'aurait pas été multiplié par cinq mais par sept.

Même avec la moins bonne de ses sicav actions, sa mise de départ se trouverait multipliée par trois, soit à peu de chose près la performance moyenne d'une sicav obligataire (324 439 francs). On retrouve, encore un niveau en dessous, le gain réalisé par la plus ancienne des sicav monétaires, la seule qui ait dix ans d'existence, Valréal (257 350 francs).

Si sur le long terme les sicav actions sont, sans conteste les grandes gagnantes, il en va tout autrement pour les placements à court terme. Les sicav monétaires (*le Monde* du 24 janvier) sont souvent une alternative attrayante. C'est très net lors des cinq dernières années : 100 000 francs investis dans une sicav monétaire à la fin du mois de décembre 1986 représentent au 31 mars 1992 un capital de l'ordre de 155 000 francs. Une sicav obligataire moyenne aurait rapporté dans le même temps 146 000 francs, et une sicav action française 140 000 francs. L'intérêt considérable des épargnants pour les sicav monétaires depuis plusieurs années se comprend mieux.

L'encours des seuls OPCVM monétaires représente aujourd'hui plus de 1 000 milliards de francs sur les quelque 1 700 milliard de francs de l'ensemble des catégories de sicav. Au premier trimestre, l'encours des « courts termes » – y compris les monétaires – a progressé de 89,2 milliards de francs (+7,4 %) pour s'établir à 1 204,4 milliards de francs.

Sur les trois derniers mois, ces monétaires ont progressé de 2,29 %, contre 1,80 % pour les obligataires et 5,48 % pour les sicav actions (dont 9,33 % pour les actions françaises à comparer à une hausse de 10,98 % de la Bourse de Paris).

Côté revenus, l'ensemble des sicav en 1991 a distribué 21,5 milliards de francs après avoir versé 23 milliards de francs l'année précédente. Avec 12,6 milliards de francs, l'essentiel des coupons provient des sicav obligataires.

F. Bn.

SOCIAL

Quatre ans après un conflit

Des salariés de Thomson obtiennent le paiement de journées de lock-out

LYON

de notre bureau régional

Un millier de salariés de l'usine lyonnaise de lave-linge et sèche-linge Ciapem, du groupe Thomson, viennent d'obtenir une décision favorable de la Cour de cassation, à propos du versement de salaires dus au titre d'une douzaine de journées de lock-out. La Ciapem fut paralysée par la grève, à l'appel de la CGT et de la CFDT, du 18 octobre au 17 novembre 1988.

Le conflit s'envenimant, à partir du 3 novembre, la direction prononça un lock-out, non sans avoir organisé un référendum, dans lequel environ 66 % des salariés se prononcèrent pour la reprise du travail. L'activité ne put recommencer qu'après l'intégration de certaines primes dans le salaire de base et l'attribution d'une prime de panier, d'un montant de 152 francs, mais la direction refusa de payer les journées de grève et de lock-out.

Pour cette raison, la Ciapem fut d'abord poursuivie par un groupe de vingt-sept salariés, qui obtinrent gain de cause devant le tribunal des prud'hommes de Lyon, en mars 1990, puis devant la Cour de cassation, le 11 mars 1992. Celle-ci a jugé que l'employeur n'avait pas apporté la preuve d'une situation contraignante, de nature à le libérer de son obligation de fournir du travail à son personnel.

D'autre part, la direction de la Ciapem s'est opportunément désistée, le 24 février 1992, du pourvoi introduit contre une deuxième décision prononcée, en septembre 1991, à propos des mêmes faits, par le tribunal des prud'hommes de Lyon, en faveur d'un groupe de 516 ouvriers. Elle ne pourra demander le remboursement des sommes versées, en octobre 1991, à l'ensemble du personnel de production, c'est-à-dire 1 100 personnes, qui reçurent chacune environ 1 800 francs au titre d'arriérés de salaires, pour les non-grévistes, ou de dommages et intérêts, pour ceux des salariés qui prirent part au conflit.

GÉRARD BUÉTAS

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS
DEPUIS 1848

Activité et résultats 1991

Le conseil d'administration du Comptoir des Entrepreneurs, réuni le 28 avril 1992 sous la présidence de Jean-Jacques Piette, a pris connaissance de l'activité et des résultats de l'exercice 1991.

ACTIVITÉ : HAUSSE DE 13,6 % DE L'ENCOURS DES PRÊTS DU SECTEUR CONCURRENTIEL

• La production *des prêts du secteur concurrentiel en 1991 s'est maintenue* au niveau élevé atteint en 1990 : avec 12,2 milliards de F contre 12,5 milliards de F un an plus tôt, elle représente 93 % du total des crédits nouveaux distribués par la Société pendant l'exercice.

L'encours des prêts correspondant s'élevait à 43,4 milliards de F à la fin de 1991, *en progression de 13,6 %* par rapport à celui atteint fin 1990.

Dans cet ensemble, les crédits à court et long terme aux professionnels représentent un peu plus du tiers de l'encours total constaté en fin d'exercice.

• En revanche, la production du secteur des *prêts aidés par l'État* – PAP – a été réduite à moins de un milliard de F contre 1,6 milliard de F en 1990. *L'encours correspondant s'établissait à 34,7 milliards de F fin 1991, en diminution de 16,8 % d'un exercice à l'autre.*

• Dans l'optique d'un renforcement de ses activités, le Comptoir a conclu des *accords de participation au capital de sociétés allemande* (Depfa Bank), italienne (Seim) et françaises (Vendôme-Investissement, Sepric, Soprec, Jean Thouard, Eureti, Banque Mansart).

RÉSULTATS FINANCIERS : AMÉLIORATION DU RÉSULTAT SOCIAL ET DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

• Le bénéfice net social de l'exercice s'établit à 61,9 millions de F, en progression de 17,7 % par rapport à celui enregistré en 1990, malgré une *diminution de 53 millions de F de la marge des prêts aidés.*

Ce résultat confirme le redressement de l'exploitation courante qui ne bénéficie d'aucun élément exceptionnel et se caractérise par un certain nombre de faits marquants :

- augmentation de 132,9 millions de F de la marge des prêts du secteur concurrentiel, sous le double effet d'une forte croissance des encours moyens et d'une amélioration du taux de marge ;
- diminution du montant des charges de gestion ;
- augmentation des provisions qui se concrétise notamment par :
• une forte progression des dotations sur les crédits aux professionnels, qui passent de 25 millions de F en 1990 à 73,2 millions de F en 1991.
• *la dotation à hauteur de 70,9 millions de F d'un fonds pour risques bancaires généraux* qui traduit le souci de prudence du Comptoir face à une conjoncture ralentie.

Le taux de couverture des *provisions* rapportées à l'encours moyen des crédits aux professionnels ressort à 2 % en 1991, au lieu de 1,4 % en 1990. Cet effort de provisionnement sera poursuivi en 1992, *afin de porter le* taux de couverture à un niveau proche de 5 % sur la base de l'encours moyen de 1991. Ceci correspondrait à une dotation de 120 millions de F, compatible *avec* le maintien de la capacité bénéficiaire du Comptoir des Entrepreneurs.

• *Le résultat net consolidé du Comptoir des Entrepreneurs pour 1991* s'établit à 38,8 millions de F (dont 31,8 millions de F pour la part du groupe) en progression par rapport à 1990, avec toutefois un périmètre de consolidation légèrement modifié.

AUGMENTATION DU DIVIDENDE

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires, qui se réunira le 26 mai 1992, la distribution d'un dividende net par action de 7,50 F *assorti d'un avoir fiscal de 3,75 F (contre 7 F assorti d'un* avoir fiscal de 3,50 F en 1990).

Compte tenu de l'augmentation de capital intervenue en décembre 1990, *les sommes distribuées augmenteront de 38,2 %, passant de 22,8 à 31,5* millions de F.

L'assemblée générale aura en outre à se prononcer sur la proposition d'offrir à chaque actionnaire la possibilité d'opter pour le paiement du dividende en actions.

CONTACT : RENÉ KERBIQUET - 3, RUE DE LA PAIX - 75086 PARIS CEDEX 02 - TEL. : 40 20 33 37

AURECIC

La Sicav Or

Comptes de l'exercice clos le 31.12.1991.

Actif net au 31.12.1991 :
F 96.804.722

Performance en 1991 : – 3,67 %

Valeur liquidative au 14.04.1992 :
F 1.141,86

CAPITALISATION DES REVENUS

Le Président François FLOQUET a déclaré :

Du fait de sa spécialisation et de la pureté de ses investissements, AURECIC dépend directement de l'évolution des *marchés concernés* : l'or, les métaux de base et l'énergie. Elle est aussi fortement sensible aux variations du dollar. Il s'agit donc d'*un instrument d'investissement* tout à fait original.

A.G.O. du 14.04.92



BANQUES

Consultez les valeurs liquidatives de nos SICAV et FCP sur Minitel 36.14 code CIC

NOTRE GAMME DE SICAV EN 1992

Situation au 31-03-92			VALEUR LIQUIDATIVE AU 31/03/92 EN FF	ÉVOLUTION DES VALEURS LIQUIDATIVES (en % coupons inclus) EN 1991	AU 31/03/92 DEPUIS LE 31/12/91
AURECIC	(titres rattachés à l'or)	(C)	1.137,95	3,67 %	1,83 %
CREDINTER	(internationale)	(D)	463,32	8,33 %	4,22 %
ECOCIC	(valeurs liées à l'environnement)	(C)	1.051,25	n.s.	4,36 %
EUROCIC LEADERS	(valeurs leaders européennes)	(C)	1.075,34	10,16 %	8.39 %
FRANCIC	(grandes valeurs françaises)	(D)	466,29	13,52 %	10,95 %
FRANCIC-PIERRE	(valeurs liées à l'immobilier)	(C)	105;32	1,26 %	3,84 %
FRANCIC-REGIONS	(valeurs cotées sur les bourses régionales)	(D)	1.207,02	6,41 %	8.16 %
TECHNOCIC	(valeurs de croissance)	(D)	1.072,61	10,03 %	9,91 %
CAPITACIC	(long terme)	(C)	1.268,45	11,26 %	1,82 %
MENSUELCIC	(revenu mensuel)	(D)	10.015,62	8,63 %	1,87 %
OBLICIC MONDIAL	(obligations étrangeres)	(C)	2.568.04	8,85 %	2,87 %
OBLICIC-REGIONS	(obligations 1re catégorie)	(D)	1.062,16	11,00 %	2,27 %
RENTACIC	(revenu trimestriel)	(D)	158.46	10,86 %	2,11 %
ASSOCIC	(sensible)	(D)	1.075,41	10,21 %	1,62 %
EPARCIC	(monétaire, entreprises et associations)	(C)	3.538,40	9,43 %	2,36 %
SECURICIC	(monétaire, particuliers)	(C)	1.716,40	8,63 %	2,19 %
TRESORICIC	(monétaire, investisseurs institutionnels)	(C)	127.543,79	9,62 %	2,44 %

(C) capitalisation (D) distribution

CIC Paris

on vous en donne plus pour votre argent

Pour tous renseignements, renvoyez ce bon à découper à Maryse BELLANDE, BP 207 - 75452 Paris Cedex 09
Tél. : 45.96.98.10

Veuillez m'adresser votre documentation sur :
☐ OPCVM ☐ TRÉSORERIE
Oui Non
☐ ☐ J'ai un compte au CIC Paris.
Agence: ____________

Nom ____________
Adresse ____________
Code Postal ⎿⎿⎿⎿⎿ Ville ____________
N° téléphone ____________

---

société nationale elf aquitaine

La Société Nationale ELF AQUITAINE invite ses actionnaires à participer aux ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE et EXTRAORDINAIRE qui se tiendront le mercredi 13 mai 1992 à 15 heures à l'Espace Cardin, 1, avenue Gabriel, 75008 Paris.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre de titres qu'il possède, nominatifs ou au porteur, a le droit de prendre part à cette Assemblée ou de s'y faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint, ou d'y voter par correspondance.

Des cartes d'admission ainsi que des formules de pouvoir ou de vote par correspondance seront mises à la disposition des actionnaires par les intermédiaires financiers auprès desquels sont déposés les titres, ou par le service des Assemblées de la Banque PARIBAS, 3, rue d'Antin 75002 PARIS.

elf aquitaine

VIE DES ENTREPRISES

En accord avec le gouvernement suédois

Volvo devient actionnaire majoritaire de Procordia

STOCKHOLM

de notre correspondante

Après trois mois et demi de négociations serrées, Volvo et le gouvernement suédois ont fini, lundi 4 mai, par conclure un accord concernant le groupe agro-alimentaire et pharmaceutique Procordia, dans lequel ils détenaient chacun 42,7 % des parts. Le compromis est très loin de la fusion annoncée le 25 janvier dernier par la direction de Volvo et par celle de Procordia, qui devait faire du conglomérat «caviar-pharmacie-voitures» une structure au chiffre d'affaires de 130 milliards de couronnes et au capital propre de 43 milliards, bien nécessaire pour renforcer la position de Volvo auprès de son partenaire français Renault.

Aux termes de l'accord conclu lundi, l'Etat doit échanger ses actions-A fortes contre autant d'actions-B détenues par Volvo, qui lui versera quelque 10 millions de couronnes (soit à peu près autant en francs français) pour compenser la différence du cours. Volvo deviendra ainsi actionnaire majoritaire avec 45 % des voix contre 40,4 % à l'Etat. Les parts de ce dernier seront vendues *«dès que possible au plus grand nombre possible d'acheteurs en Suède et à l'étranger»* en accord avec Volvo. Afin d'éviter une mainmise d'un groupe étranger, notamment sur l'alléchante division pharmaceutique, Volvo aura la priorité pour l'achat de toute part supérieure à 5 % et, après acquisition de plus de 20 % des actions, devra lancer une offre publique d'achat sur le reste.

On n'en est pas encore là, et 20 % au prix du marché représentent beaucoup plus que ce que M. Pehr Gyllenhammar, le président de Volvo, avait imaginé en janvier pour sortir son groupe des problèmes de trésorerie que lui pose toujours sa division automobiles et qu'aurait confortablement résolus une fusion avec Procordia. M. Gyllenhammar se dit néanmoins *«satisfait»* de cet accord conclu de haute lutte avec un gouvernement peu enclin à se laisser manœuvrer. On comprend mieux la satisfaction du ministre de l'industrie, M. Per Westerberg, qui a ainsi repris l'initiative à Volvo : *«Nous avons obtenu gain de cause sur nos revendications principales.»*.

Le PDG de Procordia, M. Sören Gyll, qui doit remplacer le 13 mai M. Christer Zetterberg comme PDG du groupe Volvo, a, quant à lui, du mal à cacher son mécontentement. Le communiqué que Procordia a publié lundi s'attardait encore sur les vastes possibilités qui se seraient offertes si l'affaire s'était faite comme prévu avec Volvo...

FRANÇOISE NIÉTO

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Groupe Pinault : résultat net divisé par deux.** – Les résultats 1991 de Pinault étaient très attendus par les analystes après les deux rachats spectaculaires du groupe l'an passé, celui de Conforama, puis celui du Printemps. Même s'il faut attendre le prochain exercice pour apprécier l'impact réel de ces acquisitions (Conforama a été consolidé sur le second semestre 1991 et le Printemps sur le mois de décembre), ces opérations de croissance externe, réalisées *«principalement par endettement»* selon les indications fournies par le groupe lundi 4 mai, ont engendré une montée des frais financiers, qui ont atteint le milliard de francs l'an passé. Cette charge, conjugée à de moindres plus-values de cession (en 1990 Pinault avait vendu la Chapelle-Darblay, la Ruche méridionale et l'immeuble de la CFAO), explique la baisse du résultat net (part du groupe) en 1991. Celui-ci s'est élevé à 503 millions de francs, soit la moitié de 1,04 milliard de francs en 1990. Le résultat d'exploitation, lui, progresse de 22 %, hors Conforama et le groupe Printemps. Le chiffre d'affaires de Pinault en 1991 s'est accru de 11,5 % à 36,3 milliards de francs.

□ **Devanlay (textile) : hausse du bénéfice net et stagnation du chiffre d'affaires.** – Victime de la stagnation du marché du sous-vêtement masculin, le groupe textile Devanlay (Lacoste, Coup de cœur, Jil, Orly, Scandale, etc.) a réalisé, l'an dernier, un chiffre d'affaires consolidé de 2 114,6 millions de francs contre 2 110,6 millions en 1990. En revanche, la rentabilité du groupe dirigé par M. Léon Cligman a fortement progressé. Le bénéfice net consolidé a bondi de 200,1 millions de francs en 1990 à 491,3 millions, grâce notamment à la plus-value réalisée lors de la cession par Devanlay de sa participation dans les Nouvelles Galeries. Hors plus value nette d'impôt sur cette cession, le bénéfice net des sociétés intégrées a augmenté de 18,9 % à 145,4 millions de francs. Le conseil d'administration de la société a décidé la création de 165 800 actions nouvelles qui seront attribuées gratuitement à raison d'une action nouvelle pour dix anciennes.

FILIALE COMMUNE

□ **Rhône-Poulenc et Prayon créent Europhos.** – Rhône-Poulenc et la firme belge Société chimique Prayon-Rupel ont décidé de réunir dans une société commune à 50-50 leurs activités dans le domaine des phosphates spéciaux et des tripolyphosphates (TPP) pour lave-vaisselle. La nouvelle société, dénommée Europhos et qui devrait naître à la fin de l'année, sera basée à Engis (Belgique). Europhos englobera l'usine de phosphates spéciaux des Roches de Condrieu (Isère) qui lui permettra de devenir l'un des leaders européens pour ces produits. La production des TPP sera quant à elle exclusivement assurée par l'unité belge d'Engis. Ces phosphates spéciaux sont utilisés tant dans l'agroalimentaire (charcuterie, produit laitiers, pâtisserie) que dans le traitement des surfaces métalliques et les détergents industriels.

ACCORD

□ **Usinor Sacilor et Hoogovens : accord dans les produits plats.** – Le groupe sidérurgique français Usinor-Sacilor vient de conclure un accord avec son concurrent néerlandais Hoogovens dans le domaine des produits plats. Hoogovens a décidé l'abandon fin de 1992 de sa production de plaques, utilisées notamment dans la construction métallique, les travaux publics, la mécanique ou la construction navale. Pour continuer à répondre aux besoins de ses clients, le groupe hollandais fera appel en exclusivité aux productions d'Usinor-Sacilor. Le groupe sidérurgique français est au premier rang mondial avec une production de plaques supérieure à 2 millions de tonnes par an. En échange, Hoogovens fournira à Sollac, filiale du groupe public spécialisée dans les produits plats, un tonnage équivalent de bobines à chaud (tôles d'acier laminé à chaud).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 4 mai ↑

Courte hausse

Malgré une ouverture différée de près de cinq heures et une séance ramenée en conséquence à deux heures de transactions seulement en raison de problèmes informatiques, la Bourse de Paris a continué de progresser lundi 4 mai. Les valeurs françaises ont terminé la courte période en hausse de 0,52 %, après une ouverture en baisse de 0,37 % dans un volume d'échanges d'environ un milliard de francs.

Selon un intervenant, la séance n'a pas été mauvaise d'autant de la City était fermée en raison du Bank Holiday. La hausse de Wall Street en ouverture a permis à Paris d'effacer ses pertes initiales. Par ailleurs, M. Pierre Bérégovoy continue d'être confiant dans la Bourse. En visitant la foire de Paris, il a déclaré que la Bourse *«est utile pour mesurer le dynamisme des marchés et le comportement des entreprises»*. Aux valeurs, Eurotunnel a clôturé sur un gain de 3,06 %, à 38,70 francs, dans un marché de 614 000 titres. Le groupe a annoncé jeudi qu'il avait donné des instructions pour le paiement de 500 millions de francs au groupe de constructeurs TML. La cotation des actions Hachette, Matra, MMB, Filipacchi et Matra Communication ainsi que des obligations Hachette remboursables en certificats d'investissement est suspendue jusqu'à mardi inclus. Cette suspension a été décidée par la Société des Bourses françaises (SBF) dans l'attente d'un communiqué qui devrait être publié mardi 5 mai.

A la veille de la présentation du projet de fusion des deux groupes Hachette et Matra, les analystes s'interrogent sur les modalités d'un rapprochement qui permettra de former un groupe de 60 milliards de francs de chiffre d'affaires dans l'édition, la presse, la défense et l'espace.

«On se demande quel cadeau fera Hachette aux actionnaires de Matra pour les séduire», remarque un spécialiste qui souligne que Matra est contrôlé à 37 %, le reste du capital étant entre les mains du public et d'institutionnels minoritaires.

NEW-YORK, 4 mai ↑

Nouveau record

Wall Street s'est bien redressée lundi 4 mai pour terminer sur un nouveau record, les investisseurs étant rassurés par le retour au calme à Los Angeles. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 378,13, en hausse de 42,04 points, soit un gain de 1,26 %. Le précédent record de 3 366,50 points avait été établi le 16 avril. L'activité a été modérée avec quelque 174 millions d'actions échangées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse dans un rapport de deux contre un : 1 161 contre 580 ; 490 titres ont été inchangés.

Les investisseurs craignaient que les émeutes de Los Angeles ne se propagent à d'autres villes américaines durant le week-end, notamment New-York. Ces inquiétudes avaient pesé sur Wall Street vendredi, interrompant le mouvement de hausse amorcé le mardi précédent, mais ont été dissipées par le rétablissement de l'ordre en Californie, selon des analystes. Le Dow Jones était en hausse de plus de 50 points à la mi-séance, ce qui a déclenché les coupe-circuits, qui sont activés lorsque le principal indice de Wall Street fluctue de 50 points.

VALEURS	Cours du 1er mai	Cours du 4 mai
Alcoa	78 1/8	75 3/4
ATT	43 1/4	44
Boeing	43 7/8	43 1/4
Chase Manhattan Bank	25 1/2	28 7/8
Du Pont de Nemours	54	54 1/8
Eastman Kodak	39 3/8	40 1/8
Exxon	59 1/4	60
Ford	44 1/8	46
General Electric	75 3/4	77 1/4
General Motors	40 3/4	40 5/8
Goodyear	71 1/2	73 3/4
IBM	90 3/4	92 1/2
ITT	64 1/8	64
Mobil Oil	64 3/8	63 3/4
Pfizer	70 7/8	72 1/8
Schlumberger	64 1/4	64
Texaco	61 7/8	62 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	122 7/8	125
Union Carbide	27 1/2	27 7/8
United Tech.	53 7/8	54 3/4
Westinghouse	18 1/8	18 1/4
Xerox Corp.	74 1/2	74 5/8

LONDRES, 4 mai

Clos

Les marchés financiers britanniques étaient fermés lundi 4 mai en raison du May Day.

TOKYO, 5 mai

Clos

Tous les marchés boursiers et financiers japonais ont chômé lundi 4 mai en raison de fêtes locales.

Bourses allemandes
Nette croissance des transactions au premier trimestre

Les huit Bourses allemandes ont enregistré une hausse de 47 % de leur activité au cours du premier trimestre de l'année par rapport au dernier trimestre 1991, avec un volume de transactions de 1 188,5 milliards de deutschemarks (4 040,9 milliards de francs), contre 808,2 milliards de DM. Par rapport au premier trimestre 1991, où le volume des transactions avait atteint 996,3 milliards de DM, la hausse a été de 19,3 %. Pour le seul mois de mars, les transactions ont été stables, tant par rapport à février que par rapport à mars 1991. Sur le marché des actions, elles ont atteint 135,3 milliards de DM, exactement comme en février et légèrement plus qu'en mars 1991 (134,6 milliards de DM). Les actions les plus échangées au cours du mois de mars ont été dans l'ordre et en milliards de deutschemarks : Siemens (18,2), Daimler Benz (13,6), Deutsche Bank (13,0), Volkswagen (10,1), Veba (5,6), Bayer (5,5), Allianz (4,7), Asko (3,1), BASF (2,8) et Schering (2,7).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4550	4550	Immob. Hôtelière	1140	1150
Amault Associés	272	....	Inforum. Computer	150	....
B.A.C.	65	....	I.P.B.M.	63	....
Bque Vernes	785	....	Locamic	74 10	....
Boiron (Ly)	476	479	Marie Comm.	195	....
Boisset (Lyon)	240	....	Molex	171	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	814	784	Publ.Filipacchi	410	....
Calberson	347	....	Rhone-Alp.Eco (Ly.)	320	....
Cardif	860	860	Select Invest (Ly)	89	....
C.E.G.E.P.	175	....	Serbo	310	....
C.F.P.I.	283 50	....	Sopra	310	....
C.N.I.M.	1125	1122	TF1	481	481
Codetour	280	....	Thermador H. (Ly)	392	....
Conforama	1218	....	Unilog	255	....
Creeks	200	....	Vial et Cie	115	....
Dauphin	308 60	....	Y. St-Laurent Groupe	870	870
Delmas	1005	....			
Demachy Worms Cie	327	....			
Devanlay	1010	....			
Deville	190	....			
Dolisos	120	....			
Editions Belfond	185	....			
Europ. Propulsion	188	188			
Finacor	110	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	107 90	105			
G.L.M.	355	....			
Gravograph	170	....			
Guintoli	900	898			
I.C.C.	201	....			
Idianova	100	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 4 mai 1992
Nombre de contrats estimés : 16 655

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	107,42	107,66	107,86
Précédent	107,60	107,74	107,86

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92
108	0,12	0,76	0,65	–

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 3 810

COURS	Mai	Juin	Juillet
Dernier	2 063,50	2 053,50	2 031,50
Précédent	2 048	2 042	–

CHANGES

Dollar : 5,55 F =

Mardi 5 mai, le dollar se montrait stable en Europe, sur un marché étroit. Toutefois, les opérateurs prévoient un repli de la monnaie américaine face au mark, si la grève des services publics allemands prend fin rapidement. A Paris, le billet vert a ouvert à 5,55 francs contre 5,5550 francs à la cotation officielle de la veille.

FRANCFORT	4 mai	5 mai
Dollar (en DM)	1,6482	1,6475
TOKYO	**4 mai**	**5 mai**
Dollar (en yens)	clos	clos

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (5 mai) .... 9 7/8 - 10 %

New-York (4 mai) .... 3 5/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	1er mai	4 mai
Valeurs françaises	clos	
Valeurs étrangères	clos	
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	clos	545,06
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	clos	2 041,62

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	1er mai	4 mai
Industrielles	3 336,09	3 378,13

LONDRES *(Indice «Financial Times»)*

	1er mai	4 mai
100 valeurs	2 659,80	clos
30 valeurs	2 081,70	clos
Mines d'or	168,00	clos
Fonds d'Etat	88,61	clos

FRANCFORT

	1er mai	4 mai
Dax	clos	1 728,29

TOKYO

	4 mai	5 mai
Nikkei Dow Jones	clos	clos
Indice général	clos	clos

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,5475	5,5500	5,6315	5,6370
Yen (100)	4,1670	4,1690	4,2225	4,2270
Ecu	6,9130	6,9170	6,9090	6,9180
Deutschemark	3,3705	3,3710	3,3715	3,3735
Franc suisse	3,6675	3,6715	3,6780	3,6845
Lire italienne (1000)	4,4825	4,4855	4,4585	4,4655
Livre sterling	9,8675	9,8725	9,8645	9,8750
Peseta (100)	5,3710	5,3760	5,3405	5,3505

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 13/16	3 15/16	3 7/8	4	4	4 1/8
Yen (100)	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16
Ecu	10 1/8	10 1/4	10 1/8	10 1/4	10 1/8	10 1/4
Deutschemark	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16
Franc suisse	8 3/4	8 7/8	8 11/16	8 13/16	8 9/16	8 11/16
Lire italienne (1000)	11 15/16	12 3/16	11 15/16	12 3/16	12	12 1/4
Livre sterling	10 1/8	10 1/4	10 1/16	10 3/16	10	10 1/8
Peseta (100)	12	12 1/4	12 1/16	12 5/16	12 1/16	12 5/16
FRANC FRANÇAIS	9 7/8	10	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

Cours relevés à 10 h 30

BOURSE DU 5 MAI

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

4/5

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Seme Group	22 10	....
SKF Aktiebolaget	97 05	....
Tenneco Inc.	250	.
Thorn Electrical	84 50	....
Toray Ind.	24 30	...
West Rand Cons.	8 70	...

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

Hors-cote

Bque Hydro Energie	284	...
Calciphos	96	..
C G H Cogedhor	10 20	....
Copatex	605	..
Drouot Assurances	339	...
Electro-Banque	330	..
Europ. Accum.	79 10	..
Europ Soufres Ind.	19 60	....
Gachot S.A.	67 10	...
Gay Degrenne	470	...
Lecteurs du Monde	160	....
Nicolas	1200	....
Particip. Perrier	380	..
Quadrant	22	..
Rorento N.V.	216 20	..
St-Gobain-Emballage	1782	..
S.E.P.R.	850	.
S.M.T. Goupil	130	..
S.P.R. act. B	335 80	..
Waterman	944	.

SICAV (sélection)

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/5	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 555	....	....	....
Ecu	6 919	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 090	....	....	....
Belgique (100 F)	16 385	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	298 640	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 487	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 140	....	....	....
Gde-Bretagne (1 L)	9 885	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 873	....	....	....
Suisse (100 f)	368 650	....	....	....
Suède (100 krs)	93 460	....	....	....
Norvège (100 k)	85 390	....	....	....
Autriche (100 sch)	47 897	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 373	....	....	....
Portugal (100 esc)	4 013	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 665	....	....	....
Japon (100 yens)	4 184	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/5
Or fin (kilo en barre)	60500	.....
Or fin (en lingot)	60950	.....
Napoléon (20f)	343	.....
Pièce Fr (10 f)	400	.....
Pièce Suisse (20 f)	350	.....
Pièce Latine (20 f)	343	.....
Souverain	441	.....
Pièce 20 dollars	2035	.....
Pièce 10 dollars	1007 50	.....
Pièce 5 dollars	680	.....
Pièce 50 pesos	2250	.....
Pièce 10 florins	358	.....

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

CARNET DU Monde

Naissances

– Muriel NOËL
et
Michel CHRYSSOULIS

sont heureux d'annoncer la naissance de

Alexis,

le 11 avril 1992.

152, rue Saint-Charles,
75015 Paris.

– Elizabeth GIUDICELLI
et
Philippe GAUTHIER

ont la joie d'annoncer la naissance de

Raphaël.

Paris, le 18 mars 1992.

Décès

– **Emmanuelle ADÈS,**

nous a quittés brusquement le 24 avril 1992.

Elle avait vingt-huit ans.

Elle laisse dans une grande tristesse sa grand-mère, sa mère, son père, ses sœurs Julie-Emilie et Pauline,
Et tous ses amis.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, à Brasles (Aisne).

148, rue de l'Université,
75007 Paris.
5 bis, rue de Musset,
75016 Paris.

Ayant fait plusieurs séjours en URSS, Emmanuelle prenait soin, ces derniers mois, d'une petite fille russe, Victoria, atteinte d'une maladie hépatique sévère, nécessitant une transplantation du foie dans les plus brefs délais.

En souvenir d'Emmanuelle, des dons peuvent être adressés à l'Association ARHP service, hôpital de Bicêtro, 94275 Le Kremlin-Bicêtre Cedex.

– Les familles Verba, Sébert, Mir, ont la douleur de faire part du décès de

Galina
ALEXANDROVITCH JOUVEL,

survenu à son domicile à Paris, le 3 mai 1992.

Les obsèques auront lieu le mercredi 6 mai, à 13 heures, en l'église orthodoxe, 12, rue Daru, Paris-8e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Raymond Berger et Mme,
née Gisèle Obligis,
ses parents,
Richard et Françoise,
son frère et sa belle-sœur
et leurs filles Hélène et Audrey,
Yves et Marie-Claire Berger,
son oncle, parrain et sa tante,
Henri et Denise Berger,
son oncle et sa tante
et leurs enfants,
M. et Mme Robert Lacroix,
ses cousins,
ont la douleur d'annoncer le décès subit de

Christian BERGER,

le 2 mai 1992, à l'âge de trente-quatre ans.

Sa famille et ses amis se réuniront autour de lui le jeudi 7 mai, à 16 heures, en l'église du Bon-Pasteur, 179, rue de Charonne, Paris-11e, avant l'inhumation.

Cet avis tient lieu de faire-part.

117, avenue Philippe-Auguste,
75011 Paris.
31, rue Bernard-Palissy,
94190 Villeneuve-Saint-Georges.

– Les familles Bouvier, Schmidt et Shukri
font part du décès de

Michel BOUVIER,

survenu à Grandville, le 24 avril 1992, à l'âge de quarante-deux ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

62, boulevard Richard-Lenoir,
75011 Paris.

– Mme Giaconde Cappelli
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Giaconde CAPPELLI,
dit **Jean Cappelli,**
fondeur d'art,

survenu le 30 avril 1992, dans sa soixante-troisième année.

Les obsèques auront lieu en l'église de Jouy-sur-Morin (Seine-et-Marne), le 6 mai à 15 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part auprès des personnes qui voudront bien nous excuser de ne pas avoir été personnellement avisées.

– Carol et Thomas Rose,
sa fille et son gendre,
Clarissa, Nicolas et Francesca,
ses petits-enfants,
Et les familles Allen, Robertson et Brown,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel Russell A. CONE,
ancien aviateur de l'USAF,
Distinguished Flying Cross,

survenu à Sebring, Floride (USA), le 24 avril 1992, dans sa quatre-vingt-sixième année.

105, rue Didot,
75014 Paris.

– Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Adrien DELATOUR,
professeur retraité,
cofondateur de l'enseignement médical continu par télévision.

survenu le 21 avril 1992, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques ont eu lieu le 24 avril à Eternoz, Doubs.

76, rue Denfert-Rochereau,
92100 Boulogne.

□ *La loi et l'eau.* – L'université Paris-I et la section Ile-de-France de la Société française pour le droit de l'environnement organisent, le 16 juin à la Sorbonne, une journée d'études sur le nouveau régime juridique de l'eau en France après la loi du 3 janvier 1992.

► Renseignements : CERDEAU (Mme Fanjat), 12, place du Panthéon, 75231 Paris Cedex 05. Tél : 46-34-97-51.

– Les enfants,
Petits-enfants
Et l'arrière-petit-fils de

M. Henri FEINBERG,

ont la douleur de faire part de son décès, survenu le 2 mai 1992.

L'inhumation aura lieu le 6 mai, à 17 heures, au cimetière parisien de Montrouge, avenue de la Porte-de-Montrouge, Paris-14e.

– Mme Annie Boutaud-Le Roy de Boiseaumarié,
sa femme,
Mme Madeleine Le Roy de Boiseaumarié,
sa mère,
Elizabeth et Roger,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard
Le ROY de BOISEAUMARIÉ,

survenu le 2 mai 1992, à Paris.

Une cérémonie aura lieu le mercredi 6 mai, à 14 heures, en l'église de Saint-Laurent-de-La-Cabrerisse (Aude).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le 28 avril 1992

Robert Roston PELTEKIAN

nous a quittés.

Marguerite,
sa femme,
Elise, Roland, Véra, Cécile, Sylvie, Claire,
ses enfants.

– M. Martial Sinda,
maître de conférences à l'université Paris-III,
son père,
Mme Albertine Sinda,
née Mambou,
sa mère,
Sabine, Nathalie et Thierry,
ses sœurs et son frère,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joël SINDA,

survenu à Paris, le 25 avril 1992.

Une messe sera célébrée en l'église Sainte-Anne, Paris-13e, le jeudi 7 mai, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

– Ses filles Françoise Desnoes, Catherine Joffre, Elisabeth Sire
et leurs conjoints,
Ses petits-enfants Sandrine, Anne, Aymeric Moneste,
Nicolas et Samuel Joffre,
Toute sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy SIRE,

à Poitiers, le 1er mai 1992.

Les obsèques ont eu lieu à Lusignan, le 5 mai.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Guy SPITZER,

survenu le 27 avril 1992, à son domicile.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière de Beaune, dans la plus stricte intimité.

– Mme Georges Tharel,
Mme Michèle Loiseau-Carroué,
et sa fille,
M. et Mme Vincent Jomier
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre-Yves Letellier
et leurs enfants,
M. et Mme François Dècle
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Jean-Jacques THAREL,
ancien élève de l'École polytechnique,

le 28 avril 1992.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le 4 mai.

103, rue de Prony,
75017 Paris.
5, villa Alexandrine,
92100 Boulogne.

– Mme Charlotte Wallmann
a la douleur de faire part du décès de sa sœur,

Mme Margarita WALLMANN,
chorégraphe
et metteur en scène lyrique,
officier de l'ordre du Mérite culturel,
officier des Arts et Lettres,

survenu à Monaco, le 2 mai 1992.

Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 8 mai, à 16 h 30, en la cathédrale de Monaco.

Les visites se font à l'Athanée de Monaco.

Le présent avis tient lieu de faire part.

Le Continental,
place des Moulins,
MC-98000 Monaco.

[*Née en 1904 à Vienne, Autriche, Margarita Wallmann commença par être danseuse dans les corps de ballets de Munich et de Vienne. Après un accident, elle devint chorégraphe et metteur en scène au Festival de Salzbourg. Elle y crée un* Orfeo, *de Gluck, en 1935. Pendant la seconde guerre mondiale, elle s'établit en Amérique. Après 1945, elle crée le* David *de Milhaud à la Scala de Milan, met en scène le dernier* Falstaff *qu'ait dirigé Toscanini et travaille pendant dix ans avec la Callas. En 1990, elle avait donné sa dernière mise en scène,* Il Campanello, *de Donizetti, à Monte-Carlo.*]

Rectificatif

– Mme Pierre Biquard,
son épouse,
Claire et Catherine,
M. et Mme Jean-Michel Biquard,
M. et Mme Francis Biquard,
ses enfants,
Florence, Olivier, Xavier et Christophe,
ses petits-enfants,
Madeleine Léon,
sa sœur,
Les familles Léon, Schuhl, Hollier, Simenauer, Cassouto et Naday,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre BIQUARD,
professeur honoraire
à l'École de physique et chimie
de la Ville de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,

survenu le 28 avril 1992, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie a eu lieu samedi 2 mai. Dans l'Yonne.

(*Le Monde du 2 mai.*)

Remerciements

– Mme David Sadoun,
Ses enfants et petits-enfants,
profondément touchés par les marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. David SADOUN

vous adressent leurs très sincères remerciements.

Les prières du mois auront lieu le dimanche 10 mai, à 19 heures, au Centre communautaire, 19, boulevard Poissonnière, Paris-2e.

Condoléances

– Le comité de l'Institut Weizmann des sciences Europe s'associe à la peine de ses amis Francis et Marie-France Minkoff, de Genève, après la perte douloureuse de leur père et beau-père

W. Adolphe André MINKOFF,

survenue le 30 avril dernier et leur présente ses condoléances en les assurant de sa profonde amitié.

Robert Parienti,
délégué général pour l'Europe.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le jeudi 14 mai 1992, à 18 heures, en l'église de la Sainte-Trinité, place d'Estienne-d'Orves, Paris-9e, pour le repos de l'âme de

Olivier MESSIAEN,

rappelé à Dieu le 27 avril 1992.

Anniversaires

– Pour le dix-septième anniversaire de la mort du

général Jean BREUILLAC,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, aimé, et sont restés fidèles à son souvenir.

– *« C'est quand tu es ivre de chagrin que tu n'as plus du chagrin que le cristal. »*

René Char.

Le 6 mai 1989,

Alisa GLÜCKSMANN

disparaissait, victime d'un cancer.

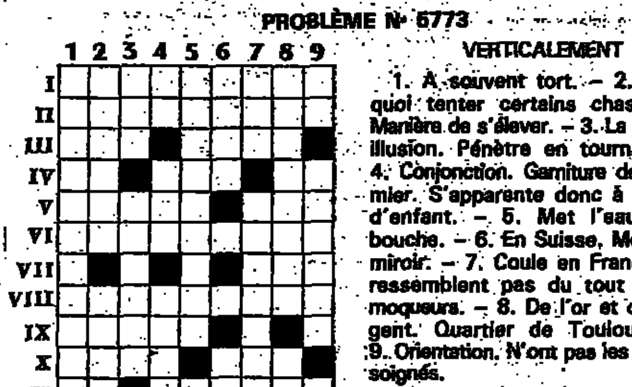
– A l'occasion du deuxième anniversaire de la mort de

Anatole KOPP,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et estimé.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5773



HORIZONTALEMENT

I. Font que les personnes les plus froides se montrent ouvertes à tous. – II. Cela n'a aucune importance. – III. « Bénéfice » de guerre. Supporte mal la houle. – IV. Adverbe. S'ouvre non sans bruit. Symbole. – V. Adjectif propre à nous donner froid dans le dos. Ancien sigle. – VI. Comme un secteur. – VII. Personne. – VIII. A de nombreux fidèles. – IX. Mal habillée. – X. Envoyés ailleurs. D'où s'élèvent souvent des propos discordants. – XI. Partie du mètre. Ne laisse pas intact.

VERTICALEMENT

1. A souvent tort. – 2. A de quoi tenter certains chasseurs. Manière de s'élever. – 3. La grande illusion. Pénètre en tournant. – 4. Conjonction. Garniture de sommier. S'apparente donc à un jeu d'enfant. – 5. Met l'eau à la bouche. – 6. En Suisse. Mouvant miroir. – 7. Coule en France. Ne ressemblent pas du tout à des moqueurs. – 8. De l'or et de l'argent. Quartier de Toulouse. – 9. Orientation. N'ont pas les ongles soignés.

Solution du problème nº 5772

Horizontalement

I. Naissance. – II. Etrangers. – III. Esen. Eu. – IV. Vin. Bêtas. – V. Orée. Sen. – VI. Sian. C.D. – VII. Is. Ter. Io. – VIII. Tirelires. – IX. E.O. Satire. – X. No. Ne. – XI. Assassins.

Verticalement

1. Nervosité. – 2. AT. Irisions. – 3. Irénée. Os. – 4. Sas. Entes. – 5. Snob. Elans. – 6. Agnès. Rites. – 7. Ne. Te. Ri. – 8. Créancier. – 9. Esus. Dosées.

GUY BROUTY

8 mai : les services ouverts ou fermés

Presse : les quotidiens paraîtront normalement.

Bureaux de poste : les bureaux de poste seront fermés. Il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile. Le samedi 9 mai, les bureaux seront ouverts et fonctionneront normalement. La distribution sera allégée ; seule la presse, Colissimo et Chronopost seront distribués.

Banques : elles seront fermées.

RATP : service réduit des jours fériés.

Grands magasins : les grands magasins parisiens seront ouverts.

Assurance-maladie : les centres et services de la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris recevront le public jusqu'à 15 heures le jeudi 7 mai. Ils seront fermés le vendredi 8 mai et ouverts aux horaires habituels le lundi 11 mai.

Allocations familiales : les services d'accueil des trois centres de gestion de la Caisse d'allocations familiales de Paris seront ouverts le jeudi 7 mai jusqu'à 12 heures. Ils seront fermés le vendredi 8 mai et ouverts aux heures habituelles le lundi 11 mai.

Assurance-vieillesse : les points d'accueil retraite et les bureaux seront ouverts jeudi 7 mai de 8 h 30 à 12 h 30. Ils seront fermés vendredi 8 mai et ouverts aux heures habituelles le lundi 11 mai.

Les Archives nationales : les Archives nationales, le CARAN et le Musée de l'histoire de France seront fermés.

Bibliothèque nationale : les départements et services seront fermés, ainsi que les expositions Véronique Giriat et Richard Parkes Bonington (galerie Colbert). Le Musée des médailles sera ouvert de 12 heures à 18 heures. Les salles de lecture sont fermées jusqu'au samedi 9 mai. L'exposition Les Lautrec de Lautrec sera ouverte de 10 heures à 20 heures.

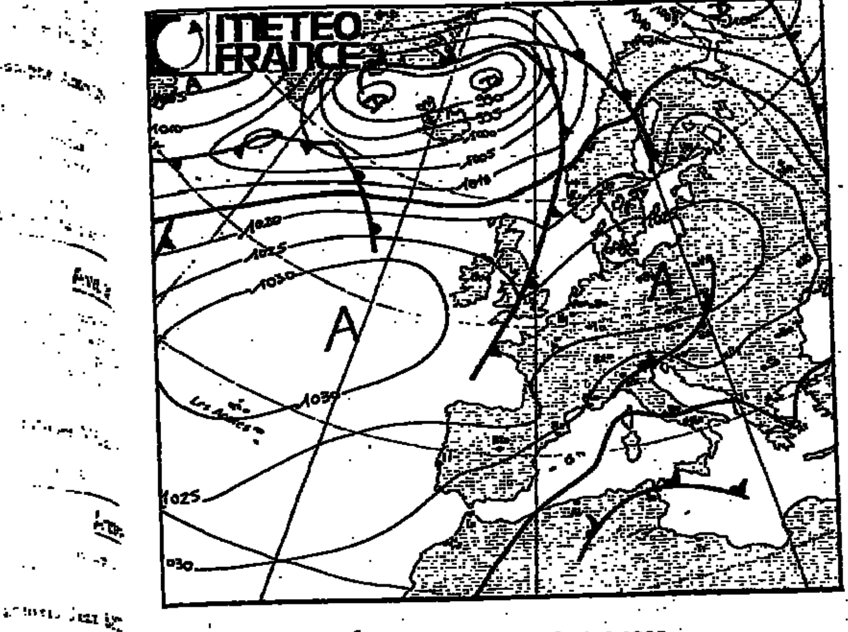
Institut de France : l'Institut sera fermé. Les châteaux de Chantilly, Chaalis (Oise), Langeais (Indre-et-Loire) et Kerylos (Beaulieu-sur-Mer) seront ouverts.

Musées : le Musée du Louvre, le Musée d'Orsay et le Palais de la découverte seront ouverts. Le Centre Georges-Pompidou sera ouvert de 10 heures à 22 heures. Les Musées de l'hôtel national des Invalides : Plans-Reliefs, Armée, Dôme royal (tombeau de Napoléon) et l'église Saint-Louis seront ouverts de 10 heures à 18 heures.

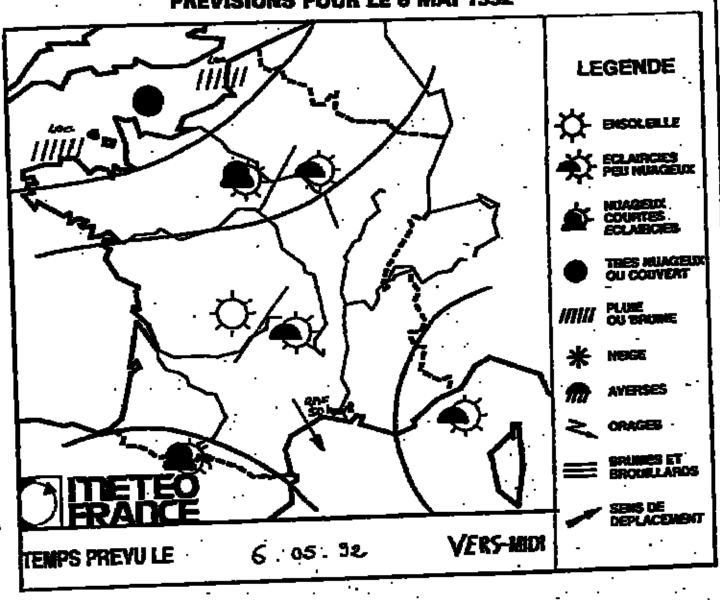


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 6 MAI 1992



Mercredi : ensoleillé sauf près de la Manche. – Les brumes matinales et les rares brouillards locaux seront vite oubliés, le soleil régnera sur une grande partie du pays.

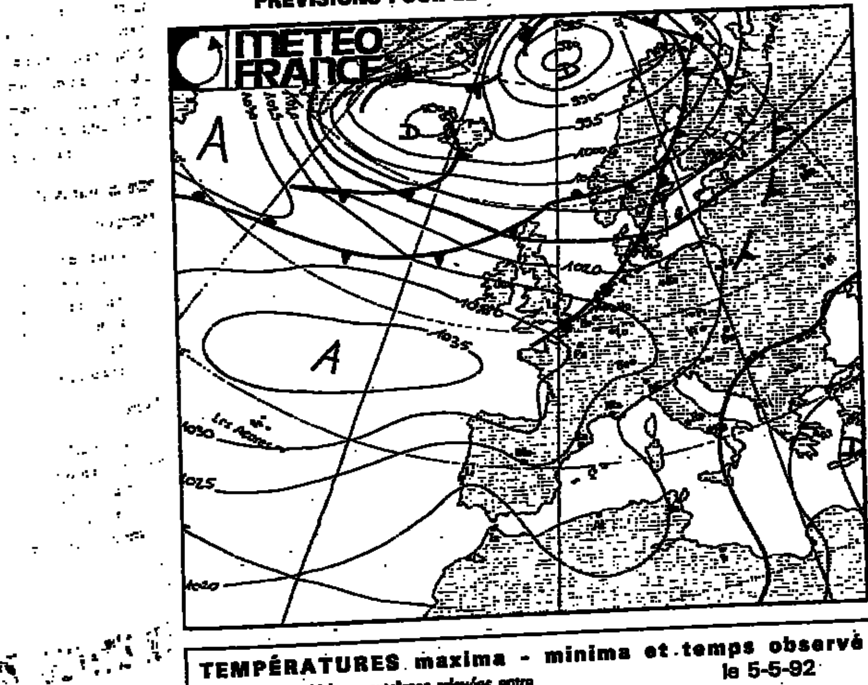
Cependant des Alpes à la Côte d'Azur et en Corse, quelques nuages limiteront l'ensoleillement. Un orage pourrait même éclater en fin d'après-midi ou en soirée, le relief étant plus exposé. Sur les Pyrénées, nuages et éclaircies se partageront le ciel.

Près de la Manche, le ciel se couvrira progressivement et il bruinera un peu. Plus au sud, des régions situées au nord de la Loire, du Nord-Pas-de-Calais aux Ardennes, les éclaircies seront assez belles en dépit de passages nuageux. En fin de journée, une partie de ces nuages gagneront les régions s'étendant de la Vendée à la Lorraine. La tramontane soufflera jusqu'à 60 km/h en rafales.

Les températures minimales seront généralement comprises entre 6 et 10 degrés. Grâce à la douceur méditerranéenne, il fera 13 à 15 degrés de Perpignan à Menton.

L'après-midi, les températures s'étageront de 13/15 degrés près de la Manche à 23/26 degrés près de la Méditerranée. Les 18 et 20 degrés seront nombreux.

PRÉVISIONS POUR LE 7 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 5-5-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 4-5-1992 à 18 heures TUC et le 5-5-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	21	10	D
BIARRITZ	14	12	C
BORDEAUX	20	7	D
BOURGES	15	7	D
BREST	16	7	P
CAEN	14	4	C
CHERBOURG	15	4	C
CLERMONT-FER.	16	5	C
DIJON	16	9	C
GRENOBLE	16	11	C
LILLE	15	4	D
LIMOGES	17	8	D
LYON	17	7	D
MARSEILLE	24	11	D
NANCY	16	10	C
NANTES	17	5	N
NICE	24	16	N
PARIS-MONTS.	18	8	D
PAU	18	10	C
PERPIGNAN	22	15	D
RENNES	17	4	C
ST-ETIENNE	15	3	D
STRASBOURG	17	9	C
TOULOUSE	18	10	D
TOURS	16	4	D
POINTE-A-PITRE	27	25	C

ÉTRANGER			
ALGER	16	13	C
AMSTERDAM	16	5	D
ATHÈNES	20	13	D
BANGKOK	33	29	N
BARCELONE	21	12	D
BELGRADE	25	9	D
BERLIN	13	4	D
BRUXELLES	16	5	D
COPENHAGUE	15	8	C
DAKAR	27	19	N
DJERBA	20	17	C
GENEVE	14	10	C
HONGKONG	27	24	C
ISTANBUL	16	10	D
JÉRUSALEM	23	8	D
LE CAIRE	29	17	D
LISBONNE	23	13	D
LONDRES	18	10	C
LOS ANGELES	21	16	N
LUXEMBOURG	17	7	D
MADRID	21	8	C
MARRAKECH	24	12	D
MEXICO	24	12	D
MILAN	24	12	D
MONTRÉAL	12	–1	N
MOSCOU	20	4	A
NAIROBI	17	25	A
NEW DELHI	35	35	N
NEW-YORK	14	11	N
OSLO	11	7	C
PALMA-DE-MAJ.	20	11	N
PÉKIN	20	13	P
RIO-DE-JANEIRO	19	25	–
ROME	–	–	–
SINGAPOUR	24	33	N
STOCKHOLM	17	7	C
SYDNEY	14	21	D
TOKYO	22	12	C
TUNIS	20	14	C
VARSOVIE	15	6	D
VENISE	25	13	D
VIENNE	14	8	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

« Chers hôtes étrangers... »

PEU de temps après son élection démocratique, Nicéphore Soglo, nouveau président du Bénin, fut atteint d'un mal mystérieux. La médecine occidentale, sollicitée, resta impuissante à guérir le chef d'Etat le plus rationnel d'Afrique, qui dut avoir recours, avec succès, aux services d'un désenvoûteur. Cette petite fable de médecine comparée, rappelée au cours de l'émission « Résistances » consacrée à la démocratisation en Afrique, vint fort à propos rappeler que rien n'est simple, sur ce grand continent vertigineux, et que, à le regarder avec les lunettes d'un énarque ou d'un expert de la Banque mondiale, on n'y comprendra pas grand-chose. Faut-il pour autant renoncer à aider l'Afrique à marcher vers la démocratie? La démocratisation africaine fut longtemps considérée avec scepticisme en Occident, où l'on tenait les libertés fondamentales pour un luxe de pays développés.

Aujourd'hui encore, ce scepticisme n'est pas dissipé, et le président sénégalais Abdou Diouf rappelait dimanche à « L'heure de vérité » que les investisseurs étrangers, s'il leur faut choisir, préféreront toujours un régime autoritaire mais stable à un système démocratique incertain. L'argent aime l'ordre, ce n'est pas nouveau.

La nouveauté, c'est que des pousses timides viennent bousculer les pessimismes immémoriaux. On la regarde sans trop y croire, cette floraison d'élections sur le continent noir, où l'on votera au moins vingt fois cette année. Pour tout dire, on ne parvient pas à croire tout à fait que des assemblées élues suffiront à éradiquer le tribalisme et la corruption, plaies africaines – pour ne rien dire de la drogue et du sida. L'enquête de « Résistances » au Bénin et au Togo, résolument optimiste, en convenait d'ailleurs. Et même les chefs d'Etat les moins soupçonnables semblent, sur le sujet, en proie à de singulières pudeurs. Interrogé sur le colossal enrichissement de certains de ses pairs, M. Diouf ne voulait visiblement pas voir de quoi on parlait. Il fut plus convaincant à propos de l'immigration. Comme on lui demandait s'il ne pouvait pas freiner l'émigration sénégalaise en France, il répondit simplement que dans son pays, qui compte lui-même un million d'étrangers, chacune de ses allocutions télévisées commençait par : *« Sénégalais, Sénégalaises, chers hôtes étrangers... »* *« Pensez-vous que le président français devrait faire de même? »*, demanda François-Henri de Virieu. Oui, sans vouloir commander quiconque, M. Diouf le pense. Chiche !

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 5 mai

TF 1

20.25 **Sport : Football.** Coupe de France (demi-finale) : Bastia-Marseille, en direct de Bastia.
22.25 **Magazine : Ciel mon mardi.**
0.10 **Journal et Météo.**
0.20 **Série : Intrigues.**

A 2

20.50 **Cinéma : La Baule-les-Pins.** □ Film français de Diane Kurys (1989). Avec Nathalie Baye, Richard Berry.
22.35 **Débat : Raison de plus.** Locataires, propriétaires : des baux et des bas.
23.45 **1. 2. 3. Théâtre.**
23.50 **Journal et Météo.**
0.05 **Magazine : La 25e Heure.**

FR 3

20.45 ▶ **Série : Les Aventures de Tintin.** Les Cigares du pharaon ; Le Lotus bleu, de Stéphane Bernasconi, d'après Hergé. Avec les voix de Thierry Wermuth, Christian Pelissier, Henri Labussière.
22.20 **Journal et Météo.**
22.40 **Documentaire : Moi, Tintin.**
23.35 **Magazine : Ticket bleu.**
0.05 **Musique : Mélomanuit.**

CANAL PLUS

20.35 **Cinéma : Gawin.** □ Film français d'Arnaud Sélignac (1990).
22.05 **Flash d'informations.**
22.10 **Cinéma : La Pagaille.** ■ Film français de Pascal Thomas (1990).
23.50 **Cinéma : Manon des sources (2e partie : Ugolin).** ■■ Film français de Marcel Pagnol (1952).
1.35 **Le Journal du hard.** Présenté par Philippe Vandel.
1.40 **Cinéma : La Frangine.** Film américain classé X, d'Henri Pachard.

M 6

20.40 **Cinéma : Benji la malice.** ■ Film américain de Joe Camp (1987).
22.15 **Téléfilm : Un destin brisé.**
23.55 **Six minutes d'informations.**
0.00 **Magazine : Dazibao.**
0.05 **Magazine : Rapline.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

20.50 **Informations : Dépêches.**
20.55 **Magazine : Les Carnets de l'Europe.**
21.00 **Opéra : La Damnation de Faust.** Opéra en quatre parties, de Berlioz, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. Sir Georg Solti ; sol. : Anne Sofie von Otter, Keith Lewis, José van Dam, Peter Rose.
23.10 **Informations : Dépêches.**
23.15 **Documentaire :** Les Leçons d'Olivier Messiaen.
0.15 **Informations : Dépêches.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel médecine.** La médecine du travail en cause devant la recrudescence des accidents du travail.
21.30 **Faut-il avoir peur du Japon?** Avec Kaoru Hagiwara, Serge Airaudi, Augustin Berque, Jean Esmein, René Sieffert, Dominique Turcq, Pierre Verkhovskoy.
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Nick Drake (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 15 décembre 1991 à Berlin) : Symphonie en ut majeur, de Stravinsky ; Concerto pour violon et orchestre, de Berg ; Symphonie nº 2 en ré majeur op. 73, de Brahms, par l'Orchestre radio-symphonique de Berlin, dir. Vladimir Ashkenazy ; Kurt Nikkanen, violon.
22.30 **Soliste.** Aldo Ciccolini, piano.
23.10 **Ainsi la nuit...**
0.30 **Dépêche-notes.**
0.35 **L'Heure bleue.** Par Philippe Carles.

Mercredi 6 mai

TF 1

13.40 **Série : Commissaire Moulin, police judiciaire.**
15.25 **Club Dorothée.**
17.30 **Série : Charles s'en charge.**
18.00 **Magazine : Club plus.**
18.05 **Série : Premiers baisers.**
18.35 **Jeu : Une famille en or.**
19.00 **Feuilleton : Santa Barbara.**
19.30 **Journal.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 21.00).
20.00 **Sport : Football.** Coupe des coupes (finale) : Werder de Brême-AS Monaco, en direct de Lisbonne.
22.15 **Tapis vert.**
22.20 **Magazine : Le Point sur la table.** La bataille de l'Europe. Invités : Roland Dumas, ministre des affaires étrangères ; Philippe Séguin, député (RPR) et maire d'Epinal. *Face à face.*
23.50 **Journal et Météo.**

A 2

13.45 **Documentaire : Opération Terre.** Désir d'Everest ; De singe en singe (le Miroir brisé).
14.55 **Série : L'Equipée du Poney-Express.**
15.40 **Variétés : La Chance aux chansons.**
16.20 **Divertissement : Actu A 2.**
16.30 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
16.55 **Magazine : Giga.**
18.40 **Série : Magnum.**
19.25 **INC.**
19.30 **Divertissement : La Caméra indiscrète.**
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Téléfilm : Les Princes en exil.** *Des adolescents cancéreux dans un camp de vacances.*
22.35 **Magazine : Sauve qui veut.** Faut-il avoir peur de la radioactivité au quotidien? *Une contamination sournoise et méconnue...*
23.50 **Magazine : Musiques au cœur.** Spécial Séville. *Dans la ville qui inspira... vingt-quatre opéras !*
0.50 **Journal et Météo.**

FR 3

13.35 **Série : La Grande Aventure de James Onedin.**
14.25 **Les Vacances de Monsieur Lulo.**
14.55 **Questions au gouvernement en direct de l'Assemblée nationale.**
17.00 **Les Vacances de Monsieur Lulo.**
18.00 **Magazine : Une pêche d'enfer.** Spécial Séville. Invité : Nilda Fernandez.
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 **Un livre, un jour.** *Le Voile noir*, d'Anny Duperey.
20.10 **Divertissement : La Classe.**
20.45 **Magazine : La Marche du siècle.** Ma mère, mon amour, ma haine. Invitées : Catherine Allégret, comédienne ; Catherine Dolto-Tolitch, médecin, sociologue ; Catherine Pancol, journaliste, écrivain. *Changement des mœurs familiales : les mamans d'aujourd'hui et de demain.*
22.20 **Journal et Météo.**
22.40 **Mercredi en France.** Programmes des télévisions régionales.
23.35 ▶ **Traverses.** Vietnam à l'extrême. 1. Vietnam, kilomètre zéro.

CANAL PLUS

13.35 **Téléfilm : Le Grand Tremblement de Terre de Los Angeles.**
15.15 **Magazine : L'Œil du cyclone.**
15.45 **Téléfilm : Les Rangers du Texas.**
17.15 **Documentaire : Chauves-souris de jour et de nuit.**
18.05 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Ça cartoon.**
18.50 **Le Top.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
21.00 **Cinéma : Ennemies, une histoire d'amour.** ■■ Film américain de Paul Mazursky (1989). Avec Ron Silver, Anjelica Huston, Lena Olin.
22.55 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Rocky 5.** ■ Film américain de John G. Avildsen (1990). Avec Sylvester Stallone, Talia Shire, Burt Young (v.o.).
0.40 **Cinéma : Gawin.** □ Film français d'Arnaud Sélignac (1990). Avec Jean-Hugues Anglade, Wojtek Pszoniak, Catherine Samie.
2.10 **Documentaire :** The Girl From Nutbush.

M 6

13.55 **Série : L'Homme invisible.**
14.45 **Magazine : La Tête de l'emploi.**
15.15 **Magazine : Culture pub.**
15.45 **Magazine : Culture rock.**
16.15 **Musique : Flashback.**
16.45 **Magazine : Nouba.**
17.15 **Musique : Dance Machine.**
17.35 **Série : Drôles de dames.**
18.30 **Série : Vic Daniels.**
19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Surprise-partie.**
20.40 **Téléfilm : Et si on faisait un bébé.** *Une femme de quarante ans désire pouponner.*
22.25 **Téléfilm : Les Jumelles du FBI.** *Une serveuse de fast-food, agent des services secrets.*
0.00 **Magazine : Vénus.**
0.30 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

17.05 **Magazine : Objectif amateur.**
18.00 **Magazine : Mégamix.**
19.00 **Informations : Dépêches.**
19.05 **Documentaire : Histoire parallèle.**
19.55 **Informations : Dépêches.**
20.00 **Chronique : Le Dessous des cartes.**
20.05 **Documentaire : Trotski.** 2. Exils. *Pendant les années de bannissement, Trotski continue son combat contre Staline.*
21.00 **Informations : Dépêches.**
21.05 **Magazine : Les Carnets de l'Europe.**
21.10 **Documentaire : Ma légion.** *Savant mélange de fiction et de témoignages pour explorer un mythe.*
22.45 **Informations : Dépêches.**
22.50 **Cinéma : Zappa.** ■■ Film danois de Bille August (1983). Avec Adam Tonsberg, Morten Hoff, Peter Reichhardt.
0.25 **Informations : Dépêches.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Antipodes.**
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** Julos Beaucarne, auteur interprète.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Le roman des romanciers. 2. La belle et le couteau.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Vincent Jouve (l'Effet-personnage dans le roman).
0.50 **Musique : Coda.** Nick Drake (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 27 janvier à Utrecht) : Variations et fugue sur un thème de Johann Kuhnau, d'Andriessen ; Symphonie nº 1, de Vermeulen ; Harold en Italie, op. 16, de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de la radio hollandaise, dir. Jean Fournet ; Nobuko Imai, alto.
22.00 **Concert** (donné le 26 janvier à Radio-France) : Der Vorhand geht auf, das Theater stellt ein Theater vor, de Schoellhorn ; Le Gel, par jeu, de Pesson ; Convulsive Beauty, de Tanguy ; Sable, de Dazzi, par l'Ensemble Fa, dir. Dominique My ; Caroline Gautier, récitante, Véronique Marin, violoncelle.
23.10 **Ainsi la nuit...** Œuvres de Janacek, Rachmaninov, Chostakovitch.
0.30 **Dépêche-notes.**
0.35 **L'Heure bleue.** Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : le Trio du batteur Jacques Mahieux avec François Corneloup, saxophone, Fabrice Devienne, piano ; La rétrospective : Eric Le Lann ; Les nouveautés discographiques ; L'introuvable : Des Américains à Paris.

Le Monde

La mise en place des conseils régionaux

L'opposition et le Front national bloquent le fonctionnement de l'assemblée du Nord-Pas-de-Calais

Le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais a tenté en vain, lundi 4 mai, de se doter d'un règlement intérieur. Après l'adoption d'une vingtaine d'articles, sa présidente, Mme Marie-Christine Blandin (Verts) a suspendu la séance, l'opposition s'étant attachée à démontrer que l'exécutif Verts-PS ne disposait pas de la majorité, y compris avec le soutien du PC.

LILLE

de notre correspondant

Doté péniblement d'un exécutif au terme de deux précédentes séances marathon, le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais n'a toujours pas pu commencer l'examen des dossiers. Il lui fallait encore définir son règlement intérieur et notamment fixer le nombre, la composition et la répartition des commissions. Sachant que la partie ne serait pas facile à jouer, les Verts, soutenus par les socialistes, proposaient d'entrée de jeu de répartir les présidences de commissions à la proportionnelle entre les formations « républicaines et démocratiques », excluant le Front national. Mais cette proposition se heurtait à la détermination de l'opposition.

Tout au long de l'examen des vingt premiers articles, les huit Verts, les vingt-sept socialistes et les quinze communistes n'ont jamais pu faire valoir leur point de vue face à la coalition formée par les vingt-sept RPR-UDF, les treize élus Borloo, les six de Génération Ecologie et les quinze du Front national. L'opposition a ainsi montré que s'il n'y avait pas de majorité pour gouverner, il y en avait une pour empêcher de gouverner...

Elle s'est surtout efforcée de se doter des moyens lui permettant sinon de paralyser le fonctionnement de l'assemblée, au moins de réduire considérablement la marge de manœuvre de l'exécutif. Avec l'appui du Front national, elle a cherché à constituer une sorte de contre-exécutif, de « shadow cabinet ». C'est en effet sur un tel cas de figure que pourrait déboucher l'organisation des commissions décidée sur proposition de M. Jacques Legendre, président du groupe RPR-UDF. La droite pourrait enlever toutes les présidences de commissions, créant les conditions d'une confrontation permamente entre présidents de commissions et vice-présidents de l'exécutif.

« La journée a permis de mesurer, a déclaré M. Legendre, *que l'exécutif est bel et bien minoritaire. Nous avons fait en sorte de le contraindre à un dialogue avec l'ensemble de l'assemblée. »* Pour sa part, Mme Marie-Christine Blandin, visant les élus des listes Borloo et de Génération Ecologie, a dénoncé ceux qui, après avoir mené campagne sur l'ouverture, *« se sont cantonnés dans une situation de bloc classique »* et *« ont fait valoir leur choix grâce aux voix du Front national »*.

L'opposition s'est donc donné des armes redoutables pour l'exécutif. Comment les utilisera-t-elle ? Sera-t-elle tentée d'aller jusqu'au bout de sa démarche en montrant que l'assemblée est ingouvernable et que la seule solution est de *« retourner devant les électeurs »*, comme le préconisait en confidence un élu RPR ?

JEAN-RENÉ LORE

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de I à VIII

Le numéro du « Monde » daté 5 mai 1992 a été tiré à 499 664 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

Arts et spectacles : Spécial Cannes

Le président du jury, Gérard Depardieu, dit sa foi dans la diversité du cinéma. Neuf cinéastes américains, de David Lynch à Blake Edwards, en passant par Robert Altman et Jonathan Demme, parlent de leurs films. L'Europe, de Pavel Lounguine et Vitaly Kanevski à Arnaud Desplechin, exorcise ses fantômes. Quatorze pages pour aborder le 45e Festival de Cannes qui s'ouvre le 7 mai .

Le retour d'Ismaïl Kadaré en Albanie

Etabli en France, où il bénéficiait du droit d'asile, depuis octobre 1990, Ismaïl Kadaré est l'objet d'une véritable vénération dans son pays. A la veille de quitter Paris (où il a préparé une édition complète de ses œuvres) pour Tirana, le grand écrivain nous a accordé un entretien.

La lutte pour le pouvoir en Afghanistan

Pluie de roquettes sur Kaboul

Après soixante-douze heures d'accalmie, Kaboul a de nouveau connu une rude journée lundi 4 mai, rapportent les agences de presse. Une pluie de roquettes lancées par les hommes du leader fondamentaliste Gulbuddin Hekmatyar s'est abattue sur la capitale, provoquant la mort d'au moins 13 personnes et en blessant 74.

Les engins visaient d'abord l'aéroport, toujours aux mains des miliciens du commandant ouebek Rashid Dostom, bête noire du chef du Hezb. Mais de nombreux projectiles ont atteint des quartiers résidentiels, et en particulier Char-i-Nauw, où sont édifiées nombre d'ambassades. Dans la matinée de mardi, l'artillerie lourde gouvernementale, disposée autour de Kaboul, répondait à ces attaques. Les combattants de M. Hekmatyar se sont regroupés à quelques dizaines de kilomètres au sud de la ville d'où ils avaient été chassés fin avril, après quatre jours de bataille, par les forces coalisées répondant au commandant Massoud. Selon les estimations, les hezbis seraient de 10 000 à 50 000.

Cependant, les chefs des partis islamiques encore installés à Peshawar (Pakistan), où ils avaient trouvé refuge durant les années de la résistance au gouvernement communiste et à l'invasion soviétique, sont rentrés lundi à Kaboul.

Seul le chef de la dissidence du *Hezb*, M. Yunus Khalès, serait encore hors du pays. L'arrivée la plus notoire a été celle de M. Burhanuddin Rabbani, chef du *Jamiat-i-Islami*. Désigné pour succéder dans les deux mois à la tête de l'Etat à l'actuel président intérimaire M. Modjaddedi, M. Rabbani est un professeur de théologie converti à l'action politique.

Le poids des chiites dans la capitale

Il a été l'un des fondateurs, au début des années 60, du mouvement islamique en Afghanistan. Il exerçait les fonctions de ministre des affaires étrangères dans le gouvernement en exil de Peshawar. Un porte-parole du Jamiat, dont est membre le commandant Massoud, nouveau ministre de la défense, a laissé entendre que M. Rabbani pourrait ne pas disputer la présidence intérimaire à M. Modjaddedi.

La personnalité la plus fêtée par les Kaboulis, lundi, a cependant été le dignitaire chiite M. Assef Mohseni, chef du Harakat-i-Islami, une formation modérée très hostile à l'Iran. La chaleureuse réception accordée à M. Mohseni confirme le poids des chiites dans la capitale : ils représenteraient 40 % du million et demi d'habitants d'une ville dont la population a doublé depuis la guerre, en raison de l'afflux de réfugiés.

Enfin les mesures d'islamisation se poursuivent. L'une des plus perceptibles pour les dizaines d'envoyés spéciaux de la presse internationale à Kaboul a été la fermeture, le 3 mai, du bar du Continental, le seul hôtel de classe internationale de la capitale. Déjà, dans la ville, les femmes ont presque toutes cessé de circuler tête nue. Nombre d'entre elles ont même recommencé de porter le *tchadri*, un voile noir ou coloré qui recouvre entièrement le corps, avec simplement une étamine à la hauteur du regard.

J.-P. C.

Le président Modjaddedi Danois d'adoption

COPENHAGUE

de notre correspondante

« Je pars le rejoindre et le féliciter », a déclaré à Farum (grande banlieue de Copenhague) M. Namatullah Modjaddedi après avoir appris que son frère aîné Sibgatullah, nouveau chef du gouvernement intérimaire d'Afghanistan, était entré dans Kaboul. Deux autres frères, Hamid et Habib, qui résident eux aussi à Farum, le suivront dès qu'ils le pourront.

Des liens particuliers lient en effet la famille Modjaddedi au Danemark où, en 1973, le nouveau président afghan, alors exilé par le « prince rouge » Mohammed Daoud, était venu ouvrir, dans la capitale, un centre culturel islamique, qu'il avait dirigé pendant quatre ans.

Après qu'il eût regagné le Pakistan et fondé le Front national de libération en 1978, un groupe de ses familiers est resté au Danemark, pays où d'autres de ses proches devaient venir plus tard se réfugier. L'un des fils de Sibgatullah Modjaddedi a entrepris des études de médecine à Copenhague Tous ces Afghans ont mené une vie très discrète au bord du détroit du Sund, ce qui ne les empêchait pas de suivre de près les événements dramatiques de leur pays. Les hommes adultes effectuaient des va-et-vient réguliers entre la Scandinavie et les maquis, où ils allaient passer quelques mois avant de rentrer en Europe.

CAMILLE OLSEN

A Lisbonne

André Fontaine a été décoré par M. Mario Soares

André Fontaine, ancien directeur du *Monde*, a reçu, lundi 4 mai à Lisbonne, des mains du président de la République portugaise, M. Mario Soares, la croix de grand officier de l'Ordre de l'infant Dom Henrique. Il s'agit de la plus haute distinction portugaise qui puisse être attribuée à une personnalité étrangère.

La Banque d'Angleterre réduit son taux d'intervention

La Banque d'Angleterre a annoncé mardi 5 mai qu'elle réduisait d'un demi-point son taux d'intervention sur le marché monétaire. Cette baisse devrait inciter les grandes banques britanniques à réduire leur taux d'intérêt. La Midland Bank a été la première à répondre à la mesure en diminuant d'un demi-point son taux de base bancaire.

M. Bérégovoy : « Le gouvernement c'est la réforme tranquille »

M. Pierre Bérégovoy, qui visitait lundi 4 mai la Foire de Paris, s'est dit *« confiant »* dans l'avenir de l'économie française, s'affirmant résolu à *« maintenir le cap »* et décelant *« des signes de reprise »*. Le premier ministre, qui a insisté sur la politique de lutte contre le chômage et sur la volonté de la France de poursuivre la construction européenne, a déclaré notamment en s'adressant aux représentants des entreprises : *« C'est l'esprit de réforme qui m'anime, sans tapage et sans effet d'annonce. Le gouvernement, par mon intermédiaire, c'est la réforme tranquille qui sollicite votre concours, c'est le rassemblement de toutes les bonnes volontés. Sans esprit partisan, nous ne refusons le soutien de personne. »*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde ARTS et SPECTACLES

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Masseriche

Moi, je vais vous dire, Maastricht, c'est à peine si je sais comment ça s'écrit. Aucune idée de ce que ça peut représenter. J'ai bien essayé de suivre les cours des confrères dans la presse et les médias, j'ai fini par les sécher. Trop difficile. Trop compliqué. Et me voilà convoquée à plancher au micro de la BBC. Sujet de la dissert : Le débat sur le traité s'ouvre mardi à l'Assemblée. La France est-elle pour ou contre ? Ça c'est pas mal ! Faudrait commencer par le lui demander. Mais, bon, un référendum, c'est pas demain la veille. Affolée, je dégringole au service politique et je tire l'ami Rollet par la manche :

– Dis donc, Masseriche, c'est bien ou c'est pas bien ?

– Pour qui ?

– Ben, pour nous, tiens, cette question !

– Ça dépend des avis. Et encore ils changent en fonction des intérêts et des ambitions. Prends Chirac. Il voulait rien savoir. Il avait des sueurs à l'idée qu'un Turc lui pique sa place à la mairie de Paris.

– Pourquoi un Turc ?

– Parce que Ataturk ! C'est comme Le Pen, déjà qu'il peut pas se coucher sans regarder s'il n'y aurait pas un étranger planqué sous son lit, là, il grimpe à la hampe du drapeau de Jeanne d'Arc. Du coup le Jacquot a retourné sa veste en vitesse. Il a eu peur que ça fasse tache, ces frotti-frotta avec le FN. Chevènement, lui, s'il est pas d'accord, c'est parce qu'il veut faire roi-citoyen en montant sur le trône du président-roi.

– Et alors ?

– Alors faut bien qu'il s'en distingue.

– Et les cocos ?

– Ils sont victimes du syndrome d'Attila.

– Remarque, moi aussi quand même un peu. Le Mimi a beau affirmer que la France restera la France, j'en suis pas si sûre que ça. C'est bien marqué dans le texte du traité ? T'as vérifié ?

– Non, penses-tu ! Personne l'a lu. C'est un étouffe-chrétien. D'ailleurs ils n'en ont tiré que quelques extraits, les technocrates. Histoire d'en dédicacer à leurs familles. S'agit peut-être d'un événement politique, certainement pas d'un événement littéraire.

EN BREF

□ **Un tiers de recettes en moins pour le cinéma américain après les émeutes de Los Angeles.** – Le box-office américain a enregistré une chute brutale de ses recettes après les émeutes de Los Angeles. Vendredi 1er mai, cette baisse atteignait 50 % par rapport aux chiffres de l'année précédente ; sur l'ensemble du week-end, le déficit était d'environ 30 %. C'est le film *Basic Instincts* qui continue de dominer le classement, suivi par *White Men Can't Jump*, l'histoire d'une amitié interraciale entre joueurs de basket-ball. – *(UPI.)*

□ **Une alerte aux aliments empoisonnés en Australie.** – Une alerte aux aliments pour nourrissons, empoisonnés en signe de protestation contre l'acquittement des quatre policiers blancs de Los Angeles, a semé la panique dans la partie ouest de l'Australie. La police de Perth a reçu, mardi 5 mai, un petit pot de la marque Heinz contenant une dose mortelle de cyanure et accompagné d'un message avertissant que *« cinq bébés paieront de leur vie le verdict du procès King »* (du nom de l'automobiliste américain passé à tabac). La présence de cyanure dans le pot a été confirmée par des tests et la société Heinz a retiré rapidement des rayons ses produits pour bébés. – *(AFP.)*

□ **INDE : 80 morts dans l'effondrement d'une maison.** – Au moins 80 personnes ont été tuées et 150 blessées lors de l'effondrement d'une maison de trois étages, le lundi 4 mai, à Srinagar, capitale du Cachemire. – *(AFP, Reuter.)*

□ **MALI : le procès de l'ex-président Traoré a été fixé au 4 juin.** – Le procès pour « crimes de sang » de l'ex-président malien Moussa Traoré et de plusieurs membres de son régime s'ouvrira le 4 juin prochain à Bamako, a annoncé le ministre de la justice dans un communiqué publié samedi 2 mai.



5 pages d'offres d'emploi

Le Monde

INITIATIVES

CADRES A DOUZE

La « furia española » est arrivée

MADRID

de notre correspondant

IL y a moins d'un an, l'étude réalisée par la firme internationale Hay Management Consultants avait causé la surprise en révélant que les cadres espagnols étaient en deuxième position en Europe pour les rémunérations, derrière les Allemands et devant les Français. Un étonnement justifié puisque, seulement quatre ou cinq années auparavant, les rétributions des « cuadros » espagnols se situaient dans le peloton de queue européen avec les Grecs et les Portugais.

Ce type d'enquête doit bien évidemment être pris avec les précautions d'usage et pondéré, car les comparaisons peuvent être risquées. Il n'empêche que ces résultats illustrent parfaitement le changement important qui s'est opéré au sein de la classe dirigeante espagnole au cours du dernier lustre.



La *« furia española »* est arrivée. C'est-à-dire un afflux de dirigeants modernes dont l'économie avait bien besoin et qu'il a fallu attirer et garder par des salaires et des avantages afin qu'ils soient au même niveau que leurs homologues européens. Avec son décollage, l'Espagne est entrée de plain-pied dans le business international, et il est donc logique que les entreprises s'attachent le concours de personnes qualifiées. *« On avait cruellement besoin de bons managers. On les a donc mieux payés que dans les autres pays d'Europe »*, indique Pedro Moreno de los Rios, directeur général d'un cabinet de chasseurs de têtes.

« Compensations extrasalariales »

Il ne s'agit pas de ces « hidalgos » de la finance et des affaires, de cette élite surnommée les *beautiful people*, mais d'une jeune classe dirigeante bien préparée dans des instituts et des écoles spécialisés, qui est en train de combler le handicap dont souffraient les entreprises en matière d'encadrement. En raison de *« l'héritage combiné du franquisme et de l'influence de l'Eglise*, estime Pedro Moreno de Los Rios, *le trou n'est pas encore comblé »*, et si *« la révolution a commencé, elle est loin d'être terminée »*.

Depuis, la progression des salaires s'est ralentie. Partie de plus de 10 % en 1990, elle a été de 8,5 % en 1991 et devrait être de 7,63 % cette année. Un léger fléchissement dû à une baisse de régime de l'économie et à la guerre du Golfe. A l'heure actuelle, un PDG gagne de 14 à 40 millions de pesetas par an, un directeur, de 8 à 14 millions de pesetas, et le chef d'un secteur, entre 4 et 7 millions de pesetas (1). L'ICSA (Ingenieros Consultores SA) établit, pour 1991, le salaire moyen d'un directeur général à 13,5 millions de pesetas, celui d'un directeur de production à 8,6, celui d'un chef de vente à 7,2 et celui d'un ingénieur de projet à 4,5 millions de pesetas.

Selon une étude de cet organisme, les augmentations globales des directeurs ainsi que, dans une moindre mesure, celles des cadres et des chefs sont nettement supérieures à l'inflation et aux autres catégories. La différence entre inflation et accroissement des salaires est, depuis 1983, de 20 % pour un directeur et de 16,5 % pour un cadre, alors qu'elle n'est que de 12 % pour le reste du personnel.

En plus, les cadres bénéficient d'avantages appelés aussi « compensations extrasalariales », comme la voiture de fonction, les frais scolaires, les logements, les assurances, les retraites, qui, selon Hay Management Consultants, se chiffrent entre 25 et 30 % de la rémunération brute. L'ICSA, pour sa part, a calculé que ces avantages concernent environ 50 % des directeurs et plus de 60 % des directeurs généraux. En ce qui concerne ces derniers, leur valeur moyenne est estimée à 2,2 millions de pesetas, soit 1,18 millions de francs.

Absence de syndicats

Jusqu'à présent, les prélèvements fiscaux étaient de 56 % au maximum. A partir du 1er janvier de cette année, le taux est passé à 53 %, et il devrait être de 50 % dans trois ans. Depuis le début de l'année, en effet, une nouvelle loi sur l'impôt des personnes physiques est entrée en vigueur. Si elle réduit le taux d'imposition, les avantages sont en revanche pratiquement considérés comme des salaires puisque, selon le nouveau texte, *« l'utilisation, la consommation ou l'obtention à des fins particulières de biens, de droits ou services de forme gratuite ou à un prix inférieur à celui du marché, même s'il n'y a pas une dépense réelle de celui qui les concède »*, sont analogues à des rétributions en espèces.

Impossible d'entrer dans le détail de cette loi qui, on l'imagine, n'a pas fait beaucoup d'heureux et provoque déjà des difficultés d'interprétation. L'évasion fiscale est importante en Espagne. *« Il y a beaucoup d'argent noir »*, reconnaît Jésus Bartolomé Pardo, directeur des ressources humaines, qui trouve néanmoins que l'on pousse le bouchon un peu loin. *« 150 000 personnes payent déjà à elles seules 54 % d'impôts et 680 compagnies payent l'impôt sur les sociétés. Il faudra encore payer plus »*, dit-il.

Les cadres espagnols ne se plaignent pas encore vraiment, même si tout n'est pas aussi rose qu'auparavant. Il est vrai qu'ils ne sont pas encore organisés. *« Les syndicats, c'est une chose pour les travailleurs de base »*, s'indigne l'un d'entre eux quand on lui pose la question. Il existe bien sûr des branches cadres dans les deux grandes centrales syndicales, les commissions ouvrières et l'UGT, mais leur importance est réduite.

Cette catégorie n'est pas encore structurée comme elle peut l'être en France. D'ailleurs, les personnes interrogées ne savent pas très bien où commence et où s'arrête la fonction de cadre. Il y a évidemment une confédération mais son implantation et son pouvoir sont limités. Comme le fait remarquer Pedro Moreno de los Rios, *« nous ne sommes pas à part. Il n'y a pas de caisse spéciale de retraite, de caisse complémentaire d'assurance, de chômage. Il y a la Sécurité sociale et pour le reste chacun fait comme il veut. »*

Michel Bole-Richard

(1) 100 pesetas valent 5,40 francs.

CADRES A DOUZE

Le fait régional ibérique

Ne pas confondre un Castillan avec un Andalou

« *APRÈS des décennies de repli sur soi et d'isolement, l'Espagne est entrée dans l'Europe avec un tel enthousiasme et une telle bonne volonté que c'est un plaisir de travailler avec les Espagnols.* » Philippe Queme, directeur du département banques et institutions financières chez Bossard, a été responsable pendant dix ans de la filiale madrilène. Il parle encore des amitiés et attachements des trente consultants espagnols qu'il a dirigés. Dynamisme, esprit pionnier, chaleur et imagination sont parmi les qualités qui, pour lui, font des Espagnols non seulement les partenaires privilégiés de l'Hexagone (c'est notre deuxième client derrière l'Allemagne), mais encore les Européens chez qui il est le plus facile pour les Français de s'intégrer et de se plaire.

Depuis longtemps, les grandes entreprises françaises sont implantées dans la péninsule Ibérique. Renault, Citroën, Peugeot y ont des grosses filiales. L'agroalimentaire, avec BSN et Nestlé, est européen. La distribution a des représentants comme Leclerc, Continent, Intermarché, Auchan, Carrefour. La majorité des cadres français qui ont vécu de l'autre côté des Pyrénées en gardent un très bon souvenir : les Espagnols sont spontanés, très gros travailleurs et d'un dévouement, d'une loyauté à toute épreuve.

Tutoiement général

Jean-François Pontal, administrateur délégué de Pryca, filiale espagnole de Carrefour depuis 1976, habite Madrid depuis sept ans et espère y rester le plus longtemps possible. Il apprécie ce mélange de tradition et de modernisme. « *Les Espagnols ont un goût et un sens extraordinaire de la fête*, dit-il. *La Feria, la Semaine sainte, les manifestations sportives sont l'occasion d'un véritable élan populaire et d'un grand respect du passé. En même temps ils évoluent très vite et entrent de plain-pied dans le XXIe siècle.* »

Le tutoiement est général et les relations de travail sont, de l'avis de tous, « méditerranéennes », c'est-à-dire directes et dépourvues d'obséquiosité et de courtisanerie. Il y a cependant, pour les entreprises qui veulent s'implanter, une donnée essentielle dont il faut tenir compte et dont nos compatriotes ne soupçonnent pas la force : le fait régional. Un Catalan n'est pas un Basque, un Castillan n'est pas un Galicien, un Andalou est marqué par les influences arabes. On ne soupçonne pas, dans notre mentalité jacobine, l'importance des différences. En termes de consommation d'abord : les produits ne sont pas les mêmes. Jean-François Pontal ne vend pas à Malaga les mêmes bières, le même lait, le même beurre qu'à Burgos ou à Valence.

En termes d'identité ensuite : l'enseignement est donné dans les langues régionales et, si l'espagnol est naturellement appris à l'école, il n'est pas rare de voir des Basques refuser de travailler à Madrid ou à Séville par ce que, affirment-ils, les enfants doivent grandir chez eux. Les Espagnols ne sont pas mobiles, c'est le moins qu'on puisse dire. Ils sont attachés à leur région natale, au moins autant qu'à leur pays et répugnent à se déraciner. Le temps de l'émigration est bien révolu. Non seulement ils ne franchissent guère les Pyrénées, mais à peine les limites de leur ville, ce qui ne facilite pas le recrutement. Et, si la Catalogne, avec sa capitale, Barcelone, a le sentiment d'être très proche de la France, il se glisse souvent une condescendance méprisante dans l'image que les Catalans se font du Sud.

Droit social dissuasif

Ecrasés par Franco, les régionalismes ont gagné, avec l'avènement de la démocratie, une véritable reconnaissance. Une des conséquences en est la superposition de deux administrations, dont chacune est déjà bien pesante, celle du gouvernement central et celle du gouvernement régional. D'où une bureaucratie tatillonne et complexe. Le dialogue de l'administré avec l'administration passe par des intermédiaires, des officines spécialisées que l'on ne peut contourner. La complexité des règlements, la longueur des délais pour obtenir la moindre autorisation sont bien souvent décourageantes. La difficulté d'obtention d'une implantation pour une grande surface est bien connue des distributeurs.

Le régime franquiste, que tout pousse à oublier depuis presque vingt ans que le Caudillo est décédé, a laissé un héritage pesant de lois sociales très protectrices pour le salarié, mais dissuasives pour les entreprises. Michel Sarrat, directeur général de GT-Location, une entreprise de location de véhicules industriels de la région bordelaise, qui a tenté sans succès de s'installer en Espagne, en a fait l'expérience.

« *Nous avons démarré en mai 1988*, raconte-t-il. *Je passe sur les multiples difficultés administratives, la longueur des délais pour les inspections techniques des véhicules. A tout cela on s'habitue. Mais le droit social est tel que, dans un marché déprimé, il n'y a aucune liberté pour le chef d'entreprise. Le transport est artisanal. Il est assuré par des « tractionnaires » à leur compte qui travaillent pour des donneurs d'ordres sans statut, salariés donc à des prix très bas car non grevés de charges sociales. Par ailleurs, le marché du transport augmentait de 3 % par an. Les salaires, eux, régis par les conventions collectives qui s'imposent augmentaient de 9 %. C'était impossible de tenir avec des conditions pareilles.* » Au bout de trois ans, GT-Location a stoppé ses activités en Espagne, se recentrant sur la France. Il faut dire que, juqu'à l'explosion économique due à cette année 1992 où l'Exposition universelle s'ajoute aux Jeux olympiques, les transports et la logistique ibères laissaient fort à désirer. L'Espagne, après tout, n'est entrée dans la Communauté européenne qu'en 1986.

Pour Philippe Queme, la complexité de la législation fait le bonheur des notaires. Ceux-ci jouent un rôle très important dans tout ce qui est transmission d'actions et de capital. Et l'un des premiers conseils qu'il donnerait à un chef d'entreprise français, ce serait de bien choisir son notaire.

Le deuxième conseil serait de recruter des gens du cru plutôt que d'importer des cadres français. Les Espagnols ont un taux de chômage de 16 % et sont logiquement très jaloux de leur emploi. En outre, il faut éviter soigneusement de rouler des mécaniques et de jouer les donneurs de leçons. Susceptibles et orgueilleux, ils supportent mal l'arrogance et ne veulent pas être confondus, disent-ils, avec un quelconque pays d'arrière-garde.

La difficulté du recrutement est accrue par l'absence d'un corps dominant, comme en France. Les diplômes sont moins significatifs d'une hiérarchie de valeurs et beaucoup de cadres espagnols remarquables en sont dépourvus. D'ailleurs, 20 % des étudiants seulement vont jusqu'au bout de leurs études, qui sont, d'après eux, très académiques.

Horaires décalés

Un certain nombre de coutumes surprenantes pour un étranger sont courantes : le multi-emploi en est un exemple. Il n'est pas rare de voir un cadre supérieur travailler le matin dans une entreprise et l'après-midi dans une autre, l'amplitude des horaires le permettant.

Un des grands motifs de surprise pour les Français, ce sont, effectivement, les horaires facilement décalés de deux à trois heures par jour, l'autre étant l'étanchéité entre vie privée et vie professionnelle. Il n'est pas d'usage d'inviter chez soi un collègue de travail quelque amicales que soient les relations qu'on entretienne avec lui. La maison est le domaine réservé de la famille. Par contre, on s'invite volontiers au restaurant ou bien à un concert, à un match de foot ou à une corrida. Les Espagnols vivent beaucoup dehors, souvent à des heures avancées de la nuit. Ce n'est pas le plus mince de leurs charmes aux yeux de nos compartriotes. Ils ne se replient pas avant 1 ou 2 heures du matin dans leur foyer, mais là ils s'y replient seuls.

Liliane Delwasse

MOBILITÉ

Le casse-tête du diplôme

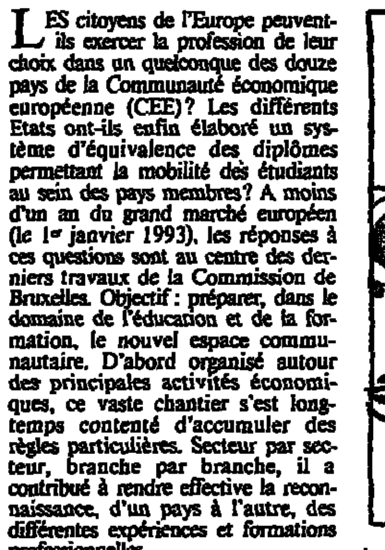
Etablir des équivalences, certes. Mais comment ?

LES citoyens de l'Europe peuvent-ils exercer la profession de leur choix dans un quelconque des douze pays de la Communauté économique européenne (CEE)? Les différents Etats ont-ils enfin élaboré un système d'équivalence des diplômes permettant la mobilité des étudiants au sein des pays membres? A moins d'un an du grand marché européen (le 1er janvier 1993), les réponses à ces questions sont au centre des derniers travaux de la Commission de Bruxelles. Objectif : préparer, dans le domaine de l'éducation et de la formation, le nouvel espace communautaire. D'abord organisé autour des principales activités économiques, ce vaste chantier s'est longtemps contenté d'accumuler des règles particulières. Secteur par secteur, branche par branche, il a contribué à rendre effective la reconnaissance, d'un pays à l'autre, des différentes expériences et formations professionnelles.

Mais, faute de temps, la Commission décide en décembre 1988 de dépasser cette logique sectorielle. Pour la première fois, une directive européenne élabore un système général de reconnaissance des diplômes d'enseignement supérieur. Entrée en application le 1er janvier 1991, elle ne concerne pourtant que les formations professionnelles d'une durée minimale de trois ans (bac + 3). En février 1992, une nouvelle étape est franchie : les Douze s'entendent sur une position commune concernant l'élargissement de ce système à toutes les formations d'au moins un an d'enseignement supérieur. Une fois l'accord du Parlement européen obtenu, cette nouvelle directive devrait entrer en application en juillet 1994.

Logique sectorielle

Reconnaissance des diplômes de tous les ressortissants de la CEE, prise en compte par les Douze des qualifications acquises dans un autre Etat membre, tels sont les objectifs que s'était fixés le Conseil de l'Europe. Là où le traité de Rome, signé en 1958, avait pu se dispenser de juger des systèmes éducatifs nationaux – seule la formation professionnelle était de son ressort, – la volonté d'abolir les obstacles à la *«libre circulation des personnes et des services»* exigeait d'intégrer l'éducation à la nouvelle réglementation communautaire. *«Accroche une étoile à ton diplôme»*, proclame en devise la Commission (*le Monde de l'éducation* de janvier 1992). Mais il aura fallu pas moins de soixante directives pour structurer les grandes lignes de la *«totale mobilité»* des travailleurs – salariés ou indépendants – et des étudiants de l'Europe de demain.



Car l'exercice n'est pas simple : *«La difficulté tient à la grande diversité des formations et des cursus suivis dans les pays membres*, précise Gérard Nafilyan, directeur du Centre d'études des Communautés européennes à l'université Paris-I. *D'autant qu'il ne s'agit pas pour la Commission d'imposer une modification des sytèmes éducatifs nationaux.»* Résultat : les représentants du Conseil de l'Europe, privés de la compétence de délivrer des diplômes européens, ont dû démêler l'écheveau des particularismes.

A partir de 1964, des dizaines de directives dites *«sectorielles»* vont se succéder, visant à permettre le *«libre établissement»* des personnes dans le pays de leur choix. Organisant *«la reconnaissance mutuelle des conditions d'accès»* aux différentes professions, ces règles ont successivement touché les activités du commerce de gros, de l'industrie et de l'artisanat (1964), puis celles du commerce de détail et des industries alimentaires (1968), des agents et courtiers d'assurance (1976), jusqu'aux auxiliaires de transports et aux coiffeurs (1982). Parallèlement, une harmonisation plus complexe s'est progressivement élaborée, concernant les *«conditions d'exercice de professions spécifiques»*, comme celles de la santé. S'étendant des médecins – directive adoptée en 1976 – aux pharmaciens (1987), la plupart des professions médicales peuvent être aujourd'hui exercées dans un quelconque des douze pays de la Communauté.

Ratisser large

Mais cette lente accumulation réglementaire ne pouvait suffire. Affrontant bien souvent le corporatisme des professions, confiné dans la trop grande spécificité de certains métiers – une même profession a souvent donné lieu à plusieurs directives,– elle a connu ses incohérences : pour les architectes, dix-sept années se sont écoulées entre le dépôt du projet et son adoption en 1985! Il fallait ratisser large.

La directive du 21 décembre 1988 accélère les procédures : elle définit la reconnaissance mutuelle des diplômes de formation professionnelle de niveau bac + 3 (pour ceux qui ne sont pas couverts par les directives sectorielles). Mais le système général a aussi ses limites. S'il concerne, pour la France, de nombreux métiers – l'essentiel des professions juridiques, des spécialistes de la santé, les enseignants, les fonctionnaires de catégorie A, etc. – il ne prévoit pas une validation automatique par chaque Etat du diplôme délivré par son voisin. Chaque dossier est examiné, et, dans le cas de *«différences substantielles»* entre la formation des deux pays, l'Etat d'accueil peut exiger un stage d'adaptation (trois ans au maximum) ou un test d'aptitude.

Cette reconnaissance globale des diplômes est entrée en application le 1er janvier 1991. Pour la pratiquer, les différents Etats ont dû adapter leur législation interne, ouvrant les professions concernées aux ressortissants de la Communauté. Mais la longueur des cycles de formation ne permet pas toujours une réelle adéquation entre les différents pays. La prochaine directive, qui devrait être adoptée par le Parlement européen en juin 1992, est un bon exemple. Concernant les formations professionnelles de cycles courts (bac + 1 et bac + 2), elle place la France dans une position toute particulière : *«Il ne sera pas facile de trouver en Europe l'équivalent des très nombreux BTS et DUT français*, souligne Gérard Nafilyan. *Il faudra donc ajouter de nombreuses conditions d'application.»*

Stimuler la mobilité

Autre limite de la réglementation européenne : toutes ces directives ne concernent que les professions dites « réglementées » ; celles pour lesquelles le cycle de formation est clairement balisé. Les autres formations, universitaires notamment – dont celles des lettres et des sciences humaines,– ne sont pas prises en compte par Bruxelles. *«Dans l'esprit du traité de Rome*, explique Gérard Nafilyan, *il s'agit essentiellement pour la Commission d'élaborer des directives relatives aux formations liées aux activités économiques des pays.»* La reconnaissance «académique» des autres diplômes est donc laissée à la charge des ministères des différents pays.

Depuis trente ans, de nombreuses conventions ont bien été proposées par le Conseil de l'Europe, ainsi que par l'UNESCO, mais les différents pays de la CEE n'ont pas jugé bon de les ratifier. En France, une commission de reconnaissance académique des diplômes traite les dossiers au cas par cas. Pour le reste, les présidents d'université ont toute liberté pour évaluer et valider les formations d'étudiants européens. *«Dans la pratique, la validation des diplômes de la fin des études secondaires et du niveau maîtrise* [bac + 4] *ne pose généralement aucun problème»*, précise Gérard Nafilyan.

Au niveau communautaire, différents programmes européens tentent cependant de «stimuler» la mobilité des étudiants dans l'Europe des Douze. Le programme Erasmus, lancé en 1987, comprend notamment des PIC (programmes interuniversitaires de coopération) dont une des conditions d'application prévoit la reconnaissance des acquis lors d'une formation suivie dans un autre pays. Les étudiants peuvent ainsi «capitaliser» des unités de valeur cumulables avec celles qu'ils ont déjà acquises dans leur pays d'origine. Un projet pilote élaboré par la Commission à la fin de l'année 1989 – baptisé ECTS (système européen d'unités capitalisables transférables) – associe également les étudiants de quelques dizaines d'établissements européens. *«Ces formules sont indispensables aux échanges d'étudiants sans que ces derniers perdent des années dans leur cursus»*, commente Gérard Nafilyan.

Mais les obstacles restent nombreux : les bourses octroyées dans le cadre des programmes européens, même ajoutées à celles allouées par les Etats, permettent difficilement de vivre dans les pays où les droits d'inscription peuvent être beaucoup plus élevés, comme au Royaume-Uni. *«Sans parler du blocage linguistique qui entretient également un élitisme*, ajoute Gérard Nafilyan. *Pour bien faire, il faudrait envisager les choses en amont, dès le secondaire.»*

Olivier Piot

LIBRAIRIE

« Echanger les savoirs »

De Claire et Marc Héber-Suffrin

Epi-Desclée de Brouwer, 314 pages, 140 francs

■ L'histoire valait d'être contée, et il fallait que Marc et Claire Héber-Suffrin s'en chargent, eux qui sont à l'origine de l'idée, aussi belle et simple que l'œuf de Christophe Colomb : les réseaux d'échanges réciproques de savoirs.
Le principe? Toute personne, diplômée ou ouvrier spécialisé, mère de famille au foyer ou travailleur immigré, dispose de connaissances ou d'un savoir-faire qu'elle peut transmettre, pour peu qu'on lui prête attention. A l'inverse, chacun souhaite découvrir une culture ou acquérir d'autres compétences, parfois pour son seul plaisir. Entre l'une et l'autre, à la fois offreur et demandeur, des échanges peuvent s'organiser, dès lors que chacun est redevable, dans la relation, d'un savoir transmis et d'un savoir reçu...
A partir de cette intuition, Claire Héber-Suffrin s'est transformée en propagandiste et à su faire naître, en France, des réseaux, qui regroupent maintenant plus de 30 000 personnes. Outre que la démarche est généreuse et innovante, en dehors des systèmes scolaires, les avantages sont nombreux. Localement, y compris dans les banlieues les plus exposées aux clivages socio-ethniques, une forme de convivialité apparaît et une certaine reconnaissance de la spécificité redevient possible, sur la base d'apports.
On pénètre la culture de l'autre, on découvre ses qualités. En même temps, les plus démunis ou ceux qui éprouvent des difficultés à s'insérer, dont les immigrés, prennent conscience de ce qu'ils peuvent donner, de façon parfois inattendue, et reprennent confiance.
La Sénégalaise qui enseigne la cuisine de son pays à une secrétaire de Marne-la-Vallée n'est plus tout à fait la même, aux yeux de l'une et de l'autre. Tout le monde devient professeur et s'enrichit par l'échange.

ÉCHOS

Politiques sociales en mutation

■ La Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale (FNARS), depuis longtemps spécialisée dans les actions d'insertion, tient son congrès les 21 et 22 mai à Dunkerque. Pendant ces deux jours, ses assises seront consacrées aux «politiques sociales en mutation» avec des débats et des ateliers qui permettront de faire le point sur les expériences menées tant en France qu'à l'étranger. Dans ce programme très riche, on retrouve les axes développés ces dernières années, de l'aide sociale à l'insertion en passant par le logement et la lutte contre l'exclusion. De nombreux experts participeront aux travaux.

▶ FNARS, 76, rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 Paris. Tél. : 45-23-39-09.

Le conseil conquérant

■ L'IDCE (Institut pour le développement du conseil d'entreprise), école de consultants implantée à Angers depuis cinq ans, organise, les 13 et 14 mai, son cinquième séminaire, qui s'adresse aux dirigeants de sociétés d'ingénierie, de conseil et de formation professionnelle et aux consultants seniors. Le thème retenu, «La conquête de nouveaux marchés», vise à permettre aux conseils et experts de se positionner auprès des organisations internationales, et spécialement auprès de la Commission des Communautés européennes.

▶ IDCE, Ecole des consultants, 106, rue de Fremur, BP 264, 49006 Angers Cedex 01. Tél. : 41-47-67-74.

TRIBUNE

Crise et management

par Pierre Jocou et Michel Praderie

LE problème du travail semble aujourd'hui se ramener trop souvent à l'antagonisme entre traitement économique et traitement social du non-travail. *Approche paradoxale.* Autant rechercher les remèdes d'une maladie sans *s'interroger* sur ce qu'est la santé.

Comment en effet résoudre *véritablement* le problème des demandeurs d'emploi sans s'interroger *sur de nouvelles* formes d'organisation du travail ?

Tel est bien le sens de l'article de Martine Aubry, « Changer le travail » (*le Monde* du 28 novembre 1991), qui en appelle à un nouveau *modèle* social dans lequel efficacité économique et progrès social se renforceraient mutuellement. Et si le ministre du travail ne propose pas de *solutions générales toutes* faites, c'est précisément parce que les formes *nouvelles du* travail et des relations sociales ne se satisfont plus de ce type de réponses.

L'expression de « modèle social » ne doit *pas prêter à confusion. Certains* entendent par « modèle social » le schéma général des relations entre patronat, syndicats, puissance publique, qui prévant dans chaque pays. Nous l'appellerons plutôt « système de relations sociales », *que celui-ci résulte* ou non d'un contrat social. Ce système peut être donné en exemple puis décrié pour son aptitude à gérer les problèmes de *compétitivité* économique. La crise que vit la Suède aujourd'hui en *témoigne*, et il n'est pas certain que l'Allemagne ne connaisse pas un jour la même dérive.

MAIS l'existence de ce système, que l'on retrouve d'ailleurs au niveau de l'entreprise, ne doit pas dissimuler une autre réalité. La vie quotidienne d'une entreprise est une *succession d'événements* concrets, de petites décisions, de micro-réalisations mises en œuvre par la conviction des acteurs, davantage que par l'exercice brutal de l'*autorité*. Chaque entreprise sécrète ainsi son organisation sociale, souvent implicite, imbriquant, de façon spécifique, le social, le technique et l'économique. Cette imbrication est en soi un *modèle social puisqu'elle détermine* très fortement les attendus et le contenu des négociations internes.

Coexistent ainsi, dans l'entreprise, deux logiques qui ne se confondent pas. L'une qui tire son origine de la nécessité collectivement ressentie de nouvelles organisations à promouvoir pour rechercher la performance ; *l'autre qui est le reflet, au plan micro-économique*, des relations entre partenaires sociaux. Ces deux systèmes sont articulés. Il existe un lien puissant entre l'évolution de ces modèles micro-sociaux et la nature des relations sociales dans une nation donnée. En d'autres termes, les nouveaux modes de production se mettront en place d'autant plus vite et d'au*tant mieux qu'ils résulteront* d'un accord généralisé et sincère de tous les acteurs concernés.

Il existe traditionnellement une contradiction forte entre les intérêts de ces partenaires socio-économiques ; évidente dans l'Europe du dix-neuvième siècle, régulée par le taylorisme, cette contradiction a ressurgi de la stagnation, ou du moins de la croissance faible ; *pour partie elle a engendré* le chômage. Résoudre cette contradiction n'est donc pas une mince affaire car il s'agit de briser près de deux siècles de préjugés et habitudes. Mais c'est dans sa résolution que se joue notre compétitivité.

Nous sommes placés face à deux attitudes – celle de l'Etat-providence en mal de financement et celle de l'entreprise soucieuse uniquement de ses intérêts à court terme – qui *s'alimentent* l'une l'autre pour *bloquer* le changement qui permettrait peut-être de construite une économie à gains partagés.

POUR sortir de cette impasse, il n'est pas certain qu'une approche « *par le haut* », c'est-à-dire construite autour d'initiatives de l'Etat, soit préférable. Les dispositions prises depuis dix ans, visant à renforcer les mécanismes de représentation et de négociation, n'ont pas ralenti – au contraire peut-être – l'érosion du syndicalisme, et sa capacité d'expertise n'a pas été renforcée. Son manque d'unité est *toujours aussi* fort et toute mesure prise par l'Etat, ne pouvant toucher que les *appareils*, confortera cette division et *ces faiblesses*. C'est pourquoi le ministre du travail a eu la sagesse de ne pas proposer de réponse toute faite. Le droit du travail français n'est pas parfait, mais il donne les moyens aux partenaires sociaux de s'accorder, *s'ils le souhaitent*, sur les conditions de cette modernisation négociée. Elaborer un nouveau contrat social procède ainsi d'une approche de terrain modeste, progressive, mais nécessaire car c'est à cette échelle que se construit, jour après jour, la capacité d'un pays à se développer.

Pour ce faire, une conviction apparaît, de *plus* en plus partagée par de nombreux managers qui s'expriment et agissent dans ce sens. Les entreprises sont placées au centre de *réseaux de partenaires enchevêtrés* : directions, salariés, donneurs d'ordres, fournisseurs, producteurs, clients... Ces réseaux tissent des solidarités dont la prise en compte conduit à la performance. Apparaît ainsi la *possibilité, par une conception globale de l'action*, de conjuguer efficacité économique et progrès social et de faire converger les deux logiques, économique et sociale, traditionnellement opposées.

CETTE possibilité ne restera qu'un vœu pieux aussi longtemps qu'un programme *ne viendra pas en assurer la mise en œuvre*. Ce programme doit s'appuyer sur deux piliers, la qualité *totale* et l'engagement volontaire des salariés : qualité totale d'un processus unique qui va de la conception du produit à *fabriquer à sa mise sur le marché*, engagement des salariés car de la capacité de l'entreprise à satisfaire leurs aspirations dépend en définitive son efficacité globale. Mais de qui et de quoi dépend donc la qualité du fonctionnement de l'entreprise ?

Au centre de cette réponse se trouvent assurément la qualité, l'expérience, le savoir-*faire* et l'engagement des hommes et des femmes qui, directement ou indirectement, y travaillent. Si donc toute la pyramide repose pour l'essentiel sur les ressources humaines, *ne devient-il pas évident, dans un raisonnement* froidement économique, efficacement économique, de rechercher, pour ces hommes et ces femmes, les conditions les plus favorables à l'efficacité de leur action et de leur savoir-faire ; *d'accroître leurs compétences, de* valoriser leur expérience, de créer les conditions de leur engagement, de *libérer* leur intelligence du métier et leur pouvoir d'observation et de création.

A limiter notre approche de la productivité à la seule productivité des hommes nous passons à côté du véritable problème. Les entreprises savent bien que le coût des dysfonctionnements et des improductivités diverses de nos *organisations*, que nous appelons dans notre jargon le coût d'obtention de qualité, est à lui seul plus important que le coût global de tout le personnel de toute l'entreprise. On imagine facilement les ressources *infiniment supérieures que l'on peut dégager* en affectant toute l'intelligence habituellement tendue vers la réduction des effectifs à la réduction des vrais gaspillages... Les conséquences de cette approche sur le système de *relations sociales sont évidentes.*

D'ABORD en ce qui concerne les syndicats. La place nouvelle reconnue aux salariés renforce les aspects individuels de *leur participation à la production* : plus de responsabilité, plus d'autonomie, plus de formation. Tout cela brise la vieille vision bipolaire de la direction *d'une part, des salariés* d'autre part. Cette évolution est inéluctable et, même si les formes d'organisation par petits groupes de travail constituent la voie d'avenir, les syndicats vont devoir adapter *leurs pratiques à la disparition progressive des* grands collectifs catégoriels. Face à ce qui est bien une politique d'intégration, compensée évidemment par des contreparties, il appartient aux syndicats de se positionner pour *répondre au souci de nombreuses entreprises* de voir ces contreparties – qui peuvent être très diverses – négociées.

Si ce maillage est générateur de performances accrues, il est aussi incontournable. Mais il est fragilisé par toute action corporatiste de l'une de ses parties. Il faut donc trouver des moyens de régulation qui, tout en permettant l'expression légitime des intérêts divergents, favorisent l'émergence rapide d'un nouvel équilibre, alors que nous vivons une *période transitoire* d'émiettement et de faiblesse des syndicats. Cette observation justifie, s'il en était besoin, la nécessité, pour notre pays et nos entreprises, d'avoir des syndicats forts. Mais y a-t-il une autre réponse à *cette question sinon la prise de conscience* réaliste et honnête par les syndicats de leur propre attractivité par rapport aux adhérents potentiels ?

S'il appartient à ces organisations de prendre leurs responsabilités, il faut néanmoins bien vivre en attendant le résultat de leur action. Ainsi les entreprises doivent-elles mettre en œuvre *des politiques conservatoires. La* première est l'intensification de la communication interne. Mais il faut se souvenir que l'acte essentiel de la communication est d'obtenir *des réponses aux questions qu'on pose*, et non de diffuser de l'information. Conçue ainsi, la communication est un principe de management *qui doit irriguer toute l'entreprise*, l'essentiel étant de faire s'exprimer ceux qui sont tout en bas de la hiérarchie. C'est le *sens de la réforme introduite par Toyota dans* ses usines : toute la hiérarchie doit favoriser le travail de l'ouvrier de base car c'est lui qui fait la *production* et la *qualité*.

LA deuxième, corollaire de la première, est la formation prioritaire de ceux pour qui communiquer, échanger, inscrire leur travail dans une équipe, ne vont pas de soi. Il faut que chacun puisse révéler ses possibilités et les problèmes qu'il rencontre dans son activité. Ce faisant, il s'inscrit naturellement dans un processus de formation qu'il poursuivra ensuite.

La *troisième réside* dans la recherche opiniâtre de nouveaux champs de négociations. *Des ajustements d'emploi* continueront d'intervenir, du moins dans les grandes entreprises, et la vraie question est d'apprendre à gérer *ensemble la politique de reclassement*. Si le thème des salaires demeure prégnant, réduire le débat à la feuille de paie n'est pas sérieux. *Si celle-ci, bien sûr, est importante*, s'y limiter discrédite le rôle des syndicats dans leur ambition de changer la société.

Cet enrichissement des négociations est possible. Certains partenaires acceptent de s'y engager et nous pensons que c'est la possibi*lité* pour eux de renforcer leur base. *Mais*, pour qu'il en soit ainsi, il faut que les entreprises adhèrent totalement aux accords *qu'elles signent ; ce qui n'est pas, hélas, toujours* le cas.

ENFIN, *communiquer, former, contracter*, ne suffisent pas si nous ne parvenons pas à trouver ensemble une nouvelle hygiène des conflits. En ce domaine, les exemples étrangers peuvent nous aider. On peut aussi plus facilement commencer à négocier dans les entreprises des procédures de prévention et des mécanismes de conciliation, quitte ensuite, lorsque ces micro-modèles fonctionnent, à faire intervenir le niveau professionnel, puis interprofessionnel.

La réponse à la question de savoir comment construire un nouveau contrat social peut sembler vaine puisqu'elle consiste en des processus dont on ne garantit pas la bonne fin. *Mais elle est conforme à notre revendication* de responsabilité. Il est temps que les acteurs socio-professionnels cessent d'attendre *de l'Etat qu'il leur dise comment se comporter.*

► **Pierre Jocou est directeur de la qualité chez Renault. Michel Praderie *est ancien secrétaire général de* Renault.**

ÉCHOS

Les métiers de la culture

■ Près d'une personne sur dix *travaille en France dans le* secteur culturel. « *La culture est un marché de l'emploi ... qui marche* », avance dans sa brochure l'association Artis (Institut supérieur de *communication* et d'actions culturelles) qui, depuis 1989, réalise un troisième cycle de carrières culturelles et recrute sa quatrième promotion. La *multiplication, au cours des dix* dernières années, des activités culturelles (musées, vidéothèques, festivals, fondations, colloques, mécénat etc.) *à l'initiative de l'Etat*, des collectivités locales ou même des entreprises exige une *professionnalisation* plus grande. Il faut des administrateurs, des programmateurs, des chargés de projet, des commissaires *d'exposition et autres* spécialistes que l'Artis, placé sous le parrainage des sociétés Cerus et Yves Saint Laurent, ambitionne de former. *Les 600 heures d'études se* déroulent sous forme de séminaires. Artis avance un *bilan satisfaisant* : deux tiers des étudiants trouvent un emploi en fin d'année.

► **Renseignements : 40-29-97-92 ou 40-29-97-95.**

Pouvoirs de l'entreprise

■ Les pouvoirs de l'entreprise dans la société et le rôle *croissant qu'elle tient face aux* institutions traditionnelles : tel est le débat choisi par l'Institut de gestion sociale pour son VIe Carrefour de l'Excellence qui se déroulera, jeudi 21 mai, à Paris. Quatre thèmes ont été retenus : l'entreprise au chevet *du politique ;* l'entreprise citoyenne ; un nouveau paradigme culturel ; l'entreprise *craie en main.*

► ***Renseignements :* 47-57-31-41.**

Nouveaux inspecteurs

■ L'Ecole nationale de la santé publique va ouvrir le 18 mai une formation *initiale* pour les inspecteurs des affaires sanitaires et sociales (IASS). *Cette nouvelle organisation* des études est notamment destinée à redorer le blason de ces fonctionnaires qui ont pour rôle le contrôle budgétaire et administratif des établissements sanitaires et sociaux, la tutelle sur les *organismes de sécurité* sociale, l'aide et l'action sociale et la planification *sanitaire et sociale*. Selon les responsables de l'Ecole *nationale* de la santé publique, les IASS souffraient d'une crise d'identité et d'un « *déficit de reconnnaissance publique* ».

Le nouveau dispositif comprend vingt-quatre mois *de formation* dont près de la moitié est consacrée à des stages en situation. De nouvelles matières telles que l'économie de la santé, la psychologie ou la sociologie et les langues étrangères ont été introduites aux concours *d'admission, auxquels* 600 candidats se sont présentés en janvier 1992. Des pôles pédagogiques et des stages ainsi qu'un rapport *d'inspection ponctuent ces* deux années d'études. Dans cette profession, la *rémunération* mensuelle nette varie de 7 000 francs lors de la formation à 16 000 francs pour un chef de service après quinze ans de carrière.

« Forme-t-on des incompétents ? »

■ C'est le thème choisi pour les Journées d'étude des anseignants des grandes *écoles qui se dérouleront* les 3 et 4 juin à Paris. Des groupes de travail et des débats auront lieu autour des représentations de l'entreprise véhiculées par les enseignants chercheurs, les apprentissages de l'autonomie dans les grandes écoles, l'adaptabilité des cadres de demain notamment. Deux débats auront comme thèmes particuliers : « Les pratiques actuelles » et « Le souhaitable ».

► **Renseignements : 60-76-43-04.**

STAGES

Le service des offres de stages est désormais *accessible en tapant directement* 3615 LEMONDE.

Les personnes intéressées doivent contacter *directement* STAG'ETUD (12, avenue Raspail, 94257 Gentilly Cedex), le service des stages de la MNEF, en téléphonant au (1) 49-08-99-99.

Les entreprises désireuses *de passer des offres* sont priées de consulter directement cette association au 45-46-16-20.

INFORMATIQUE

Lieu : Levallois. Date : *immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir.* Profil : bac + 4/5, langage PC, SGBD, méthodes d'analyse. Mission : étude, analyse, paramétrage, d'outils existants *ou programmation spécifique*, suivi de sites tests. 00493.

Lieu : Boulogne. Date : immédiat. Durée : 1 mois *mini. Ind.* : 30 % du SMIC. Profil : bac + 3. *Mission* : à partir d'un logiciel « File Maker Pro » sur Macintosh, mise en place d'un pro*gramme pour la prospection*. 00967.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. *Profil* : bac + 2/3, PAO, gestion, informatique (Coreudraw, Pagemaker). Mission : élaboration de différents documents et d'aides visuelles pour la présentation de logiciels de gestion. 00674.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 5 mois. Ind. : à définir. Profil : *Bac + 4/5, ingénieur DEA. Mission* : ingénieur réseaux. 00732.

GESTION

Lieu : Neuilly. Date : immédiat. Durée : 2mois. Ind. : 1 400 F/mois. *Profil : bac + 4, comptabilité* et gestion, bonne connaissance du milieu : *informatique. Mission : assurer la mise* en place et l'interface avec la paie d'un logiciel de gestion des ressources humaines. 00535.

PERSONNEL

Lieu : Vincennes. Date : juillet. Durée : 3 mois. Ind. : SMIC. Profil : bac + 2. Mission : assistance en gestion du personnel, études spécifiques (expatriation, salaires...). 00567.

Lieu : Boulogne. Date : immédiat. *Durée : 3/6 mois. Ind. : 1 500 F/mois.* Profil : bac + 2, personnel, vente, marketing. Mission : participer à la gestion *du personnel* dans le cadre de la campagne d'animation et de promotion *pour des sociétés agro-alimentaires.* 00675.

Lieu : Vélizy. Date : Juillet. Durée : 4 mois maxi. Ind. : à définir. Profil : bac + 4/5, ressources humaines, école *de commerce, micro-informatique*. Mission : suivi et évolution de la base de données de la DRH (mobilité, rémunération, formation et recrutement) et évolution qualitative des formations. 00695.

MARKETING

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1/2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1/2, Macintosh. Mission : assistante du responsable commercial. 00950.

Lieu : Boulogne. Date : immédiat. durée : 1 mois mini. Ind. : 30 % du SMIC. Profil : bac + 3, marketing *direct*. Mission : effectuer des contrôles de qualité des opérations de la société, *marketing direct*. 00966.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois mini. Ind. : 1 600 F + prime. *Profil : bac + 1/2.* Mission : établir des contacts avec le secteur public *(conseils généraux, régionaux, prospection)*. 00664.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : responsable du suivi commercial de la clientèle. 00653.

Lieu : La Villette. Date : immédiat. *Durée : 3 mois. Ind. : 1 500 F. Profil :* bac + 2, communication. Mission : participer à une étude marketing *sur la* recherche artistique. 00658.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : *1 mois mini. Ind.* : à définir. Profil : bac + 2, formation commerciale, *techniques de vente, marketing. Mission* : étude de marché, contacts clientèle, assistance commerciale, prise de rendez-vous, terrain. 00775.

Lieu : Le Plessis-Robinson. Date : *mai. Durée : 3 mois. Ind. : à définir.* Profil : bac + 2, commerce internatio*nal. Mission* : analyse, négociation et études de marchés croisées sur les pays de l'Europe de l'Est. Étude des éventuelles possibilités d'effectuer des échanges avec ces pays. 00958.

COMPTABILITÉ

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : *2 mois mini. Ind. : à définir.* Profil : bac + 2/3, comptabilité, et bases informati*ques. Mission : collaborer aux différentes* opérations liées à l'élaboration d'un document et au développement d'un logiciel de comptabilité. 00673.

VENTE

Lieu : Vélizy. Date : juin. Durée : 3/4 mois. Ind. : 4 000 F à 5 000 F *net/mois*. Profil : bac + 3/5, BTS action commerciale ou force de vente *ou sciences économiques ou communication*. Mission : assurer la négociation *à partir d'un fichier clients*, vente de micro portables, sédentaire. 00780.

Lieu : sur toute la France. Date : *immédiat. Durée : 3 mois. Ind.* : 6 000 F + 2 000 F de prime + frais forfaires. Profil : *bac, jeune femme souhaitée* disposant d'un véhicule. Mission : animation et vente de produits *minceur* aux clients en pharmacie. 00492.

Lieu : Epinay/Seine. Date : *immédiat*. Durée : 15 jours ou 3 mois. Ind. : 1 000 F + %. Profil : bac + 1/2, BTS *force de vente, marketing*. Mission : vente d'espaces publicitaires. 00683.

Lieu : Ile-de-France. Date : début ou fin novembre. Durée : 1 ou 2 mois. *Ind. : à définir. Profil : bac + 2, école* de commerce, permis de conduire. Mission : suivi de la revente de la collection en hypermarché. 00943.

COMMUNICATION

Lieu : Chatou. Date : immédiat. Durée : 3 mois mini. Ind. : 5 600F mini. Profil : bac + 4, Haward, Graphic, Word 5, anglais. Mission : Participation à la réalisation des outils de communi*cation interne, préparation d'une réunion* annuelle d'information. 00969.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 *mois*. Ind. : 1 900 F/mois. Profil : bac + 2, documentation, anglais. Mis*sion : enregistrement et classement de* documents, indexation et saisie d'informations. 00730.

Lieu : Pantin. Date : immédiat. Durée : 2/3 mois. Ind. : à définir. Profil : *bac + 3/4, communication. Mission* : études de secteurs d'activités des différents clients pour mieux organiser la campagne de ciblage. 00951.

Lieu : Paris. Date : fin mai. Durée : *4/5 mois. Ind. : 3 000 à* 4 000 F/mensuels. Profil : bac + 4/5 2-3e cycle, relations presse, environnement, montage d'événement. Mission : communication et organisation de la *3e Université d'été de l'environnement.* 00924.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : bac + 2. Ind. : à définir. Profil : bac + 4/5, communication AES, droit, *capacités relationnelles. Mission : effectuer* des missions de communication et réaliser une étude sur la formation des chefs d'entreprise. 00729.

PUBLICITÉ

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac + 1/2, graphisme. Mission : *maquettiste* PAO confirmée pour mise en page, saisie de documents. 00684.

SECRÉTARIAT

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 50 % du SMIC. Profil : bac, Macintosh, Word 4. Mission : accueil, standard, secrétariat. 00570.

Le Monde des

Dirigeants

POSTES A PLUS DE 400 KF

Directeur administratif et financier

Participez à la réorganisation d'un important groupe industriel et commercial (1 200 personnes, 1 milliard de francs).

Notre entreprise, riche de marques prestigieuses, de l'ambition et du dynamisme d'une nouvelle équipe de direction, entreprend les mutations qui lui permettront d'affirmer sa position de leader sur son marché.

En étroite liaison avec le Directeur Général et membre du Comité de Direction, vous : • animerez l'ensemble du département, 50 personnes • concevrez l'organisation et mettrez en place les nouvelles procédures pour optimiser la circulation des informations entre les services : commerciaux, achats, usines, plates-formes logistiques... • mettrez en place les outils de contrôle de gestion, d'aides à la décision et le reporting • participerez à la modernisation de l'outil informatique.

A 30/40 ans, vous avez une formation supérieure type HEC, option finance, complétée par le DECS. Vous bénéficiez d'une expérience d'organisation et de mise en place de procédures acquise dans un grand cabinet d'audit, complétée par des responsabilités en entreprise. Vous avez déjà encadré une équipe. Anglais courant. Poste basé au centre de Paris.

Merci d'envoyer votre candidature, sous réf. E 204314/LM, à Bernard Krief Management, BP 186-07, 75326 Paris Cedex 07.

BERNARD KRIEF MANAGEMENT
WASHINGTON MOSCOU BRUXELLES PARIS
Un département de Bernard Krief Consulting Group

Nous sommes un important groupe de Travaux Publics et d'équipement industriel.

Nous recherchons pour notre filiale GENIE CIVIL (+ 500 MF de CA) basée en **Région Parisienne** notre

Directeur Général

Véritable bras droit du P.-D. G., vos qualités de manager et votre grande expérience Travaux Publics vous permettront d'assurer le développement et l'animation de notre filiale.

Vos activités s'étendront sur l'ensemble de l'hexagone.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous la référence 38580 à OPéA 2, rue Marengo 75001 PARIS.

EMPLOI

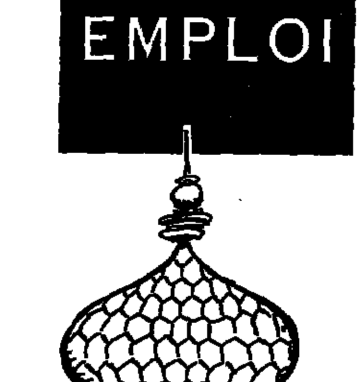
Le mardi, c'est tout un Monde

10 RUBRIQUES D'OFFRES D'EMPLOI

Le Monde des Dirigeants
Le Monde du Premier Emploi
Le Monde de la Gestion et des Finances
Le Monde des Ressources Humaines

Le Monde des Juristes
Le Monde des Cadres
Le Monde des Collectivités Territoriales

Le Monde de la Fonction Commerciale
Le Monde de l'Informatique
Le Monde des Secteurs de Pointe



Le Monde INITIATIVES
mardi daté mercredi

Le Monde INITIATIVES

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde de la

Gestion et des Finances

BANQUE PRIVÉE EN PLEINE CROISSANCE (42 AGENCES, 500 SALARIÉS).
NOUS RENFORÇONS NOS ÉQUIPES ET
NOUS RECHERCHONS NOTRE :

RESPONSABLE DE L'INSPECTION

Agé d'environ 35/45 ans, de formation supérieure, vous justifiez de 10 ans d'expérience dans la fonction d'audit (dont 5 en établissement bancaire).

Véritable animateur de notre équipe d'auditeurs, vous aurez la responsabilité des missions d'audit, de conseil et de contrôle auprès des différentes agences et services centraux de notre banque.

Rigoureux, enthousiaste et entreprenant, vous souhaitez vous investir dans une structure à taille humaine.

Nous réussirons ensemble.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle à :
BANQUE FRANCO-PORTUGAISE - DRH
8, rue du Helder - 75009 PARIS



BANQUE FRANCO PORTUGAISE
Réussir Ensemble

IMPORTANT GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE
en plein développement
exploitant 14 Sites en **FRANCE** et en **ESPAGNE**
leader sur ses marchés
recherche pour son Siège en **Aquitaine**

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

- Connaissance de la langue Espagnole et expérience des affaires Ibériques INDISPENSABLES.
- Age minimum 35 ans.
- Solide expérience acquise de préférence au sein d'une Multinationale.
- Pratique de la conduite des projets informatiques et bonne formation comptable.
- Anglais courant.

Le Groupe est doté d'un système de Contrôle de Gestion extra-comptable rattaché directement au Président et avec lequel le D.A.F. doit être en bonnes et étroites relations.

Ecrire avec CV, photo, rémunération demandée et date de disponibilité à notre Conseil qui vous garantit entière discrétion et réponse sous quinzaine à
N° 8623 - PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire 75544 PARIS CEDEX 11 qui transmettra.

Attaché à la Direction Financière d'un Grand Groupe

Avec un CA de plus de 130 Mds de francs et une croissance de 13 % en 1991, ce grand Groupe a acquis la première place mondiale dans son secteur. Sa Direction Financière recherche un attaché pour seconder son trésorier.

30 ans environ, de formation Grande Ecole de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP,...), vous avez acquis, après une expérience significative en audit, technicité comptable et maîtrise des systèmes d'information. Vous souhaitez maintenant évoluer vers une fonction financière. Votre sens de l'organisation et du relationnel vous prédestine idéalement aux missions que nous vous confierons.

Sous la responsabilité directe du Trésorier, vos fonctions s'exerceront selon trois grands axes: • la prise en charge progressive de la trésorerie au jour le jour • la comptabilité financière • la tenue des tableaux de bord et l'adaptation des systèmes d'information.

Au coeur de la politique financière du Groupe, vos qualités de diplomatie et votre sens du management d'équipe vous offriront d'excellentes perspectives dans un Groupe en forte croissance.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature en précisant la réf. CJ 80 à PUZZLE Management 9, rue Villebois-Mareuil 75017 Paris, qui vous garantit une réponse rapide et une discrétion totale.

PUZZLE MANAGEMENT

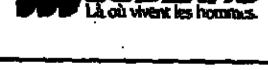


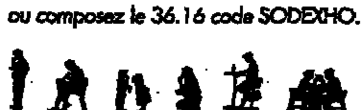
Le Monde
de la
Gestion et des Finances

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Partout où vivent les hommes, SODEXHO, avec 39000 collaborateurs, s'affirme comme la référence internationale dans le domaine de la restauration et des services. Véritable bras droit du Directeur de la Zone Afrique, vous exercerez une fonction très élargie. En collaboration étroite avec une équipe de 5 personnes, vous serez responsable de la comptabilité générale, de la gestion de la trésorerie, du contrôle de gestion et du reporting. Vous proposerez aide et conseils aux filiales sur le terrain et saurez innover et faire accepter les solutions les mieux adaptées. ESC option finances, bilingue anglais, vous possédez 8 ans d'expérience minimum en finances. Vous maîtrisez les techniques de consolidation. Rigoureux et diplomate, vous possédez une aisance relationnelle naturelle. La connaissance de l'Afrique est souhaitable. L'informatique, un plus. Poste basé à St-Quentin. Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence LM/126/DAF à Patrick TORDJMANN - SODEXHO - BP 67 78185 Saint-Quentin en Yvelines cedex ou composez le 36.16 code SODEXHO.

CURRICULUM





Contrôleur de Gestion "Industriel"

Nous sommes la filiale d'un important Groupe Multinational. Dans deux de nos unités industrielles, situées dans le Centre de la France, nous fabriquons des équipements techniques destinés à l'automobile, au ferroviaire, à l'industrie : un CA global de 800 MF.

Votre mission, auprès de nos Directeurs d'Usine, sur place, va de l'établissement des prix de revient à la gestion de production.

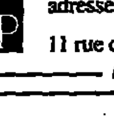
Assisté d'une équipe de 15 personnes, vous participez à la définition des plans d'activité, élaborez les budgets et tableaux de bord, assurez le reporting auprès de la Direction Générale.

Vous mettez en place et appliquez les procédures comptables, vérifiez la cohérence des résultats, suivez la gestion des stocks (M.P., "en cours", produits finis...).

Après une formation ESC, Maîtrise de Gestion (ingénieur éventuellement) et plusieurs années vécues dans un contexte industriel, vous avez acquis une bonne pratique des procédures comptables et de l'élaboration des budgets.

Nous vous offrons alors, auprès de notre Direction Industrielle, une responsabilité opérationnelle et stratégique.

SEFOP, notre Conseil, vous remercie de lui adresser votre dossier sous la réf BKG 420 M.

SEFOP

11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC



iger. centres de gestion

Le réseau ***iger. centres de gestion,*** fortement impliqué dans l'évolution du secteur de l'agriculture et du milieu rural procède, au recrutement d'un

EXPERT FISCALISTE

pour assurer l'animation des fiscalistes du réseau :
● Consultations ● Formation ● Réflexion et anticipation

Formation 3e cycle de droit ou ENI + expérience cabinet : spécialité droit fiscal des affaires (principalement BIC, BA, IS, TVA enregistrement...)

10 à 15 ans d'expérience opérationnelle dans TPE, PME/PMI en cabinet ou organisme.

Aptitudes au travail en équipe à la rédaction, à la formation ; contacts humains.

Poste à Nanterre, 92. Déplacements à prévoir.

Merci d'envoyer lettre manuscrite + CV + prétentions à :
Michelle KRANNER,
IGER, Institut national de gestion et d'économie rurale, 183, av. Georges-Clemenceau, 92024 Nanterre Cedex

Le Monde
des
Ressources Humaines

Directeur des Ressources Humaines

Notre entreprise est industrielle, filiale d'un groupe international, très exportatrice, d'une taille et d'une culture qui interdisent toute approche technocratique.

Proposer une politique de Ressources Humaines adaptée à l'entreprise, à sa stratégie et à sa culture dans une période de réelles mutations. Assurer, auprès du Président et au sein du Comité de Direction, un rôle de conseil impliqué et éclairé. Développer les outils et moyens de gestion mais surtout d'anticipation, aux plans emploi, formation, communication, social... Animer ou participer à des groupes d'action transfonctions, conseiller d'autres sociétés du groupe... Votre fonction est large et votre domaine ouvert.
Bien évidemment, vous supervisez les divers aspects de la fonction personnel (administration, instances, paie...) et êtes le garant de l'application du droit social dans l'entreprise.
Diplômé de l'enseignement supérieur, vous justifiez de 10 à 15 ans d'expérience, pour partie en milieu industriel. Votre compétence dans l'ensemble des domaines concernés est à la mesure de vos résultats. Nous en parlerons. Votre approche d'homme de conseil, de proposition vous permet d'aborder la stratégie et le détail, avec compétence, souplesse, rigueur et humour. L'anglais est indispensable pour ce poste basé à Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. LM 300, à Olivier Chaumette, OC Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris.



PARIS
LONDRES
BARCELONE
DÜSSELDORF

CONSEIL
Ressources humaines

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Le Monde
des
Collectivités territoriales

GROUPE D'ÉLUS DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ESSONNE
recherche
ATTACHÉ (H ou F)
(emploi contractuel)
MISSIONS : ● Organisation du travail du groupe ● Suivi des dossiers ● Coordination des actions
Les candidats(es) devront présenter une solide expérience en matière administrative, et justifier d'une réelle connaissance des collectivités territoriales.
POSTE A POURVOIR IMMÉDIATEMENT
Les candidatures doivent être adressées à :
M. le Maire, Conseiller général - Hôtel de Ville (Cabinet du Maire)
91706 Sainte-Geneviève-de-Bois - Tél. 60-15-20-80



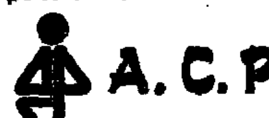
CONSEIL GENERAL - CHAMBRES ECONOMIQUES - VILLES

A la pointe de BRETAGNE, un département dynamique, un cadre de vie reconnu, un aménagement territorial harmonieux, des acteurs socio-économiques compétitifs, innovants, et résolument entreprenants, des partenaires politiques solidairement engagés dans le développement économique, CREENT une structure commune de prospection industrielle.
Autonome, basé en Région Parisienne, en liaison étroite avec la structure départementale, ce

Chargé de Mission
Economiste, Ingénieur, Sup de Co

véritable acteur du développement, *agit en opérateur et prospecteur, auprès des industriels et des décideurs socio-économiques, intéressés par une implantation ou une délocalisation en* **FINISTERE**.
Stratège et homme de contacts, *sachant valoriser, instruire et promouvoir les atouts de notre département, son action en profondeur, induit une présence active auprès des différentes instances de décisions.*
Impliqué dans une démarche opérationnelle à moyen et long terme, ses connaissances macro et micro-économiques, à l'appui d'une **expérience industrielle établie**, faciliteront sa réussite dans ce poste exigeant et passionnant.

MEDIAPA



Adresser lettre + photo + CV, sous réf. 673/LM, à **J.M. CLOAREC - ACP** - 1, rue Saint Marc 29000 QUIMPER - Tél. : 98.53.50.51

هكذا من الأصل

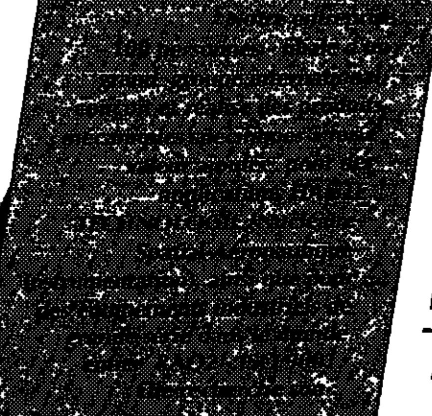
Le Monde des Juristes

Le Monde de la Fonction Commerciale

Le Monde des Cadres

Le Monde des

Secteurs de Pointe



DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

Ingénieur diplômé d'une grande école généraliste - A.M. - INSA - E.N.I... - vous possédez une expérience de 4/5 ans de management en B.E., de préférence dans un groupe international.

Rattaché au Directeur Général, vous êtes responsable des études produits, de l'amélioration des procédés et des équipements de fabrication.

Véritable manager, pragmatique, attentif aux besoins des clients, vous dirigez B.E. et B.M. (env. 10 pers.), dans une optique de rapidité et d'efficacité dans le traitement des appels d'offre, des commandes et la résolution des problèmes techniques.

Vous élaborez les plans de développement des produits nouveaux et participerez avec nos unités américaines aux projets européens du groupe.

Une aptitude relationnelle, une capacité à la créativité technique et à la remise en cause des acquis dans un objectif de compétitivité internationale, associés à un sens réel du concret, feront votre REUSSITE et vous permettront de saisir les possibilités d'évolution offertes par notre Entreprise.

La pratique de l'anglais est nécessaire.

Le poste est basé dans l'Essonne (91).

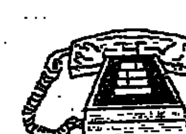
Rejoignez un environnement valorisant où votre EXPERTISE fait REFERENCE !

Merci d'adresser CV, photo, lettre en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 Rueil-Malmaison sous la référence 48.5658/LM.





Pour passer vos annonces :



46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

Le Monde de

l'Informatique

Alcatel Radiotéléphone - 1500 personnes, 1,6 milliard de CA - est le leader en France pour la conception et l'installation de réseaux et systèmes de radiotéléphonie publics et privés. De la conception à la commercialisation de nos produits, notre maîtrise est totale. C'est notre ligne de conduite.

Responsable Gestion des Configurations Logicielles contribuez à la réussite de nos projets européens

Notre service **Outils et Méthodes Logiciels** participe dès l'amont à la mise en place et aux choix de méthodes et outils destinés aux projets menés par nos équipes de développement.
Vous aurez la responsabilité du **Plan de Gestion de Configuration Logicielle** pour chaque projet, de sa mise en place, ainsi que du support et de la formation de nos équipes.
Vous assurerez la veille technologique dans votre discipline pour optimiser et actualiser en permanence notre compétitivité.
Diplômé(e) d'une Grance Ecole ou de l'Université (éventuellement spécialisé(e) en Génie Logiciel), vous avez acquis une expertise du domaine, au cours d'une expérience d'au moins cinq ans du **développement informatique de systèmes embarqués.**
Vous avez participé à des projets importants où la méthodologie et la qualité étaient déterminantes.
Vous possédez aujourd'hui la rigueur et l'expertise que nous attendons. Notre contexte international vous permet d'évoluer à terme en bénéficiant de vos succès. **La pratique de l'anglais courant est indispensable.**

ALCATEL
RADIOTELEPHONE
La passion de communiquer



Merci d'adresser votre candidature sous référence **M/307/92** à notre conseil :
INFORAMA CARRIERES - 50, Rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE.

ADVANCED COMPUTER RESEARCH INSTITUTE

Notre Grand Projet : un Superordinateur Européen

INGENIEURS G.E. ou EQUIVALENT

Développer et vendre un Superordinateur Européen, c'est le défi que nous relevons à LYON. Notre équipe multinationale y définit une architecture avancée qui met en oeuvre des technologies de pointe. Dans le cadre de la mise en place de notre activité d'industrialisation au sein du département Manufacturing, nous recherchons.

Un Manager : Intégration Système et Test

• Responsable de la coordination de l'intégration des différents sous-ensembles au niveau de l'assemblage système, vous êtes chargé de la mise en œuvre des structures de validation de test au niveau système et du contrôle des résultats tests. Ce poste requiert une expérience d'environ 8 à 10 ans dans le secteur de l'informatique avec des compétences Hardware, Software et Test. Homme de communication, vous êtes entouré d'une équipe technique solide. Vous agissez notamment en interface constante avec tous les groupes d'engineering (I/O, CPU, Packaging, Operating System, etc.). • Réf. MO1.

Un Manager : Stratégie des approvisionnements

• Responsable de la stratégie des approvisionnements composants, vous mettez en place les procédures et bases de données auprès de sous-traitants. Vous contribuez à la sélection des fournisseurs, établissez le plan des approvisionnements et assurez le contrôle de la logistique. De culture technique et commerciale, vous possédez de bonnes connaissances en informatique et dans les composants, périphériques, logiciels, cartes etc. Ce poste nécessite une expérience significative (8 à 10 ans) de ce secteur d'activité. • Réf. MO2.

Un Manager : Support Technique et Installations

• Chargé de la définition de l'implantation des laboratoires et de l'unité de fabrication, vous assurez le support matériel et technique de l'activité de l'ensemble de la Société. Votre contribution porte également sur l'implantation des flux industriels et de la logistique. Une connaissance de la maîtrise d'œuvre serait appréciée. Une double expérience de 10 ans dans la maîtrise du support technique lié à l'environnement informatique et des produits de haute technologie est indispensable pour ce poste. • Réf. MO3.

Un Manager : Documentation Technique

• Votre mission consiste à la mise en place de l'arbre documentaire et au management de la réalisation des documents techniques pour la clientèle (manuels d'utilisation). Dans cette mission, vous vous appuyez sur les compétences des équipes d'engineering Hardware et Software. Responsable de la méthodologie et de l'implantation du cadre documentaire, vous établissez et assurez le suivi des plannings. Ce poste demande des compétences en matière de rédaction et de gestion de documentations techniques de systèmes informatiques. De langue maternelle anglaise, vous êtes un ingénieur informaticien confirmé. • Réf. MO4.

Si vous désirez saisir cette opportunité unique en Europe, adressez votre candidature en anglais, en précisant la référence au poste choisi à : J. Stem ADVANCED COMPUTER RESEARCH INSTITUTE, 1 Bd Vivier Merle - 69443 LYON cedex 03.

Le Leader Mondial indépendant des fabricants d'équipements pour l'industrie du semiconducteur renforce sa filiale Applied Materials France pour accompagner le développement de ses activités en Europe du Sud (Belgique, Espagne, France, Italie, Suisse) en recrutant des Ingénieurs Service Clients basés **REGION PARISIENNE**

APPLIED MATERIALS

Au sein d'une équipe d'Ingénieurs et de Techniciens, en collaboration avec le superviseur du site, vous avez en charge un parc d'équipements fonctionnant en continu sur les sites de production de semiconducteurs. Vous gérez l'installation, la mise en service, la maintenance, l'analyse des performances et l'optimisation de nos installations. Votre position vous permet d'évoluer dans un environnement de haute technologie très exigeant où les équipements mettent en œuvre des techniques variées telles que l'électronique, l'automatisme, le vide et la mécanique.

De formation Ingénieur ou équivalent, Physique Electronique ou Electrotechnique, vous êtes idéalement riche d'une 1ère expérience acquise en maintenance d'Equipements ou Procédés. Votre excellent sens relationnel ainsi q'une parfaite maîtrise de l'anglais sont les atouts indispensables de votre réussite. Homme d'action et de réflexion vous souhaitez saisir l'opportunité d'un secteur industriel dynamique à croissance rapide et d'un environnement de travail international. Vous bénéficierez d'une formation initiale aux Etats-Unis. Rémunération attractive.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à : APPLIED MATERIALS - Service des Ressources Humaines, 72 avenue des Martyrs - 38000 GRENOBLE.



36 15 LM

Grâce à 3615 LM,
5 000 cadres ont envoyé
leur candidature par Minitel.
Grâce au Minitel, 200 entreprises
ont reçu vos candidatures.

R E T R O U V E Z   C E S   A N N O N C E S   S U R   3 6 • 1 5   L M

Le Monde des Secteurs de Pointe



Nos 4 sites de production poursuivent l'augmentation de leur capacité pour répondre à la demande croissante du marché français.

Notre usine de GRIGNY en banlieue Sud de Paris produit une part importante du volume français grâce à ses équipements récents, très automatisés et tournant à haute cadence.

JEUNES INGENIEURS DE PRODUCTION

SOUFFLAGE BOUTEILLES PET



Spécialisé dans le soufflage et le conditionnement de bouteilles PET 1,5 l. l'usine de GRIGNY est également fournisseur de bouteilles des autres unités de production. C'est l'un des sites de soufflage PET parmi LES PLUS IMPORTANTS D'EUROPE.

Vous venez d'acquérir une 1ère expérience dans un environnement industriel de produits de grande consommation.

Devenez l'acteur de l'optimisation d'équipements à la pointe de la technologie existante dans ce domaine en supervisant la fabrication des bouteilles dans le respect des impératifs de volume, de qualité et de délai.



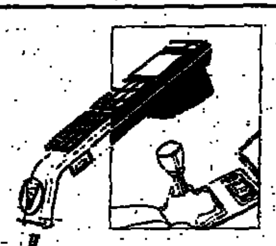
Rompu au management, vous pourrez également mettre en valeur vos compétences techniques et organisationnelles.

Votre formation d'Ingénieur Mécanicien et votre réussite dans cette fonction vous permettront d'évoluer très rapidement dans le cadre du programme de développement de notre organisation industrielle en FRANCE et en EUROPE.

Merci d'envoyer CV, lettre de motivation manuscrite et photo à Josette BOYER-LABAT Conseil, N.S.M.A.N., 104 avenue Jean Rieux, 31500 TOULOUSE.

Josette Boyer-Labat
Conseil

CONTESSE



Ligne de conduite

Alcatel Radiotéléphone (1 500 personnes, 1,6 milliard de francs de CA) est le leader en France pour la conception et l'installation de réseaux et systèmes de radiotéléphonie publics et privés. De la conception à la commercialisation de nos produits, notre maîtrise est totale. C'est notre ligne de conduite.

L'avenir du GSM vous passionne ? Venez rejoindre une de nos équipes évoluant sur le marché porteur des télécommunications numériques.

Ingénieurs traitement du signal

Dans le cadre de nouveaux développements de produits de **radiotéléphonie numérique**, vous serez responsable de l'implémentation logicielle d'une des fonctions clés de traitement du signal couche 1 GSM. Vous interviendrez, dès l'amont du projet, lors de la phase de spécification puis assurerez le développement jusqu'à l'intégration.

Ingénieur grande école ou universitaire, vous justifiez de 1 à 3 ans d'expérience dans le développement de logiciels temps réel sur processeurs de traitement du signal, de préférence pour des fonctions couche 1GSM.

Ce poste vous permettra de valoriser votre sens du travail en équipe dans un environnement high tech exigeant le suivi d'une démarche rigoureuse. La pratique de l'anglais sera un plus.

ALCATEL
RADIOTELEPHONE
La passion de communiquer

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétention à Nicolas PAUQUET
Alcatel Radiotéléphone - 32, avenue Kléber - 92707 Colombes Cedex.

HCAP

ENVIRONNEMENT

Ingénieur risques industriels

Notre société d'ingénierie, filiale de grands groupes pétroliers, conçoit, réalise et exploite des installations industrielles.
Notre savoir-faire et notre réputation en matière d'élaboration de dossiers d'environnement nous amènent à développer une nouvelle activité pour laquelle nous créons le poste d'Ingénieur risques industriels.
Directement rattaché à l'Ingénieur responsable de ce développement et dépendant de la Direction Générale, vous : • réalisez des études d'impact sur l'environnement • effectuez des études de dangers : analyse de risque, modélisation • collaborez avec nos partenaires : juristes et agence de communication • proposez des solutions à nos clients.
Ingénieur (formation génie chimique de préférence), âgé de 28/30 ans, vous avez une première expérience en risque industriel.
Vous désirez aujourd'hui vous investir dans un poste évolutif, au sein d'une activité à très fort développement.
Poste basé à Rueil-Malmaison (92).

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions, sous réf. E 204300/LM. à notre conseil Bernard Krief Recrutement, BP 186-07, 75341 Paris Cedex 07.



BERNARD KRIEF RECRUTEMENT
PARIS LILLE LYON SOPHIA-ANTIPOLIS
Un département de Bernard Krief Consulting Group

MICROELECTRONIQUE
Equipementier de dimension internationale recherche

Responsable Marketing Spécialiste Dépôts sous vide

Profil :
Scientifique de haut niveau, il a une expérience approfondie des procédés de dépôt sous vide.
Il a aussi une bonne connaissance du marché des fabricants de semi-conducteurs en EUROPE, il a l'esprit d'analyse de l'homme de marketing et la rigueur du scientifique. Anglais courant requis.

Poste :
Responsable du développement de la Division Produits chargée de promouvoir les équipements de dépôts, il en prendra rapidement la responsabilité totale.
Basé à Grenoble, ce poste nécessitera évidemment de nombreux déplacements.

Merci d'adresser vos candidatures à Noël COMMUNOD

MENWAY CONSULTANTS

MENWAY Consultants
25, rue Pierre Sémard - 38000 GRENOBLE.
Fax : 76. 21. 71. 29

L'ETHIQUE DU RECRUTEMENT

MEDIAPA

CABINET D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES TECHNIQUES

recherche

dans le cadre de son expansion pour son service de Recherche-Appliquée :

4 CHARGÉS DE MISSION H/F en innovation industrielle

Vous serez chargé, en liaison avec notre hiérarchie, de créer un dynamisme pour favoriser l'exploitation et la valorisation de la recherche des PME-PMI et d'assurer le suivi des projets de recherche communautaire auprès de notre clientèle.

Vous avez 30/35 ans environ, une culture scientifique, un bon esprit de synthèse, des capacités rédactionnelles (indispensables), beaucoup d'imagination et de bon sens. Anglais apprécié.

Vous avez la volonté de faire profiter de vos compétences vos employeurs dans un minimum de temps d'adaptation pour justifier une rémunération annuelle de 180 à 250 KF.

Lettre manuscrite + CV + photographie indispensable.
Les candidatures incomplètes ne seront pas étudiées.
Réf. n° 8463
LE MONDE PUBLICITÉ
15-17, rue du Col.-P.-Avia - 75902 Paris Cedex 15



Lilly : les hommes, la science, la vie.

Dans le cadre de nos projets d'expansion sur notre site de Fegersheim, près de Strasbourg, nous recherchons pour notre Service Engineering en plein développement (23 personnes)

INGENIEUR

Spécialiste Flux et Fluides (HVAC et utilités)

Lilly France, 1ère filiale du groupe américain Eli Lilly, aime les hommes et les femmes qui veulent vivre avec passion leur carrière professionnelle. Des produits phares, des investissements conséquents et une politique de Ressources Humaines favorable à l'épanouissement de chacun sont autant de facteurs qui vous feront découvrir l'industrie pharmaceutique à son meilleur niveau.

Lilly
UN GRAND DE LA SANTÉ

Votre mission : reportant directement au manager du service, vous serez responsable des projets à dominante "utilités" ou HVAC. Vous contribuerez pour votre spécialité aux autres chantiers du site (du cahier des charges à la réception des travaux).

Vous aurez à assumer la tenue et la mise à jour de tous les plans avec l'aide d'un technicien DAO.

Votre profil : 3 à 5 ans d'expérience similaire en entreprises pharmaceutiques, alimentaires ou nucléaires.

Vous avez prouvé votre aptitude à gérer les projets avec rigueur et dans une large délégation.

Vous êtes prêt à investir votre sens relationnel et votre goût de l'innovation dans un nouveau challenge !

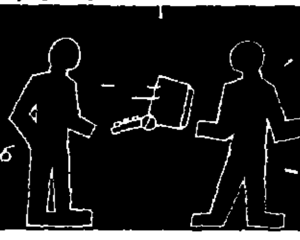
Merci d'adresser votre dossier de candidature complet, sous réf. LMO 28/04 à notre Conseil, O. de Langenhagen qui vous garantit réponse rapide et stricte confidentialité.
Groupe PANISSOD - Activités Santé - 109, rue de Turenne 75003 Paris.



CSNCR

Carré Turenne

36 15 LM



LA PERTINENCE

Pendant un mois, grâce à la télématique du *Monde*, vous recevrez des candidatures qui correspondent exactement aux profils que vous recherchez. Les CV peuvent comprendre jusqu'à 7 écrans (formation, expérience, langue...), complétés par les coordonnées et une lettre de motivation des candidats.



LE RENDEMENT

Du jeune diplômé au profil le plus pointu, le *Monde*, en couplage avec son service télématique expert de l'emploi des cadres, vous propose le système le plus performant pour améliorer vos rendements.

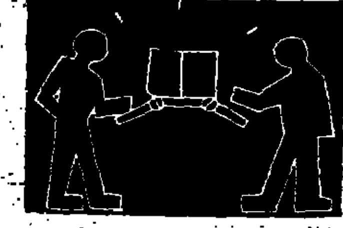
L'EXPERTISE

Chaque jour, des centaines de candidats découvrent vos annonces sur 3615 LM, soit par une recherche précise de poste, soit par une sélection réalisée par notre système expert en fonction de leurs curriculum-vitae.

36 17 LMCV

L'INTERACTIVITÉ

Offrez-leur la possibilité de postuler directement dans votre boîte aux lettres et découvrez leurs CV sur 3617 LMCV.



LA CONVIVIALITÉ

Pour connaître les statistiques de rendement, pour répondre aux candidats en temps réel, pour joindre une lettre si nécessaire, il vous suffira d'une simple pression sur la bonne touche.

